★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9337 — 38 PAGES — MERCREDI 22 JANVIER 1975

AU PORTUGAL

Le principe de l'unicité syndicale est adopté par le gouvernement

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 48 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,80 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 65572

Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA CHINE ET LE « SECOND MONDE »

Impressionnante par sa masse, mais tenue quelque peu à l'écart des grandes affaires du monde occidental par l'éloignement et par sa relative faiblesse économique et militaire, la Chine a choisi depuis longtemps de faire de nécessité vertu. Sa politique étrangère consiste surtout à dire ce qu'elle estime être le droit, à dénoncer les ambitions des superpuissances et à appeler les peuples à s'unir pour résister aux entreprises de celles-ci.

Le rapport présenté par M. Chou En-lai devant l'Assemblée nationale chinoise ne déroge pas à la règle. Il reprend, presque mot pour mot, certains principes déjà formulés par le premier ministre devant le X° congrès de son parti, en août 1973. Comme alors, les relations russo-américaines sont davantage marquées par la rivalité que par la complicité, et le « point focal » de cette rivalité est l'Europe. Toutefois, le chef du gouvernement chinois fait un pas de plus en évoquant très directement la menace d'une guerre mondiale et en soutenant publiquement « les efforts que déploient les pays d'Europe occidentale pour s'unir ».

Le premier de ces points rappelle les polémiques qui avaient opposé Russes et Chinois à la fin des années 50 sur le caractère inévitable ou non de la guerre mondiale. Khrouchtchev l'avait alors emporté en faisant ratifier par quatre-vingt-un partis — dont le P.C. chinois — réunis à Moscou en novembre 1960 une longue déclaration concluant, comme le rappelle aujourd'hui « l'Humanité », qu'un tel fléau pouvait être conjuré. Les Chinois avaient fait savoir, quelques années plus tard, qu'ils n'avaient signé ce texte que par souci d'unité et sans adhérer à toutes ses conclusions, et d'ailleurs leur analyse n'est plus la même qu'il y a quinze ans. Selon eux, le risque de guerre découle aujourd'hui plus encore de l'expansionnisme soviétique — assimilé à un impérialisme comme un autre — que de l'impérialisme américain.

Quant à l'Europe occidentale, l'appel à l'unité que lui lancent les dirigeants de Pékin ne surprendra pas, puisque ce thème a été au centre des conversations qu'ont entendues en Chine tous les voyageurs européens de ces dernières années. Mais c'est la première fois que cet appel figure dans un document aussi officiel qu'un rapport du premier ministre. Il reste très général, puisque M. Chou En-lai, qui avait dit, le 14 janvier, à M. Strauss, que le soutien militaire des Etats-Unis était nécessaire à l'Europe, se garde bien de préciser publiquement si cette Europe doit être « atlantique » ou « européenne », s'abriter derrière l'Amérique ou tenter de se forger une défense propre. En fait, le premier ministre préfère ne pas entrer dans cette querelle : à l'évidence, l'important pour lui est que cette Europe ne tombe pas sous la dépendance de l'autre superpuissance, l'Union soviétique, qui cherche, précisément, à s'étendre de ce côté.

A ce propos, le fait que Moscou porte son attention vers ce « point focal » de sa rivalité avec Washington aurait dû, en bonne logique, soulager Pékin et entraîner une légère réduction de la tension sino-soviétique. Si la Chine craint moins que par le passé une agression venue du Nord — et dont la menace l'avait conduite à construire, de 1970 à 1973, un vaste réseau de souterrains urbains, — des accommodements ne seraient-ils pas possibles sur les questions litigieuses ? M. Chou En-lai ne l'exclut pas tout à fait, puisqu'il invite les dirigeants de Moscou à « négocier honnêtement pour résoudre ne serait-ce que quelques problèmes ». Pourtant, le ton est désabusé, et aucun élément nouveau n'apparait par rapport au message que Pékin avait adressé à Moscou en novembre 1974.

L'U.R.S.S. ne représente peut-être plus, aux yeux des dirigeants de Pékin, une menace directe d'agression, mais elle reste l'adversaire principal.

(Lire nos informations pages 4 et 5.)

AVANT LA PREMIÈRE VISITE EN FRANCE D'UN CHEF D'ÉTAT ÉGYPTIEN

Je suis prêt à conclure un accord de paix avec Israël

NOUS DÉCLARE LE PRÉSIDENT SADATE

- Les Soviétiques ont une attitude inamicale à notre égard
- Nous ne voulons pas étrangler l'économie occidentale

Premier chef d'Etat égyptien à se rendre en visite officielle en France, le président Sadate est attendu à Paris le lundi 27 janvier. Il a reçu mardi M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, avec lequel il s'est entretenu de la préparation de sa visite. Dans une interview au Monde, *il affirme que son pays souhaite bénéficier de la technologie française et acquérir davantage de matériel militaire français. Il ajoute qu'en cas de nouveau conflit* « il serait absurde de sanctionner des pays comme la France », *et qu'il n'a* « nullement l'intention d'étrangler l'économie occidentale ».

Le Raïs laisse entendre qu'il serait disposé à accepter des retraits successifs dans les territoires occupés, et ajoute qu'il est prêt à conclure un accord de paix avec Israël. Il se montre sévère à l'égard des Soviétiques, dont il évoque l' « attitude inamicale », *ajoutant qu'il est de son devoir de* « rendre publiques ses doléances » *envers Moscou. Enfin, il assure que les problèmes intérieurs constituent le* « cadet de ses soucis ».

Le président Sadate avait reçu dimanche et lundi le roi Fayçal, qui a regagné Ryad au terme d'un voyage dans les pays arabes du champ de bataille : Syrie, Jordanie et Egypte. Le communiqué égypto-saoudien affirme la nécessité « de mobiliser les potentialités et les ressources arabes pour la libération des Lieux Saints islamiques ».

De nos envoyés spéciaux

Assouan. — « *Que le diable les emporte ! Je ne veux plus entendre parler de ces soi-disant fedayin !* » Le président Sadate est crispé par la colère. Son conseiller, M. Ashraf Marwan, vient de lui chuchoter que les auteurs de l'attentat d'Orly — le Boeing d'Air France survolait alors Marsa-Matrouh — sollicitaient le droit d'atterrissage. « *Non, non et non !* », s'exclame avec véhémence le chef de l'Etat égyptien avant d'ajouter, en s'adressant à nous : « *Je ne les veux pas chez moi. J'ai accordé dans le passé le droit d'asile à plusieurs groupes de terroristes, mais maintenant c'est fini. Ce sont des criminels. Ils agissent contre les intérêts de la résistance palestinienne. Ce coup à Orly est en outre dirigé contre moi. A quelques jours de ma visite en France, ils cherchent à saboter les bonnes relations entre Paris et le monde arabe.* »

Le président Sadate s'apaise aussi promptement qu'il s'emporte. Assis sous un manguier, dans le jardin fleuri de sa résidence, il contemple avec un plaisir évident l'ancien barrage d'Assouan qui s'étire au bas d'une falaise, les collines verdoyantes qui s'étendent à perte de vue. Elégamment vêtu d'un complet sombre, rasé de près, la moustache poivre et sel bien taillée, il écoute avec attention ses interlocuteurs tout en fumant la pipe. Deux heures durant il répondra avec sérénité à toutes nos questions. Oui, ses conversations avec le roi Fayçal, dimanche et lundi, ont été fructueuses. Le souverain saoudite a offert 100 millions de dollars pour résoudre les problèmes du ravitaillement qui se posent à l'Egypte. « *Nous nous sommes surtout mis d'accord sur les moyens de consolider la solidarité pan-arabe, sur les mesures à prendre pour parvenir au règlement du conflit israélo-arabe* », ajoute-t-il.

— Est-il vrai, monsieur le président, que vous exigez le retrait dans les trois prochains mois des forces israéliennes simultanément dans le Sinaï, sur les hauteurs du Golan et en Cisjordanie ?

— *Oui, mais je suis disposé à accepter à la rigueur des retraits successifs. L'essentiel pour nous est d'entretenir la dynamique de la paix. La situation au Proche-Orient est explosive. Il faut aller vite en besogne ; autrement, l'irréparable se produira.*

— Que demandez-vous d'Israël dans l'immédiat ?

— *La restitution des cols de Mitla et de Gidi, dans le Sinaï ainsi que les champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss. Pour nous, c'est un minimum. J'espère recevoir à ce sujet une réponse de Washington d'un moment à l'autre.*

— Quel prix êtes-vous disposé à payer en échange d'un tel retrait ?

— *Je n'ai rien à offrir pour la restitution d'un territoire qui nous appartient de plein droit. Nous ferons des concessions uniquement dans le cadre d'un règlement global* (package deal). *En tout cas, ces concessions ne devront porter atteinte ni à l'intégrité de notre territoire ni à notre souveraineté nationale.*

— Il est question, croyons-nous savoir, que vous autorisiez le passage par le canal de Suez de marchandises destinées à Israël ?

— *Nous n'avons pris aucune décision à ce sujet. Tout dépend du comportement à notre égard du gouvernement de M. Rabin.*

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU
et J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 2.)

Bien qu'à un rythme moins rapide

LE CHOMAGE CONTINUE DE S'AGGRAVER EN FRANCE

Les négociations salariales du secteur public entrent dans leur phase décisive

La dégradation de l'emploi reste la préoccupation dominante dans le domaine économique et social. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a continué d'augmenter en décembre, à un rythme il est vrai moins rapide que les mois précédents (+ 5,4 %). Mais on constate une augmentation sensible du nombre des chômeurs secourus, une extension du chômage dans le secteur industriel et, surtout, une forte aggravation du chômage partiel. Les femmes constituent toujours la majeure partie des chômeurs, mais le nombre des jeunes concernés s'accroît rapidement. Pratiquement, aucun secteur de l'économie n'est plus épargné.

D'autre part, les négociations sur l'évolution des salaires en 1975, dans le secteur public et nationalisé, entamées en décembre, entrent dans une phase décisive. Ce mardi 21 janvier, à 15 heures, M. Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, devait préciser aux *fédérations syndicales*, d'une part, le mécanisme permettant d'ajuster chaque trimestre les traitements en fonction de la hausse du coût de la vie ; d'autre part, le niveau du relèvement des bas salaires proposé par le gouvernement. Deux autres rencontres salariales sont attendues dans le secteur nationalisé : le 23 janvier, à la R.A.T.P., et le 30, à la S.N.C.F.

Y a-t-il vraiment « une pause dans la détérioration de la situation de l'emploi » comme l'a écrit M. Durafour, ministre du travail, dans le *Figaro* du 21 janvier ? C'est un fait qu'après la montée en flèche des demandes d'emploi non satisfaites en octobre et en novembre (+ 11,7 % et + 9 % respectivement), décembre a enregistré un accroissement moindre.

Les demandes sont passées de 626 000 en novembre (après correction des variations saisonnières ; 690 000 avant correction) à 660 000 (723 000 sans correction), soit + 5,43 %.

Autre signe qui peut laisser présager une « pause dans la détérioration » : après d'importantes diminutions en octobre en novembre, le nombre des offres d'emploi non satisfaites n'a baissé que de 2,49 % en décembre 125 500 au lieu de 128 700 en novembre (1) ; il a même augmenté, après correction saisonnière : 144 000 au lieu de 132 700 en novembre (+ 8,81 %).

Changement de tendance ? Les chefs d'entreprise, très inquiets au retour des congés payés, auraient amorcé, à la fin de 1974, un léger virage, en reprenant l'embauche à dose homéopathique, il est vrai.

Ces observations doivent cependant être très nuancées. Contrairement à ce qu'affirme le ministre du travail, l'accroissement des demandes d'emploi a été plus important en décembre 1974 que dans les mois correspondants des années précédentes : + 5,40 %, au lieu de + 1,21 % en 1971, — 0,55 % en 1972 et + 1,66 % en 1973.

JEAN-PIERRE DUMONT.

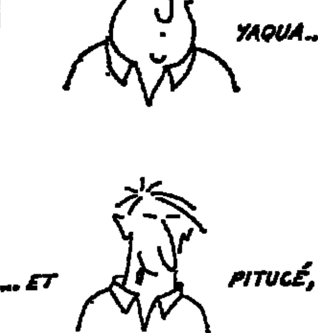
(Lire la suite page 33.)

(1) Le chiffre de 98 300, publié dans *le Monde* d'hier, correspondait à un comptage manuel approximatif effectué par le ministère.

DEMAIN DANS *Le Monde*

UNE BANDE DESSINÉE

SILON...



...ET PITUCÉ

Textes de GUY BEART
Dessins de KONK

LE DEUXIÈME « MIRACLE » ALLEMAND

par PIERRE DROUIN

Cela frise l'insolence. Dans un monde battu par les hautes vagues de l'inflation, l'Allemagne de l'Ouest s'offre le luxe d'un taux annuel inférieur à 6 %. Dans une Europe frappée de plein fouet par la hausse brutale des prix du pétrole, ses paiements affichent, mois après mois, des excédents substantiels. Après le « miracle » du redressement d'après guerre, en voici un deuxième : l'incroyable capacité des Allemands d' « encaisser » dans tous les sens du mot. Comment font-ils ? Quelle leçon tirer des performances du voisin, à l'heure où la France voit, elle aussi, certaines des aiguilles de son tableau de bord économique osciller dans un sens plus favorable ?

Les grincheux auront tôt fait de débusquer derrière les bons chiffres ceux qui le sont moins. Du côté de la croissance et donc de l'emploi, les résultats ne sont pas brillants. Le produit national brut n'a progressé en 1974 que de 0,4 % en volume, alors qu'en 1973 l'expansion avait été de 5,3 %. Le nombre des chômeurs tourne maintenant autour du million. Y a-t-il lieu de pavoiser ?

Rappelons seulement deux faits :

1) Le taux de chômeurs par rapport à la population active est du même ordre en France et en Italie qu'en Allemagne (il est un peu plus faible en Grande-Bretagne) mais en plus, ces pays connaissent une forte hausse du coût de la vie. Les Allemands ignorent ce qu'est la « stagflation », le pire des maux qui affectent aujourd'hui de nombreux pays occidentaux.

2) La relance (dont le principe a été acquis outre-Rhin depuis l'adoption du petit plan du 12 décembre dernier) peut s'opérer dans des conditions bien meilleures en Allemagne que dans tout autre pays qui voit monter dangereusement le nombre de ses chômeurs.

Changer de cap au meilleur moment est l'un des secrets de la réussite de la politique économique allemande. Dès les premiers mois de 1973, avant que la flambée des prix ne s'entretienne d'elle-même pour arriver dans la zone d'inflation « à deux chiffres », le gouvernement de Bonn décidait de prendre des mesures de stabilisation. Celles-ci ont eu leur plein effet à l'automne de la même année. Ainsi la « bombe pétrolière » éclata, pour l'Allemagne, dans une atmosphère de décompression conjoncturelle, ce qui limita considérablement les effets du souffle.

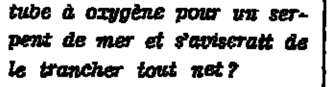
La demande intérieure étant freinée, les importations ont pu être maintenues à un niveau d'accroissement relativement faible pendant que les industriels cherchaient à retrouver sur les marchés extérieurs le volant d'affaires perdu sur le territoire national.

(Lire la suite page 34.)

L'épilogue de l'attentat d'Orly

LES TERRORISTES SE SONT RENDUS AUX AUTORITÉS IRAKIENNES

(Lire nos informations p. 3.)



AU JOUR LE JOUR

Serpent de mer

Qu'est-ce au fond que le tunnel sous la Manche : un cordon ombilical pour une renaissance ou un vulgaire serpent de mer ?

Périodiquement on reparle de lui comme ont parlé du monstre du loch Ness, et, semble-t-il, tout aussi vainement.

La chose serait sans importance si elle était sans danger. Les Anglais imaginent-ils ce qui arriverait à un scaphandrier qui prendrait son tube à oxygène pour un serpent de mer et s'aviserait de le trancher tout net ?

ROBERT ESCARPIT.

LE CHANT DE JEAN MAMBRINO

Poésie mystique

La poésie « mystique » est l'écho, au niveau du langage, d'un déplacement vers une réalité plus authentique et d'un refus des apparences. Un poème religieux, voire dévot, n'est pas nécessairement mystique ; par contre, un poème profane peut l'être s'il exprime ce mouvement de transcendance. En ce sens, la poésie française (en particulier celle de notre temps) se révélerait beaucoup plus « mystique » qu'on ne croit. C'est ce qu'a voulu montrer Jean Mambrino dans son anthologie de « la Poésie mystique française ».

Après avoir assuré une place (un peu réduite) aux grands baroques et aux classiques (de Sponde à Racine mais en « ignorant » par exemple Maurice Scève), il fait essentiellement débuter la poésie mystique française avec Baudelaire. Le choix ne se limite pas d'ailleurs aux poètes proprement dits : Pascal, Hello, Bloy, Alain-Fournier, Bernanos y trouvent place. L'ordre chronologique et les références ne sont pas toujours très précis, et l'on déplore de grands absents (Mallarmé, Saint-John Perse, Supervielle...). Une anthologie ne peut être que suggestive : elle montre des voies et, à ce titre, l'entreprise est tout à fait réussie. Elle donne envie d'aller plus loin.

Jean Mambrino a inséré à la fin du volume trois extraits de son premier recueil « le Veilleur aveugle » (Mercure de France, 1965).

JEAN ONIMUS.

(Lire la suite page 20.)

PROCHE-ORIENT

Les déclarations du président Sadate

(Suite de la première page.)

» Je souhaite rendre prochainement le canal de Suez à la navigation internationale. Les revenus, qui s'élèveront à plus de 300 millions de dollars l'an, serviront à améliorer le sort du peuple égyptien. Je demeure, à cet égard, résolument optimiste.

— Espérez-vous qu'Israël acceptera de procéder aussi à un nouveau retrait sur les hauteurs du Golan, considérées à Jérusalem comme indispensables à la sécurité de l'Etat juif ?

— Je soupçonne les dirigeants israéliens de se livrer à des surenchères dictées par des considérations de politique intérieure. Je ne pense pas qu'ils puissent croire, dans leur for intérieur, à la possibilité d'annexer un territoire qui a toujours appartenu à la Syrie. Cependant, s'ils s'entêtent à vouloir conserver le Golan, nous nous acheminerons inéluctablement vers une nouvelle guerre.

— Ne croyez-vous pas qu'il est encore plus difficile d'obtenir l'évacuation d'une partie de la Cisjordanie au profit de l'O.L.P., récusée par Israël comme étant une organisation terroriste ?

— Il est temps que les Israéliens affrontent la situation avec réalisme, qu'ils comprennent enfin qu'aucune paix n'est possible au Proche-Orient aussi longtemps que le problème palestinien n'est pas résolu. Il est ridicule d'avancer l'argument du terrorisme pour refuser toute négociation avec l'O.L.P. M. Menahem Begin est un ex-terroriste qui est fier de l'être (1). Pourtant, il siège aujourd'hui à la Knesset en sa qualité de chef de l'opposition. Les dirigeants de l'O.L.P. ont dénoncé les détournements d'avions et viennent de condamner l'attentat d'Orly. Le moment n'est-il pas venu de leur donner leur chance, de leur permettre d'assumer pleinement leurs responsabilités ?

— Supposons, monsieur le président, qu'Israël se déclare prêt à restituer une partie de la Cisjordanie, non pas à l'O.L.P., mais au roi Hussein ? Rejetteriez-vous une telle proposition ?

— Une telle offre constituerait à nos yeux une manœuvre de division du monde arabe, lequel, vous le savez, a désigné l'O.L.P. comme étant le seul représentant légitime du peuple palestinien. Malgré tout, une éventuelle proposition d'Israël serait soumise à l'examen des chefs d'Etat arabes et des dirigeants palestiniens. Ceux-ci décideront alors s'ils devraient ou non autoriser le roi Hussein à reprendre possession de la partie de la Cisjordanie qui serait évacuée par Israël.

» Cela dit, je peux vous assurer que Washington ne tardera pas à reconnaître la représentativité de l'O.L.P. Il reviendrait alors aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S., garantes du cessez-le-feu au Proche-Orient, d'inviter l'O.L.P. à prendre place autour de la table de négociation à Genève.

— Que feriez-vous dans le cas où Israël refuserait d'effectuer de nouveaux retraits sur les trois fronts dans un délai de trois mois ?

— J'exigerais la convocation immédiate de la conférence de Genève. Nous ne permettrons pas que l'impasse actuelle se prolonge. Si Israël refuse de négocier un règlement global, il ne nous resterait plus que la voie de la guerre. Cependant, je tiens à répéter que nous préférons une solution pacifique. Nous sommes conscients, en effet, du fait qu'aucun des deux camps antagonistes n'est en mesure d'imposer une solution par la violence. Si les Israéliens parviennent à la même conclusion, il serait aisé de s'entendre à l'amiable. »

— En attendant, soutenez-vous l'O.L.P. quand elle revendique le droit d'être présente, sur le plan politique et militaire, en Jordanie, et le droit d'utiliser le territoire hachémite comme base pour ses opérations militaires contre Israël ?

— Personnellement, j'estime qu'il est essentiel que l'O.L.P. ait une présence politique en Jordanie. Pour le reste, je ne veux pas m'en mêler. C'est au roi Hussein et à M. Arafat de se mettre d'accord sur les nouvelles étapes de leur coopération. Cependant, tout doit être entrepris pour favoriser un règlement durable. A cet effet, je ne cesse d'encourager les dirigeants palestiniens à constituer un gouvernement, quelle que soit sa composition, afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs responsabilités.

M. Kissinger ne nous décevra pas

— Certains vous reprochent de témoigner une confiance excessive à M. Kissinger...

— De tous les secrétaires d'Etat américains avec lesquels nous avons eu des rapports depuis vingt ans — notamment MM. Dulles, Rusk et Rogers, — M. Kissinger s'est révélé être l'homme le plus clairvoyant, le plus nuancé dans ses jugements, le plus loyal encore. Il ne promet que ce qu'il peut donner. Il a respecté tous ses engagements à notre égard. Certes, l'affaire du Watergate, la crise intérieure aux Etats-Unis ont ralenti ses efforts en faveur de la paix. Mais je suis certain qu'il ne nous décevra pas. Cependant, à supposer que Henry ne soit pas l'homme que je viens de décrire, croyez-vous que nous ayons d'autre alternative que la médiation américaine ? Je ne dis pas que l'U.R.S.S. n'a pas de rôle à jouer, mais il faut admettre que les Etats-Unis détiennent la plupart des atouts, puisque Israël dépend entièrement d'eux.

— Croyez-vous dès lors que Washington soit en mesure d'exercer des pressions sur l'Etat juif ?

— Bien sûr que je le crois. Mais nous ne demandons pas aux Américains de mettre un terme aux relations privilégiées qu'ils entretiennent avec les Israéliens. Nous voulons seulement qu'ils interviennent pour prévenir une explosion qui risque de les conduire à une confrontation avec les Soviétiques.

» Comprenez-moi bien. Je n'ai nullement l'intention d'entrer en conflit avec les Etats-Unis ou avec toute autre superpuissance. Je connais mes limites. Je cherche, au contraire, à avoir des bonnes relations à la fois avec Washington et avec Moscou, et cela dans l'intérêt même de l'Egypte.

» Il est vrai qu'au « sommet » de Vladivostok MM. Ford et Brejnev n'ont pu s'entendre sur la procédure à suivre pour parvenir à une solution au Proche-Orient.

» Le premier est favorable à un règlement par étapes, le second insiste pour que l'ensemble du problème soit soumis à la conférence de Genève. Je ne pense pas, pour ma part, que les deux méthodes soient contradictoires. Nous poursuivrons nos pourparlers en vue de récupérer une partie des territoires perdus, et nous irons à Genève le jour où il sera possible de signer un accord de paix définitif.

Les Soviétiques sont hostiles à toute action militaire, même limitée, contre Israël

— Cependant, vos relations avec Moscou ne cessent de se dégrader. Quelles sont au juste les divergences qui vous séparent de vos alliés soviétiques ?

— Tout d'abord, ils étaient et ils demeurent hostiles à toute action militaire, même limitée, contre Israël. Ils refusent dès lors de nous livrer le matériel militaire dont nous avons besoin. C'est ainsi qu'en 1971 — année que j'avais annoncée comme étant décisive, — ils m'avaient empêché de déclencher les hostilités par un moyen très simple : ils s'étaient abstenus d'honorer les contrats d'armement conclus.

» Aujourd'hui, nos divergences s'étendent à divers domaines, militaire, économique et politique. Ils m'accusent notamment de mener une campagne antisoviétique au Proche-Orient, afin de miner leurs positions dans la région. Pourtant, il est de mon devoir de rendre publiques nos doléances, d'informer les Egyptiens et les autres peuples arabes des difficultés auxquelles nous nous heurtons. Pourquoi faut-il qu'ils prennent ombrage de critiques, pourtant naturelles, dans les relations entre alliés ? Ils me reprochent encore de faire obstacle à la convocation de la conférence de Genève, ce qui n'est pas conforme à la vérité.

» Sur le plan économique, ils ne donnent pas les moyens de maîtriser les effets de la guerre, des destructions que l'ennemi nous a infligées, de l'inflation mondiale. L'année dernière, nous avons dû leur verser 80 millions de livres égyptiennes (environ 1 milliard de francs) pour le règlement partiel des dettes que nous avons contractées pour l'achat d'armements et de biens d'équipement. Cette année, nous leur avons demandé un moratoire de dix ans semblable à celui qu'ils ont consenti à la Syrie, en faisant valoir que nos investissements dans les travaux d'infrastructure ne nous permettent pas d'honorer les échéances de remboursement. Mais ils font la sourde oreille. Pourtant, nos problèmes financiers sont mille fois plus dramatiques que ceux éprouvés par nos frères syriens.

» Dans le domaine militaire, ils refusent en outre de remplacer le matériel que nous avons perdu pendant la guerre d'octobre, ou de nous livrer les armes sophistiquées de dernier modèle qu'ils ont fournies sans difficulté à la Syrie. Israël, pour sa part, a reçu des Etats-Unis tout ce dont il a besoin, au point que les responsables de Washington se plaignent du fait que l'Etat juif a dégarni les arsenaux américains. Et je ne vous cite que des exemples illustrant l'attitude inamicale des Soviétiques à notre égard.

— Comment expliquez-vous le fait qu'ils consentent aux Syriens ce qu'ils vous refusent ?

— Je n'arrive pas à comprendre leur comportement...

— Auraient-ils pris ombrage de votre décision de ne pas autoriser le retour en Egypte de leurs experts et conseillers militaires ?

— Je n'en sais rien. En tout cas, ils n'ont pas soulevé cette question depuis que j'ai expulsé leurs techniciens en juillet 1972. Cette affaire, en ce qui me concerne, est classée à jamais.

— Avant la guerre d'octobre, vous prétendiez également que Moscou n'avait pas équipé de manière adéquate votre armée. Et pourtant, vous paraissiez ne manquer de rien quand vous avez lancé votre offensive contre la ligne Barlev. Beaucoup estiment dès lors que vous bluffez encore aujourd'hui...

— Je vous donne ma parole que ce que je vous dis aujourd'hui est la stricte vérité. Certes, je reçois de l'armement soviétique grâce aux achats effectués par mon ami, le président Boumediène, ainsi que du matériel provenant d'Europe occidentale payé par le roi Fayçal.

— Si Moscou persiste à ne pas vous livrer les armes que vous demandez, iriez-vous jusqu'à dénoncer le traité d'amitié soviéto-égyptien ?

— Je ne peux pas exclure une telle éventualité, mais il est très difficile de prendre une décision qui irait à l'encontre des intérêts de l'Egypte et du monde arabe de manière générale. Il me faudrait réfléchir beaucoup avant de franchir un pas aussi décisif. Nous ne pouvons pas renoncer à l'armement russe, car aucune autre puissance n'est en mesure de se substituer à l'U.R.S.S. dans ce domaine. Cependant, ma patience a des limites, et mon devoir est d'assurer par tous les moyens la défense de mon pays.

— Faut-il en conclure que vous n'êtes pas apte à participer à une nouvelle guerre ?

— Nullement. L'armement dont nous disposons est suffisant pour infliger à nos ennemis de lourdes, de très lourdes pertes, supérieures à celles qu'ils ont subies lors du dernier conflit.

— Pensez-vous qu'Israël a l'intention de déclencher une guerre préventive ?

— Oui, j'en suis persuadé, car les dirigeants de l'Etat juif espèrent ainsi résoudre leurs redoutables problèmes intérieurs, tout en donnant satisfaction à l'armée, qui cherche à s'assurer une victoire décisive, susceptible de lui restituer le prestige qu'elle a perdu lors du dernier conflit armé. Les militaires israéliens n'ont tiré aucune leçon de l'épreuve qu'ils ont subie. Cependant, ils devraient se méfier : nous sommes aussi capables qu'eux d'avoir recours à une guerre préventive, si nous le jugeons indispensable à notre défense.

— Croyez-vous qu'Israël a besoin du feu vert des Etats-Unis pour déclencher les hostilités ?

— J'en suis sûr. Cependant, il est à craindre que les complexes de Massada et de Samson dont ils souffrent ne les conduisent à prendre l'initiative sans l'accord préalable de Washington. Profitant d'une conjoncture favorable due à la prochaine élection présidentielle en Amérique, ils seraient capables d'entraîner les Etats-Unis et le monde entier dans une nouvelle guerre.

— S'il est vrai que l'Amérique a fourni à Israël les moyens de se battre pendant vingt et un jours sans avoir recours à des aides étrangères, ne pensez-vous pas que la Syrie et l'Egypte se trouvent à cet égard en position d'infériorité ?

— La Syrie n'a rien à envier à Israël. Elle est dotée d'un matériel équivalent en quantité et en qualité. Quant à l'Egypte, je préfère ne rien dire à ce sujet...

— Escomptez-vous l'ouverture d'un troisième front par la Jordanie dans le cas d'une nouvelle guerre ?

— Je le souhaite de tout mon cœur, mais je ne pense pas que la Jordanie ait les moyens de prendre une part active à d'éventuelles hostilités. Cependant, je tiens à vous assurer que ma stratégie est de nature pacifique et non guerrière...

— Vous attendez-vous à être cru par l'opinion mondiale ?

— Celle-ci aurait tort de ne pas me prendre au mot. Avant la guerre d'octobre, je suscitais un scepticisme général quand je proclamais ma volonté de récupérer par la force les territoires occupés. Je suis tout aussi sincère aujourd'hui quand je déclare que je souhaite la paix ardemment. Cela dit, je ne vous cache pas que je suis en train de prendre toutes les mesures pour assurer la défense de l'Egypte.

— Vous avez déclaré récemment que vous entreriez en guerre si la Syrie était victime d'une agression. En serait-il de même si Israël devait occuper le sud du Liban, comme beaucoup, au Proche-Orient, lui en prêtent l'intention ?

— Le cas du Liban diffère de celui de la Syrie. Nous avons pris des engagements précis envers Damas, mais non pas à l'égard de Beyrouth. Le monde arabe, dans son ensemble, est collectivement responsable de la défense du Liban.

— Croyez-vous que les Etats arabes auraient recours à l'arme du pétrole en guise de représailles, et, dans une telle éventualité, l'Europe serait-elle épargnée ?

— Je réponds par l'affirmative à vos deux questions. Il serait absurde de sanctionner des pays comme la France, qui observent à l'égard du conflit israélo-arabe une attitude empreinte d'objectivité. De toute manière, nous serions raisonnables, comme nous l'avons été lors de la guerre d'octobre. Nous n'avons nullement l'intention d'étrangler l'économie occidentale, contrairement à ce que prétendent les dirigeants américains.

— Prenez-vous au sérieux les menaces de MM. Gerald Ford et Henry Kissinger concernant une éventuelle intervention militaire américaine au Proche-Orient ?

— Henry a eu tort de tenir un tel langage. La politique de la canonnière pratiquée au XIX[e] siècle est inconcevable dans l'actuelle conjoncture mondiale. Souvenez-vous de l'échec lamentable de l'agression tripartite contre l'Egypte en 1956. Croyez-vous que nous resterions les bras croisés devant une intervention militaire américaine ? Les Etats-Unis ont été avertis : les Arabes mettront le feu aux puits de pétrole s'ils sont victimes d'une agression armée.

— Israël soutient qu'il irait très loin sur la voie des concessions si les Arabes consentaient à lui offrir une paix totale, en acceptant notamment d'établir des relations diplomatiques normales. Seriez-vous disposés à envisager un tel règlement ?

— Je suis prêt à conclure un accord de paix avec Israël et à respecter les engagements découlant d'un tel accord. Cependant, je pense qu'il est encore trop tôt pour parler de relations diplomatiques et de frontières ouvertes. Il faudrait que s'estompent l'amertume et la haine accumulées au cours de vingt-six années de conflits sanglants. Je laisse à la prochaine génération le soin de décider s'il est possible non seulement de coexister avec l'Etat juif mais aussi de coopérer avec lui. Tout dépend d'ailleurs du comportement d'Israël après l'établissement de la paix.

— Dans ces conditions, seriez-vous prêt à accorder à Israël des garanties pour sa sécurité, en lui laissant par exemple le contrôle de Charm-El-Cheikh ?

— Charm-El-Cheikh n'a aucune valeur stratégique, comme l'a démontré la guerre d'octobre. Dès lors que les Arabes sont en mesure de fermer les détroits de Bab-El-Mandeb, à l'extrémité sud de la mer Rouge, à quoi sert-il d'occuper Charm-El-Cheikh ?

— Accepteriez-vous de démilitariser le Sinaï ?

— Oui, si Israël consent à une mesure analogue, et dans une proportion égale, sur son propre territoire. Mais, croyez-moi, rien ne vaut des garanties internationales pour assurer la sécurité tout à la fois d'Israël et de ses voisins arabes. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sont disposés à nous fournir conjointement de telles garanties, qui seraient sanctionnées par les autres membres du Conseil de sécurité et, si on le souhaite, par l'ensemble des Nations unies.

Nous souhaitons acquérir du matériel militaire français

— Vous êtes attendu à Paris le 27 janvier prochain. Qu'espérez-vous concrètement de cette visite, la première qu'entreprend un chef d'Etat égyptien en France ?

— Tout d'abord, je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de faire la connaissance de votre président, pour lequel j'ai une grande estime. Notre rencontre permettra, à n'en pas douter, de traduire dans les faits l'amitié qui lie le monde arabe non seulement à la France mais à l'ensemble de l'Europe. Nous apprécions au plus haut point la position de votre gouvernement dans le domaine de l'énergie. Il est normal que nous contribuions à assurer le ravitaillement pétrolier de la France en toutes circonstances.

» La France pourrait nous fournir la technologie dont nous avons besoin pour notre développement économique. D'autre part, le roi Fayçal a déjà acheté en France pour notre usage des quantités non négligeables de matériel militaire. Nous souhaitons en acquérir davantage.

» J'ai encore l'intention d'examiner avec le président Giscard d'Estaing la possibilité de construire en Egypte des centrales nucléaires indispensables à un pays comme le nôtre, dont le territoire est à 95 % désertique. Nous explorerons encore d'autres domaines dans lesquels nous pourrions établir une fructueuse coopération. »

Les problèmes intérieurs sont le cadet de mes soucis

— A quoi attribuez-vous la vague d'arrestations que vous avez effectuées depuis le début de ce mois dans la gauche égyptienne ? Pourquoi avez-vous incarcéré des centaines de personnes qui clament pourtant leur innocence ?

— Ces personnes sont accusées d'avoir constitué des organisations politiques clandestines contraires au système politique en vigueur. Elles seront jugées d'une manière équitable selon les lois en vigueur. Contrairement à ce que l'on prétend à l'étranger, nous n'avons pas, depuis 1971, des camps de concentration. Seuls les tribunaux sont habilités à infliger des peines de prison à ceux dont la culpabilité serait démontrée. Cela dit, nous faisons une nette distinction entre la gauche patriotique et les extrémistes se réclamant du marxisme qui se livrent à des activités subversives.

— Cependant, il est de notoriété publique que la droite également — notamment les Frères musulmans — dispose d'organisations clandestines. Vos adversaires vous accusent dès lors de ménager vos alliés naturels...

— Rien n'est plus faux. Nous réprimerons avec la même vigueur toute tentative de rassemblement de la droite. La preuve en est que les conjurés de l'académie de génie militaire arrêtés après le récent complot avorté (2) sont jugés actuellement pour haute trahison. »

En conclusion, le président Sadate nous confie : *« Les problèmes intérieurs constituent le cadet de mes soucis. La situation au Proche-Orient, je vous le répète, est explosive. Les prochaines semaines seront cruciales pour la paix dans la région. Dans un mois, nous saurons si nous nous acheminons vers un règlement ou vers une guerre qui risque d'être tragique pour toutes les parties en cause. »*

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU
et **J.-P. PERONCEL-HUGOZ.**

(1) M. Menahem Begin, qui commandait, à l'époque du mandat britannique sur la Palestine, l'organisation militaire clandestine Irgoun, dirige actuellement le parti Herout, un des groupes composant le bloc nationaliste de droite Likoud.

(2) Le 18 avril 1974, un communiqué officiel égyptien avait annoncé que seize personnes avaient attaqué l'école de génie militaire d'Héliopolis, au Caire. Les auteurs du coup de main appartiendraient aux milieux d'extrême droite. Leur procès est en cours.

A Washington

M. ALLON A TROUVÉ « DE LA COMPRÉHENSION » CHEZ LE PRÉSIDENT FORD

M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères israélien, a déclaré, lundi 20 janvier, à Tel-Aviv, qu'*« il avait trouvé de la compréhension chez le président Ford et les dirigeants américains pour les principes et la mise en œuvre de la politique israélienne »*. Le ministre, qui revenait d'un voyage de onze jours aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, a ajouté que les négociations diplomatiques étaient dans une période *« de transition »* et que, dans les conversations de Washington, *« il n'avait pas abordé le problème du Sinaï ni dressé de cartes ou pris de positions en ce qui concerne les sites topographiques dans cette région »*.

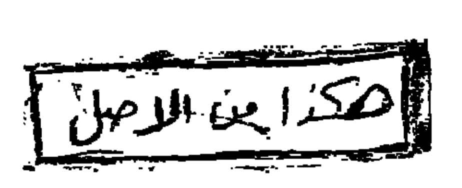
A Jérusalem, on a démenti lundi une nouvelle fois que M. Allon ait accepté une quelconque proposition de M. Kissinger à Israël d'effectuer un nouveau retrait des hauteurs du Golan.

Au cours de sa visite en Grande-Bretagne, M. Allon a rencontré samedi dernier le premier ministre, M. Harold Wilson, puis M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office. Les conversations ont abouti, selon les milieux israéliens, à une *« compréhension totale »*. Elles ont porté, entre autres, sur les relations entre Israël et la Communauté européenne. Le problème des juifs d'U.R.S.S. a été aussi évoqué. MM. Wilson et Callaghan devaient se rendre à Moscou, le 13 février. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

● M. SHIMON PERES, ministre de la défense israélien, a affirmé, dans le magazine d'aviation *Chehakim*, qu'Israël consacrerait quelque 100 milliards de livres israéliennes, c'est-à-dire 16 650 millions de dollars, aux dépenses militaires au cours des cinq prochaines années.

● *« Le point sur antenne 2 »* présentera, mercredi 22 janvier, à 21 h. 20, un document exclusif, filmé, au début de ce mois, par Jocelyn Saab, dans une base souterraine d'entraînement des commandos du groupe Front populaire pour la libération de la Palestine, commandement général (F.P.L.P.-C.G.), avec une déclaration inédite d'Ahmad Jibril, l'un des chefs de file du Front du refus.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que le nom de M. Jacques Madaule figure parmi les signataires de l'appel lancé en vue de la reprise de la conférence de Genève avec la participation des Etats intéressés et de l'O.L.P. (*Le Monde* du 18 janvier, quatrième page).



PROCHE-ORIENT

L'ÉPILOGUE DE L'ATTENTAT D'ORLY

Les terroristes se sont rendus aux autorités irakiennes

L'attentat manqué d'Orly a connu mardi 21 janvier à Bagdad son épilogue. Après avoir erré pendant plus de sept heures dans le ciel du Proche-Orient, le Boeing 707 d'Air France est revenu se poser à 2 h. 45 sur l'aéroport de Bagdad où les trois terroristes se sont rendus aux autorités irakiennes. L'O.L.P. a précisé à plusieurs reprises qu'elle demanderait, s'il est confirmé que les trois hommes sont Palestiniens, leur extradition pour qu'ils comparaissent devant un « tribunal révolutionnaire ». A Beyrouth, une nouvelle organisation s'appelant « Les révolutionnaires arabes » a assumé l'attentat d'Orly. Dans un communiqué publié par le journal « Al Nahar », les « révolutionnaires arabes » déplorent l'attitude de l'O.L.P. « dont les prises de position commencent à ressembler à celles des régimes arabes capitulards ».

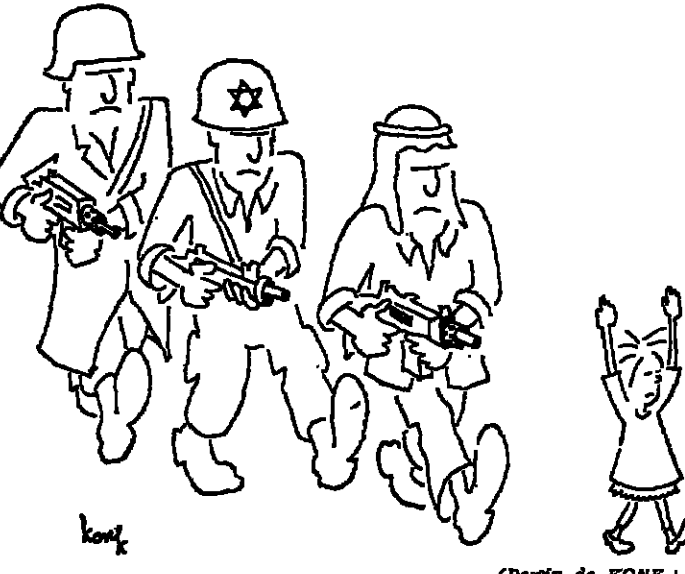
Les trois terroristes d'Orly ont eu le temps de mesurer leur isolement. Les uns après les autres, les aéroports du monde arabe se sont fermés à l'approche du Boeing d'Air France. Le temps est révolu où les auteurs de détournements d'avion et d'autres opérations terroristes étaient accueillis comme des héros dans les pays arabes. Même Bagdad, capitale du Front du refus, n'a autorisé l'atterrissage qu'à contre-cœur, probablement pour des raisons humanitaires.

La tâche de M. Arafat et de l'O.L.P., qui ont promis d'infliger aux auteurs de l'attentat « *le châtiment qu'ils méritent* », devrait donc être facilitée. Pendant des années, l'Organisation de libération palestinienne a adopté une politique de tolérance à l'égard de ces opérations terroristes, dont les auteurs n'ont pratiquement pas été inquiétés. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que les huit hommes qui, le 1er mars 1973, avaient tué trois diplomates occidentaux à l'ambassade d'Arabie Saoudite à Khartoum, d'abord condamnés à la prison à vie, virent leur peine commuée par le président Nemeiry en sept ans de prison. Remis à l'O.L.P., ils furent incarcérés par celle-ci en Egypte, où ils se trouvent toujours.

La première mesure fut prise contre les terroristes en octobre dernier, lorsqu'un tribunal de guerre du Fath condamna à mort par contumace le dirigeant palestinien Abou Nidal, exclu quelques mois auparavant des rangs de l'organisation palestinienne pour « *actes d'indiscipline* ». En fait, Abou Nidal, qui représentait le Fath à Bagdad — où il se trouve toujours, — avait organisé plusieurs opérations de détournement d'avion. Il aurait même participé à l'opération contre l'ambassade d'Arabie Saoudite à Paris, en septembre 1973. En même temps, on apprenait qu'Abou Mahmoud, connu aussi sous le nom d'Ahmed Abdel Ghaffour, impliqué dans l'opération de Rome-Fiumicino, en décembre 1973, avait été « *exécuté* » dans une rue de Beyrouth. Le commando qui détourna le VC-10 britannique vers Tunis en novembre dernier portait d'ailleurs le nom du « *martyr Ahmed Abdel Ghaffour* ».

A la suite de cette opération, l'O.L.P. faisait arrêter, dans divers pays arabes, vingt-six membres du Fath et demandait à l'Irak de lui livrer Abou Nidal.





(Dessin de KONK.)

M. Chafiq el Hout, un des principaux dirigeants de la résistance, affirmait solennellement que les responsables des attentats seraient jugés publiquement et que « *l'opinion internationale pourrait être informée de tous les détails de ce complot tramé contre la résistance à des fins que nous continuons à ignorer.* » Les quatre auteurs du détournement vers Tunis du VC-10 britannique se sont livrés le 9 décembre dernier à l'O.L.P. avec les sept fedayin libérés par la Hollande et l'Egypte. A cette occasion, M. Abou Ayad, le numéro deux du Fath, réaffirmait que le « *procès public* » de ces terroristes « *constituerait une leçon pour tous ceux qui s'aviseraient de recourir à de pareilles actions* ».

Ces menaces n'ont pas suffi à empêcher les opérations d'Orly. Il y a deux mois, un journal koweïtien proche des fedayin affirmait que l'O.L.P. devait « *faire un exemple* » si elle voulait s'affirmer en tant que force politique réelle. Apparemment, M. Arafat et ses principaux collaborateurs souhaitent, pour l'instant, éviter des mesures aussi radicales. Ils estiment qu'aussi longtemps qu'une solution négociée du problème palestinien n'est pas en vue ils ne peuvent prendre des sanctions exemplaires sans risquer l'éclatement de l'O.L.P. Ils risquent fort, en revanche, s'ils ne changent pas d'attitude, de voir des événements semblables à ceux d'Orly se répéter en France ou ailleurs, affaiblissant ainsi leur crédit dans l'opinion publique, qui comprend mal l'impunité dont jouissent les pirates de l'air.

LES DÉCLARATIONS DE DEUX OTAGES

« Le moment le plus angoissant... »

Dans leur récit des dix-sept heures passées sous la garde des terroristes, les otages d'Orly ont indiqué que si leur détention avait été particulièrement pénible, ils n'avaient pas été maltraités. Ils ont, d'autre part, apporté quelques précisions sur les membres du commando, en observant notamment que deux d'entre eux s'exprimaient en français.

« *Les trois terroristes conversaient entre eux à voix basse, en arabe*, a déclaré le Père Louis Vades-Gonnet, soixante-huit ans, prêtre de la paroisse Saint-Lambert, à Paris-15e. *Mais il y en avait deux qui s'adressaient aux otages dans un français des plus corrects. L'un des hommes, visiblement, était le chef. Un peu plus âgé que les deux autres, une quarantaine d'années environ, il organisait les tours de garde de ses deux compagnons.* »

« *Ils ont été, dans l'ensemble, très corrects, mais je crois que si les négociations avaient échoué ils nous auraient tués tout aussi correctement* », a conclu l'abbé Vades. Sa cousine, Mme Madeleine Gur, soixante-dix ans, a précisé que les terroristes possédaient un transistor. « *Il nous a donné beaucoup d'inquiétude*, ajouta-t-elle, *car les informations rendaient les trois hommes très nerveux.* » Pour sa part, M. Aureo Carreira, de nationalité portugaise, a confirmé que les terroristes se sont comportés « *de façon convenable* », avant de déclarer que l'un d'eux, « *celui qui était blessé au bras droit, était particulièrement agressif et menaçant* ». « *Il n'a pratiquement pas lâché la grenade qu'il tenait en main*, a précisé M. Carreira, et, *sous les prétextes les plus futiles, nous annonçait les pires châtiments, c'est ainsi qu'il nous a interdit de nous asseoir, et nous avons dû passer toute la nuit debout. Cette épreuve a été particulièrement pénible pour ma femme, qui attend un bébé, et qui, dès sa libération, a été victime d'une grave crise de nerfs.* »

M. Carreira a encore dit : « *Le moment le plus angoissant pour nous a été au début de notre captivité, alors que les policiers tentaient de forcer le refuge des terroristes, ignorant que ceux-ci détenaient des otages. Nous avons tous crié ensemble pour manifester notre présence. Alors les C.R.S. et les gendarmes ont renoncé à prendre d'assaut les toilettes, ce qui, sans doute, nous a sauvé la vie.* »

UNE MISE AU POINT DE M. JACQUES SALLEBERT

M. Jacques Sallebert, directeur des informations d'Antenne 2, nous adresse la mise au point suivante :

« *Je suis surpris de lire, sous la signature de Michel Castaing, qu'à l'occasion de l'attentat d'Orly j'ai bénéficié d'un traitement privilégié en étant le seul à pouvoir m'entretenir avec M. Poniatowski au premier étage de l'aéroport.*

» *Je tiens à vous préciser que je n'ai pas échangé une seule parole avec le ministre de l'intérieur. Le hasard a simplement voulu que je me trouvais à Orly quelques minutes après l'attentat, car j'accompagnais ma femme à l'aérodrome. J'ai donc pu parvenir sur la terrasse avant que l'accès en soit interdit aux journalistes. J'ai ensuite été prié de rejoindre mes confrères au bas de l'escalier.*

» *Vers 20 h. 45, je suis effectivement remonté sur la terrasse accompagné par un C.R.S. pour demander à M. Mousset, conseiller de presse du ministre de l'intérieur, si M. Poniatowski avait l'intention de faire rapidement un commentaire aux journalistes. La réponse de M. Mousset fut négative et j'ai donc quitté la terrasse pour rejoindre le groupe des journalistes. Je ne vois pas en quoi ces faits permettent à M. Castaing de dire que « l'information officielle est donnée à la partie de la presse la plus docile ».*

» *Je regrette cette déformation des faits et cette interprétation qui est préjudiciable à mon honneur de journaliste.* »

[M. Jacques Sallebert affirme qu'il ne s'est pas entretenu avec le ministre de l'intérieur : nous lui en donnons acte. Nous n'avons, en aucune façon, eu l'intention de porter atteinte à son honneur de journaliste : nous avons simplement souligné — ainsi que M. Sallebert le reconnaît lui-même — qu'il a pu, contrairement à tous ses confrères, accéder au premier étage de l'aéroport. — M. C.]

DANS UN MESSAGE A M. GISCARD D'ESTAING

M. Yasser Arafat condamne les « actes irresponsables commis sur le territoire de la France amie »

« *Nous condamnons les actes irresponsables commis contre la sécurité de la France et sur le territoire de la France amie, bien que l'identité des coupables ne soit pas encore connue* », a déclaré M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), dans un message adressé lundi 20 janvier à M. Giscard d'Estaing, à la suite de l'attentat commis dimanche par un commando à l'aéroport d'Orly. Après avoir regretté la campagne menée par « *certains organes d'information qui s'empressent d'accuser la révolution palestinienne* », le dirigeant arabe poursuit : « *Notre peuple ne pourra jamais oublier l'attitude objective et ferme que la France a adoptée envers le problème du Proche-Orient. Nous ne pouvons pas pardonner, quels que soient les motifs, des actes qui portent préjudice aux intérêts français et à l'amitié et à la solidarité franco-palestiniennes.* »

Le communiqué remis lundi à la presse par les ambassadeurs des pays arabes accrédités en France va dans le même sens. Il condamne « catégoriquement » l'attentat, de même que celui qui avait été commis quelques jours auparavant, « *comme d'ailleurs tout acte de terrorisme en France ou ailleurs* ».

A Beyrouth, le chroniqueur politique de l'agence palestinienne d'information Wafa a pris à partie lundi certains journaux parisiens, dont « *la campagne, orchestrée par les organes vendus au sionisme, vise à mobiliser l'opinion publique française contre l'O.L.P. et le peuple palestinien* ». L'auteur de l'article s'attache surtout à réfuter l'accusation selon laquelle l'O.L.P. « *ne serait pas capable de contrôler toutes ses fractions* ». Il déclare notamment : « *Les autorités françaises ont-elles pu connaître l'identité des criminels qui avaient assassiné à Paris, il y a plus d'un an, le militant Mahmoud Hamchari et plusieurs autres militants palestiniens ? Ont-elles pu empêcher les terroristes sionistes de voler les cinq vedettes de Cherbourg ?* »

A Jérusalem, le gouvernement a adressé une nouvelle protestation au secrétaire général des Nations unies. D'autre part, le ministère des affaires étrangères et celui des transports se concertent afin d'agir en commun auprès de l'Organisation internationale de l'aviation civile. Israël va proposer à cette organisation une liste de mesures destinées à combattre le terrorisme contre les avions de ligne. On souligne, dans les milieux officiels, que, par leur seconde tentative en quelques jours, les fedayin avaient montré comment ils entendaient exploiter l'attitude « compréhensive » dont le gouvernement français fait preuve à leur égard. La France, note-t-on dans ces milieux, a dû à son tour s'apercevoir qu'une telle attitude ne conférait pas forcément l'immunité. Le gouvernement de Jérusalem considère que la responsabilité de M. Yasser Arafat demeure engagée dans ces affaires, qu'il en soit à l'origine, ou qu'il soit incapable de les empêcher.

Cette thèse est partagée à Paris par diverses associations et groupements, qui ont publié des communiqués dénonçant les attentats d'Orly. C'est le cas notamment du groupe parlementaire d'amitié France-Israël, qui « *attire l'attention des pouvoirs publics sur le caractère illusoire de tout engagement pris à l'égard de l'Etat d'Israël par ceux qui ont la volonté, naguère avouée, mais aujourd'hui camouflée, de l'anéantir* ». Le Mouvement sioniste de France demande que soient prises les dispositions nécessaires « *pour prévenir d'autres attentats* » et le Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes (CLESS), « *désapprouve la passivité du gouvernement français* ».

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a dit que la condamnation par les Etats-Unis des actes de terrorisme était connue. Il a précisé que les autorités américaines étaient restées pendant tout le drame d'Orly en « *contact étroit* » avec les responsables français. Dans un éditorial, le *New York Times* écrit mardi que « *les pays qui ont choisi pendant si longtemps de fermer les yeux sur les crimes contre l'aviation internationale pourraient finalement connaître le prix de leur négligence nuisible* ». Le journal se félicite de ce que l'O.L.P. ait dénoncé cet acte, « *ce qui marque*, note-t-il, *un changement heureux par rapport à l'époque où un tel terrorisme était considéré comme l'expression héroïque du droit à l'autodétermination d'un peuple* ».

● *Le Mouvement sioniste de France* (1), déclare dans un communiqué : « *Les commandos palestiniens sont encouragés par l'impunité dont ils ont joui jusqu'ici. Nous approuvons naturellement ce qui a été fait pour sauver la vie des otages. Mais nous protestons avec force contre l'impuissance de la répression et l'absence d'initiatives qui auraient dû permettre de saisir les criminels pour leur infliger le châtiment mérité.*

» *Jusqu'à quand tolérera-t-on les incursions en France des gangsters qui savent n'avoir rien à risquer ?* »

(1) 39, rue de Turbigo à Paris (3e). Tél. : 272-70-30 et 278-11-25.

● *Mohamed Boudia*, dont il a été dit dans *le Monde* du 21 janvier qu'il avait dirigé le Théâtre de l'Ouest parisien, fut en fait l'administrateur de cet établissement entre 1968 et 1972.

M. GISCARD D'ESTAING EXPRIME SA SATISFACTION A M. PONIATOWSKI...

« *M. Valéry Giscard d'Estaing a exprimé à M. Poniatowski sa satisfaction pour la façon dont il avait conduit l'affaire d'Orly* », a déclaré M. Jacques Chirac à la sortie d'un entretien à trois sur la prise d'otages, entretien qui a duré une heure et quart, lundi 20 janvier au Palais de l'Elysée.

... et le ministre rend hommage à l'ambassadeur d'Egypte

De son côté, M. Michel Poniatowski, interrogé par la radio du Caire, a rendu hommage à l'action de l'ambassadeur d'Egypte à Paris. « *Je suis reconnaissant à M. Naguib Kadri*, a dit le ministre, *qui a su discuter avec les terroristes en transmettant les conditions pour que la mère et l'enfant soient libérés immédiatement et ensuite que tous les otages soient libérés au pied de l'avion. Il l'a fait non seulement avec intelligence mais avec habileté et avec courage parce qu'il s'est mis en contact direct avec les terroristes armés, avec tous les risques que cela comportait.* »

LA VISITE DE Mme GANDHI EN IRAK

L'Inde multiplie les ouvertures en direction des pays arabes producteurs de pétrole

De notre correspondant

New-Delhi. — Mme Gandhi a achevé, le mardi 21 janvier, une visite officielle de trois jours en Irak. L'Inde multiplie actuellement les ouvertures en direction des pays arabes producteurs de pétrole. Elle fonde aussi de grands espoirs sur ses propres ressources en or noir depuis la découverte d'un important gisement « off shore » au large de Bombay, tout en poursuivant ses recherches d'autres sources d'énergie. Mme Gandhi a réaffirmé sa volonté d'utiliser pacifiquement l'atome au cours de la récente visite à New-Delhi d'un représentant du gouvernement canadien, qui avait interrompu la coopération atomique après l'explosion nucléaire indienne en mai 1974.

Le ministre des affaires étrangères de Bahrein a fait une visite officielle, du 6 au 8 janvier, à New-Delhi. Il a succédé, dans la capitale, au président des Emirats arabes unis.

Le but de ces déplacements est le développement de la coopération, au sens large, dit-on à New-Delhi. Des accords économiques, commerciaux et culturels ont été ou seront signés. Les questions pétrolières sont cependant au centre des entretiens. New-Delhi a évoqué avec le ministre des affaires étrangères de Bahrein l'aide technique qu'elle pourrait apporter à ce pays pour le développement de l'industrie des engrais dérivés du pétrole en échange de livraisons de ces engrais, dont la hausse est une des causes des mauvaises récoltes indiennes de l'année dernière. Le président des Emirats arabes unis a annoncé, le 3 janvier, des livraisons de pétrole brut à l'Inde. Il s'agirait de 1 million de tonnes en 1975. L'accord porterait sur cinq ans, avec de larges facilités de paiement. En Irak, Mme Gandhi se trouve chez l'un de ses principaux fournisseurs, avec l'Iran. Bagdad a livré l'année dernière 2 500 000 tonnes de brut à l'Inde et lui a accordé, en mars, un prêt de 110 millions de dollars à 2,50 % d'intérêt pour payer une partie de ses importations.

D'après les dernières estimations, l'Inde a produit en 1974 environ 7,5 millions de tonnes de pétrole brut et en a importé 13 millions de tonnes, ce qui lui a coûté approximativement les deux tiers de ses recettes d'exportation. Elle prospecte donc fiévreusement son territoire à la recherche de l'or noir. Les plus grands investissements ont été faits par une compagnie d'Etat, l'Oil and National Gas Commission (O.N.G.C.), qui contrôle à peu près 65 % de la production nationale. L'O.N.G.C., qui commencera également des forages en Irak au printemps prochain, a la concession du gisement « off shore » situé au large de Bombay. Trois forages exploratoires pour délimiter l'étendue de la nappe ont donné des résultats positifs. Un quatrième forage, situé à une très grande distance du centre présumé de la nappe, est en cours. Le ministre du pétrole et des produits chimiques vient d'annoncer que ce gisement était le plus important jamais découvert en Inde.

Tandis que l'O.N.G.C. — à côté de laquelle on trouve une compagnie mixte, l'Oil India, en voie de nationalisation — prend une place prépondérante dans la production, les compagnies étrangères qui assurent une partie du raffinage sont dans une situation de plus en plus difficile, parce que les autorités de New-Delhi leur interdisent d'augmenter leurs prix pour compenser la hausse du brut. Le gouvernement ayant acquis 74 % de son capital l'année dernière, la filiale indienne d'Esso est devenue une compagnie nationale, l'Hindoustan Petroleum Corporation. La Caltex américaine vient de proposer à New-Delhi le rachat de sa filiale, et des négociations ont commencé pour une transaction analogue entre l'Inde et la troisième société étrangère, la Burmah Shell britannique.

Tout en affirmant que l'Inde pourra bientôt subvenir à une partie plus importante de ses besoins énergétiques avec son propre pétrole, les autorités veulent augmenter la production de charbon. En 1974, celle-ci n'a été que d'environ 88 millions de tonnes, alors que l'objectif fixé était de 95 millions. L'Inde possède les quatrièmes réserves de charbon du monde, avec, estime-t-on, 125 milliards de tonnes.

Vers une reprise de la coopération nucléaire avec le Canada ?

C'est aussi par la recherche de nouvelles sources d'énergie que New-Delhi a justifié l'explosion d'un « engin » atomique (ici, on ne parle jamais de bombe), le 18 mai dernier. Le réacteur Cirus, qui avait servi pour la fabrication du plutonium utilisé pour l'expérience, avait été construit avec l'aide du Canada. Doutant du caractère « pacifique » de l'explosion, et craignant que l'Inde ne transmette un jour ses connaissances nucléaires à des pays qui n'auraient pas son agrément, le gouvernement d'Ottawa avait alors interrompu le programme de coopération atomique avec New-Delhi. Un contrat portant sur des livraisons d'une valeur de 34 millions de dollars avait été annulé. L'Inde s'était alors tournée vers la France et la République fédérale allemande. Or M. Ivan Head, premier secrétaire et conseiller de M. Trudeau pour les affaires étrangères, vient de séjourner à New-Delhi, où il a eu avec les conseillers directs de Mme Gandhi des entretiens au cours desquels les conditions de la reprise de la coopération atomique ont été examinées. Les firmes de Toronto et de Montréal, qui bénéficiaient des contrats passés avec l'Inde, exercent une forte pression sur le premier ministre canadien pour qu'il mette fin à l'embargo (1).

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Le ministre canadien de l'énergie et des ressources naturelles, M. Donald MacRoland, a cependant déclaré à Ottawa, à la fin du mois de décembre, que les livraisons d'équipements nucléaires à l'Inde restaient suspendues.

Dans les cinq ans à venir

L'ARABIE SAOUDITE POURRAIT ARMER UNE TRENTAINE DE PÉTROLIERS

Londres (*A.F.P.*). — L'Arabie Saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, entend devenir rapidement une grande puissance maritime indique-t-on dans les milieux londoniens, où l'on souligne que les circonstances sont très propices au développement de sa marine marchande.

Les autorités saoudiennes se proposent de réserver une grande partie des exportations pétrolières au pavillon national. Au départ, ce « quota préférentiel » se limitera à 5 % du total des expéditions, mais il serait envisagé de le porter à 50 % d'ici à quatre ou cinq ans.

La compagnie maritime saoudienne (la SAMARCO), récemment fondée, devrait pouvoir se procurer rapidement des navires d'occasion. Pour ses débuts, elle a décidé d'affréter à long terme deux ou trois super-pétroliers.

La SAMARCO se propose d'acquérir au total sept navires d'ici à la fin de l'année. D'ici à 1979, la flotte de la compagnie devrait comporter au moins trente unités.

ASIE

LE RAPPORT DE M. CHOU EN-LAI A L'ASSEMBLÉE NATIONALE CHINOISE

Le parti propose au pays de parvenir à la fin du siècle «aux premiers rangs du monde»

M. Chi Peng-fei, ministre des affaires étrangères jusqu'en novembre 1974, a été nommé secrétaire général du bureau du quatrième congrès national du peuple, qui a tenu lundi 20 janvier sa première séance. Le bureau a aussi nommé M. Chiang Hua au poste de président de la Cour suprême. Ce professeur avait été attaqué pendant la révolution culturelle pour « déviation capitaliste ».

M. Chou En-lai a regagne son hôpital de Pékin, où il a reçu lundi quatre personnalités japonaises. Son rapport du 13 janvier au congrès national du peuple a été rendu public le même jour. La Chine se propose d'être « aux premiers rangs » des pays du monde avant la fin du siècle.

De notre correspondant

Pékin. — Le rapport lu le 13 janvier par M. Chou En-lai *sur les activités du gouvernement* appartient aux traditions de l'Assemblée. Cette fois encore, le premier ministre était présent mais il venait de passer six mois dans un hôpital qu'il a regagné depuis lors. Pressentant peut-être qu'il s'agissait d'une de ses dernières apparitions en public et pour le remercier du travail passé et des épreuves subies toutes ces dernières années, l'Assemblée a voté une espèce de motion de confiance, non nominative certes, mais dont le premier destinataire est évidemment M. Chou. Le gouvernement, affirme la résolution du 17 janvier, « *a obtenu, à travers la grande révolution culturelle prolétarienne et le mouvement de critique pi-Lin pi-Kong qui se développe actuellement dans l'ensemble du pays, des succès considérables dans les divers secteurs d'activité, tant sur le plan intérieur qu'extérieur* ».

Le rapport est pour l'essentiel consacré aux problèmes intérieurs, lesquels occupent les quatre cinquièmes du texte. Les premières pages réaffirment les objectifs poursuivis et atteints au cours de la décennie écoulée, sans apporter d'éléments vraiment nouveaux, si ce n'est quelques précisions chiffrées. C'est ainsi que près de dix millions de jeunes sont partis pour les régions rurales.

Le corps du rapport, comme d'ailleurs l'essentiel de sa *conclusion*, traite des questions économiques. Le premier ministre s'y livre à d'audacieuses anticipations économiques qui rappellent les grandes espérances du « bond en avant », quatorze ans plus tôt. La Chine est satisfaite du rythme des progrès accomplis depuis dix ans, mais elle veut pour ainsi dire changer de braquet.

Depuis 1964, l'année de la dernière session de l'Assemblée, la croissance économique a été rapide. Si l'on en croit les pourcentages avancés par M. Chou En-lai, la valeur globale de la production industrielle serait à présent à l'indice 290, soit un triplement en dix ans (on peut rapprocher cette affirmation du doublement de la production industrielle dont font état les textes officiels entre 1965 et 1972). Faute de pouvoir juger sur des chiffres absolus, on retiendra néanmoins de ces pourcentages l'indication d'une croissance rapide et d'une transformation en profondeur d'un appareil productif arriéré. Certains secteurs se sont distingués au cours de cette décennie par leur rythme de croissance : pétrole, indice 750; électricité, indice 300; engrais chimiques, indice 430; tracteurs, indice 620. Dans les branches déjà développées en 1964, la progression est moins vive : acier, indice 220; charbon, 191; filés de coton, 185.

L'indépendance économique

La conclusion qu'en tire le premier ministre est que la révolution culturelle n'a pas eu sur la production les effets négatifs annoncés par « *les réactionnaires de l'intérieur comme de l'extérieur* ». *Pourtant*, la Chine veut faire mieux et porte ses ambitions beaucoup plus haut que ses dirigeants ne le laissaient croire récemment encore.

Le gouvernement et le parti proposent au pays une espèce de contrat pour parvenir à la fin du siècle « *aux premiers rangs du monde* ». On a dit pendant longtemps ici qu'il faudrait environ un demi-siècle pour rattraper les pays avancés ; le délai aujourd'hui est réduit de moitié. Le rapport donne quelques indications sur la voie à suivre.

L'assemblée nationale, en 1964, est-il révélé, s'était proposée la construction, pour 1980, d'un « *système d'économie nationale relativement indépendant et relativement complet* ». Il s'agit maintenant « *d'accomplir avant 1980 la première phase envisagée* ».

On peut estimer que cette relative indépendance suppose un accroissement sensible de la production céréalière — 100 millions de tonnes ou plus — et des réserves de grains beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui, un renforcement de la recherche technique, en particulier dans les secteurs de pointe, toute une gamme d'usines pour supprimer les importations inutiles et un réseau plus complet d'industries mécaniques. Pour arriver à ce *résultat, il va falloir parvenir* avant la fin de l'année aux objectifs du quatrième plan quinquennal et continuer sur la lancée les années suivantes.

Le gouvernement annonce qu'il va élaborer un plan de dix ans (1975-1985) qui recouvrira deux plans quinquennaux et des plans annuels. Pour cela, il faut que *tout le pays se mette à la planification*, des ministères aux équipes de production villageoises, l'équivalent de nos hameaux. On comprend maintenant la signification des expériences de planification rurale tentées dans la région de Changhaï, au district de Jiading (*le Monde* du 21 janvier). Ces plans doivent permettre, par-delà *le système « relativement complet et indépendant »*, prévu pour 1980, d'amorcer la percée vers la grande production moderne.

Toujours dans la partie du rapport consacrée à la situation *locale, M. Chou En-lai a lancé* un appel pour qu'on n'attaque pas, dans la lutte interne, n'importe qui. « *Il faut s'appuyer sur les masses afin de frapper la poignée d'ennemis de classe avec sûreté, précision et fermeté, l'accent devant être mis sur la précision.* » D'autre part, bien que le parti communiste détienne à présent le monopole de direction, il n'est pas question d'abandonner le principe du Front uni. Celui-ci, fondé sur l'alliance des ouvriers et des paysans, doit englober, précise le rapport, « *les partis et groupements démocratiques patriotiques, les personnalités patriotes, les Chinois d'outre-mer patriotes et nos compatriotes de Hongkong et de Macao* ». Le maintien de ce front uni est d'autant plus indispensable que le gouvernement lance dans le même rapport un appel aux militants de Taïwan pour qu'ils s'unissent au peuple chinois tout entier en vue d'œuvrer pour la libération de Taïwan et l'unification de la patrie.

ALAIN BOUC.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que, dans nos éditions du 21 janvier, nous avons écrit dans un titre que le P.C. chinois est « *l'organe suprême du pouvoir d'Etat* ». En fait, ainsi que l'affirme l'article 16 de la Constitution, c'est l'Assemblée qui est « l'organe suprême du pouvoir d'Etat », lequel toutefois se trouve « placé sous la direction du parti communiste chinois ».

Le premier ministre : l'Europe est le point focal de la rivalité des superpuissances

Pékin (*A.F.P.*). — Le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, a adressé le 13 janvier devant le Congrès national du peuple un tableau général de la situation de la Chine dans le monde et de sa situation intérieure, analysant notamment les rapports de force existant entre les « superpuissances ».

Après avoir souligné que la « *dispute acharnée* » des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. « *aboutira un jour ou l'autre à une guerre mondiale et que les peuples du monde doivent y être préparés* », le premier ministre chinois a déclaré que « *le point focal de la rivalité des superpuissances est l'Europe* ». « *L'Union soviétique feinte à l'Est tout en attaquant à l'Ouest* », a-t-il dit.

Voici les principaux points du discours du premier ministre :

● **LES RELATIONS SINO-SOVIETIQUES.**

« *Les négociations sino-soviétiques sur les problèmes frontaliers n'ont donné aucun résultat jusqu'à présent* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *L'U.R.S.S. parle à satiété de « traités vides de sens », mais elle a refusé de signer l'accord de* statu quo *aux frontières et de prévention des heurts armés, proposé en 1969 par Pékin, accord qui incluait le non-recours à la force et la non-agression.* »

Soulignant que les controverses idéologiques « *ne devaient pas entraver le maintien de relations étatiques normales entre la Chine et l'Union soviétique* », le premier ministre a dit : « *Nous aimerions donner un conseil à la direction soviétique : vous feriez mieux de vous asseoir et de négocier honnêtement, pour résoudre ne serait-ce que quelques problèmes, et de mettre un terme à ce petit jeu trompeur.* »

● **LES RELATIONS SINO-AMERICAINES**

M. Chou En-lai a noté l'existence de « *divergences fondamentales* » entre la Chine et les Etats-Unis, mais « *grâce aux efforts conjugués de part et d'autre, les relations sino-américaines se sont améliorées dans une certaine mesure et les contacts entre les deux peuples se sont développés au cours des trois dernières années* », a-t-il déclaré.

« *Les relations entre les deux pays pourront continuer à s'améliorer pourvu que les principes énoncés dans le communiqué sino-américain de Changhaï soient scrupuleusement mis en application* », a ajouté M. Chou En-lai. (Le communiqué de Changhaï, signé en février 1972 par le président Nixon et M. Chou En-lai, a amorcé le processus de normalisation des relations sino-américaines.)

● **LES PAYS INDUSTRIALISES**

A propos du « *second monde* », c'est-à-dire des pays industrialisés autres que les Etats-Unis et l'Union soviétique, le premier ministre chinois a déclaré : « *Nous apportons notre soutien à la lutte menée par les pays et les peuples du second monde contre la mainmise, la menace et les vexations des super-puissances. Nous soutenons les efforts que déploient les pays d'Europe occidentale pour s'unir dans cette lutte* »

Il a poursuivi à l'intention de Tokyo :

« *Nous sommes prêts à œuvrer, de concert avec le gouvernement et le peuple du Japon, pour resserrer les rapports d'amitié et de bon voisinage entre les deux pays, sur la base de la déclaration conjointe sino-japonaise.* » (Cette déclaration avait été publiée en septembre 1972 à l'issue de la visite en Chine du premier ministre nippon, M. Tanaka, qui permit la normalisation des relations sino-japonaises.)

● **LE TIERS-MONDE**

C'est le tiers-monde, a déclaré M. Chou En-lai, qui « *constitue la force principale dans le combat contre le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonisme* ».

« *Nous appuyons avec fermeté les justes luttes menées par les peuples de Corée, du Vietnam, du Cambodge, du Laos, de Palestine et des pays arabes, ainsi que d'Afrique australe* », a-t-il déclaré.

« L'HUMANITÉ » : les dirigeants chinois sèment la confusion et le fatalisme.

L'Humanité écrit ce mardi 21 janvier, à propos de la session de l'Assemblée nationale chinoise :

« *Ainsi, une fois de plus, les dirigeants chinois s'efforcent d'introduire la confusion et le fatalisme parmi les peuples qui combattent les interventions de l'impérialisme américain et luttent pour empêcher une guerre mondiale.*

» *La confusion, en présentant l'Union soviétique comme une « superpuissance » au même titre que les Etats-Unis, ce que peuvent démentir non seulement les communistes et tous ceux qui suivent les efforts de l'U.R.S.S. pour empêcher un affrontement armé mondial mais aussi les peuples d'Indochine et ceux du Proche-Orient pour qui l'aide soviétique a été et est déterminante dans leur riposte à l'agression. Ces menaces d'intervention armée dans ces deux régions du monde viennent d'être formulées à Washington, et non à Moscou. Mais Pékin fait le silence là-dessus.*

» *Le fatalisme, en présentant la guerre mondiale comme inévitable, ce qui est faux et dangereux, car c'est un moyen de démobiliser l'opinion engagée dans la lutte pour la paix.* »

Le quotidien cite en conclusion la déclaration adoptée en novembre 1960 par 81 partis communistes, dont le P.C. chinois, indiquant que « *la guerre mondiale peut être évitée* ».

Indochine

RECRUDESCENCE DES INFILTRATIONS DE KHMERS ROUGES AUX ABORDS DE PHNOM-PENH

Une source militaire républicaine a qualifié de « très sérieuse » la situation au nord et au nord-ouest de Phnom-Penh ; des renforts ont été envoyés pour protéger l'aéroport de Pochentong. D'autre part, de petits groupes de Khmers rouges ont commencé à s'infiltrer au sud de la capitale entre le Mékong et le Bassac, à environ 1 kilomètre du palais présidentiel et de l'ambassade des Etats-Unis. C'est la première fois depuis un an que des éléments armés révolutionnaires sont signalés aussi près de la capitale. Le Mékong demeurant coupé, des navires chargés de riz viennent de quitter le Vietnam du Sud pour le port cambodgien de Kompong-Som (l'ancien Sihanoukville) ; les céréales seront ensuite acheminées par avion vers la capitale.

Au LAOS, la gauche poursuit son agitation dans les villes. Trois bataillons sont envoyés à Ban-Ongbok, dans le sud, où a été déclenchée une campagne en faveur de l'application du programme du Pathet-Lao. Une telle campagne avait récemment été déclenchée à Thakhek, dans le sud également, mais ses dirigeants ont été arrêtés, et certains d'entre eux transférés dans une autre ville.

Au VIETNAM DU SUD, pour la première fois depuis plusieurs mois, de durs combats ont lieu près de Da-Nang, dans le nord du pays. L'aviation saigonnaise demeure très active sur l'ensemble du territoire.

A PARIS, s'est tenu à la fin de la semaine dernière un séminaire organisé par l'Association internationale des juristes démocrates ; la résolution finale dresse une liste des points sur lesquels, selon elle, l'accord de Paris a été violé par Washington et Saigon. Elle affirme aussi : « C'est pour assurer le respect des dispositions de l'accord de Paris que le haut commandement des forces armées populaires de libération du Vietnam du Sud a, par ordre du 15 octobre 1973, décidé de répondre par la violence à l'usage illicite de la force par l'armée de Saigon, mettant ainsi en œuvre son droit de légitime défense. » A cette occasion a été lue une lettre envoyée par Mme Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P., à M. Graber, président de la Confédération helvétique et président de la conférence diplomatique sur le droit humanitaire ; cette conférence doit se réunir à partir du 3 février, à Genève. Le G.R.P. estime que son adhésion aux conventions de Genève de 1949 lui donne le droit d'y participer. Lors de la réunion de l'an passé, la candidature du G.R.P. avait été repoussée par trente-huit voix contre trente-sept. En revanche, le gouvernement de Saigon était présent. Or, pour le G.R.P., les deux administrations du Sud doivent être sur un pied d'égalité. — (A.F.P., U.P.I., Reuter.)

AU CACHEMIRE SOUS ADMINISTRATION INDIENNE

New-Delhi confierait prochainement le pouvoir au cheikh Abdoullah, dirigeant autonomiste

New-Delhi confierait le pouvoir dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire — la partie sous administration indienne de la province disputée avec le Pakistan — au chef des autonomistes locaux, le cheikh Abdoullah. Ce changement, pour ne pas dire revirement, dans la politique du gouvernement indien, est le résultat de conversations « *cruciales et décisives* » qui se poursuivaient depuis deux ans entre émissaires du vieux dirigeant cachemiri et représentants de Mme Gandhi. L'accord d'ensemble, dont seules les grandes lignes sont pour le moment connues, a été confirmé, le lundi 20 janvier, par le *New York Times*.

L'Inde contrôle environ les deux tiers du territoire du Cachemire, notamment la « *vallée heureuse* », sa partie la moins pauvre, la plus peuplée et, également, la plus authentiquement cachemirie. Depuis le premier conflit indo-pakistanais de 1947, et ses prolongements diplomatiques en *1949*, les deux parties sont séparées par une ligne de cessez-le-feu, en principe « *surveillée* » par des observateurs des Nations unies, et dont le dernier conflit a légèrement modifié le tracé. Au fond, le contentieux indo-pakistanais à propos du Cachemire est demeuré le même depuis vingt-cinq ans, malgré trois guerres. Le Pakistan souhaite toujours, en vain, administrer l'ensemble de la province à majorité musulmane. Il va de soi que la perte, en 1971, de sa province orientale, devenue le Bangladesh, n'a fait qu'aviver cet espoir. M. Bhutto a demandé, en septembre dernier, qu'une consultation se tienne au Cachemire ; il a proposé à New-Delhi de rouvrir le dossier de cette question. Les responsables indiens ne veulent pas en débattre avec les Pakistanais. Depuis de nombreuses années, ils cherchent à faire reconnaître *de jure* leur souveraineté de fait sur le Sud-Cachemire ; ils subordonnent même la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, interrompues depuis la guerre de 1971, à une prise de position pakistanaise, en ce sens qui est, bien évidemment, inconcevable. Refusant l'organisation du plébiscite suggéré par les résolutions des Nations unies, l'Inde paraît se contenter du partage territorial actuel... sans renoncer à ses prétentions sur l'autre portion de la province. Selon les cartes indiennes, celle-ci fait partie de l'Union.

Un réaliste

Suspecté d'activités sécessionnistes, dessaisi de la direction du gouvernement de Srinagar en 1953 et incarcéré pendant une dizaine d'années par Nehru, le cheikh Abdoullah devait être à *nouveau placé en résidence surveillée* à New-Delhi, de janvier 1971 à juin 1973, par Mme Gandhi, afin que sa formation — le front pour un plébiscite — ne participe pas à des élections. Malgré l'ambiguïté de certaines de ses attitudes, il s'est montré, ces dernières années, plutôt favorable à un régime d'autonomie interne qui maintiendrait le Cachemire à équidistance de l'Inde et du Pakistan. Mais, réaliste, tenant compte du rapport de forces entre les deux pays, méfiant à l'égard d'un Pakistan qui a connu trop longtemps la loi martiale, et de M. Bhutto *parce qu*'il a, notamment, maté les mouvements autonomistes dans son propre pays, le cheikh Abdoullah s'est finalement résigné à accepter, comme l'y poussaient avec une remarquable ténacité les Indiens, l'« *accession finale et irréversible* » du Cachemire à l'Union. Ce faisant, il a renoncé à l'une de ses revendications principales : un plébiscite ; son parti, du moins sous son appellation actuelle, n'a donc plus de raison d'être. Il serait dissous et absorbé par le Congrès, la formation de Mme Gandhi, prédominante au Parlement indien et dans la quasi-totalité des Etats, y compris au Jammu-et-Cachemire, où elle détient déjà les trois quarts des sièges dans l'assemblée locale. Le cheikh Abdoullah deviendrait le chef du Congrès à Srinagar et, par la suite, celui du gouvernement local. Le balancier retournerait à la position qu'il occupait avant 1953 !

On peut néanmoins se demander de quelle autonomie bénéficiera le Jammu-et-Cachemire, où est actuellement appliqué un régime d'exception et où sont concentrées d'importants contingents de troupes indiennes dans la « vallée » et face à la Chine. New-Delhi n'entend pas laisser le pouvoir lui échapper dans cette région stratégique.

Pour effacer quelque peu la mauvaise impression produite à l'étranger par l'annexion du Sikkim, l'Inde a montré ces derniers mois, au cours de pourparlers ou de négociations, avec les dirigeants du Népal et du Bhoutan, qu'elle entendait maintenir son influence auprès des Etats-tampons frontaliers. La dernière en date des initiatives indiennes, si elle ne constitue pas tout à fait une surprise, soulèvera sans doute des protestations scandalisées à Islamabad et quelques commentaires ironiques de Pékin. Le Pakistan n'avait-il pas, en septembre dernier, répondant en quelque sorte à l'association du Sikkim à l'Inde, annexé sans coup férir la minuscule principauté du Hunza, dans le Nord-Cachemire ? — G. V.



LA CHINE DE MAO OU LA NOUVELLE ORTHODOXIE

II. — *Pi-Lin pi-Kong : dénoncer Confucius mais conserver les rites*

par LUCIEN BIANCO

L'enquête est difficile en Chine où les observations de rencontre peuvent être plus importantes que les interviewes organisées. Dans l'économie, le faible niveau de la productivité masque mal le sous-emploi mais, après de coûteuses erreurs, l'agriculture se voit donner la place qu'elle aurait toujours dû avoir (« le Monde » du 21 janvier).

La grande affaire pendant notre séjour, c'était naturellement pi-Lin pi-Kong : la critique de Lin Piao et de Confucius. On la mentionnait toujours, elle emplissait les colonnes des journaux, les murs des usines et des gares, les refrains d'un chant psalmodié par des enfants de quatre à cinq ans, assis en rond à deux pas du temple du Ciel. A l'exception de quelques-uns de ces bambins, qui semblaient y prendre un plaisir aussi vif que les nôtres à chanter : « *Loup, y es-tu ?* », la campagne en cours ne semblait pas émouvoir les masses. L'ubiquité même du « mouvement » souligne son absence de vie. La base, les ouvriers et paysans, est censée animer le mouvement et l'enrichir du jaillissement de sa spontanéité créatrice. A en juger par ce que nous avons vu, la création consiste, en fait, à reproduire avec une calligraphie plus ou moins appliquée, les mêmes slogans, les mêmes éditoriaux du *Quotidien du Peuple*, les mêmes extraits de circulaires du parti ou autres documents officiels.

L'affaire est entièrement dans la main du parti, qui porte la campagne à bout de bras, en détermine l'intensité et le rythme et en renouvelle (si l'on peut dire) les thèmes. Dans une usine de Sian, en réponse à une question indiscrète que l'atmosphère plus détendue qu'ailleurs m'avait incité à risquer, un de nos guides locaux m'a dit de la façon la plus nette que les slogans et récits inscrits au tableau noir sous la rubrique pi-Lin pi-Kong étaient rédigés par la section de la propagande du comité révolutionnaire (en fait, la direction de l'usine) qui les renouvelait régulièrement trois fois par mois.

Si l'on passe sur l'amalgame classique entre la dernière ou l'avant-dernière victime de la lutte de clans (Lin Piao) et Confucius, on peut reconnaître, à la campagne en cours, un caractère didactique. Didactiques, par exemple (en dépit du manichéisme des reconstructions historiques et philosophiques servies au peuple) sont l'exposé dans chaque usine de l'opposition entre la doctrine des Légistes (*Fajia*) et celle des disciples de Confucius (*Rujia*), ainsi que les récits biographiques consacrés aux grands « Légistes » (ou prétendus tels) de l'histoire chinoise. Un grand nombre de Chinois sont mis ainsi pour la première fois en contact avec un certain nombre de figures (au sens propre : les portraits des héros choisis par le parti trônent en haut des tableaux noirs ou des banderoles) et d'épisodes fameux de leur histoire nationale.

Beaucoup plus significatif que ces menus progrès de l'instruction serait, il va sans dire, l'effet libérateur de la campagne, si les conditions mêmes dans lesquelles elle est menée n'en atténuaient et altéraient la portée et si l'entreprise ne visait à renforcer la domination des maîtres de l'heure ou les atouts d'une faction.

Confucius a bon dos : il aurait sans doute autant de mal à se reconnaître dans mainte pratique et mentalité attribuées à son influence que dans la caricature que les communistes campent de lui. Mais précisément c'est ce Confucius-là qui importe, celui que les communistes trouvent encore sur leur chemin, chaque fois ou presque qu'ils entreprennent d'accomplir quelque chose. Ainsi entendu, une campagne qui combat Confucius va en gros dans le même sens que les mille et un slogans qu'on lit au détour des rues et qui vont de : « *Donner de l'importance aux hommes, rabaisser les femmes, cette habitude que nous avons, il faut en changer* » à « *à faire progresser l'hygiène et la propreté, c'est renforcer son propre corps et le pays tout entier (ou bien la révolution)* ». Ce dernier slogan, sous dix autres variantes, des banderoles le répétaient de 20 en 20 mètres, sur certaines artères de la ville ancienne de Loyang.

Refuser un affranchissement du confucianisme qui passe, comme c'est le cas, par un asservissement au maoïsme serait, me semble-t-il, faire trop d'honneur à la pensée - maotsetoung. Certes, le conformisme culturel est encore plus pressant que dans le passé et il semble à première vue presque impossible d'y échapper : la nouvelle orthodoxie prolonge et aggrave l'ancienne, tout en en prenant le contre-pied. On dénonce le confucianisme en prenant soin de conserver les rites. Mais l'empreinte du confucianisme est tellement plus profonde que celle du maoïsme qu'il restera nécessaire de déconfucianiser la Chine, une fois la démaoïsation achevée.

Avant d'être proclamée de façon officielle, celle-ci a commencé son chemin dans les cœurs et les esprits. Les Chinois de 1974, les jeunes en particulier, ne sont plus ceux de 1966. Les péripéties de la révolution culturelle et son épilogue de 1971 (la « trahison » du dauphin choisi par Mao) n'ont sans doute pas manqué de renforcer les rangs des sceptiques et des blasés. On est, évidemment, d'autant moins fondé à parler au nom des passants qu'ils se gardent bien de se confier aux étrangers. On a cependant l'impression qu'ils « voient » les slogans politiques et idéologiques qui ornent ou enlaidissent leurs places publiques, leurs magasins ou leurs lieux de travail, à peu près comme nous « voyons » la publicité dans les couloirs du métro à six heures du soir. On leur parle de lutte et d'union, eux parlent de bonne chère et de leur famille.

Au dire des réfugiés de Hongkong, il arrive cependant que des « *Chinois du continent* » mentionnent la campagne de critique de Lin Piao et Confucius ailleurs qu'en service commandé et hors de la présence d'un cadre ou d'une oreille indiscrète. Ils s'amusent alors d'un jeu de mots que la transcription rend mal (« pi-Lin pi-Kong pigu » ou, selon un autre système de transcription « pi-Lin p'i K'ung p'i-ku »), ce qui revient à parodier Queneau sans le savoir en couronnant la docte critique de Lin Piao et Confucius de l'interjection-refrain à laquelle Zazie a donné ses lettres de noblesse littéraires (encore le métro).

Le modèle soviétique

La dernière des questions dont on ne peut jamais se délivrer, c'est bien sûr : en quoi le régime politique de la Chine populaire diffère-t-il de celui de l'U.R.S.S. ? Pour la période antérieure à la révolution culturelle, la question est moins sacrilège qu'il n'y paraît, puisque Mao lui-même a redouté alors une évolution (une « dégénérescence ») parallèle à celle des « révisionnistes » et que le sacrilège se définit en appréciant non pas le jugement que l'on émet, mais sa conformité avec le contenu des oracles du moment. Disons, pour aller vite, que le régime autoritaire et centralisé, les hiérarchies parallèles de l'Etat et du parti, le monopole de fait du parti reproduisaient à s'y méprendre le modèle soviétique, mais que dès cette époque le rôle important dévolu aux « mouvements » ou campagnes d'opinion, ainsi qu'à la persuasion (au détriment de la contrainte) donnait ou ambitionnait de donner un caractère plus public et plus intériorisé à la variante chinoise.

Depuis la révolution culturelle, on s'est à la fois éloigné et d'une certaine manière rapproché du modèle soviétique. Eloigné, parce qu'on a proclamé sa différence à la face du monde et surtout parce que quelques réformes et des souvenirs vivaces (cadres et masses savent désormais que l'autorité des premiers n'est pas immuable) ont tout de même survécu à la reprise en main qui a suivi la révolution culturelle. Rapproché, parce que les gouvernés — et ici je procède moins d'une analyse que d'un pari sur l'avenir — ont pu accomplir, à la faveur d'une expérience traumatisante et décevante, un pas de géant dans la voie de la dépolitisation qui caractérise aujourd'hui les masses soviétiques. Quant aux dirigeants, il y a fort à parier que beaucoup d'entre eux se disent *in petto* (et prendront le risque de confier à leurs collègues, une fois Mao disparu) que les voies explorées au cours de la révolution culturelle sont sans issue ou débouchent sur une alternative (l'armée ou l'anarchie) pire que le mal auquel on voulait porter remède. Point de vue de gouvernant sans doute — mais qui d'autre est en situation d'exprimer et *a fortiori* de faire prévaloir son avis dans la Chine dite populaire ? Au plus un petit nombre d'hommes (ou de clans aux effectifs réduits), qui peuvent fort bien considérer qu'à défaut d'être exaltante, la voie soviétique a pour elle une vertu inestimable : la durée.

J'accentue et schématise ici la dichotomie entre masses et dirigeants, puisqu'une partie de ce que pensent les masses parvient par divers canaux, dont les conversations entre cadres de différents échelons, à la connaissance des dirigeants, et que ceux-ci en tiennent compte, au même titre que des besoins objectifs des masses, dans leurs décisions. Mais c'est également le cas en Russie : aucun des deux régimes n'est une tyrannie pure et simple.

Cette similitude doit-elle nous suffire ? C'est poser *a priori* la référence soviétique comme repoussoir que de conclure comme je viens de le faire implicitement : la cause est entendue dès lors que ce n'est pas mieux qu'en Russie. Il est sans doute, de Prague à Vladivostok, des millions d'hommes hostiles au régime sous lequel ils vivent pour se féliciter, et pas seulement pour des raisons matérielles, de ne pas vivre « sous Mao ».

Toute comparaison des systèmes pénitentiaires et du travail forcé, par exemple, n'a aucun sens sans une mise en garde préalable du genre : un caractère aussi trempé que Kouznetsov (1) lui-même n'aurait, dans un camp chinois, pu ni écrire l'admirable *Journal d'un condamné à mort* ni le faire passer à l'extérieur. Toute comparaison des opinions publiques est vaine si l'on ne remarque pas au départ qu'il est possible de rencontrer à Moscou des dissidents qui vous parlent à cœur ouvert, ou en Europe orientale des gens prêts à vous confier qu'ils détestent les Russes et leur propre régime, alors que la même chose — la critique des Russes exceptée — est inconcevable en Chine.

Affirmer sans sourciller que le véritable débat politique se joue entre quelques dizaines d'individus, groupés en plusieurs cliques ou coalitions de cliques, fait bon marché de l'originalité de la révolution chinoise, proclamée à l'envi par ses prêtres en Chine même et par ses évêques *in partibus*. Il ne fait aucun doute que toutes les déclarations et directives diffusées par Pékin et tendant à encourager l'initiative et la participation des masses recouvrent autre chose qu'une simple opération de propagande. Elles expriment une inquiétude fondée (éprouvée au premier chef par Mao lui-même) et suscitent des gestes et tentatives de bonne volonté. A ce double niveau — celui des intuitions et celui des intentions, — il y aurait mauvaise grâce à contester l'originalité de la Chine populaire par rapport au précédent stalinien, d'une part, à la tradition bureaucratique chinoise, d'autre part.

Mais enfin Mao, le tout premier, refuserait de s'attarder longtemps à peser des bonnes intentions. Ce qu'il souhaite, ce qu'il a tenté parfois, est émouvant, comme était émouvante la découverte tardive par Lénine de quelques-unes des tares du régime qu'il avait fondé; ce n'est guère plus convaincant que les pauvres remèdes avec lesquels un Lénine malade berçait son anxiété. La contradiction entre les termes (« *centralisme démocratique* », dit celui-ci, organiser et orienter la « *spontanéité des masses* », recommande celui-là) a bien été résolue : au profit du premier des deux termes.

Dès l'origine, dans les bases rurales du Kiangsi, puis à Yenan, les émules chinois de Lénine ne s'étaient pas attachés à la solution d'une contradiction théorique, mais à l'élaboration empirique d'un compromis instable. Ce compromis a fonctionné tant bien que mal, au prix de « rectifications » périodiques inspirées par une écoute attentive des soucis et problèmes quotidiens des villageois, aussi longtemps que la nécessité de conserver l'appui des masses rurales pour survivre s'est imposée aux dirigeants et que les objectifs à court terme de ces derniers coïncidaient avec le souhait le plus cher des masses (partager la terre, chasser les Japonais). Depuis 1949 et surtout depuis la fin de la réforme agraire, les objectifs (ce sont désormais ceux des planificateurs et ceux des producteurs) ont divergé, cependant qu'il devenait possible de perdre l'oreille et l'écoute des masses sans risquer d'être aussitôt renversé. Mon impression est qu'on les a bel et bien perdues, qu'on a même lassé les masses en cherchant à les atteindre au moyen de campagnes périodiques, qui remettent en cause tout ce qu'on voudra, hormis la domination qu'elles subissent.

***

Proposant en guise de conclusion les hypothèses personnelles d'un observateur, je dirai que les innovations maoïstes sont d'abord le signe d'un échec, d'un mauvais fonctionnement du système. Les inquiétudes de Mao sont mille fois justifiées, ce sont ses demi-remèdes (même lorsqu'ils comportent un ébranlement aussi risqué que la révolution culturelle) qui sont inopérants. La logique du système l'emporte sur les velléités réformatrices d'un chef plus sensible au signe que ses cousins du Nord (le Grand Educateur est capable de faire seul une partie de sa propre éducation, c'est un autodidacte sans pareil). Le maoïsme ne résout pas les contradictions du léninisme, il les expose.

Ce n'est pas une raison suffisante pour imaginer une autre logique qui serait seule capable de rendre compte de l'altérité chinoise. Bien des critiques dirigées par la révolution chinoise contre celle qui a fourni à la génération de nos pères sa ration d'espoir font mouche et boomerang. Continuer à parer la cadette des vertus dont on a dépouillé l'aînée n'avance à rien, ou plus exactement retarde la marche des hommes.

FIN

(1) Condamné à mort à Leningrad, en 1970, pour avoir tenté de détourner un avion afin de quitter l'U.R.S.S., puis gracié.

EUROPE

Portugal

Le gouvernement adopte le principe de l'unicité syndicale

Lisbonne *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Le projet de loi consacrant le principe de l'unicité syndicale a été approuvé à la majorité dans ses généralités par le conseil des ministres, lundi soir 20 janvier. Le conseil des ministres devait reprendre mardi la discussion en détail d'un projet qui a provoqué de très vives controverses entre les partis de la coalition gouvernementale.

Il semble que les dispositions finales seront suffisamment souples pour donner satisfaction aux exigences libérales des socialistes et des démocrates populaires du P.P.D. de M. Sà Carneiro. On avait pu craindre, la semaine dernière, un rupture de la solidarité gouvernementale et des démissions des ministres appartenant aux partis socialiste et démocrate populaire.

Avant le conseil des ministres de lundi, le général Vasco Gonçalves, chef du gouvernement, avait reçu séparément MM. Mario Soares, socialiste, ministre des affaires étrangères ; Salgado Zenha, socialiste, ministre de la justice ; Magalhaes Mota, démocrate populaire, ministre d'Etat. Dans une déclaration faite à la presse lundi soir, les trois ministres ont précisé qu'ils restaient au gouvernement. Le capitaine Costa Martins, ministre du travail, a confirmé de son côté que la coalition gouvernementale était préservée. Le parti socialiste et le P.P.D. sont en faveur du pluralisme syndical. Le parti communiste et le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) sont pour une confédération syndicale unique. Ils ont reçu le soutien capital du Mouvement des forces armées, mais l'épiscopat portugais s'est en revanche aligné sur les positions des adversaires de l'unité syndicale.

Le conseil permanent de l'épiscopat a dénoncé, d'autre part, dans un communiqué diffusé lundi, *« certaines manifestations d'anticléricalisme »*, ainsi que certains faits *« qui constituent un sérieux motif de préoccupation pour les catholiques portugais »*. L'épiscopat déplore des prises de position d'organismes publics *« visant à écarter l'Eglise de certains secteurs d'activité, tels que celui de l'éducation »*, où, selon l'épiscopat, *« l'Eglise a le droit et le devoir d'être activement présente »*.

Les évêques portugais dénoncent, d'autre part, tous ceux qui, *« se présentant comme prêtres, théologiens, religieux ou simples chrétiens, profitent du climat de liberté irresponsable qui règne dans certains secteurs de l'information pour répandre des idées contraires à la pensée de l'Eglise »*.

En conclusion, le conseil permanent de l'épiscopat portugais lance un appel à tous les chrétiens pour que, *« dociles à l'enseignement du Christ, ils résistent à la tentation des critiques destructrices et se donnent la main dans un esprit de foi et de concorde fraternelle »*.

Un revers des communistes à une élection syndicale

Les communistes ont cependant subi un revers significatif le week-end dernier. Une liste conduite par M. Adelino Gonçalves, communiste, ancien ministre du travail du gouvernement Palma Carlos, a été battue aux élections syndicales des employés de banque de Porto par une liste opposée au projet de loi communiste.

Enfin le conseil supérieur du Mouvement des forces armées a publié lundi un communiqué dans lequel il affirme que le M.F.A. *« assurera la réalisation et la légalité des élections à la Constituante »*. (*le Monde* du 21 janvier). Le communiqué condamne *« les initiatives de toutes sortes qui mettent en doute ou en question leur déroulement »*. Selon certaines indications, le parti communiste ne serait pas hostile à un ajournement des élections. Le P.C.P. estime que les élections ne *« seront pas vraiment libres dans certaines régions »*.

Italie

FAUTE DE DIX-NEUF MILLE SIGNATURES

Le référendum sur le financement des partis n'aura pas lieu

De notre correspondant

Rome. — Le parti libéral, qui était appuyé par les monarchistes et les radicaux, n'a pas réussi à provoquer *un référendum sur le financement des* partis politiques. Il a bien recueilli, dans les délais prévus, plus d'un demi-million de signatures, mais seules quatre cent quatre-vingt-un mille se sont révélées valides. Refusant de s'avouer vaincus, les organisateurs reprendront leur bâton de *pèlerin pour aller nourrir de nouvelles* listes en vue d' « *assainir l'Italie* ».

La raison de cette bataille est simple : « *Le pays traverse une crise très grave, politique et économique. Il manque des logements, des écoles, des hôpitaux... Et l'Etat offre des dizaines de milliards aux partis politiques, associations non reconnues.* » Il faut donc abroger « *cette loi scandaleuse* », affirment les libéraux qui recueillent, d'autre part, des *signatures pour une proposition de* loi d'initiative populaire sur « *la moralisation de la vie publique* ».

C'est pourtant dans le but de « moraliser » que le financement des *partis avait été décidé, en mai 1974*, par 96 % des députés (seuls les libéraux s'y étaient opposés). Les deniers publics devaient éviter les subventions en sous-main accordées aux formations politiques par des entreprises diverses et pour des motifs inavouables. Il n'en a rien été, comme on peut l'imaginer. L' « arrosage » reste, dans bien des cas, un poste habituel des investissements. La seule hésitation des députés portait sur le financement du Mouvement *social italien* (néo-fasciste) qui devait recevoir, en 1974, plus de 4,5 milliards de lires (31,5 millions de francs), soit autant que les libéraux et les républicains réunis. Les démocrates chrétiens et les communistes se sont taillé la part du lion avec, respectivement, 16,8 milliards et 10,7 milliards de lires.

Gaspillage ? Nombre d'Italiens, influencés *par des slogans de type* poujadiste, en sont convaincus. Les mêmes, pourtant, seraient surpris d'apprendre que l'organisation d'un référendum revient à 30 milliards de lires, sans compter les quelques centaines de millions nécessaires pour recueillir les signatures.

Les principaux partis politiques ont appris avec soulagement l'échec de ce projet de référendum. Ils se voyaient assez mal en train de mobiliser les électeurs en faveur d'une distribution des deniers publics à des organisations qui ont mauvaise presse dans le pays. Le « *non* » *au financement — ils l'ont* bien senti — était chez beaucoup d'Italiens un « *non* » aux partis. En tireront-ils la leçon ? Déjà, ce projet de référendum a conduit certains *hommes politiques à reconnaître* les défauts de la loi de mai 1974. Ils se sont également aperçus qu'avec les moyens modernes de communication la collecte d'un demi-million de signatures est, somme toute, assez facile. Que les radicaux aient déjà échoué sept ou huit fois (sur des thèmes *aussi variés que l'objection de conscience* ou la réforme du concordat) n'empêche pas un groupe bien structuré et au portefeuille bien garni d'organiser un référendum. Le législateur peut toujours, bien sûr, modifier la loi visée avant le début de la consultation. C'est d'ailleurs ce qui était envisagé par certains partis politiques si le projet des libéraux avait réussi.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

M. Wilson entretient le « suspense » sur l'éventualité d'un référendum européen

De notre correspondant

Londres. — La presse londonienne s'est faite ces jours-ci l'écho de rumeurs selon lesquelles M. Wilson songerait à préparer sa retraite en *se laissant nommer* à la tête du « *grand collège* » d'Oxford. En fait, le premier ministre travailliste semble plutôt soucieux de ravir au cinéaste Alfred Hitchcock le titre de « *roi du suspense* ». Il vient en tout cas de parler d'abondance du Marché commun, dont il a analysé à peu près *tous les problèmes sans jamais* laisser entrevoir à aucun moment sa propre opinion sur le sujet.

M. Wilson, qui a pris la parole lundi 20 janvier devant les rédacteurs en chef de la presse londonienne, n'a même pas dit quelle sera la forme de la « *consultation populaire* » *promise* aux Britanniques pour décider si leur pays reste dans la Communauté ou la quitte. Certes, il a encouragé les spéculations en disant que beaucoup de citoyens attendaient un référendum. Pour marquer un point aux dépens des conservateurs, il a même ajouté qu'il est *difficile d'organiser des élections générales « quand il n'y a pas d'opposition »*. En fin de compte, toutefois, les auditeurs du premier ministre ne sont pas plus renseignés sur les projets du gouvernement. Tout au plus M. Wilson a-t-il indiqué que, à son avis, le peuple devrait se voir *poser une question simple, à laquelle* il s'agirait de répondre par oui ou par non. Auparavant, toutefois, il resterait à savoir si la « *renégociation* » se terminera de façon satisfaisante. *Où en sont les choses à cet égard ?* Des « *progrès substantiels* » auraient été réalisés dans certains domaines importants, comme celui du budget communautaire. Les problèmes seraient devenus plus faciles à résoudre dans d'autres secteurs. Mais il faudrait encore attendre des concessions européennes en ce qui concerne la politique agricole, le commerce avec le Commonwealth, les droits du Parlement britannique ainsi que le contrôle des aides régionales.

Toutes ces incertitudes expliqueraient, selon M. Wilson, que le cabinet n'ait pas encore discuté la procédure par laquelle le peuple britannique sera consulté. A cet égard, il conviendrait, entre autres choses, de savoir si les ministres seront libres de mener leur propre campagne ou s'ils seront liés par une décision collective. *Le gouvernement devra voir* aussi s'il est possible de contrôler les méthodes de propagande et les dépenses engagées dans l'un et l'autre camp.

M. Wilson s'est contenté d'effleurer les problèmes les plus sérieux qu'un référendum sur l'Europe pourrait poser pour l'avenir de la vie politique en Grande-Bretagne. Les voix seraient-elles décomptées dans chaque circonscription parlementaire ? Cette solution placerait les députés dans un embarras *considérable si leur* propre opinion n'était pas soutenue par leurs électeurs. Devrait-on totaliser les voix sur une base régionale ? Les risques seraient alors de voir l'Ecosse *se prononcer contre l'appartenance* au Marché commun alors que l'Angleterre y serait favorable. Autrement dit, l'issue d'un *référendum* ne menace pas seulement l'unité du Labour Party à laquelle M. Wilson est *profondément* attaché, mais la cohérence d'un royaume qui pourrait apparaître profondément « *désuni* ».

JEAN WETZ.

Chypre

M. Kissinger met en garde Nicosie contre l'extension des manifestations antiaméricaines

(Correspondance)

Nicosie. — Le président Makarios est intervenu en personne, lundi 20 janvier, pour calmer les manifestants qui, pour la troisième journée consécutive, étaient descendus dans la rue afin d'exprimer leur hostilité à la décision britannique d'évacuer les Chypriotes turcs réfugiés dans la base anglaise d'Akrotiri. Répondant aux cris de la foule qui scandait : *« Makarios, va à Moscou ! »*, l'ethnarque a déclaré : *« Je suis prêt à me rendre n'importe où si cela peut servir à la juste cause des Grecs de Chypre. Nous acceptons l'aide de tout pays prêt à nous l'accorder. »* Le chef de l'Etat chypriote a affirmé qu'il n'accepterait jamais une situation de fait. Le statut des bases britanniques, a-t-il dit, sera réexaminé par le gouvernement, qui décidera des mesures à prendre.

« Ce n'est pas la peine de brûler Akrotiri, a-t-il crié aux manifestants. *Il vaudrait mieux que les Anglais l'évacuent. »*

Avant l'intervention du président de la République, la police avait tenté de disperser à coups de matraque et avec des grenades lacrymogène les *manifestants* qui s'étaient massés devant le centre culturel américain. Ces derniers étaient parvenus cependant à hisser sur le bâtiment les drapeaux grec et chypriote. Ils avaient également effacé l'inscription American Center, pour la remplacer par l'inscription en grec Bibliothèque Panikos-Dimitriou, du nom de l'adolescent écrasé par un char britannique devant Akrotiri lors d'une manifestation vendredi dernier.

Les manifestations continuaient *de plus belle lorsque MM. Cléridès* et Denktash se sont réunis au Ledra Palace pour une nouvelle *séance de travail*, au cours de laquelle ils ont discuté de la remise en service éventuel de l'aérodrome *international* de Nicosie.

Tard dans l'après-midi, le porte-parole du gouvernement chypriote a déclaré que le chargé d'affaires des Etats-Unis à Nicosie avait *remis samedi à M. Christofidès*, ministre des affaires étrangères de l'île, un message de M. Henry Kissinger. *Dans ce texte*, le secrétaire d'Etat américain lance un avertissement : si l'un des membres de l'ambassade américaine est blessé, les Etats-Unis retireront leur ambassade de l'île et *cesseront de faciliter* les négociations intercommunautaires. M. Christofidès a répondu que le gouvernement chypriote avait fait tout son possible pour protéger les membres de l'ambassade américaine et qu'il continuerait à agir de même.

Le porte-parole du gouvernement a d'autre part déclaré que l'U.R.S.S. avait remis une note diplomatique à la Turquie, la Grèce, l'Angleterre et les Etats-Unis pour préciser la position *soviétique* dans le *conflit* chypriote. L'U.R.S.S. s'opposerait à une partition de type géographique qu'elle considérerait comme un prélude à un partage pur et simple de l'île. Elle serait par contre favorable, tout comme Mgr Makarios, à une fédération de plusieurs cantons.

Grèce

L'ANCIEN PRÉSIDENT PAPADOPOULOS A LA PRISON KORYDALLOS

Athènes *(A.F.P.)* — Le président déchu Georges Papadopoulos et ses quatre compagnons coauteurs du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967, dont l'internement administratif venait d'être transformé en détention préventive par un mandat d'arrêt pour haute trahison, ont quitté le lundi 20 janvier l'hôtel Carthea de l'île de Kea où ils résidaient depuis trois mois.

Les cinq de Kea, MM. Papadopoulos, Pattakos, Makarezos, Ladas et Roufogalis, ont été conduits tout d'abord à l'Ecole des cadets de la marine au Pirée, et de là à la prison Korydallos.

C'est dans cette prison, d'où l'on a évacué les détenus de droit *commun*, qu'a été incarcéré le 14 janvier dernier l'ancien chef de la police militaire Dimitri *Ioannidès*, *accusé* également de haute trahison.

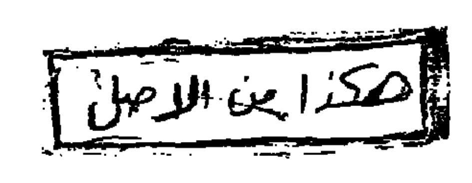
R.D.A.

M. OSKAR FISCHER DEVIENT MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Berlin *(A.F.P.)*. — M. Otto Winzer, ministre est-allemand des affaires étrangères depuis 1965, a cessé, pour raisons de santé et à sa demande, d'assumer ses fonctions, précise un communiqué remis, lundi 20 janvier, aux correspondants étrangers à Berlin. Il est remplacé par M. Oskar Fischer qui, en qualité de vice-ministre, assurait l'intérim de M. Winzer.

[M. Winzer, né en 1902, fut tout d'abord ouvrier typographe. Il adhéra en 1919 au P.C. allemand et, après 1933, émigra en France, aux Pays-Bas et en U.R.S.S. Revenu en Allemagne avec M. Ulbricht, il fut chef du secrétariat du président Pieck puis, en 1965, se vit confier les affaires *étrangères*.]

[M. Oskar Fischer est né le 19 mars 1923. Fils d'ouvrier, il reçut une *formation supérieure*. Après avoir mené, de 1946 à 1955, diverses fonctions au sein des Jeunesses communistes, il entra au ministère des affaires étrangères, où il fut nommé vice-ministre en 1973. M. Fischer est membre du comité central du Parti socialiste unifié depuis 1971.]



AMÉRIQUES

Brésil

Les journaux utilisent timidement la liberté retrouvée

De notre correspondant

Brasilia. — A quoi sert la censure sur la presse ? Réponse du gouvernement brésilien : à rien. Ou plutôt à rendre l'administration irresponsable, à cacher aux dirigeants les réalités du pays. On sait quelle conclusion Brasilia a tirée de cette vérité élémentaire : les censeurs ont quitté, le 3 janvier dernier, les locaux du principal journal brésilien, O Estado de Sao Paulo *(le Monde du 16 janvier). Les autres quotidiens ne reçoivent plus aucune « directive ». Reste à libéraliser le régime de la radio et de la télévision et à desserrer l'étreinte sur les activités culturelles.*

Jusqu'à la fin de 1968, la presse avait bénéficié de beaucoup de liberté, certains disent d'une grande licence, puisque la loi sur la presse protège très peu les particuliers contre les risques de diffamation. D'abord réduit, le nombre des sujets tabous n'avait cessé d'augmenter sous le gouvernement Medici : aux moments les plus durs de la répression, il était devenu impossible de publier quoi que ce soit des déclarations de certains évêques, de mentionner les crimes contre les Indiens, les révoltes paysannes, les revendications étudiantes et naturellement des disparitions de prisonniers politiques. Dans des discours toujours très remarqués, certains chefs militaires justifiaient l'étouffement du cinéma ou de la chanson en établissant un lien entre le sexe et la « subversion »...

Aujourd'hui, le conseiller pour la presse du général Ernesto Geisel, M. Humberto Esmeraldo Barreto, reconnait que « si le gouvernement veut agir avec efficacité, personne ne doit être à l'abri des critiques ». *Il avoue que sa plus grande surprise, depuis qu'il a assumé ses fonctions, le 15 mars dernier, a été de constater la « haute qualité » des journalistes brésiliens, contrairement à une opinion répandue dans bien des milieux.*

Il était temps. Chloroformés par des années de « consignes » et d'autocensure, certains grands quotidiens ne se montrent guère disposés, aujourd'hui, à profiter de la liberté retrouvée. Auraient-ils peur d'un retour en arrière ? Dans l'entourage du président, on espère bien que la « suppression de la censure sera, cette fois, définitive » *(après un essai avorté en avril). Même les tortures, affirme-t-on, pourront être dénoncées par les journaux, car de tels excès contredisent entièrement les directives très claires qui ont été tracées par le général Geisel.*

En revanche, il serait maladroit de rouvrir les vieux dossiers : cela ne servirait qu'« à exaspérer certains milieux militaires » *et conduirait sans doute à un recul, qui n'est pas souhaité, et qui contrarierait la démocratisation en cours, condition indispensable du grand « projet national » visiblement en préparation à Brasilia.* — C. V.

Le gouvernement s'associe aux protestations latino-américaines contre le Trade Act

Plusieurs pays d'Amérique latine ont exprimé, le lundi 20 janvier, de rigoureuses protestations contre la nouvelle loi américaine sur le commerce extérieur, au cours d'une session extraordinaire du conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). Cette session avait été convoquée à la demande du Venezuela et de l'Equateur, pays exportateurs de pétrole, qui s'estiment particulièrement lésés par les nouveaux règlements commerciaux américains. L'Argentine, le Mexique, le Brésil et l'Uruguay se sont joints à ces deux pays.

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — Le gouvernement brésilien critique la loi américaine sur le commerce extérieur. Répondant à une lettre adressée le 7 janvier par le président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, le général Geisel reconnaît que la loi comporte des *« clauses qui pourront nuire gravement aux pays en voie de développement »*. Outre les mesures de représailles envisagées par les Etats-Unis contre ceux qui participent à des accords d'exportateurs de matières premières, et que M. Andres Perez avait mentionnées dans sa lettre, le chef du gouvernement brésilien s'inquiète des *« dispositifs prévoyant des compensations ou d'autres formes de protection à certaines industries américaines, car ils constituent une grave menace pour les intérêts brésiliens et latino-américains ».*

Dans sa lettre, rendue publique le 17 janvier, le général Geisel s'interroge sur les conséquences du Trade Act : *« Va-t-il servir à reformuler les structures actuelles des relations économiques internationales, assurant en particulier un traitement différencié et plus favorable aux pays en voie de développement ? Ou bien conduira-t-il à réaffirmer des positions traditionnelles, tendant à congeler la distribution internationale de la richesse et du pouvoir économique ? Malheureusement, les restrictions qui viennent d'être décidées font pencher pour cette dernière hypothèse. »*

Si le Brésil a refusé récemment de participer à la création d'un cartel international des exportateurs de minerai de fer, en revanche il n'a pas enterré son projet de fonder, avec le Portugal, la Colombie et la Côte-d'Ivoire, une entreprise multinationale de café, afin de contrôler l'écoulement du produit sur les marchés mondiaux. — C. V.

États-Unis

Les sénateurs démocrates réclament la constitution d'une commission d'enquête sur les activités de la C.I.A. et du F.B.I.

De notre correspondant

Washington. — Par 45 voix contre 7, le groupe démocrate du Sénat a décidé de créer une commission spéciale d'enquête bipartite chargée d'enquêter sur les activités illégales de la C.I.A., du F.B.I. et de tous les autres services officiels de renseignements. L'adoption de cette motion, qui sera officiellement soumise au Sénat par M. Mansfield, leader de la majorité démocrate, ne fait aucun doute. Ainsi, à bref délai, la commission spéciale d'enquête, disposant d'un budget de 750 000 dollars, et autorisée à délivrer des « subpoena » (citations judiciaires) aux témoins de son choix, pourra commencer ses travaux, dont la date limite a été fixée au 1er septembre prochain.

Le vote du groupe parlementaire démocrate est un nouveau succès de l'aile libérale et des jeunes générations, qui craignaient que l'enquête sur la C.I.A. ne fût pas menée avec toute la vigueur nécessaire par leurs collègues plus âgés, les présidents des commissions des forces armées et des crédits, chargés de superviser les activités de la C.I.A. Le sénateur Stennis, président de la commission des forces armées, s'est d'ailleurs vigoureusement opposé à la recommandation des *« jeunes turcs »* et a refusé, comme plusieurs de ses collègues, de faire partie de la commission bipartite envisagée.

La décision des sénateurs démocrates prise à la suite des « révélations » du *Washington Post* concernant les fiches et les dossiers établis par le F.B.I. sur les parlementaires relance et élargit l'enquête ouverte par la commission gouvernementale présidée par M. Rockefeller sur les agissements délictueux de la C.I.A. Parce qu'elle compte uniquement des personnalités jugées favorables à la C.I.A. — soit pour y avoir travaillé, soit parce que trop liées au pouvoir, — la commission Rockefeller a été accueillie avec la plus grande méfiance par les éléments libéraux et progressistes démocrates.

Les premières auditions de la commission Rockefeller n'ont pas confirmé l'accusation d' « illégalités massives » commises par la C.I.A. qu'avait portée le *New-York Times*. Certes, M. Colby, directeur actuel de la C.I.A., a admis que les noms de dix mille Américains avaient été fichés, la plupart appartenant à divers groupes suspects d'avoir entretenu des rapports avec des « éléments étrangers » dans les mouvements contre la guerre du Vietnam. Mais M. Schlesinger, aujourd'hui secrétaire à la défense et qui dirigea pendant un certain temps la C.I.A., a confirmé la déposition de son successeur, selon lequel la C.I.A. n'a pas, en règle générale, procédé à des opérations « massives » illégales, en contravention de sa charte. Les deux hommes ont seulement admis quelques abus et autres cas « regrettables ». Quant à M. Rockefeller, il a déclaré, lundi 20 janvier, que *« jusqu'à nouvel ordre l'impression créée par l'audition des premiers témoins est que la C.I.A. ne s'est pas livrée à des opérations « massives » d'espionnage intérieur illégales. »*

La commission sénatoriale bipartite tirera peut-être des conclusions différentes. L'affaire de la C.I.A. ne prend cependant pas l'allure ou les dimensions d'un second Watergate, d'un scandale politique capable de mobiliser la grande presse libérale de la côte Est et de larges secteurs du sentiment populaire.

A dire vrai, à l'exception d'une minorité qui s'attaque à la conception même d'un service de renseignements et d'une police, la nécessité et l'utilité de la C.I.A. comme du F.B.I. ne sont pas mises en cause par la majorité du Congrès et de l'opinion. Les parlementaires sont en revanche préoccupés moins par les « bavures » que par l'autonomie des services de renseignements extérieurs ou intérieurs, qui ne doivent des comptes qu'au seul chef de l'exécutif et qui échappent au contrôle, d'ailleurs vague sur le papier et timide en pratique, des commissions intéressées du Congrès. Dans ce contexte, les enquêtes devraient mener non pas à la suppression de la C.I.A. ni même à une révision fondamentale de sa charte mais à une redéfinition plus stricte de ses fonctions et à un renforcement du contrôle parlementaire.

Quant aux dossiers du F.B.I. sur les parlementaires, le porte-parole de la Maison Blanche a fait savoir que le président s'exprimerait prochainement à ce sujet. Apparemment, députés et sénateurs ont été sincèrement surpris des initiatives de M. Hoover, l'ancien directeur du F.B.I., qui s'était simplement inspiré de méthodes policières couramment pratiquées en Europe et acceptées finalement comme faisant partie de l'ordre normal des choses.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

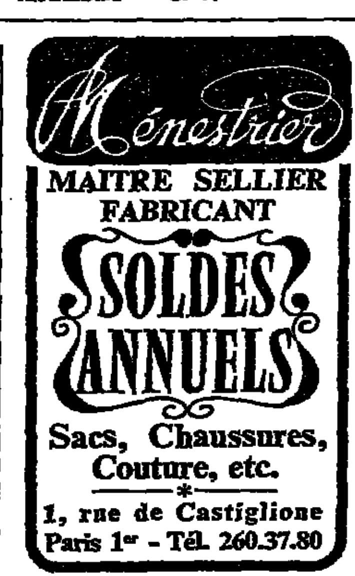
Algérie

● M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, ministre algérien des affaires étrangères, quitte New-York ce mardi 21 janvier pour regagner Alger. Selon les milieux bien informés des Nations unies, il pourrait être élu président de la conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OLEP) qui s'ouvrira vendredi 24 janvier à Alger. — *(A.F.P.)*

Mali

● LE COLONEL MOUSSA TRAORE, chef de l'Etat malien, évoquant, dimanche soir 19 janvier, le conflit avec Bamako et Ouagadougou, a affirmé que les ressortissants maliens en Haute-Volta sont l'objet d'une *« véritable chasse à l'homme »* et de *« pogroms »*. *« En dépit de mon immense bonne volonté,* a poursuivi le colonel Traore, *je ne saurais y assister sans réagir. »* Il a demandé que la commission de médiation mise en place dans la capitale togolaise *« agisse immédiatement »*. — *(A.F.P.)*





POLITIQUE

POINT DE VUE

Les femmes et la vie politique

par HÉLÈNE MISSOFFE (*)

LA participation directe, active, des femmes à la vie politique, c'est-à-dire à la prise des décisions, aux choix des priorités et d:s options qui engagent l'avenir, comme à la définition des moyens à mettre en œuvre, que ce s'it au niveau de la commune, de la région et de la nation, doit constituer un phénomène nouveau d'une importance considérable.

Il y a trente ans, le général de Gaulle octroyait le droit de vote aux femmes. Aujourd'hui, les femmes participent autant que les hommes aux scrutins : pas plus d'abstentionnistes ou guère plus chez elles que chez eux (selon les enquêtes partielles effectuées sur ce point).

Cependant, au niveau de la politique active, certains chiffres sont révélateurs :

— 9 femmes sur 490 députés ;
— 7 femmes sur 283 sénateurs ;
— 20 684 conseillères municipales sur 466 682 ;
— 671 maires sur 37 708.

Et les exemples pourraient être multipliés. Les femmes, cependant, représentent plus de la moitié du corps électoral.

Dans une démocratie évoluée comme la nôtre, la moitié des votants n'ont donc pas d'activité politique véritable et n'interviennent en fait ni dans les questions d'ordre général ni au sujet des problèmes où leur expérience serait irremplaçable ; cet état de fait déconcertant et presque général, quels que soient les régimes politiques, les modes de scrutin et les stades de développement, est sans doute imputable au poids du passé et de la tradition, au souhait du *statu quo* pour ceux qui sont en place.

On ne peut oublier qu'il y a vingt ans, au cours d'une enquête de l'Institut français d'opinion publique concernant les femmes et la politique, un tiers des femmes interrogées pensaient que *« la politique n'est pas l'affaire des femmes »*, et que, d'autre part, comme le fait remarquer M. Duverger, *« donner une place à une femme, c'est l'enlever à un homme »*.

Sans m'attarder sur le passé, je voudrais dire pourquoi la participation des femmes à la vie politique est actuellement plus que jamais réalisable et souhaitable. Réalisable, parce que la place que prennent les femmes dans le monde du travail, de l'éducation, des activités civiques et sociales, est de plus en plus importante, et il semble que ce soit un phénomène irréversible et universel. D'année en année, les femmes sont davantage mêlées à la vie sociale globale par l'éducation mixte, par les loisirs et par la vie professionnelle, tandis que la vie du foyer, les tâches consacrées au renouvellement des générations, la répartition plus équitable et la simplification des activités domestiques, leur permettent des centres d'intérêt autres que ceux de la famille.

Souhaitable, parce que leur niveau de culture ainsi qu'une prise de conscience récente leur donnent le goût et la possibilité, l'autonomie et la capacité de prendre part activement, avec les hommes, en même temps et sur le même plan qu'eux, à la gestion et à l'administration des choses publiques, à l'élaboration et à la réalisation des projets. Les femmes apportent dans tous les domaines une expérience indispensable et spécifique : chargées depuis toujours, de transmettre d'une génération à l'autre, les valeurs de la civilisation, plus sensibles à la qualité de la vie qu'à la recherche du profit, à la solidarité indispensable dans une société complexe, à la justice sociale, habituées à prévoir l'avenir dans le présent, ce qui est une conséquence de leur tâche d'éducatrices, d'autant moins technocrates qu'elles sont plus proches de la vie, leur apport est fondamental et bénéfique dans les questions de logements, d'urbanisme, d'organisation du travail, de consommation, de transports, d'équipements sociaux, de santé, de retraites, et en général dans tout ce qui touche à la vie de la société.

Or nous constatons qu'au cours de ces dernières années notre société connaît une remise en question de données considérées jusque-là comme acquises : expansion, progrès, bienfaits des sciences et des techniques, consommation toujours croissante. N'est-ce pas le moment d'intégrer, à tous les échelons, au niveau de toutes les instances, les femmes à la vie politique ? Nous le savons, l'existence de pays économiquement privilégiés comme le nôtre, exigera dorénavant une stricte limite de la consommation, une gestion plus rationnelle de nos cités et de nos régions, un développement de nos activités en faveur des pays pauvres, une répartition plus équitable des revenus de la nation, une remise en cause des rapports entre la rémunération du travail et les revenus du capital, une répartition plus équitable des travaux de toute nature nécessaires à la vie quotidienne de la collectivité, une politique des sols dans les cités de façon à permettre une urbanisation en harmonie avec la nature et favorisant les relations humaines.

Pour mener à bien ces projets et combien d'autres, d'où découlera l'avenir de notre civilisation et de notre culture, il est nécessaire que se conjuguent l'accueil des femmes par les hommes au sein des mêmes groupes politiques et des mêmes centres de réflexion et de décision, et le dynamisme des femmes décidées à militer et à s'engager, quelles que soient les difficultés à surmonter, manque de temps, problèmes d'insertion et d'expression, etc.

Notre époque exige de l'imagination et des remises en question courageuses. Sans que nous puissions envisager dès demain une participation équilibrée des hommes et des femmes au sein de nos institutions politiques, nous devons faire en sorte que cette perspective devienne raisonnable et que l'évolution de nos mentalités et de nos mœurs politiques aille dans ce sens. Les femmes comme les hommes se doivent d'apporter leur contribution au changement auquel nous invite le président de la République.

(*) Député U.D.R. de Paris, déléguée nationale de l'U.D.R., chargée des questions féminines.

LA DÉSIGNATION DES CADRES LOCAUX DE L'U.D.R.

M. JEAN CHARBONNEL, maire de Brive, ancien député de la Corrèze, ancien ministre, a été réélu président du comité fédéral U.D.R. de la Corrèze lundi 20 janvier à l'unanimité moins un bulletin blanc. Adversaire de M. Chirac, M. Charbonnel s'est opposé à plusieurs reprises, on le sait, à la confusion des fonctions de premier ministre et de secrétaire général de l'U.D.R.

M. JEAN VAILLY, avocat au barreau d'Annecy, a été élu président du comité fédéral U.D.R. de Haute-Savoie en remplacement de M. Maurice Herzog, député, ancien ministre, maire de Chamonix, nommé président d'honneur.

M. ANDRE BORD, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, président du comité fédéral U.D.R. du Bas-Rhin, a demandé par télégramme à M. Chirac de *« se présenter comme secrétaire général du Mouvement lors du prochain conseil national de l'U.D.R. »*.

M. ACHILLE PERETTI, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, maire de Neuilly, a déclaré le 20 janvier devant des militants de sa circonscription : *« Le président de la République est le véritable chef de la majorité, et son représentant privilégié auprès du groupe le plus important de l'Assemblée nationale ne peut être que le premier ministre, que celui-ci occupe ou non le poste de secrétaire général du Mouvement. »*

Le comité fédéral de l'U.D.R. de l'Orne a désigné comme président M. Michel Bruguière, trente-six ans, adjoint au maire de Mortagne. Cet ancien collaborateur de Georges Pompidou, attaché aujourd'hui au haut comité de la langue française, succède à M. Louis Terrenoire, ancien député, ancien ministre, démissionnaire pour raisons de santé.

M. Durafour crée le « mouvement de la gauche réformatrice »

M. Abelin condamne « tout fractionnisme »

MM. Michel Durafour, ministre du travail, et André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, tous deux vice-présidents du Centre républicain, devaient annoncer mardi après-midi 21 janvier la création des *« démocrates-sociaux, mouvement de la gauche réformatrice »*, dont une nouvelle fédération départementale — la quatrième après celles de l'Aisne, du Var et de Paris — vient de se constituer dans les Yvelines sous la présidence de Mme Marie-Claude Stokis-Agnierai, présidente de la fédération départementale du parti radical.

L'initiative de MM. Durafour et Rossi est critiquée par M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, secrétaire général du Centre démocrate, qui a déclaré lundi 20 janvier à Poitiers :

« Les réformateurs ont présenté un programme en commun lors des élections législatives de 1973, ils se sont unis pour contribuer à l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Ils soutiennent avec conviction et loyauté le chef de l'Etat, dont l'action réformatrice répond à leurs objectifs et à leur volonté de changement de la société. Il convient aujourd'hui qu'ils se fondent dans un mouvement réformateur unifié. Tout fractionnisme, tout appel à une double appartenance qui évoque les doubles jeux du passé, sont condamnables. »

En revanche, M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat, vice-président du C.D.P., approuve, dans une interview à *Sud-Ouest* publiée mardi 21 janvier, la création du mouvement de la gauche réformatrice. Il explique : *« L'U.D.R. et les républicains indépendants étant structurellement constitués, rien d'étonnant à ce qu'apparaisse la nécessité d'un regroupement de l'aile gauche de la majorité, qui, avec les diverses formations qui s'en réclament — Centre démocrate, C.D.P., Centre républicain, radicaux, etc., — mérite une organisation, c'est le moins que l'on puisse dire ! Mais celle-ci est en train de se faire au-delà des formations politiques. Ce n'est pas une opération d'états-majors, mais le regroupement d'hommes de même tendance, même s'ils appartiennent à des formations différentes. »*

A cette tendance appartiennent, selon M. Achille-Fould, des hommes comme MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, Jacques Chaban-Delmas, Michel Jobert, Jean Charbonnel.

Vers une nouvelle crise municipale à Nancy ?

De notre correspondant

Nancy. — Va-t-on assister à une nouvelle crise municipale à Nancy, après celle des années 1969-1970 (1) ? Ce n'est pas impossible après le vote de défiance du conseil municipal, vendredi 17 janvier, à l'égard du maire, M. Marcel Martin (div. gauche), et de son premier adjoint, M. Pierre Deiber, par 16 voix contre 15 et 2 abstentions, sur la question du dégagement de la municipalité de l'opération Nancy-Mazagran (*le Monde* des 24 et 29-30 décembre) (2). Dans cette décision, la forme importe plus que le fond. Elle dénote une aggravation du malaise à l'hôtel de ville de Nancy.

Toute l'affaire commence avec la défaite de M. Marcel Martin aux élections sénatoriales de l'automne dernier. Son crédit personnel est atteint. Il doit céder la présidence du district urbain à un élu de la banlieue, M. Paul Muller, maire (rép. ind.) de Villers-lès-Nancy. Plusieurs mini-crises ébranlent alors le conseil municipal. Le docteur Rossinot, très proche de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, se voit retirer sa délégation d'adjoint à la jeunesse et aux sports pour « désobéissance » (il a refusé de se retirer lors de l'élection du vice-président du district pour laisser la place au candidat du maire). M. Guerrier de Dumast, cadre de la S.A. Pont-à-Mousson, démissionne pour « convenances personnelles », mais son retrait peut aussi s'expliquer par son action en faveur de la défense du Vieux-Nancy. D'autres conseillers, comme M. Lénard, prennent leurs distances par rapport à l'état-major municipal où M. Marcel Martin, secondé par M. Pierre Deiber, chargé des questions d'urbanisme, tente de maintenir la barre du navire qui tangue au milieu des écueils. A cela s'ajoute le problème des socialistes, dont quatre sur six (les autres quittant le P.S.) ont formé un groupe d'opposition (*le Monde* du 9 janvier). La gauche du P.S. leur demande d'ailleurs d'aller plus loin et de se retirer du conseil municipal. La question sera tranchée lors du congrès fédéral à Tomblaine le 25 janvier.

Si M. Marcel Martin affirmait dimanche avec optimisme dans *l'Est républicain* : *« Nous assumerons notre mandat jusqu'au bout et reprendrons le départ en 1977 »*, les observateurs sont beaucoup plus sceptiques. En effet, l'hôtel de ville de la place Stanislas est très convoité depuis que M. Martin y est apparu vulnérable. Sept listes (hormis celles de la gauche) n'ont-elles pas circulé sous le manteau à la fin de 1974 ? Ce n'est pas non plus par hasard que M. Weber, député (app. rép. ind.), a demandé une commission d'enquête parlementaire sur l'opération Thiers (l'hôtel Frantel, *le Monde* du 10 janvier). De leur côté, les deux députés de Nancy, MM. Servan-Schreiber (rad.) et Coulais (rép. ind.), observent attentivement la situation, attendant leur heure pour se lancer dans la bataille.

Le gouvernement ne semble pas voir cette opération d'un mauvais œil si l'on en croit une réunion tenue début janvier à la préfecture de Meurthe-et-Moselle avec MM. Servan-Schreiber et Coulais. C'est d'ailleurs la décision du préfet, M. Rochet, d'alerter la Cour des comptes qui a mis le feu aux poudres en décembre dernier.

« *C'est l'hallali*, nous a confié un responsable politique nancéen. *Les jours de la municipalité de M. Martin sont comptés.* » L'équipe de Nancy-Capitale tiendra-t-elle jusqu'aux municipales de 1977 ou sera-t-elle contrainte de se retirer à la suite d'éléments nouveaux ?

CLAUDE LEVY.

(1) En 1969, le choix de Metz comme siège de la préfecture de région avait entraîné la mise en minorité de M. Pierre Weber, maire (rép. ind.) de Nancy. Après dissolutions du conseil municipal, les nouvelles élections, enlevées par la liste Nancy-Capitale, avaient conduit à la désignation d'un nouveau maire, M. Marcel Martin.

(2) M. Pierre Deiber, au nom de M. Martin, a proposé que le terrain soit vendu à un promoteur privé. L'opposition a obtenu que la décision soit retardée. La question sera réexaminée vendredi.

La réforme de la loi électorale municipale

M. P.-C. TAITTINGER : le ministère de l'intérieur envisage deux hypothèses.

Devant le Club des Prouvaires, que préside M. Jean Legaret, sénateur indépendant et ancien président du Conseil municipal de Paris, M. Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat (U.D.R.), a évoqué les projets de réforme électorale municipale, au cours d'un débat organisé lundi soir 20 janvier.

M. Pierre-Christian Taittinger a estimé, *« d'après les expériences passées, mais sans qu'il s'agisse d'une indiscrétion »*, que le ministère de l'intérieur devait actuellement envisager deux possibilités de réforme. *« Dans une première hypothèse*, a déclaré M. Taittinger, *on ne conserverait au second tour que les deux listes ayant obtenu le plus de voix au premier tour, et on répartirait les sièges à la proportionnelle entre ces deux listes. Dans une seconde hypothèse, les deux listes en tête après le premier tour bénéficieraient d'une répartition assurant une majorité certaine dans les conseils municipaux. »*

Selon le vice-président du Sénat, la répartition entre les deux listes pourrait attribuer 70 à 80 % des sièges à la première, contre 20 à 30 % à la seconde. *« Ces deux systèmes*, a précisé M. Taittinger, *auraient l'avantage de combiner la justice et l'efficacité. »*

POLITIQUE

M. SARRE : le P.S. peut être emporté par des tentations centristes.

M. Georges Sarre, membre du secrétariat du parti socialiste, animateur du CERES, explique mardi 21 janvier dans *le Quotidien de Paris* que le P.S. *« revient de loin puisque c'est seulement en 1971 qu'il a choisi l'union de la gauche et la rupture avec le capitalisme »*. Il ajoute :

« Il peut à tout moment, si nous ne sommes pas vigilants, être emporté par les tentations centristes. Il ne suffit pas de réagir coup par coup à des déclarations des dirigeants communistes. Ou de certains militants qui, à l'extérieur de l'organisation, pourraient donner le sentiment que nous évoluons dans une mauvaise direction. C'est en ayant une pratique et une rigueur que le parti socialiste pourra échapper aux vieux démons qui risqueraient de l'entraîner vers la pratique qui était la sienne, il y a seulement quelques années. »

LES RADICAUX DU NORD SONT DIVISÉS

M. Claude Catesson, président de la Fédération du Nord du parti radical, membre du bureau national et animateur de la tendance « Combat radical socialiste », favorable à l'union de la gauche, a dénoncé dimanche 19 janvier, à Lille, à une semaine du congrès de la formation valoisienne — qui doit, à cette occasion, se transformer en parti radical-socialiste et réformateur — cette *« tentative de prise du parti radical de l'extérieur par des gens qui soutiennent le gouvernement »*.

Si M. Catesson est soutenu par la majorité de sa fédération, une minorité, restée fidèle à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et animée par MM. Léon Fricher, adjoint au maire de Valenciennes, et Jean-François Spriet, tous deux membres du comité directeur, considère que le président de la Fédération du Nord s'est exclu lui-même du parti par la création de sa tendance. — *(Corresp.)*

● *Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche* annonce qu'il *« a décidé la création, à Paris, d'un centre radical de formation municipale »* chargé d'organiser des cycles de formation dans les différentes régions.

● *A Gometz-le-Châtel* (Essonne), M. Jean-Michel Dupouy (P.C.) a été élu maire et M. Mouty (P.S.) adjoint au maire. Cette désignation fait suite à l'élection municipale partielle du 12 janvier dernier, à l'occasion de laquelle la gauche a remporté les trois sièges vacants et renversé la majorité en sa faveur (*le Monde* du 15 janvier).

● *Le comité central du P.C.F.* a adressé ses vœux de rétablissement à MM. Georges Marchais et Jacques Duclos, actuellement hospitalisés, l'un pour un « incident coronarien », l'autre pour une « infection rénale ».

LORS DE LA SESSION DE SON COMITÉ CENTRAL

Le P.C.F. pose de nouvelles questions au P.S.

Le comité central du parti communiste a siégé lundi 20 et mardi 21 janvier pour faire le point de la situation politique et notamment de la campagne engagée par le P.C.F. sur les problèmes de l'union de la gauche. Aux questions déjà posées au parti socialiste sont venues s'en ajouter de nouvelles qui découlent de l'analyse critique faite par M. Jean Colpin, membre du bureau politique, et de la motion présentée par M. Mitterand au congrès de Pau.

M. Claude Estier avait dans un post-scriptum à son éditorial de « l'Unité » (« le Monde » du 11 janvier) répondu aux questions du parti communiste par une citation de cette motion dont il est l'un des signataires. Le P.C.F. a donc répondu à l'invitation qui lui était faite de se pencher sur ce texte, et il ne s'en déclare pas satisfait.

La conférence faite par M. Marchais devant l'école des cadres de son parti (« le Monde » des 14 et 21 janvier), qui vient d'être publiée par l'hebdomadaire « France nouvelle », prouve d'ailleurs que réapparaissent un certain nombre de clivages traditionnels de la gauche que la signature du programme commun pouvait faire croire en cours de résorption. A partir du moment où le P.C.F. entend s'appuyer sur la solidarité des pays d'Europe de l'Est pour construire le socialisme, s'il continue de revendiquer le monopole de la représentation de la classe ouvrière, et en conséquence un rôle dirigeant dans le changement de société, ses alliés étant réduits à un rôle d'appoint, il est à craindre que l'union de la gauche ne redevienne ce qu'elle était avant le programme commun : une simple alliance électorale. — T. P.

M. Colpin : M. Mitterrand porte de l'eau au moulin de la campagne anticommuniste

M. Jean Colpin, membre du bureau politique, dénonce d'abord dans son rapport *« la politique d'austérité du gouvernement »*, le caractère « *autoritaire* » et « *personnel* » du pouvoir et sa diplomatie « *mesquine et hypocrite* » qui tend à « *l'abandon national* ». Après avoir rappelé les thèses du P.C.F. sur « *la crise du système capitaliste* », le rapporteur encourage la lutte des travailleurs et explique que sa formation est engagée dans une action qui vise à *« gagner aux solution du programme commun de gouvernement la majorité de notre peuple »*. Il déplore que les propositions d'actions communes aux partis de gauche n'aient pas été acceptées. Il analyse en conséquence les positions du parti socialiste à travers le texte de la motion déposée par M. François Mitterrand pour le congrès socialiste de Pau.

M. Colpin souligne :

« La référence au programme commun de gouvernement et à la fidélité à la stratégie de l'union de la gauche y est plus explicite. Elle est incluse (mieux vaut tard que jamais) dans le paragraphe consacré aux assises du socialisme.

» Mais les problèmes de fond demeurent. La seule campagne d'ampleur nationale dont la motion prévoit le développement porte sur la perspective autogestionnaire inscrite dans le programme du parti socialiste.

» Autre exemple : la motion abandonne l'hypothèse envisagée par Defferre et Taddei d'après laquelle Giscard d'Estaing pourrait être amené à faire appel, avant les législatives, à un gouvernement de gauche (ce qui, nous l'avions montré, ne pourrait avoir d'autre but que de faire gérer à la gauche la crise du capitalisme). Mais, si elle abandonne cette hypothèse, la motion n'en présente pas moins, d'une manière idyllique, l'éventualité de l'accession de la gauche au gouvernement, en faisant du légalisme de Giscard d'Estaing un postulat.

» Il est dangereux de laisser penser qu'un tel adversaire de classe, qui a partie liée aux intérêts du grand capital, pourrait de bonne grâce accepter aujourd'hui de cautionner les réformes antimonopolistes du programme commun de gouvernement. L'échéance normale des élections législatives est fixée en 1978.

» Nous sommes, quant à nous, toujours prêts à assumer, dans la légalité, nos responsabilités dans un gouvernement de gauche, décidé à mettre en œuvre le programme commun de gouvernement. Mais de récents événements internationaux ont montré que les forces réactionnaires faisaient peu de cas de la légalité et des libertés.

» Ainsi, plutôt que d'entretenir des illusions démobilisatrices sur le libéralisme de Giscard d'Estaing, mieux vaut persuader la classe ouvrière, les travailleurs, les démocrates que la victoire exigera un puissant rassemblement populaire largement majoritaire, sanctionné, le moment venu, par le suffrage universel, et qu'il faut la préparer sans attendre dans le développement des luttes quotidiennes.

» Mais la motion de la majorité du P.S., même si elle n'apporte pas, sur l'essentiel, les éclaircissements que nous attendons, n'en traduit pas moins la sensibilité du P.S. à nos critiques. C'est bien la preuve que nos questions ne sont pas sans fondement et qu'il est difficile de les esquiver.

» François Mitterrand vient de sortir de son silence. Les propos qu'il a tenus ne sont pas faits pour atténuer nos préoccupations. Il argue du droit qu'ont ses camarades de défendre démocratiquement leur point de vue. Mais pourquoi n'userait-il pas à son tour du même droit (comme il lui est déjà arrivé de le faire, avec une certaine autorité) pour combattre des thèses incompatibles avec le programme commun de la part de personnalités qui sont signataires de la même motion que lui.

» François Mitterrand a reconnu que le débat actuel est naturel entre deux partis aussi différents que les nôtres. C'est ce que nous avons toujours pensé : le débat est non seulement normal mais indispensable pour éclairer en permanence les objectifs et les chemins de l'unité.

» Mais alors pourquoi François Mitterrand se dérobe-t-il à nos questions ? Pourquoi a-t-il cru bon d'attribuer au parti socialiste, en conclusion de son interview, le monopole de la démocratie comme marque de différenciation entre nos deux partis, portant ainsi de l'eau au moulin de la campagne anticommuniste que la réaction mène pour affaiblir notre parti et, à travers lui, l'union de la gauche (1) ? Pourquoi François Mitterrand prend-il prétexte des questions que nous posons pour repousser les propositions d'action commune que nous avons faites en vue de développer dans tout le pays une grande campagne pour rejeter l'idée de la fatalité de la crise, refuser l'austérité, imposer la satisfaction des revendications immédiates des travailleurs et faire valoir en même temps les solutions du programme commun de gouvernement ? »

En conclusion, le rapporteur indique : « *Avant-garde révolutionnaire de la classe ouvrière, c'est avec la classe ouvrière, avec les masses, en s'appuyant sur elles que notre parti mènera au succès la lutte pour le changement démocratique inséparable de la lutte pour l'unité.* »

Il signale, en outre, que le P.C.F. a entamé la nouvelle année avec quatre cent cinquante mille adhérents et vingt et un mille trois cent quarante cellules.

(1) Interrogé par TF 1, le 14 janvier, M. Mitterrand avait déclaré : *« Le P.S. est un parti très démocratique. J'en connais les inconvénients. Un parti démocratique représente un immense avantage et je serais très content que Georges Marchais veuille y réfléchir. »* (*Le Monde* du 16 janvier.)

Le conflit autour de la revue « Frontière »

UN ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE A ÉTÉ DÉSIGNÉ

Le conflit autour de la revue *Frontière*, qui a éclaté à la suite de la rupture intervenue entre les fondateurs du CERES et le groupe des partisans de M. Gilles Martinet (*le Monde* du 11 janvier), connaît désormais des suites judiciaires. Les fondateurs du CERES ont convoqué, lundi 20 janvier, une assemblée de l'association Diffusion socialiste, qui affirme être propriétaire du titre. A l'issue de cette réunion, le communiqué publié indique :

« Pour maintenir l'orientation politique qui a été celle de la revue depuis sa création jusqu'à maintenant, l'association a renouvelé son bureau en désignant comme président Didier Motchane, comme secrétaire général Jean-Pierre Chevènement et comme trésorier Giselle Charzat. Pour la même raison, l'association a décidé de retirer la gestion du titre à la S.A.R.L. les Editions du Coq Héron. »

La direction de la revue, qui est assurée par M. Gilles Martinet, a, quant à elle, précisé que *Frontière « continue et continuera à être gérée par la société du Coq Héron, le titre de* Frontière *demeurant la propriété du directeur de la publication, Gilles Martinet »*.

Le communiqué ajoute : *« Une ordonnance du président du tribunal de grande instance de Paris, en date du 17 janvier, a nommé M. Gondre administrateur judiciaire de l'association Diffusion socialiste, qui avait été créée pour aider à la diffusion de la revue. Cet administrateur judiciaire est désormais la seule personne habilitée à convoquer une assemblée générale de l'association. La réunion tenue dans la soirée du 20 janvier par Didier Motchane et quatre de ses amis est d'autant plus illégale que cette décision avait été officiellement commu.iquée aux cinq associés présents. »*

M. Chinaud : certains républicains indépendants sont moins « moteurs » que le président de la République

M. Roger Chinaud, député de Paris, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, qui a annulé la conférence de presse qu'il devait donner mardi 21 janvier, et au cours de laquelle il devait évoquer le prochain congrès de cette formation, a été interviewé la veille par France-Inter.

Il a notamment affirmé qu'il n'y avait *« pas de coupure entre le président de la République et ses électeurs »*, ajoutant :

« L'électorat qui a soutenu le président de la République est parfaitement proche de lui, mais, peut-être, dans telle ou telle action, des républicains indépendants qui se situent à un autre niveau de stratification entre l'électorat et le président ont-ils montré qu'ils étaient moins « moteurs » que lui.

» Eh bien, c'est une des actions que nous devons peut-être changer. »

Interrogé sur les relations entre parti socialiste et parti communiste, le secrétaire général des républicains indépendants a estimé que *« le durcissement sur l'ensemble des fronts des partis communistes européens était peut-être dû à des problèmes diplomatiques soviétiques, et pourrait se refléter en France dans les rapports des deux grands mouvements de la gauche française »*.

M. Chinaud pense également qu'*« un certain nombre de socialistes pourraient venir rejoindre les rangs de son parti dans le choix d'une société libérale non marxiste en pleine évolution »*.

A propos de la réforme de l'entreprise, M. Chinaud a remarqué que *« la qualité de la démocratie dans l'entreprise nécessite que les salariés soient représentés dans des organisations fortes, donc peu nombreuses »*. *« Pour le moment*, a-t-il ajouté, *les organisations syndicales représentent à peine 20 % des salariés. La première manière de donner la parole aux gens, c'est de leur permettre de voter librement dès le premier tour des consultations. Ce qui n'est pas le cas dans les entreprises. Ce serait peut-être la plus importante des réformes. »*

« Il existe, à côté de la C.G.T. et de la C.F.D.T. d'autres centrales syndicales qui ont ce critère de représentativité — la C.F.T.C. et F.O. — et qui essaient de mener un combat syndical qui me paraît plus normal parce que moins directement soumis à l'action politique des leaders extérieurs aux syndicats. »

[Bien qu'aucune raison n'en ait été donnée, l'annulation de la conférence de presse de M. Chinaud semble bien liée aux progrès de réorganisation de la direction nationale des républicains indépendants (« le Monde » du 18 janvier). Les républicains indépendants ont pris quelque ombrage du dynamisme nouveau et offensif que M. Jacques Chirac a donné à l'U.D.R. en en devenant secrétaire général. Dans le même temps, leurs tentatives de rapprochement avec le Centre démocrate, que préside M. Lecanuet, se sont heurtées à de nombreuses réticences, alors que la famille politique du centre prépare, sans eux, de laborieux et partiels regroupements.]

● *M. Pierre Sudreau*, député réformateur du Loir-et-Cher, président du comité d'étude pour la réforme de l'entreprise, estime dans le numéro de son journal local publié le 20 janvier qu'avec la création du conseil mensuel de planification *« la France est le seul pays qui dispose désormais d'une procédure d'ajustement permanente aux évolutions politiques et économiques du monde. C'est là un changement de grande portée »*, affirme l'ancien ministre, qui oppose « *l'ouverture et le réalisme* » de M. Giscard d'Estaing à « *l'idolâtrie idéologique* » de la gauche.

UN AN APRÈS LA DISSOLUTION DES DEUX F.L.B.

Les autonomistes bretons ont reconstitué leurs forces mais cherchent encore leur unité

De notre envoyé spécial

Rennes. — A ceux qui lui font observer combien le mouvement breton est divisé et hétérogène, M. Alain Le Louarn, qui milite dans ses rangs depuis plusieurs décennies, rappelle que *Breiz* ne signifie pas seulement *Bretagne*, mais aussi *morcelé*, et que ce n'est sans doute pas tout à fait un hasard. Il ajoute : *« Pourquoi le peuple breton se sentirait-il représenté, exprimé, par un seul mouvement politique? Nous n'avons finalement pas plus de partis, de tendances, de fractions, que les Français. »*

« Les Français » : le clivage entre ceux qui, à l'intérieur de ce courant, se sentent exclusivement bretons, et ceux qui, peu ou prou, admettent leur citoyenneté française tout en contestant vivement l'organisation territoriale de la France, est cependant trop imprécis, compte tenu de toutes les nuances intermédiaires qui existent, pour que l'on puisse fonder sur lui seul une classification. *« Bretons seulement »* et *« Français quand même »* cohabitent en effet dans la plupart des organisations autonomistes et régionalistes.

De plus, si divers soient-ils, les différents mouvements se rencontrent assez facilement, toutes divisions surmontées, sur certains terrains d'entente privilégiés, comme la défense solidaire de tout militant inquiété, même si le coup de main pour lequel il est poursuivi suscite des réserves, et l'exaltation de la langue et de la culture bretonnes. Plus récemment, un nouveau thème a fait son apparition et mobilise de nombreux Bretons, même fort peu acquis aux thèses autonomistes : la protection de l'environnement. C'est ainsi, par exemple, que la campagne contre l'implantation de la centrale nucléaire d'Erdeven mais aussi les polémiques autour des conséquences écologiques du remembrement et de l'arrachage des haies alimentent la propagande des différents mouvements en arguments contre *« les technocrates de Paris »*. Dans le même temps, l'importance du domaine militaire, le sous-équipement routier, les prix agricoles et le chômage sont présentés comme autant de conséquences d'une condition quasi-coloniale de la Bretagne.

Au niveau des méthodes d'action — et de l'influence respective des groupes — les distinctions deviennent plus perceptibles.

La tentation de l'activisme

Le Front de libération de la Bretagne, ou plutôt *les* F.L.B. (puisque l'un se réclame de l'Armée révolutionnaire bretonne et l'autre de la Libération nationale et du socialisme), constitue, parmi les grands mouvements bretons, celui qui est sans doute le plus tenté par une certaine forme d'activisme. Encore la montée des « jeunes », qui n'est pas étrangère à ce phénomène, n'a-t-elle pas été acceptée sans réserves par les « anciens ». Ces derniers sont en effet enclins à penser, parfois, que les actions violentes menées récemment par leur organisation ne sont pas psychologiquement du meilleur effet sur l'ensemble de la population. De leur côté, les éléments les plus jeunes et les plus remuants du F.L.B. font volontiers observer en retour que la tradition activiste du mouvement breton, qui remonte pour le moins aux luttes contre-révolutionnaires de la fin du dix-huitième siècle, s'est trouvée particulièrement illustrée par leurs aînés, à une époque d'ailleurs fort équivoque de l'histoire de la région. Ce qui vaut par exemple à M. Yann Goulet, condamné à mort par contumace à la libération, de vivre depuis cette époque en Irlande.

Il reste qu'un an après sa double dissolution par le conseil des ministres du 30 janvier 1974, le F.L.B. existe toujours. Ses deux tendances se confondent dans la plupart des actions. L'armée républicaine bretonne est devenue *« révolutionnaire »* pour conserver son sigle. Plasticages et manifestations diverses se succèdent, sans parvenir — et de loin — à créer cette situation à l'irlandaise dont rêvent les plus activistes de ses membres. Le F.L.B. demeure en liaison avec l'IRA, et, dans une moindre mesure, avec les mouvements basques, occitans et corses. Le passage à des actions plus violentes ne serait pas techniquement impossible, s'il l'est sans doute politiquement pour l'instant. Des réserves d'armes, sans atteindre le caractère considérable que leur prête parfois une certaine mythologie populaire bretonne, ont été constituées, mêlant reliquats des vieux stocks et achats les plus récents (un pistolet ou un revolver se vend actuellement 500 à 600 F à Rennes, et une arme automatique peut atteindre 3 000 F).

Politiquement, le F.L.B. se situe lui-même à gauche, même si tel n'est pas le cas de tous ses cadres. Il a volontiers tendance à considérer le P.C. comme l'émanation d'un « *social-chauvinisme* », peu différent du « *national-populisme gaulliste* », mais « *suit avec une particulière attention les efforts d'implantation du P.S. en territoire breton* », en ce qui concerne la tendance L.N.S. (Libération nationale par le socialisme).

Apparemment plus sage, mais aussi plus « structurée », l'Union démocratique bretonne est une association régie par la loi de 1901 et a pignon sur rue. Ses références au marxisme sont plus explicites que chez la plupart des autres mouvements bretons. Le 3 février dernier, à l'issue d'une réunion avec des représentants de l'Union du peuple galicien et de l'Irish Republican Movement, ses dirigeants ont cosigné une déclaration qui appelle à *« l'union entre les peuples opprimés d'Europe »*, victimes d'une *« situation impérialiste »*, et se termine par une formule très voisine de celle du Manifeste du parti communiste : *« Prolétaires de tous les pays et peuples opprimés, unissez-vous ! Vive l'internationalisme prolétarien ! »*

L'U.D.B. axe actuellement sa campagne sur la défense de l'emploi et sur la lutte contre *« la militarisation de la Bretagne »*. Essayant de se tenir à égale distance de l'activisme bruyant des uns et des querelles byzantines des autres, notamment à l'extrême gauche du courant autonomiste, elle occupe une place importante au prix d'une situation inconfortable. La recherche de l'efficacité lui impose, en effet, un certain nombre de contraintes, parmi lesquelles le maintien de sa discipline intérieure, le respect de sa cohésion, le contrôle absolu de toutes les actions menées en son nom, — et, naturellement, la poursuite de relations régulières avec des formations politiques bretonnes, nationales ou étrangères, dont elle se sent proche. Les regroupements qui sont aujourd'hui en cours à l'extrême gauche du mouvement breton l'intéressent, mais c'est le type même de débat dans les méandres « gauchistes » desquels elle ne veut pas se perdre.

P.C.B. et S.A.V.

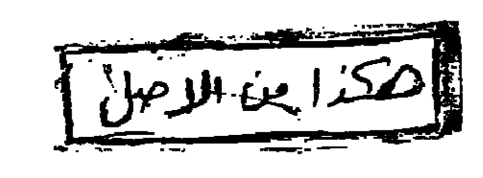
Encore ce regroupement, lui non plus, n'échappe-t-il pas totalement aux ambiguïtés générales du mouvement breton. Il concerne, pour l'instant, cinq formations : les comités d'action bretons, Sav Breiz, Stourm Breiz, le parti communiste breton et Strollad Ar Vro. Or les différences entre ces deux dernières organisations, par exemple, sont considérables. Le P.C.B., qui n'a évidemment rien à voir avec le parti communiste français, est un groupe d'inspiration marxiste-léniniste, hostile à l'union de la gauche. Il est surtout implanté à Rennes. Strollad Ar Vro, au contraire, mieux organisé à Saint-Brieuc et sur la côte nord de la Bretagne, veut jouer le rôle d'un véritable parti. Présent aux élections législatives, se situant *« dans l'opposition de gauche »*, tenant congrès et multipliant les affichages et les communiqués, S.A.V. (« debout », en breton ») s'apparente aux formations régionalistes favorables au *« fédéralisme européen »*, comme il en existe notamment en Alsace. Pour conserver son caractère de véritable parti, conforter sa (modeste) situation électorale et étendre son recrutement, il est conduit à adopter des positions souvent moins tranchées que celles de ses partenaires autonomistes, avec qui il est à la recherche d'un *« programme commun breton »* ; les discussions préparatoires à la rédaction d'un tel document risquent d'être fort longues et embarrassées. Neuf réunions ont déjà eu lieu à ce sujet...

De nombreuses autres organisations existent. L'une d'elles, l'ADSAV 1532, animée principalement par Mlle Marie-A. Kerhuel, exerce une influence particulière dans les milieux bretons, du fait notamment de la diffusion de son bulletin d'information. Elle prétend *« faire respecter les droits que la Bretagne tient du traité d'union avec la France »*, signé le 15 octobre 1532. D'autres organisations sont surtout préoccupées de questions culturelles (encore que la défense de la culture bretonne prenne presque toujours un caractère de revendication politique). C'est le cas par exemple de Bodadeg Ar Sonerion et War'l Leur, qui regroupent à elles deux plus de cent vingt associations folkloriques et de culture populaire bretonne.

Quant à la réforme régionale, elle provoque chez les autonomistes bretons, qu'ils soient véritablement séparatistes ou non, des sentiments mêlés. Beaucoup n'y voient qu'une tentative du pouvoir central pour masquer son emprise territoriale, et accessoirement faire endosser aux élus locaux la responsabilité de quelques impôts nouveaux. D'autres cependant, comme M. Pierre Roy, membre de Strollad Ar Vro et éditeur de la revue régionale *Breiz*, sont tentés *« de saisir quand même cette chance et d'obliger Paris à reconnaître le fait breton »*. Tous se retrouvent en tout cas pour s'indigner que la Loire-Atlantique et sa préfecture, Nantes, l'une des anciennes capitales de la Bretagne, appartiennent désormais, administrativement, à une autre région, les Pays de la Loire.

Nourri d'histoire, de traditions, de culture populaire, mais alimenté aussi par les erreurs et les insuffisances de l'aménagement actuel de la région, l'autonomisme breton, rassemblé dans l'amour de la Bretagne, est encore assez divisé sur presque tout le reste. Au-delà des péripéties, d'attentat en dissolution et de manifestation en Fest-Noz (fêtes folkloriques nocturnes, au succès grandissant), il continue de se chercher.

BERNARD BRIGOULEIX.



ÉDUCATION

Journées nationales de l'audiovisuel à Clermont-Ferrand

Les enseignants s'intéressent plus à la projection qu'à la création

Clermont-Ferrand. — Le Centre régional de recherche et de documentation pédagogique (C.R.D.P.) (1) de Clermont-Ferrand a organisé du 15 au 17 janvier des Journées nationales de l'audiovisuel. Pendant trois jours, plus de huit mille personnes représentant différents C.R.D.P. de France — enseignants, responsables d'établissements et inspecteurs de l'éducation — sont venues rencontrer des constructeurs de matériel audiovisuel. Une cinquantaine de stands présentaient des produits allant de la boîte de peinture à la vidéo, en passant par le rétroprojecteur et le tableau blanc magnétique pour crayon-feutre. Parallèlement à l'exposition étaient organisées des discussions sur l'utilisation des différents matériels, ainsi que deux séminaires nationaux : l'un pour les techniciens, l'autre pour les animateurs de C.R.D.P. et C.D.D.P. (centre départemental de documentation pédagogique).

Ces journées étaient d'autant plus intéressantes que selon les déclarations de M. Jacques Treffel, inspecteur général de l'instruction publique, chargé de mission auprès du ministre de l'éducation, « la réforme de l'enseignement va entraîner un profond changement dans le contenu des programmes. Le ministre envisage de créer une commission rassemblant des inspecteurs et des spécialistes de l'audiovisuel pour que l'élaboration des programmes tienne compte de l'utilisation des moyens audiovisuels ».

De notre envoyée spéciale

« Nous vous informons qu'une démonstration de l'utilisation de rétroprojecteurs a lieu actuellement en salle 3. » S'il fallait décerner un prix de popularité pour les appareils exposés pendant ces journées nationales audiovisuelles, il irait sans nul doute au rétroprojecteur, du moins du côté des enseignants. Certes, la vidéo a beaucoup intrigué, le Super 8 intéressé, mais le rétroprojecteur eut un succès particulier.

Néophytes venant s'initier, enseignants cherchant à acquérir de nouvelles méthodes ou en quête de nouveautés se sont succédé pendant trois jours dans la salle où un démonstrateur expliquait les nombreux avantages de l'appareil. Il évite au professeur de tourner le dos aux élèves : de sa place, celui-ci écrit sur une feuille transparente placée sur l'appareil ; le texte est projeté simultanément sur le mur derrière lui. Le professeur de sciences naturelles, par exemple, n'a plus besoin de venir quelque temps avant la classe pour faire un croquis sur le tableau. Les dessins sont exécutés à l'avance sur des transparents. Le rétroprojecteur offre une gamme de possibilités pour réaliser les croquis les plus élaborés, des superpositions de dessins notamment

Le nombre d'appareils d'« utilisation immédiate » exposés dans les stands, par rapport à celui d'appareils de « création », étonne : peu d'appareils photos, peu de caméras, même Super 8 ; rien sur le développement et le tirage des photos. En revanche, beaucoup de projecteurs pour films 16 mm., 8 mm., ou diapositives. *« Les enseignants s'intéressent encore très peu à ce qui touche la création*, explique un exposant, *c'est pour cela que nous n'avons pas jugé nécessaire d'en présenter plus. Le magnétophone, cependant, fait exception. Il est très bien entré dans les mœurs à présent. »*

Seuls trois élèves du lycée Bel-Ombre préparant un BEP (brevet d'études professionnelles) d'agent d'exploitation d'équipement audiovisuel essaient timidement des caméras vidéo. L'académie de Clermont-Ferrand est pourtant très fréquemment qualifiée d'« *exemplaire* » dans l'utilisation de l'audiovisuel.

« Les maîtres et les professeurs ont peur de faire sortir les élèves. Ils ont peur de ce que les enfants peuvent ramener. C'est pour cela qu'ils fuient les caméras, les appareils photos », constate un constructeur. La peur de l'extérieur est en effet toujours tenace chez les enseignants, mais peut-être aussi le manque d'initiative, voire d'imagination ou plus simplement de formation. Peur aussi d'être envahis par les appareils, ou bien de la complexité du matériel, de sa fragilité. Sans parler des prix encore élevés.

L'intérêt que portent les enseignants au matériel audio-visuel est fonction des possibilités d'investissement de leur établissement. Il est plus facile de convaincre un chef d'établissement d'acheter un magnétophone que des caméras, par exemple. Et, pour les gros achats, ce sont les directeurs, les proviseurs, qui décident eux-mêmes. Ils n'étaient d'ailleurs pas très nombreux à ces journées. Certains y avaient cependant délégué le responsable du matériel audiovisuel (souvent un documentaliste).

Un manque de préparation

Comme le remarque M. Cohade, directeur du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand, *« le C.E.G. d'un village de cinq cents habitants n'a pas les ressources nécessaires à l'achat d'un projecteur Super 8 et de ses films »*. Or, il existe beaucoup de petits établissements. C'est le cas dans l'académie de Clermont-Ferrand, qui comprend les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Dans des journées nationales d'audiovisuel on ne pense pas beaucoup à eux.

« Il aurait fallu montrer également toutes les astuces que l'on peut exploiter soi-même pour dispenser un enseignement audiovisuel à bon marché, fait observer un chercheur du Centre régional de recherche et de documentation voisin. *Ainsi, au lieu d'acheter un écran « plein jour » qui coûte plus de 300 F, il suffit de prendre un verre dépoli, ou plus simplement du papier calque, et l'on obtient un bon écran pour projeter films ou diapositives en plein jour. De même, on peut réaliser de très bons tableaux pour les maternelles avec de la feutrine et des figurines qui y adhèrent. L'idéal aurait été d'organiser des réunions où les enseignants auraient pu échanger leurs expériences. »*

Des réunions, des discussions, il y en a eu pourtant pendant ces trois journées. Mais peut-être pas suffisamment préparées, ce que certains ont déploré. La plupart intéressaient les professeurs de langue, auxquels on expliquait les différentes méthodes audiovisuelles. *« On est restés à un stade superficiel*, regrette un visiteur. *Il aurait été préférable de lancer à l'avance des thèmes de réflexion pour que les enseignants puissent réellement y prendre part. Ils sont venus beaucoup plus dans un esprit de consommateurs que de participants. »*

« Ce genre de manifestation est trop commercial, critique un professeur, *il n'y a pas d'échanges possibles. » « On m'a même demandé si c'était le rôle d'un C.R.D.P., qui est un établissement public, de faire venir des constructeurs*, renchérit M. Cohade. *Mais ne pas le faire serait hypocrite : nous devons aider les enseignants, les responsables de formation continue à choisir leur matériel. »*

Les enseignants ont peu d'occasions pour s'informer, comparer les moyens qui existent. Les grands salons de l'audiovisuel, où seuls les spécialistes se retrouvent, en découragent un bon nombre. L'exposition du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand a permis de prendre connaissance d'un matériel important dans un minimum de temps.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Il existe un C.R.D.P. par académie. Chacun dépend de l'I.N.R.D.P. (Institut national de recherche et documentation pédagogique), établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'éducation.

● *M. André Ouliac*, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI), vient d'être placé à la présidence du Comité national d'action laïque (CNAL), succédant ainsi à M. James Marangé, ancien secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) à laquelle le SNI est affilié. C'est en effet cette année que revient au SNI la présidence du CNAL, assurée à tour de rôle par l'une des cinq organisations qui composent ce comité : la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, la FEN, le SNI, la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (que préside M. Jean Cornec) et la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale.

PARIS VII DEMANDE UN BALLON D'OXYGÈNE

Le conseil de l'université Paris-VII a demandé au secrétariat d'Etat aux universités, dans un rapport remis à la fin de décembre, une aide pour compenser le déficit de l'établissement en locaux et en personnel. *« Le problème le plus dramatique*, déclare le conseil dans ce rapport qu'il vient de publier dans son bulletin, *est celui du personnel administratif, technique et de services. »* Il manque trois cents postes à Paris-VII, ce qui en fait l'université la plus déficitaire et l'oblige à rémunérer trois cent soixante agents sur son budget de fonctionnement. Du coup, celui-ci se trouve amputé de moitié. Pour les postes d'enseignants, Paris-VII est également l'une des universités les plus défavorisées, bien qu'elle en ait obtenu vingt-huit à la dernière rentrée, soit plus de deux fois plus que n'importe quelle autre université.

Ces difficultés, selon le conseil, tiennent, *« malgré un effort important des pouvoirs publics »*, au déficit initial, en 1971, au moment de la création de l'université, et à l'accroissement du nombre des étudiants, passé en quatre ans de dix-huit mille cinq cents à trente mille, bien que l'université ait limité cet accroissement autant qu'elle a pu : *« Le ministère de l'éducation nationale nous a souvent fait le reproche de refuser des étudiants. »* Enfin, l'université a aussi *« fait le choix de répondre positivement à l'appel du ministère »* en faveur de la formation continue : le nombre des stagiaires va passer, en 1975, à deux mille huit cent cinquante, contre mille neuf cent vingt-six en 1971. L'université demande que l'Etat prenne à sa charge les membres du personnel rémunéré sur les crédits de fonctionnement et que, en attendant, il augmente sa subvention : *« Pour que l'enseignement à Paris-VII bénéficie des mêmes crédits que dans les autres universités, l'établissement devrait recevoir, en 1975, une subvention supplémentaire de 14,5 millions de francs. »*

● *Nommé récemment au Collège de France* à la chaire d'histoire des mentalités religieuses dans l'Occident moderne, M. Jean Delumeau prononcera sa leçon inaugurale jeudi 13 février à 17 h. 30. Il était jusqu'ici professeur à l'université de Paris-I.

[M. Jean Delumeau est né à Nantes le 18 juin 1923. Entré à l'Ecole normale supérieure (lettres) en 1943, il est agrégé d'histoire et docteur ès lettres. Les travaux de M. Delumeau ont porté sur Rome au seizième siècle, sur la Renaissance, l'histoire religieuse et l'histoire des mentalités.]

● *L'exposition sur la vie universitaire parisienne au dix-huitième siècle*, qui se tient actuellement dans la chapelle de la Sorbonne est prolongée jusqu'au 16 mars.

★ Exposition ouverte tous les jours, y compris le dimanche et le mardi, de 11 heures à 18 heures, place de la Sorbonne, Paris (5e).

APPELÉS A FAIRE GRÈVE CETTE SEMAINE

Les assistants en droit et sciences économiques obtiennent un statut provisoire

Un décret assurant la *« stabilité d'emploi »* des assistants en droit et sciences économiques et améliorant leur rémunération par l'attribution d'une prime de recherche va être publié prochainement, annonce le secrétariat d'Etat aux universités. Un projet va être soumis aux organisations syndicales et à l'Association nationale des assistants : il contiendra des dispositions provisoires, valables jusqu'à la publication d'un nouveau statut général des enseignants des universités, que le secrétariat d'Etat doit préparer avant l'été prochain.

Jusqu'à présent, aucun texte officiel ne fixait le niveau de recrutement et les obligations de service de ces assistants, ni la durée de leur engagement : les décisions étaient prises en fonction de la coutume, car seule était établie une échelle de rémunérations. Surtout les assistants en droit et sciences économiques se trouvaient dans une situation d'instabilité : leurs postes étaient censés être « remis en jeu » à chaque rentrée.

Seules sont fixées pour l'instant les grandes lignes du projet de décret : les assistants seraient recrutés avec un « diplôme d'études approfondies » (D.E.A.) ou l'équivalent ; ils devraient faire leur thèse de doctorat pendant leur durée d'engagement, qui pourrait être fixée à cinq ans. Les obligations de service des assistants en droit et sciences économiques seraient définies selon un horaire annuel et non hebdomadaire, mais leurs charges seraient proches de celles des autres catégories d'assistants (lettres ou sciences). Enfin, ils bénéficieraient de certaines garanties de réemploi en cas de congé ou de départ au service militaire.

En échange de l'obligation d'achever leur doctorat, les assistants en droit et sciences économiques vont recevoir comme les autres une prime de recherche payée chaque semestre. Celle-ci doit leur être payée dès 1975 : les crédits sont prévus, affirme-t-on au secrétariat d'Etat.

D'autre part, une disposition du texte prévoira explicitement le *renouvellement automatique* pour 1975-1976 des assistants en exercice. M. Jean-Pierre Soisson l'avait promis lors de la discussion budgétaire au Sénat, le 6 novembre dernier. Pour obtenir cette garantie, l'Association des assistants avait lancé un mot d'ordre de grève des travaux pratiques du 20 au 25 janvier, coïncidant avec la semaine d'action du Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN). Toutefois, on affirme au secrétariat d'Etat que le texte était en préparation depuis le mois de novembre...

Le choix de Nancy comme « capitale universitaire » régionale provoque de vives réactions à Dijon et à Strasbourg

De nos correspondants

« Autant l'implantation à Metz d'un institut technologique me paraît raisonnable, autant le rôle moteur de Nancy dans l'ensemble universitaire de l'Est français me paraît devoir être renforcé... Les décisions que j'ai prises doivent non seulement rassurer les Nancéiens, mais aussi sceller la complémentarité entre la capitale administrative qu'est Metz et la capitale universitaire qu'est Nancy. » Destinée à apaiser les Nancéiens — après l'annonce de la création à Metz d'un centre universitaire technologique (*le Monde* du 12-13 janvier), — cet extrait de lettre de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, rendu public au cours d'une conférence de presse par son destinataire M. J.-J. Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle, a provoqué de vives réactions à Dijon et à Strasbourg.

Dans sa lettre, M. Soisson affirmait qu'il n'était pas question de remettre en cause l'installation de l'Institut national polytechnique de Lorraine à Nancy. Il indiquait également qu'autour de Nancy, avec la nouvelle carte universitaire, *« pourra se constituer une grande région de l'Est qui regroupera les régions de programme de Champagne-Ardennes, de Bourgogne, de Franche-Comté, de Lorraine et d'Alsace »*.

« Cette décision est injuste et contraire à l'intérêt national, proteste le conseil municipal de Strasbourg dans un télégramme adressé notamment au président de la République, au premier ministre et au secrétaire d'Etat aux universités. *Elle porte gravement atteinte au prestige de Strasbourg et diminue la force d'attraction dont doit bénéficier l'université de France tout entière. »*

M. Pierre Feuillée, président de l'université de Dijon, s'étonne, quant à lui, des « *procédés* » de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et de l'« *exploitation* » faite à partir de la déclaration de M. Soisson. *« Cette exploitation politique ou plutôt électorale*, a-t-il notamment déclaré, *me paraît moins choquante que ridicule. Il est cependant regrettable qu'elle ait été faite au nom du « pouvoir régional... » « Qu'on ne s'attende pas de toute façon que l'université de Dijon et son président aillent chercher des ordres à Nancy. »*

ARMÉE

Les soldats français en République fédérale d'Allemagne ont droit désormais à huit voyages gratuits par an

L'enquête ouverte par les autorités militaires après la manifestation de soldats du contingent, le lundi 13 janvier à Karlsruhe (République fédérale d'Allemagne) suit son cours et, jusqu'à présent, aucune sanction n'a été prise, indique-t-on au commandement des troupes françaises stationnées à Karlsruhe. La vie dans la caserne Pugezy est tout à fait normale et l'enquête de la sécurité militaire durera encore un certain temps, précise-t-on de même source.

Les soldats du contingent stationnés outre-Rhin pourront dorénavant bénéficier de huit voyages par train gratuits (aller et retour) entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Le calendrier d'application de cette mesure est le suivant : le contingent incorporé en février 1974 a eu droit à un voyage gratuit ; le contingent incorporé en avril à deux voyages gratuits ; le contingent incorporé en juin à quatre ; celui d'août à six ; celui d'octobre à huit. Les appelés incorporés en décembre et les contingents suivants ont tous droit à huit voyages gratuits par an.

La gratuité de ces déplacements avait été prévue lors du vote, en décembre dernier, du budget de la défense pour 1975. Une somme de 30 millions de francs avait été affectée à cette dépense par le ministère de la défense, qui rembourse la S.N.C.F. et éventuellement les chemins de fer ouest-allemands (*le Monde* des 10-11 novembre et 10 décembre 1974).

Cette mesure s'applique en fonction de la distance. Si les appelés sont stationnés en République d'Allemagne ou à plus de 600 kilomètres de leur domicile, ils auront droit à huit voyages gratuits pendant la durée de leur service. Entre 400 et 600 kilomètres, cette attribution est ramenée à cinq voyages et, entre 200 et 400 kilomètres, à trois voyages. A moins de 200 kilomètres de distance, les militaires auront droit à deux voyages gratuits.

LE GÉNÉRAL BOONE : une entreprise de subversion organisée

Le général de brigade Wilfrid Boone, commandant l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (E.N.S.O.A.) de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), qui forme en huit mois les engagés aptes à devenir sous-officiers, a évoqué, lundi 20 janvier, les manifestations à Draguignan et à Karlsruhe de soldats du contingent.

« Nous sommes devant une entreprise de subversion organisée », a déclaré le général, qui adressait ses vœux au personnel de l'école. *« Nous sommes attaqués et mal défendus. C'est à nous qu'il appartient d'assurer notre propre défense. La mission de l'armée n'est pas de confier aux appelés les menues besognes mais d'en faire des citoyens conscients de leur mission de soldats. »*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'armée en guerre contre elle-même

A Karlsruhe, comme l'été dernier à Draguignan, les appelés du contingent ont réclamé de meilleures conditions de vie. Mais à ces revendications matérielles, les soldats stationnés en République fédérale d'Allemagne ont ajouté une remise en question : celle des axes de la défense nationale.

Serge Livet dans *FRONT ROUGE* prend pour cible le ministre de la défense : *« Malgré toutes ses dénégations embarrassées*, écrit-il, *Soufflet ne peut pas masquer les contradictions qui se développent à l'armée, comme dans l'ensemble de la société capitaliste. Cette impuissance, ces hésitations, sont un signe de la crise politique qui secoue l'impérialisme français. »* L'organe du parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste considère que l'élaboration d'un nouveau statut pour les officiers et les sous-officiers est une *« réforme de pacotille »*.

Pierre Calmette, dans *FRANCE-NOUVELLE*, est à peine plus indulgent pour ce projet. Sceptique sur la procédure de concertation adoptée, rappelant la lenteur des travaux de la commission armée-jeunesse, il relève que rien n'est envisagé *« pour l'élaboration d'un statut donnant aux soldats leurs droits de citoyens »*, dont le procès de Marseille a fait ressortir l'urgence.

Olivier Chevrillon lui aussi s'interroge : *« Qu'attend V.G.E., généralissime des réformes ? »* pour faire ce *« choix politique »*. Choix qui se pose ainsi selon le président-directeur général du *PIONT* :

« Il faut ou bien conserver le service de masse avec son peuple de plantons, de scribouillards d'état-major et de pseudo-combattants. L'armée, dans ce cas, fabriquera des antimilitaristes à la chaîne. Ou bien faire un grand pas vers l'armée de métier. » Une armée de métier d'autant plus indispensable que les missions militaires sont de plus en plus spécialisées, *« mais*, conclut Olivier Chevrillon, *il n'y aura pas de miracle. Même avec un effectif réduit, une armée plus humaine et plus moderne sera nécessairement plus coûteuse. »*

« Les problèmes d'argent, s'ils ont leur importance et expliquent en partie les difficultés de recrutement, ne sont pas seuls à l'origine du malaise des officiers », affirme de son côté René Backmann, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. Pour René Backmann, le malaise des officiers qui vient s'ajouter à la *« révoltes des « bidasses »*, révèlent des *« craquements de l'institution militaire »* semblables à ceux de l'éducation nationale en mai 1968.

Pour *TRIBUNE SOCIALISTE*, la *« publicité accordée par la presse (...) à cet appel venant s'ajouter à l'« exigence, rendue publique d'exercer les droits civiques, syndicaux et politiques et d'être reconnus comme citoyens à part entière* n'a pu que *renforcer la détermination des soldats »*. L'hebdomadaire du P.S.U. conclut alors : *« Pour nous, bien loin qu'il y ait contradiction entre revendications pour « les libertés démocratiques » et contestation radicale de l'armée, l'exigence des premières est l'expression actuelle de la seconde. Soyons sûrs en tout cas que ces libertés ne seront pas octroyées, mais qu'il faudra les arracher pied à pied, par des luttes internes et externes à l'institution militaire. »*

L'institution militaire est également l'un des thèmes qu'aborde Michel Fromentoux dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, en affirmant que *« le pouvoir a permis »* qu'elle en soit *« discutée en tant que telle »* à l'occasion du procès de Draguignan.

Pour dissiper le *« malaise »*, Michel Fromentoux propose une *« réforme morale »* qui implique le retour à la royauté : *« Seul le roi aura toute liberté pour assurer à l'armée l'honneur sans lequel elle se déprécie; n'ayant pas les raisons de la République élective de se méfier du métier des armes, il pourra abandonner le principe de la conscription égalitaire qui, dès le départ, falsifie l'idée même de service militaire. »*

Bertrand de Luze s'interroge, lui aussi, sur les nécessités et l'efficacité du service militaire : *« Est-il possible qu'un appelé soit traité en homme responsable ? Qu'il devienne autre chose que cet être tout juste capable de « coincer la bulle » au lieu de profiter des possibilités réelles qui lui sont offertes ? »*

Elargissant la question, il souligne, dans *REFORME*, que ce qui est en jeu c'est la raison d'être de l'armée et que toutes les questions qui se posent à ce sujet sont du *« ressort de l'ensemble de la nation et pas spécialement de l'armée. Elles devraient être étudiées en commun par des militaires et des civils, car en définitive le malaise de l'armée n'est-il pas la transcription, dans un domaine plus restreint, du malaise d'une nation qui ne sait plus ni ce à quoi elle croit, ni quel est son rôle dans le monde? »*

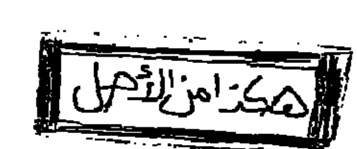
Si Jean-Loup Reverier, dans *L'UNITÉ*, souhaite que cessent *« les poursuites engagées contre tous ceux qui ont eu le courage et le mérite de s'engager »* dans une action qui vise à *« vaincre l'immobilisme d'une partie de l'état-major, soutenu par le pouvoir »*, Jean Denipierre regrette dans *RIVAROL*, que *« le pouvoir ait reculé »* devant les protestations des organisations de gauche, au procès de Marseille. Se souvenant de son propre service militaire, Jean Denipierre affirme qu'il n'y avait alors *« aucun problème de discipline »* et que, aujourd'hui, *« l'armée pourrait bien offrir aux jeunes gens ce qu'ils recherchent dans les « communautés, dans les bandes de « loubards » ou dans les clubs motocyclistes : un peu de fraternité, un peu de virilité, un peu de panache..., à condition qu'il y ait des cadres y croyant eux-mêmes. »*

Avec Karlsruhe, *ROUGE*, trotskiste, estime qu'on a atteint *« le point de non-retour »* et promet que *« si une nouvelle vague de solidarité doit à nouveau se lever pour s'opposer aux velléités répressives du pouvoir, acculé à étoffer la triste fable des meneurs omniprésents »*, aucun effort ne sera négligé pour qu'elle se lève.

Philippe Laubreaux dénonce aussi l'« armée du capital, des flics et des patrons », *« celle qui, après l'école et avant l'usine, embrigade la jeunesse, celle qui opère dans le tiers-monde, celle qui brise les grèves, et celle aussi qui, si elle devenait « professionnelle », serait, aux mains du pouvoir, l'instrument de toutes les répressions, un instrument de la guerre civile comme de la guerre nucléaire »*. Puis il ajoute, dans *POLITIQUE-HEBDO*, répondant à ceux qui pourraient rendre les manifestations d'appelés responsables d'une amélioration et d'un accroissement de l'efficacité de l'armée, que *« l'accélération, particulièrement rapide aujourd'hui, des revendications montre assez que l'Appel des cent, au-delà de ses seuls aspects corporatistes, comporte la possibilité d'un dépassement.*

» Que le mouvement qui secoue les casernes françaises soit actuellement réformiste n'a aucune importance. Sa victoire entraînerait forcément une radicalisation posant globalement le problème du rôle de l'armée ».

Qu'ils soient de gauche ou de droite, les hebdomadaires se montrent unanimes sur un point : le *statu quo* n'est plus possible. — A. Ch.



SPORTS

AUTOMOBILISME

Au Rallye de Monte-Carlo

RAGNOTTI-THÉRIER (Alpine-Renault) ET DARNICHE (Fiat), ONT ABANDONNÉ

Monaco. — Soixante-quatre voitures restaient en course dans le Rallye de Monte-Carlo, ce *mardi 21 janvier, avant la* deuxième des neuf épreuves spéciales du parcours commun Monaco - Vals-les-Bains - Monaco. Partis de Monaco le 20 janvier dans la soirée, les équipages auront dû beaucoup rouler pour disputer dans la nuit une seule épreuve de vitesse de 7 kilomètres au col du Turini. C'est dans ce sprint au kilométrage réduit que Renault a perdu deux de ses équipages (Ragnotti et Thérier) et peut-être une grande partie de ses chances. Ragnotti (berlinette Alpine) et Thérier (Alpine A 310) ont quitté la route à peu près au même endroit, dans une zone verglacée et enneigée. Il semble qu'à cet endroit les pilotes de Renault ont été surpris par l'état de la route et que leurs pneumatiques à petit cloutage ou lisses ne leur ont pas permis de se sortir d'un mauvais pas.

Jean-Pierre Nicolas, qui est le seul à représenter *officiellement* la régie Renault et qui avait aussi pneus lisses, s'est classé dix-huitième et a perdu une minute en sept kilomètres. Fiat, de son côté, a connu ses premiers ennuis avec l'abandon de Bernard Darniche (pompe à huile). Les trois *autres Fiat de Alen, Bachelli et* Mikkola occupaient toujours après l'épreuve spéciale du Turini les deuxième, troisième et quatrième places du classement général, mais, comme les Alpine-Renault, elles étaient pénalisées par un mauvais choix de pneumatiques.

Sandro Munari (Lancia Stra-

De notre envoyé spécial

tos), l'homme de pointe, n'a apparemment aucun problème. Il a encore réalisé le meilleur temps absolu dans le Turini, précédant un pilote Alpine « privé », Jacques Henry et Kullang (Opel). Sandro Munari s'est montré le plus rapide dans quatre des cinq premières épreuves spéciales.

Ce 21 janvier au matin, en atteignant Burzet (Ardèche), les concurrents ont rencontré d'autres difficultés, étrangères à la course proprement dite, ou qui pourraient s'y rattacher par le biais du fait divers. Des clous ont en effet été jetés sur la plus longue des épreuves spéciales (45 kilomètres) et les pneus des véhicules des « ouvreurs » ainsi que ceux de la gendarmerie précédant les équipages ont été crevés.

Les motifs de cette manifestation de mauvaise humeur ne sont pas connus, mais on peut déjà émettre au moins deux hypothèses. La première a trait au mécontentement, aux nuisances que provoque quelquefois le passage d'un rallye dans une région. Le deuxième concerne un grave incident survenu précisément à Burzet, il y a deux ans : plus de cent équipages « amateurs » avaient été éliminés sur décision des organisateurs à cause de l'impraticabilité de la route, après que les équipages d'usines furent passés sans encombre.

En définitive, dans l'épreuve spéciale de Burzet, dont le maintien, compte tenu des circonstances, a donné lieu à une longue hésitation, c'est Jean-Pierre Nicolas (Alpine-Renault) qui a *accompli le meilleur temps,* en 31 min. 4 sec. devant Munari (Lancia), 31 min. 16 sec., Alen (Fiat Abarth), 31 min. 22 sec., Mikkola (Fiat Abarth), 31 min. 27 sec., Röhrl (Opel Ascona), 31 min. 47 sec., et Bachelli (Fiat Abarth), 32 min. 9 sec. Depuis le début du rallye et sur six épreuves spéciales il y en a vingt-deux en tout — c'est la première fois qu'une Alpine-Renault se montre à son avantage.

FRANÇOIS JANIN.

Classement général après l'épreuve de Burzet : 1. Munari (Lancia) ; 2. Alen (Fiat Abarth) à 2 min. 30 sec. ; 3. Mikkola (Fiat Abarth), à 3 min. 25 sec. ; 4. Nicolas (Alpine Renault) à 3 min. 55 sec. ; 5. Bachelli (Fiat Abarth) à 4 min. 7 sec. ; 6. Röhrl (Opel Ascona) à 4 min. 32 sec. ; 7. Kullang (Opel Ascona) à 5 min. 22 sec. ; 8. Henry (Alpine-Renault à 6 min. 35 sec ; 9. Piot (Renault 17) à 10 min. 23 sec., etc.

PREMIÈRE ÉPREUVE SPÉCIALE DU PARCOURS COMMUN (col de Turini, 7 km)

1. Munari (Lancia Stratos), 5 min. 21 sec. ; 2. Henry (Alpine Renault), 5 min. 24 sec. ; 3. Kullang (Opel Ascona), 5 min. 41 sec. (...) ; 8. Mikkola (Fiat Abarth), 5 min. 49 sec. ; 10. Allen (Fiat Abarth), 5 min. 50 sec. (...) ; 16. Bacchelli (Fiat Abarth), 6 min. (...) ; 21. Darniche (Fiat Abarth), 6 min. 3 sec. (...) ; 30. Nicolas (Alpine Renault), 6 min. 21 sec. ; 31. Röhrl (Opel Ascona), 6 min. 29 sec. ; 32. Piot (Renault 17), 6 min. 37 sec.

JUSTICE

LE MÉDIATEUR EN QUÊTE DE CRÉDIBILITÉ

La contestation, c'est le sel de la vie

Lyon. — Successeur de M. Antoine Pinay dans les fonctions de médiateur, M. Aimé Paquet s'était montré depuis six mois un homme discret. Le voilà aujourd'hui soucieux non certes de publicité, au mauvais sens du mot, mais de relations publiques.

C'est la raison de la tournée qu'il vient d'entreprendre à travers les régions françaises. Il fut déjà à Lille, il sera bientôt à Marseille. Le 20 janvier il était à Lyon : réunion avec les représentants de l'administration, préfet de région et maire de Lyon en tête, déjeuner-débat avec la presse.

De notre correspondant régional

M. Paquet explique. L'inconnu qu'il est a conscience des limites dans lesquelles l'institution l'enferme. Or, précisément, il compte bien, dès le printemps prochain, obtenir qu'en soit brisé le cercle trop étroit. Ainsi souhaite-t-il obtenir pour les syndicats, les associations et les entreprises, personnes morales, le droit qu'ils n'ont pas encore d'avoir recours à lui. De même, sans qu'il soit question de porter atteinte à l'autorité de la chose jugée, faudrait-il que celui qui saisit un tribunal puisse saisir aussi le médiateur, avec effet suspensif sur la procédure engagée devant la juridiction choisie.

Six mois de pratique lui ont révélé que *« l'administration fait bien son travail »,* qu'elle le fait, certes, *« avec son style, c'est-à-dire qu'elle apparait certainement lointaine et surtout beaucoup trop lente »,* mais qu'elle se montre toujours *« honnête ».* D'où viennent alors certaines injustices, puisque injustice il y a eu, et que M. Paquet a pu en faire réparer quelques-unes ? *« De l'honnête application de mauvais textes, car le législateur n'a pu penser à tout. »*

Il proclame qu'il a dépouillé complètement l'homme politique qu'il fut, c'est-à-dire le député républicain indépendant de l'Isère pour devenir médiateur impartial. *« On ne me prendra jamais en défaut là-dessus. »* Pourtant à la réunion de Lyon où étaient conviés les représentants de tous les syndicats, la C.G.T. et la C.F.D.T. ne sont pas venues. *« Je ne comprends pas,* dit M. Paquet. *Ou plutôt je crois comprendre que la C.G.T. comme la C.F.D.T. me tiennent pour un homme du pouvoir. Et j'en éprouve une profonde tristesse. Il n'empêche qu'actuellement les dossiers dont je suis saisi me parviennent en plus grand nombre de parlementaires de l'opposition que de ceux de la majorité. »*

S'il a pu constater tant de fois que la loi était mal faite, s'il peut même aller jusqu'à dire qu'il juge, lui, *« en équité et en bon sens, alors que les tribunaux ne peuvent que juger en droit »,* s'il a même ajouté qu'il lui est arrivé de considérer certaines décisions judiciaires comme mauvaises, sans pouvoir pour cela rien y changer, n'est-ce pas alors que les gauchistes auraient raison ?

« Les gauchistes ? Je les ai fréquentés. Ils condamnent tout en vrac, mais on ne peut nier leur générosité et leur intelligence. Quand ils sont violents, je condamne leur violence. Cela dit, la contestation c'est bien évidemment le sel de la vie. Ils m'ont fait réfléchir. Ils ont souvent été injustes avec moi, mais ils m'ont toujours tenu en éveil. »

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

CORRESPONDANCE

L'INCENDIE DU C.E.S. PAILLERON

QUI EST RESPONSABLE ?

Après l'article indiquant que M. Jean Raymaud, ancien directeur des équipements scolaires, universitaires et sportifs, pourrait être prochainement inculpé dans l'affaire du C.E.S Edouard-Pailleron (le Monde *du 9 janvier), nous avons reçu d'un fonctionnaire, ancien élève de l'ENA, la lettre suivante :*

La mise en cause d'un fonctionnaire d'autorité, appartenant à un corps fier de ses responsabilités, occupant des fonctions éminentes et recherchées n'est pas cependant sans poser quelque problème dans un système politico-administratif où les apparences ne recouvrent pas toujours la réalité. En d'autres termes, les fonctionnaires d'autorité sont-ils détenteurs des pouvoirs que l'organigramme leur confère ? Si non, qui est responsable ?

Si la réponse à la première question est positive, il n'y a rien d'anormal, sous bénéfice d'un inventaire à réaliser par les autorités compétentes (commissions de disciplines, tribunaux...), à faire jouer à plein cette responsabilité. La grande majorité sont d'ailleurs des gens courageux, prêts à prendre les risques attachés à leur fonction. En réalité, les choses sont beaucoup plus complexes et on peut s'interroger légitimement sur la consistance des pouvoirs détenus par ceux que le public considère comme responsables.

Dans cette hypothèse, deux observations me semblent devoir être faites. D'une part, doivent être recherchés les vrais responsables, qui, compte tenu des subtilités des organigrammes, peuvent être d'autres fonctionnaires ou beaucoup plus souvent des « responsables politiques ».

C'est, en effet, devenu un lieu commun de mentionner ce que tout fonctionnaire peut constater dans sa tâche quotidienne, le poids de plus en plus lourd du pouvoir politique. On peut estimer qu'il s'agit là d'une bonne chose en soi et l'antidote nécessaire à un pouvoir administratif maintes fois dénoncé. Cela comporte une conséquence importante : la responsabilité du politique devrait pouvoir être engagée et éventuellement sur le plan pénal.

D'autre part, cette situation ne saurait exonérer totalement le fonctionnaire responsable. Il n'existe, en effet, d'autre issue à qui veut assumer réellement les responsabilités correspondant à la charge qui est la sienne que de faire coïncider réalité et apparence. Cela implique du caractère et parfois le renoncement à certaines facilités passagères dans des rapports avec la hiérarchie, le courage de s'opposer et de dire « non » quelles qu'en soient les conséquences sur le plan personnel.

Tout autre attitude conduit à une mise en tutelle sans grandeur et ne constitue même pas en retour la certitude d'une protection absolue.

AU LENDEMAIN DU SALON

Vents capricieux pour la plaisance

Offrant en permanence les aspects les plus différents, la plaisance connait aussi, actuellement, les destins les plus divers. Le Salon vient de le montrer. Le Palais de la Défense abritait côte à côte des firmes menacées de naufrage et d'autres voguant vers le succès. Ainsi Aloa, importante entreprise de Cannes, connait de graves difficultés. Au contraire le jeune chantier que Gilles Le Baud vient de créer à Vannes ne pourra désormais satisfaire qu'en fin d'année les commandes passées pour son *Kelt* en plastique de 6,20 mètres (quatre couchettes). Cinquante-cinq unités seront commercialisées avant le 15 août.

A Concarneau, le *Mousquetaire* de 6,50 mètres n'est construit chaque année qu'à trente exemplaires par André Stéphan. Celui-ci pourrait trouver deux fois plus d'acquéreurs pour ce sloop à cinq couchettes, sûr, spacieux, aménagé avec intelligence. A Saint-Mandrier, la Société d'études des Carènes (Gallian) dispose de plus d'un an de commandes pour ses *Beaufort*, de 14 à 18 mètres, dont 70 % sont exportés. Comme le *Mousquetaire,* et comme les bateaux d'Aubin à Nantes, ces modèles sont réalisés en contreplaqué, remarquable matériau dont beaucoup méconnaissent les qualités : légèreté, longévité, facilité d'entretien. Le plastique règne en maître dans la plaisance en dépit des progrès de l'aluminium.

Le « Dufour 34 »

Les grands *Dufour 34* et *35* se sont aussi bien vendus au Salon que le nouveau *31* de 9,40 mètres (six couchettes), qui est maintenant exporté aux Etats-Unis, où la firme accentue sa pénétration. (A vrai dire, la fermeté de notre monnaie ne facilite guère la tâche des exportateurs.) Dans quelques mois, le même constructeur lancera un nouveau sloop de 7,30 mètres de long, qui — selon des informations diffusées en Amérique — serait construit à la cadence élevée de quatre cents unités par an dans une nouvelle usine spécialement aménagée à cet effet.

Jusqu'à maintenant, ce chantier, le plus grand d'Europe dans le domaine du voilier habitable, s'intéressait surtout aux bateaux assez importants. L'apparition du *Dufour 34* (tel sera le nom de ce modèle) marquera une date.

Grande-Bretagne, chacune des deux plus grandes entreprises de la profession, Westerly et Nicholson, ne s'attaquent, par un accord tacite, qu'à une partie du marché : la première (la plus puissante) fabrique les bateaux de moins de 9 mètres à 9,50 mètres ; la seconde construit des unités plus grandes. Il semble que Michel Dufour tienne désormais à mener de front un élargissement de sa gamme et un développement industriel caractéristique.

Il reste que le marché de la plaisance demeure partagé entre de très nombreuses entreprises dont beaucoup proposent trop de modèles différents et vont jusqu'à présenter des créations au moment où la survie de quelques-unes d'entre elles parait aléatoire. Les mois qui viennent seront difficiles. Certes, plusieurs voiliers de belles dimensions se vendent bien : il est vrai qu'aux Antilles le tourisme offre des débouchés appréciables pour les coques aussi logeables et cossues. Sur nos côtes mêmes, le *Chassiron* de 13 mètres (Richard, à Marennes), ketch de croisière à quille longue, obtient un beau succès. Mais la taille moyenne demeure plus mesurée. Avec ses 8 mètres de long, l'*Ecume de mer* de Mallard, qui vient de recevoir le prix du « bateau de l'année » (1) pour sa nouvelle version 1975, se situe à un niveau attrayant.

Aux environs de 6 mètres de long, le bateau habitable doit stimuler l'ingéniosité des architectes quant à l'utilisation de l'espace disponible. Sur les dériveurs lestés, l'aileron est de plus en plus souvent doté d'un mécanisme qui en facilite l'escamotage. C'est le cas de l'*Otarie* (Piel) de 5,60 mètres comme du petit *Tabasco* (Spair Marine) de 5,18 mètres, l'un et l'autre bien conçus.

Le voilier de pêche promenade, spécialité de Béneteau, attire des clients plus discrets mais beaucoup plus nombreux que les amateurs de compétition. Et l'on voit parfois ces amateurs de pêche se tourner un peu plus tard vers... la chasse aux trophées, à bord de bateaux moins placides...

YVES ANDRÉ.

M. Jean-Jacques André a été élu mercredi président du Cercle de la voile de Paris. Il a été l'an dernier le créateur de l'Ecole de voile du troisième âge qui est ouverte, en semaine, de mars à novembre, sur le plan d'eau de Meulan. (*Le Monde* daté 2 mars et 5 mai 1974.)

(1) Le jury de ce prix décerné pour la première fois était composé de Florence Herbucot, écrivain de la mer ; Marcel Buffet, champion de 505 ; Christian Dupin, président de l'Union des croiseurs côtiers ; Jean-Louis Goldschmid, conseiller technique du centre nautique des Glénans ; Paul Jacob, expert maritime ; Alain Maupas, fondateur du groupe des croiseurs légers, et André Viant, chef de bord du *Grand-Louis* dans la dernière Course autour du monde.

Le « projet Mazeaud »

LA C.G.T. NE CROIT PAS A LA RÉALISATION DES « BONNES INTENTIONS »

La C.G.T. a communiqué à M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, ses premières impressions sur le recueil de propositions tendant à promouvoir le sport.

Regrettant une fois de plus que les centrales syndicales n'aient pas été consultées au préalable, la C.G.T. n'en juge pas moins comme positif *« le fait que le gouvernement ait jugé utile, nécessaire, de réaliser un texte qui, somme toutes, consacre le fait que désormais la pratique des activités physiques et sportives est un besoin social ».*

Mais la centrale ouvrière ne croit pas à la réalisation des *« bonnes intentions »* gouvernementales, faute de moyens.

« Quelles dispositions précises compte prendre l'Etat pour assurer à ses propres salariés de la fonction publique le droit de pratiquer le sport de leur choix ? » Y aura-t-il des négociations au sujet d'un crédit d'heures éventuel avec le patronat ? Quel sera le rôle réel du comité d'entreprise ? Tels sont les points principaux — en dehors des questions de financement — sur lesquels la C.G.T. espère être mieux éclairée.

RELIGION

La messe de saint Pie V à la salle Wagram

« NON LICET »

« Sortez ! Ici, c'est un culte religieux, pas un marché. » Par deux fois, le prêtre qui lit l'épître s'arrête pour apostropher le photographe qui circule discrètement dans la salle. Un peu *plus tard, une équipe de télévision,* plus rompue à ce genre de travail et surtout mieux armée — techniciens, caméras, projecteurs, — s'avancera tranquillement pour filmer l'assistance chantant fièrement : *« Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam ecclesiam »,* le célébrant élevant le calice, dos aux fidèles et assisté de deux enfants de chœur en rouge et blanc, qui agitent les clochettes, la foule se pressant pour communier, à genoux, les yeux fermés et la langue tendue...

Cela se passait, le dimanche 19 janvier, au sous-sol de la salle Wagram, au cours d'une des quatre messes qui y sont célébrées chaque semaine en latin selon « la liturgie de toujours » — *celle de saint Pie V (1)* — et auxquelles assistent les quelque cinq mille personnes qui forment cette *« communauté catholique de rite romain latin de Paris ».*

L'affluence particulièrement forte de ce dimanche, ainsi que la présence de la presse et de la télévision, s'explique par la passe d'armes qui a eu lieu, il y a quelques jours, entre le cardinal François Marty, archevêque de Paris, et Mgr Ducaud-Bourget, soixante-dix-huit ans, « curé » de cette « paroisse ».

Comme si on changeait de femme...

L'argument du cardinal Marty est que l'*« évidente désobéissance »* de Mgr Ducaud-Bourget *« blesse la communion diocésaine ».* Malgré la *« désapprobation explicite »* exprimée par l'archevêque de Paris, dans son bulletin diocésain, à l'égard des activités de l'ancien aumônier de l'hôpital Laennec (le Monde du 17 janvier), celui-ci a décidé de continuer à célébrer la messe selon le rite de saint Pie V. Considérant l'ordre d'adopter le nouveau rituel, dit « de Paul VI », comme une *« atteinte à sa conscience »,* Mgr Ducaud-Bourget poursuit : *« C'est comme si, marié depuis cinquante ans, on me changeait ma femme quarante ans après. J'accepte l'autorité de la hiérarchie quand elle est unie à la tradition catholique. »*

Voilà l'argument suprême utilisé par ces traditionalistes : la désobéissance à un ordre illicite devient obéissance à Dieu. Dans un tract distribué à la fin de la messe et intitulé : *« Non ! nous ne désobéissons pas »,* on lit : *« En refusant le nouvel* ordo missae *promulgué par le pape et imposé par les évêques, nous ne désobéissons pas ; nous faisons tout simplement remarquer au pape et aux évêques, comme Pierre au Sanhédrin,* « non licet », *vous n'avez pas le droit. »*

Dans son sermon, le Père Vincent Juan, qui célébrait la messe à la salle Wagram, a été plus subtil. Après avoir fustigé l'hypocrisie, pour ne pas dire *« la crapulerie »,* des textes romains, il a dénoncé *« le manquement grave à la charité »* de ceux qui *« blesse celle-ci, sous l'apparence même de la charité ». « On permet aux prêtres âgés de continuer à dire la messe de Pie V, en privé,* a-t-il fait remarquer, *tout en l'interdisant aux autres. N'est-ce pas leur faire injure, à ces prêtres âgés, de penser qu'ils sont incapables de dire la messe de Paul VI ? Je ne suis pas contre l'utilisation du français dans la messe, à l'occasion,* a conclu le Père Juan. *Je suis contre l'exclusion totale du latin. »* (2)

Quant à Mgr Ducaud-Bourget, il a jugé plus prudent de s'absenter ce dimanche, *« face à l'attitude tapageuse de la presse ».* Il a passé la journée à Saint-Hilaire, pour participer à la « bénédiction » d'une grange par un confrère, le Père Jamin, qui partage ses idées... et ses difficultés. Il sera là dimanche prochain, nous a-t-on assuré, pour expliquer sa position devant ses fidèles — et célébrer la messe de Pie V.

ALAIN WOODROW.

(1) Le missel romain promulgué en 1570 par saint Pie V *« sur ordre du concile de Trente »* fut remplacé par Paul VI, le 3 avril 1969, par le *« missel romain restauré sur l'ordre du deuxième concile du Vatican ».* Un communiqué publié par l'assemblée plénière de l'épiscopat français, à Lourdes, en novembre dernier, déclare : *« L'ensemble du missel promulgué par le pape Paul VI doit remplacer le missel de saint Pie V. Il ne peut y avoir exception à cette règle que pour des prêtres âgés ou infirmes, dans des célébrations privées sans assistance des fidèles, et avec l'autorisation expresse de l'évêque. »*

(2) L'emploi du latin n'est nullement mis en cause par la hiérarchie et, de fait, cette langue est toujours utilisée dans la liturgie actuelle, à Rome, au cours de pèlerinages, dans plusieurs paroisses ou dans les centres internationaux. En effet, la notification publiée par la Congrégation pour le culte divin, le 28 octobre 1974, précise formellement ceci : *« La messe ne peut plus être célébrée en latin comme dans la langue vernaculaire que selon le rite du missel romain promulgué par l'autorité de Paul VI »*

A Marseille

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE « FINA FRANCE » EST INCULPÉ D'ENTENTE ILLICITE

M. Jacques Coutier, président-directeur général de la société pétrolière Fina-France, a été inculpé lundi 20 janvier par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, en vertu des textes réprimant l'entrave aux enchères et l'entente illicite.

Après M. Jean Chenevier, M. Coutier est le deuxième responsable d'une compagnie pétrolière à être inculpé dans le cours de l'information ouverte après la plainte de M. Roger Bodourian, revendeur indépendant de la région marseillaise.

M. Léonard Carous, président-directeur général de Shell-France, et Louis Deny, président de Total au moment des faits, seront entendus à leur tour par M. Loques jeudi prochain 23 janvier.

Incarcérés à la Santé depuis le 23 décembre

TOUS LES DÉTENUS GUYANAIS ONT ÉTÉ MIS EN LIBERTÉ

Les six détenus guyanais qui restaient incarcérés à la prison de la Santé, depuis le 23 décembre 1974, ont été libérés, lundi 20 janvier, par M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat.

Il s'agit de MM. Guy Lamaze, professeur au lycée Félix-Eboué de Cayenne et secrétaire général du Mouvement guyanais pour la décolonisation ; André Lecante, docteur en médecine, membre de la direction du parti socialiste guyanais ; Michel Kapel, professeur de mathématiques ; Georges Wacapu, employé des douanes ; Félix Bade, directeur de la publication *la Jeune Garde,* et Raymond Charlotte, directeur de la publication *Caouca.*

Ces six inculpés ont été astreints à résider jusqu'à la fin de l'information dans la région parisienne. Ils sont poursuivis pour participation ou provocation à un attroupement armé et pour infraction en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat.

SOCIÉTÉ

Pour défendre les immigrés

Une vingtaine de personnes font la grève de la faim à Paris

Plusieurs dizaines de travailleurs maghrébins, mauriciens et pakistanais ont manifesté lundi 20 janvier en début d'après-midi à la direction départementale parisienne du travail et de la main-d'œuvre, en compagnie d'une délégation du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés (le Monde du 21 janvier). Un fonctionnaire des services du travail, M. Quèbre, leur a donné l'assurance que ceux d'entre eux qui disposent d'un contrat recevraient une carte de travail. En revanche, aucune réponse précise n'a été apportée au sujet des travailleurs démunis de visa. Dans un communiqué publié à Paris, le comité de défense annonce qu'il a proposé l'organisation d'un « colloque national de l'immigration » *à Montpellier (Hérault) les 15 et 16 février. D'autre part, un petit nombre de travailleurs arabes et mauriciens sans papiers se sont joints à cinq Français qui font la grève de la faim pour obtenir* « la régularisation de la situation de tous les immigrés se trouvant actuellement en France ».

Matelas, lits de camp, bouteilles d'eau sucrée, corps épars, endormis, enroulés dans des couvertures, à même le sol. Ils sont dix-huit grévistes de la faim à la Mission populaire protestante du dix-huitième arrondissement, dans ce même local qui avait été, en 1972, transformé en chapelle funéraire lors des obsèques du militant gauchiste René-Pierre Overney.

Sept Maghrébins, quatre Mauriciens — l'un d'eux est père de huit enfants — et sept Français. Avec eux, une femme : Mme Geneviève Clancy, présidente du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés ; deux prêtres : les abbés Jean Dallet et Louis Gallmardet ; enfin des amis, venus les voir par dizaines, tels que M. Jean-Pierre Faye, pour exprimer leur solidarité. Tous réclament, pour l'ensemble des immigrés se trouvant en France, la carte de travail et le permis de séjour.

Leur mouvement va-t-il faire tache d'huile, comme au temps des premières réactions contre les circulaires Marcellin et Fontanet ? « *Nous n'étions que cinq au départ,* font observer les membres du Comité de défense. *Aujourd'hui, nous sommes une vingtaine. Demain, peut-être, nous serons cent.* » Usant de la dernière arme qui leur reste, ces militants paraissent décidés à aller jusqu'au bout de leur résistance « *pour obtenir satisfaction dans la légalité* », après l'arrêt du Conseil d'Etat annulant certaines dispositions des circulaires Marcellin et Fontanet.

Après l'intervention de Mgr Marty sur l'avortement

UNE DÉCLARATION DE Mme SIMONE VEIL

(De notre correspondant.)

Rennes. — Mme Simone Veil, ministre de la santé, qui visitait, lundi 20 janvier, l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes, a expliqué à propos des déclarations de Mgr Marty sur l'interruption de grossesse (*le Monde* du 21 janvier) : « *Les pouvoirs publics ont dû faire face à une situation donnée. Cette situation était intolérable en raison de l'injustice sociale et aussi parce que la loi était constamment bafouée. Je comprends parfaitement que Mgr Marty, qui assume des responsabilités sur le plan exclusivement religieux, soit contraint de rappeler la position de l'Eglise, intransigeante sur le plan des principes.* »

Au sujet de la campagne antitabac, Mme Veil a déclaré : « *Les économies réalisées sur le plan sanitaire seraient sans doute plus importantes que les recettes obtenues par la vente du tabac. Ce problème est grave, car les jeunes en particulier fument de plus en plus tôt. Il y a une mauvaise information sur les risques de maladie. Il ne s'agit pas d'interdire de fumer, mais d'informer les gens sur les risques d'une consommation accrue du tabac.* »

LA LOI SUR L'INTERRUPTION DE LA GROSSESSE A PROVOQUÉ UNE SCISSION DU CORPS MÉDICAL

déplore le professeur René Joyeux

Le professeur René Joyeux, vice-président national de l'Association professionnelle des médecins et chirurgiens respectueux de la vie, et titulaire de la chaire de chirurgie médicale de la faculté de Montpellier, a déclaré, lundi 20 janvier, qu'une nouvelle loi devrait être promulguée « *pour décider soit la dissolution de l'ordre des médecins, et ce serait regrettable, soit pour rayer purement et simplement de l'ordre des médecins favorables à l'avortement* ».

Le professeur Joyeux estime que l'avortement est un « *acte anormal puisqu'il n'est rien de moins qu'un meurtre* », et ne peut « *être accepté, c'est évident, par un organisme défenseur de la morale professionnelle dans toute sa grandeur et qui nous parait plus que jamais utile* ». « *Pour déchirante que soit la scission du corps médical dans le conseil de l'ordre,* a-t-il ajouté, *celle-ci est réalisée. Elle s'est produite sur le plan moral dès la préparation de la loi sur l'avortement. Elle le sera effectivement et matériellement dès que le conseil de l'ordre, en attente des modalités d'application de la loi Veil, aura pris ses responsabilités.* »

● *La Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe* a repoussé de quatre semaines sa décision, prévue pour le 29 janvier, sur la constitutionnalité de la loi sur l'avortement votée par le Bundestag au printemps 1974. — *(A.F.P.)*

CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre Salomé et Mme, née Catherine Martrou, sont heureux d'annoncer la naissance de
Caroline.
11 janvier 1975.
8, rue Servandoni,
Paris (6e).

— M. Jean-Philippe Delattre et Mme, née Alix Gauquelin des Pallières, Ségolène et Marine, ont la joie d'annoncer la naissance de
Grégoire.
Dakar, le 9 janvier 1975.
B.P. 3388.

— M. Emmanuel Fontaine, Mme, née Marie-France Dayries et Julien, ont la joie d'annoncer la naissance de
Jérémie.
2 janvier 1975.
17, rue Beautreillis, Paris (4e).

— M. Alexandre Linden et Mme, née Elisabeth Deville, partagent avec Marie la joie d'annoncer la naissance de
Sébastien,
le 16 janvier 1975.
33, rue du Barrage,
67300 Schiltigheim.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Maurice BOUCHER,
survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 18 janvier 1975, à son domicile, 108, boulevard de Courcelles, Paris (17e).
Le service religieux aura lieu dans l'intimité à Longuesse (Val-d'Oise, 95) le 22 janvier, à 15 heures.
De la part des familles Boucher, Gaultier, Lestang, Détrie, Sandrin, Drouineau, Renaudin et de Vanssay.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Me Charles BROUARD,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
archiviste paléographe,
survenu le 17 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de
Mme Charles Brouard,
M. et Mme Jean-Marie Brouard,
M. et Mme Dominique Brouard,
M. et Mme Philippe Brouard,
De ses petits-enfants et de son arrière-petit-fils.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 janvier, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (7e).
L'inhumation aura lieu le même jour à Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret).
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue de Fleurus (6e).

Mme Charles DE BROUWER,
née Edmée Berthier,
née à Troyes le 21 juillet 1900, s'est endormie dans la paix du Christ le 17 janvier 1975.
De la part de
M. Charles de Brouwer, son époux,
Père Christian de Brouwer, S.J. en Inde,
Père Marc de Brouwer, S.J. en Inde,
M. et Mme Yves de Brouwer et leur fille,
Père Bernard de Brouwer, S.J.
Mlle Monique de Brouwer,
M. et Mme Jean Reboul et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Henry de Hassonville et leur enfant,
M. et Mme Hubert de Brouwer et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une célébration eucharistique aura lieu le lundi 3 février, à 18 h. 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (6e).
33, rue des Lauriers,
8000 Bruges (Belgique).

— Mme Léopold Cahn,
M. Raymond Cahn,
M. et Mme Lefilleul et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léopold CAHN,
leur époux, père, grand-père, survenu subitement le 17 janvier, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 22 janvier. On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 11 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
83 bis, rue de Courcelles,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du
général d'armée Paul ELY,
médaille militaire,
grand-croix
de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'Ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
ancien chef d'état-major général
de la Défense nationale,
survenu le 16 janvier 1975 à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de
Mme Jean Pitty,
Mme Franck Ely, ses enfants et petits-enfants,
Mme Charles David de Drezigue,
Mlle France Marsault,
Le lieutenant de vaisseau et Mme Bertrand David de Drezigue et leurs enfants,
L'ingénieur principal de l'armement et Mme Jean David de Drezigue et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Prieur de La Comble, leurs enfants et petits-enfants,
Ses sœur, belle-sœur, nièces, neveux et parents.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.
L'inhumation se fera dans le caveau de famille, à Brest, le jeudi 23 janvier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
[La biographie du général Ely a paru dans « le Monde » du 21 janvier.]

— La direction et le personnel de la Compagnie française de produits industriels ont le profond regret de faire part du décès de
M. Claude GALTIER,
chevalier de la Légion d'honneur, ancien administrateur et ancien directeur administratif, survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le mercredi 15 janvier 1975 à Béziers.
Les obsèques ont eu lieu samedi 18 janvier 1975 dans l'intimité.
C.F.P.I., 28, boulevard Camélinat,
92233 Gennevilliers.

— Mme Raymond Gosse,
M. et Mme Jacques Livage et leurs enfants,
Mlle Dany Gander-Gosse,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond GOSSE,
survenu le 13 janvier 1975.
Le service religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité le 16 janvier 1975, à Saint-Pierre de Neuilly.
35, rue Madeleine-Michelin,
92200 Neuilly.

— Le président des cadres bretons de la région parisienne a le regret de faire part du décès de
M. Jean LE GUELLEC,
président-fondateur de l'association.
Les obsèques auront lieu mercredi 22 janvier à 10 heures au cimetière de Saint-Cloud, avenue du Maréchal-Foch.

— M. Robert Lacoste
Et ses anciens collaborateurs du Ministère de la production industrielle et de l'énergie,
ont le regret de faire part du décès de leur collègue et ami
M. Jean LE GUELLEC,
président honoraire
du Gaz de France,
commandeur
de la Légion d'honneur.
Les obsèques auront lieu le mercredi 22 janvier 1975, à 10 heures, au cimetière de Saint-Cloud, avenue du Maréchal-Foch.

— M. et Mme Philippe Michelin, leurs enfants et petite-fille,
Le docteur et Mme Jacques Michelin et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Michelin et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Michelin et leurs enfants,
Mlle Odile Michelin,
M. et Mme Guy de Bourgues et leurs enfants,
Mme Marcel Jeanson,
Mme Jean Michelin,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel MICHELIN,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et belle-sœur, pieusement décédée le 11 janvier 1975 à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand dans sa quatre-vingt unième année.
La cérémonie religieuse à Durtol et l'inhumation à Clermont-Ferrand ont eu lieu dans l'intimité le 14 janvier 1975.
Une messe de requiem aura lieu à Paris, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption, le 1er février 1975.

— Le docteur et Mme Jean-Paul Momal,
M. et Mme Lucien Hébert,
M. et Mme Claude Momal,
Le docteur et Mme Francis Momal,
M. et Mme Jean-Marie Momal,
Et leurs enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de
M. Auguste MOMAL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
engagé volontaire aux F.F.L.,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
ancien directeur
du lycée Esteklal de Kaboul
(Afghanistan),
survenu le 19 janvier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 23 janvier, à 15 h. 45, en l'église Saint-Paul - Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris (4e).

— Sallenoves (Haute-Savoie).
Bruxelles.
M. Rémi Peeters, son époux,
Les familles parentes, alliées et amies,
font part du décès de
Mme Rémi PEETERS,
née Elise Delesque,
survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.
Ses obsèques seront célébrées mercredi 22 janvier, à 15 heures, en l'église de Sallenoves.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Paul Samama,
M. et Mme Jean Lomont,
M. Guy Samama,
M. et Mme Hervé Bertrand et leur fils Cyril,
Mlle Monica Lomont,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve René SAMAMA,
leur mère, grand-mère et arrière-grande-mère, survenu le 15 janvier.
Les obsèques ont été célébrées à La Celle-Saint-Cloud dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On apprend la mort de
Mme Jacqueline VANDEL,
ancienne collaboratrice du « Figaro littéraire ».
[De son vrai nom Jacqueline Vandevelde, Jacqueline Vandel avait fait carrière au théâtre, chez Georges Vitaly, puis dans l'équipe des Branquignols, avant de collaborer à la rubrique des spectacles du « Figaro littéraire ». La libération l'avait sauvée de la déportation à laquelle l'exposaient ses activités de résistance dans le Loir-et-Cher.]

Remerciements

— Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de
Mme Pierre MERILLON,
née comtesse Michelle d'Oultremont,
et dans l'impossibilité de répondre à chacun, sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui par leur présence aux obsèques, leurs prières, leurs messages de condoléances ou leurs envois de fleurs, ont pris part à son chagrin et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Offices religieux

— La messe annuelle de la presse sera célébrée le jour de la fête de saint François de Sales, le vendredi 24 janvier, à 11 h. 30, en la chapelle des Carmes, 70, rue de Vaugirard. Elle sera concélébrée par le Chanoine Meuillet, le Père Berthier et le Père Fihey.
L'homélie sera donnée par Mgr Paul Poupard, recteur de l'Institut catholique.

Communications diverses

— Le Centre universitaire Edmond Fleg,
Le Conseil des intellectuels juifs pour Israël,
invitent les candidats aux élections du Conseil national F.S.J.U. à préciser le programme d'action en faveur :
d'Israël,
de la jeunesse.
Les exposés seront suivis d'un débat mercredi 22 janvier 1975, à 20 h. 30, 8 bis, rue de l'Eperon, Paris (6e). Tél. : 326-56-98.

Visites et conférences

MERCREDI 22 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, r. Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ». — 15 heures, 11, quai Conti, Mme Chapuis : exposition « Louis XV ». — 15 h., 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Gatouillat : exposition « Louis-Philippe ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Vermeersch : « Notre-Dame ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Huiot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Paris au XIXe siècle ».

15 h. 30, Grand Palais : « De David à Delacroix » (Art et Histoire). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 18 h. 30 et 21 h., palais de Chaillot, salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna : « Splendeurs de l'Italie » (A la découverte du monde). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 18 h. 30, Institut français de culture humaine, 30, rue des Mathurins, docteur A. Passebecq : « La graphologie et la morphopsychologie » (entrée gratuite). — 19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli : « Abstraction : Kandinsky, Mondrian, Malevitch, Pollock, Barnett, Newmann, Dubuffet ». — 20 h. 15, hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Les fonctions de Jung dans leurs deux orientations ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Henri Blanchard : « Le nouveau futur du monde » (L'Homme et la Connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 2. - Bronzes. Beau mobilier. — Me Delorme.
S. 8. - Monnaies antiques, françaises, étrangères. Médailles et jetons. — M. Page. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 10. - Dessins. Tableaux modernes. Aquarelles. Collages. Sculptures, etc. MM. Pacitti, Maréchaux. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12. - Ameublem. Mes Boisgirard.
S. 13. - Meubles. Bibelots. — S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

Les régions

TRANSPORTS NOUVEAUX : la fin des illusions

« LA liberté commence où naît le merveilleux. » Il y a trois ans, M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, citait Aragon pour prouver qu' « en matière de *transports urbains les technologies* nouvelles sont un facteur de liberté ». Les auteurs du VIe Plan évoquaient la possibilité de desservir, un jour, par des transports nouveaux, les vingt plus grandes agglomérations françaises.

Il n'y avait que l'embarras du choix : Safege, Urba, Minitube, AT 2000, Aérotrain... Ces systèmes futuristes ont, aujourd'hui, disparu de la circulation. Val, Aramis et Poma 2000 restent en course. Après tant de désillusions, faut-il encore croire en leur étoile ?

Des années durant, les inventeurs ont tenu le haut du pavé. On buvait tout ce qu'ils disaient. Personne n'osait leur donner la réplique. Jusqu'à la création, en 1971, de l'Institut de recherches de transports, l'administration ne disposait d'aucun moyen de vérifier les assertions de ces « aventuriers ».

Les pouvoirs publics se laissèrent facilement « endoctriner ». La mort de l'autobus leur paraissait imminente. Quant au métro, seules des agglomérations millionnaires pouvaient s'y intéresser. Il y avait donc un vide à combler, un « créneau » à occuper. Pour redonner aux automobilistes le goût des transports collectifs, l'État misait sur la séduction des techniques nouvelles. Ainsi, « serait rétabli un climat de confiance entre la cité et les citadins, une masse exigeante sur le plan du confort et de la vitesse ».

Cette précipitation à vouloir faire du neuf à tout prix augurait mal de l'avenir. L'administration se comportait comme un enfant rêveur devant la vitrine d'un magasin de jouets. Elle *négligeait de vérifier les coûts de réalisation des* systèmes nouveaux, que les inventeurs sous-estimaient largement. Elle oubliait d'apprécier les contraintes d'exploitation, la souplesse et la fréquence, la capacité et la régularité de ces modes de transport. Elle refusait de mesurer le temps perdu en cas d'échec. L'Aérotrain était promis aux habitants de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise en 1976 ; le train les desservira à la fin de 1978...

En vitrine

La bride sur le cou, les inventeurs tentèrent d'imaginer l'inimaginable. Certains entretenaient la fiction d'une sécurité absolue de leurs engins automatiques. D'autre part, ils ne se doutaient pas combien en zone urbaine, il était malaisé de tracer et onéreux de construire des voies privatives pour leurs machines. Il n'y avait, en outre, aucune « interconnexion » possible entre leurs lignes et les réseaux de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. Au nom du gain d'espace, du silence et de la propreté de ces modes de transports nouveaux, ils croyaient que toutes leurs idées feraient leur chemin, même celle d'un monorail suspendu, longeant les allées cavalières du Bois de Boulogne...

Ni contraintes à respecter, ni objectifs à atteindre : les inventeurs étaient livrés à eux-mêmes. Pas de schémas d'urbanisme, pas d'études de trafic : aucun « cahier des charges » ne limitait leurs ambitions. Ils insistaient sur la nécessité de créer des « vitrines » en France, car il *y avait des marchés à prendre hors des frontières*. Bon argument pour remuer les pouvoirs publics : il y allait de l'intérêt national.

L'emballement

D'une déconvenue à l'autre, l'administration finit par admettre récemment qu'elle s'était laissé un peu abuser ou, du moins, qu'elle s'était trop vite emballée. Un dicton lui revint en mémoire : « *Il y a trois façons de se ruiner :* les femmes, le jeu et les ingénieurs qui ont des idées. » En réalité, ces « faux pas » n'ont pas coûté si cher à l'État. De 1966 à 1974, les prêts et subventions publics aux techniques nouvelles de transport se sont élevées à 260 millions de francs, dont 90 millions à la charge des collectivités locales. De 1962 à 1974, la part française dans le programme Concorde a atteint 7 milliards de francs...

Au demeurant, l'acharnement des inventeurs à vendre leurs systèmes, a piqué au vif la S.N.C.F. et la R.A.T.P., qui, jusqu'alors, dormaient du sommeil du juste, convaincues que hors des transports classiques il n'y avait pas de salut. La peur de l'Aérotrain a poussé la S.N.C.F. à accélérer ses études sur le Turbotrain et à prôner la construction d'une ligne nouvelle entre Paris et Lyon. La crainte du Safege — un métro suspendu — a incité la R.A.T.P. à prolonger la ligne de métro Place-Balard–Charenton-Écoles jusqu'à Créteil, comme les usagers l'y invitaient depuis 1930...

De puissants groupes industriels — Jeumont-Schneider, Matra, Thomson-C.S.F. — ont pris la relève des inventeurs d'hier, isolés à la tête de petites entreprises, comme l'ingénieur Bertin, père de l'Aérotrain, ou l'ingénieur Barthalon, père de l'Urba. Ils ont à leur disposition suffisamment de matière grise et de moyens financiers pour tester à fond les nouveaux modes de transport.

Il faut environ dix ans, selon les experts, pour mettre en exploitation une technologie nouvelle. Les dépenses de développement de chacun de ces systèmes varient entre 40 et 70 millions de francs. La construction d'une première ligne commerciale coûte de 20 à 40 millions le kilomètre. Encore convient-il de bien délimiter le terrain d'exercice de ces modes de transport : villes nouvelles, zones périphériques des agglomérations anciennes, desserte des aéroports, des complexes industriels ou universitaires, des foires-expositions et des parcs de loisirs.

Les transports nouveaux ne tueront jamais les transports classiques, comme, un moment, on a feint de le croire. L'autobus n'est pas mort : le tramway revivra peut-être un jour. L'imagination appartient à tous.

JACQUES DE BARRIN.

La sécurité d'abord

LES pouvoirs publics veillent, aujourd'hui, à ne plus disperser leurs efforts en faveur de la promotion des transports urbains nouveaux. Prudence d'autant plus justifiée en période de restrictions budgétaires. Selon les experts du secrétariat d'État aux transports, « il y a place pour des systèmes nouveaux dans des zones urbaines peu denses ou dans des villes moyennes sur des lignes dont le trafic, aux heures de pointe, varie de 2 000 à 8 000 voyageurs. La faible capacité des véhicules est compensée par une augmentation des fréquences et une amélioration du confort, ce qui, en définitive, accroît la qualité du service ».

Si l'administration s'efforce d'accélérer l'expérimentation de ces systèmes, elle n'autorisera pas prématurément leur mise en exploitation commerciale. Ces technologies nouvelles sont, en général, fondées sur des automatismes complets. « Or la disponibilité et la sécurité sont les qualités maîtresses d'un système de transport moderne. »

Les pouvoirs publics ont décidé de promouvoir trois systèmes de transport urbain nouveaux : Aramis, Poma 2000 et Val. Depuis l'origine, le soutien financier de l'État à ces trois programmes s'élève à 50 millions de francs dont 20 pour Aramis, 6 pour Poma 2000 et 24 pour Val.

• POMA 2000 à Grenoble : *comme un téléphérique*

LES cabines POMA 2000 — vingt places dont six assises — roulent sur des voies étroites, construites au-dessus des rues et des avenues. La traction s'effectue par câble à la vitesse de 35 kilomètres à l'heure. A l'entrée des stations, les cabines décrochent du câble, ralentissent, et défilent à une vitesse très faible devant les quais, en étant très proches les unes des autres. Puis les cabines sont réaccélérées à la sortie de la station par une série de roues horizontales, un système analogue au système de freinage à l'entrée de la station.

La simplicité des véhicules, qui sont entièrement passifs, puisqu'ils sont tirés par un câble, se paiera par un coût élevé des dispositifs de roues de contrôle de vitesse en station, complexes et nombreux. Le système sera donc d'autant plus intéressant que les stations, le long de la ligne, seront moins nombreuses. D'autre part, l'installation de piliers tous les 25 mètres, pour supporter la voie, rend délicate la présence de POMA 2000 dans les centres-villes. Il faut, en outre, compléter l'étude de la sécurité du système, et peut-être modifier certaines des caractéristiques retenues.

Le premier prototype a été lancé en 1971 sur un tronçon expérimental de 120 mètres. Depuis 1972, trois cabines sont testées sur une boucle de 600 mètres dans la banlieue sud de Grenoble ; elles ont parcouru, aujourd'hui, quelque 30 000 kilomètres. Jusqu'ici, toutes les études techniques ont été financées à part égale par le constructeur et par l'État, soit une charge respective d'environ 6 millions de francs. Un tronçon de ligne expérimentale — 1 kilomètre et deux stations — pourrait être mis en chantier, à l'automne prochain, à proximité d'Alpexpo. Cet investissement serait environ pour moitié subventionné par les pouvoirs publics. Le coût du kilomètre de voie est aujourd'hui estimé à 30 millions de francs.

La décision de lancer la première des trois lignes du réseau envisagé — 35 kilomètres et quatre-vingts stations au total — pourrait, selon le constructeur, intervenir au début de 1977. Cependant, POMA 2000 reste encore en concurrence avec le tramway pour lequel une étude technique, financière et d'insertion dans le site a été demandée à l'agence d'urbanisme par le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise.

• ARAMIS à Orly : *des rames qui se font et se défont*

LES véhicules Aramis ont été testés pendant un an sur un circuit de 1,2 km à l'aéroport d'Orly. Ces petits véhicules de six places, attelés électroniquement, circulent en rame sur la voie principale. A proximité des stations, les véhicules programmés pour s'arrêter se détachent de la rame, entrent en gare, déversent leurs passagers, en reprennent d'autres. A un moment précis, ils quittent le quai pour aller s'atteler à une rame sur la voie principale.

Un protocole d'accord a été signé, le 6 août dernier entre l'État, le District de la région parisienne et la R.A.T.P. au terme duquel celle-ci s'est vu confier la maîtrise d'œuvre du programme du *développement. Conformément* à une convention signée, au mois de septembre dernier, avec la R.A.T.P., la Société Matra a été chargée de continuer les études et les essais.

Aux 20 millions de francs déjà dépensés par l'État vont venir s'en ajouter 40 autres financés pour moitié par les pouvoirs publics. Sur ces 40 millions, 21,9 seront consacrés à une première phase d'études détaillées portant sur la sécurité et la fiabilité du système, *pendant onze mois. Si les résultats* de cette première phase sont satisfaisants, 18 millions seront alors consacrés à la construction d'un système expérimental complet, sur 3 à 5 kilomètres, ce qui nécessiterait seize mois de travaux.

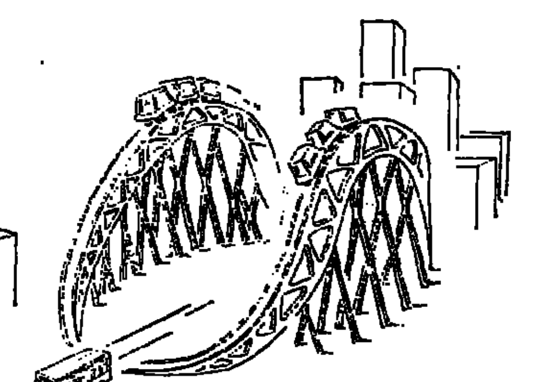
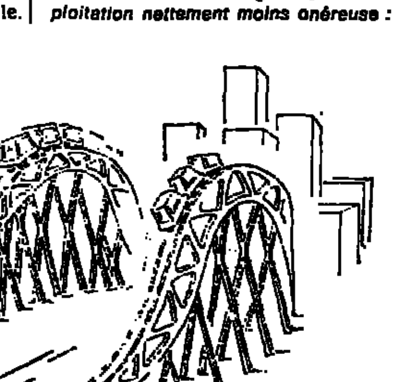
Aramis pourrait alors, au-delà *de 1980, circuler entre Antony* (Hauts-de-Seine) et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

• VAL à Lille : *un mini-métro*

IL y a un an encore, la communauté urbaine de Lille paraissait décidée à financer le mini-métro Val pour la somme totale d'environ 550 millions de francs. Le premier devis fait par la société Matra, promoteur du système, s'élevait, en 1973, à 150-180 millions de francs. Aujourd'hui, la « note » dépasse le milliard, dont 800 millions environ pour les travaux d'infrastructure.

Certes, l'inflation a joué. Mais la communauté urbaine a surtout modifié sa demande initiale, et le prix des véhicules comme celui de l'infrastructure a augmenté. Au lieu d'une ligne de 8,5 kilomètres jalonnée de huit stations, reliant la gare de Lille à la faculté des sciences de Villeneuve-d'Ascq, les autorités locales ont demandé, en avril 1974, que la ligne soit prolongée — 14 kilomètres avec dix-sept stations — jusqu'au centre hospitalier régional. Pénétrant maintenant dans le centre de Lille, la voie devient souterraine non sur quelques centaines de mètres, mais sur 3 à 4 kilomètres.

La communauté urbaine a ensuite demandé que le débit initialement fixé à six mille passagers à l'heure puisse être porté à huit mille et extensible à quinze mille. D'où l'obligation de prévoir quarante-sept rames de deux véhicules, au lieu de trente rames de deux véhicules. Enfin, elle souhaite que les véhicules soient réversibles, qu'ils puissent donc circuler dans les deux sens sans qu'il soit nécessaire de leur faire accomplir un demi-tour. Toutes ces nouvelles contraintes sont en grande partie dues à l'insertion du système au centre de la ville.

(Dessin de CHENEZ.)

L'administration a récemment reçu de la communauté urbaine de Lille le projet de ligne du Val. Elle a confié à l'Institut de recherche des transports le soin de juger la fiabilité du système et a fait, d'autre part, procéder à l'évaluation des travaux de génie civil nécessaires à son installation. Selon les promoteurs du Val, la construction de la ligne commerciale pourrait commencer au début de 1977, et la mise en service des premiers véhicules intervenir vers 1979.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

UN ÉLU : « l'innovation est bon marché »

« CE n'est pas pour son plaisir que l'élu s'intéresse particulièrement aux transports modernes. C'est tout simplement parce que ceux-ci permettent de réaliser des économies importantes.

» L'automatisme intégral rend l'exploitation nettement moins onéreuse : il permet une économie d'exploitation de 15 % environ par rapport à un système traditionnel. On critique l'automatisme. Mais fait-on les mêmes reproches à l'aviation où cet automatisme joue un rôle si important ? Cette considération n'est pas la seule à prendre en compte car notre souci est, bien sûr, d'assurer un bon service et surtout la sécurité des passagers.

» Pour autant, il ne suffit pas qu'un technicien présente son ours pour que nous l'acceptions. J'ai conduit un groupe d'élus et de techniciens en Amérique du Nord pour étudier, sur le terrain, les moyens de transport en commun modernes. Nous sommes allés à Montréal, à New-York, à Dallas et à San-Francisco. Ce que nous avons vu à Montréal nous convient parfaitement. Nous avons choisi comme conseiller un ingénieur général de la R.A.T.P. qui a supervisé la mise en route du métro de Montréal.

» Il est un autre point très important dans notre projet de métro VAL. A l'inverse de ce qui se fait à Lyon et à Marseille, nous avons opté pour le petit gabarit. Cela réduira considérablement le coût des infrastructures : stations et autres ouvrages d'art. Le VAL en petit gabarit permet d'obtenir de l'État une subvention de 50 % et de réduire sensiblement la part des collectivités locales.

» Les essais continuent normalement. Le système d'aiguillage est à l'épreuve depuis une bonne semaine, jour et nuit... Quand la communauté urbaine aura pris prochainement sa décision, il restera à obtenir l'approbation du ministère, puis nous approuverons le tracé de la première ligne. »

ARTHUR NOTEBART,
président de la communauté urbaine de Lille

Les États-Unis montrent le chemin

EN France, aux États-Unis, en Allemagne fédérale ou au Japon, les transports nouveaux sont nés davantage du désir d'un certain nombre de sociétés d'aéronautique et d'électronique d'imaginer des systèmes qui seraient entière*ment automatiques que des besoins* réels des usagers et des villes. Seule, la Grande-Bretagne ne croit guère à leur avenir.

Ce sont les États-Unis qui ont démarré les premiers. Ils ont été, naturellement, les premiers à connaître des revers. Proche du système français Aramis, le système Alden, qui devait être mis en service à Morgantown, en Virginie, a connu et connaît encore des difficultés considérables. Le métro automatique de San-Francisco — le Bart — commence à bien fonctionner, mais avec un conducteur à bord, comme sur les lignes automatiques parisiennes. Le système de transport installé sur l'aéroport de Dallas-Fort-Worth, dans le Texas, a connu de nombreuses maladies de jeunesse depuis sa mise en service, il y a un an. Ces déboires ont sans doute contribué à freiner les nouvelles commandes de systèmes automatiques.

En France, les études ont démarré peu après les premiers travaux américains. En Allemagne fédérale, les recherches ont commencé un peu plus tard. C'est en 1972 seulement *que le gouvernement fédéral a com*mencé de financer le développement de petites cabines-taxis automatiques semblables à celles du système Alden et aux cabines Aramis. Une voie expérimentale de 1,3 kilomètre de long vient d'être inaugurée à Hagenwetter, en Westphalie. Le système est étudié conjointement par M.B.B et Demag : l'*État fédéral y a déjà consacré environ 50 millions* de francs.

Tous ces systèmes doivent en principe se passer de conducteurs. Ils offrent, suivant les cas, une capacité allant de deux mille à quinze mille passagers à l'heure. Tantôt, il s'agit de véhicules automatiques qui ressemblent à des voitures de métro, offrant entre trente et cinquante places assises et debout, qui s'arrêtent à toutes les stations et se suivent les unes les autres sur leur voie réservée. C'est le cas du Bart, à San-Francisco, ou du métro léger Val, envisagé à Lille.

Tantôt, il s'agit de petits véhicules de quatre à huit places ressemblant à des voitures dont la faible capacité est compensée par une fréquence de l'ordre de quelques secondes. En théorie au moins, ils devraient pouvoir se rendre directement de la station de départ à la station d'arrivée sur la demande du voyageur (au moins aux heures creuses). C'est le cas du système de Morgantown aux États-Unis, d'Aramis, des cabines-taxis de M.B.B.-Demag.

L'automatisme complet de ces sys*tèmes requiert des études approfon*dies et une expérimentation en vraie grandeur de plusieurs années. — D. V.

TRANSPORTS

L'ABANDON DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

Qui paiera les 500 millions de francs d'indemnités ?

Un total de 500 millions de francs à débourser dans les six ou huit prochains mois par le Trésor français et le Trésor britannique, telle est la conséquence la plus directe de la décision confirmée officiellement lundi 20 janvier par Londres d'abandonner le tunnel sous la Manche.

Aux termes du traité du 17 novembre 1973 et de la convention n° 2 signée le même jour, les deux Etats doivent en effet se partager à stricte égalité les remboursements aux actionnaires des sociétés privées et aux organismes financiers qui avaient souscrit des emprunts pour commencer les travaux. Mais comme Londres a très clairement fait savoir que c'était le gouvernement de M. Wilson seul qui avait pris la décision de se retirer de l'opération, on est fondé à penser que le gouvernement français cherchera à faire payer davantage que ne le prévoient les textes son partenaire doutre-Manche.

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré « que la France aurait souhaité mener cette grande entreprise à son terme, qu'il regrettait la décision anglaise et que les problèmes posés n'étaient pas insolubles ». *Pour sa part, M. Anthony Crosland, ministre britannique de l'environnement, a rejeté la responsabilité de l'abandon du projet sur la compagnie française et la compagnie britannique chargées de la construction de l'ouvrage. Le ministre a précisé que le gouvernement britannique avait demandé en novembre dernier aux sociétés privées un délai permettant de trouver une solution plus économique pour la réalisation de la ligne ferroviaire entre Douvres et Londres. Le gouvernement français a essayé d'arbitrer le différend entre les actionnaires privés et le gouvernement britannique, proposant d'arrêter la « pendule » pendant quelques mois. Mais les sociétés n'ont pas donné leur accord, estimant que les capitaux réunis par elles avaient été dégagés en fonction d'échéances dont la remise en cause aurait compromis les appels de fonds dans le futur.*

Dans un communiqué, la Société française du tunnel sous la Manche explique : « Les deux sociétés, tout en sauvegardant leurs droits et en particulier ceux des institutions françaises et étrangères qui ont accepté en mars 1974 de participer au projet sur la base de la convention n° 2, ont proposé à plusieurs reprises aux gouvernements d'entamer des négociations permettant la poursuite de l'ouvrage, compte tenu de la situation nouvelle ainsi créée. Le gouvernement britannique n'a pas cru devoir accepter une discussion à ce sujet, cependant que le gouvernement français s'y est montré parfaitement ouvert. »

Dix ans d'études et quatorze mois de travaux

Trois phases étaient prévues pour la construction du tunnel sous la Manche, qui devait être achevée en 1980-1981. Chacune de ces périodes devait commencer par la signature entre les sociétés privées et les deux gouvernements d'une convention déterminant le calendrier et les modalités de financement des travaux.

• LA PHASE I : (AVRIL 1971-NOVEMBRE 1973). Ce fut une phase d'études au cours de laquelle, sous le contrôle des gouvernements, les sociétés privées ont mis au point le projet technique, évalué le coût de l'ouvrage et estimé sa rentabilité. Elle a permis d'aboutir le 17 novembre 1973 en même temps que la signature du traité franco-britannique à la conclusion de la convention numéro deux.

Les dépenses, estimées au départ à 66 millions de francs se sont élevées finalement à 74 millions de francs. Le financement a été assuré pour 33 millions par les capitaux des sociétés et pour le solde par des emprunts qu'elles ont contractés auprès de leurs actionnaires, mais dont le remboursement était garanti par le gouvernement en cas d'abandon.

• LA PHASE II : (NOVEMBRE 1973-JUILLET 1975). C'est le début de la construction proprement dite prévoyant des aménagements des chantiers de surface, les ouvrages d'accès jusqu'aux galeries ainsi qu'une partie de la galerie de service (1,5 kilomètre du côté français et 2 kilomètres du côté britannique).

A ce jour, la galerie d'accès a été creusée sur 300 mètres du côté français et sur 400 mètres du côté britannique. Après remboursement du coût des travaux les deux gouvernements deviendront propriétaires des galeries et seront libres de les entretenir ou de les abandonner. Les dépenses, évaluées pour cette phase II devaient atteindre 348 millions de francs, financées à concurrence de 90 millions de francs par les augmentations de capital des deux sociétés réalisées en mars 1973 et pour le solde par des prêts bancaires garantis par les Etats.

• LA PHASE III : (JUILLET 1975-1980-1981). Cette période devait être consacrée, au percement des tunnels principaux, à la mise en place des terminaux à chaque extrémité. Elle devait s'achever par la remise du tunnel aux deux gouvernements.

Il était prévu que les sociétés privées participent sur leur fonds propre à 10 % du coût estimé de l'ouvrage, soit environ 1 milliard de francs d'après les estimations faites en 1973. Le solde, soit 9 milliards, devait être constitué par des emprunts obligataires bénéficiant de la garantie totale des gouvernements.

LONDRES : les sociétés privées sont responsables

De notre correspondant

Londres. — Les déclarations du ministre de l'environnement, M. Anthony Crosland, annonçant officiellement aux Communes, le 20 janvier, que le tunnel sous la Manche était abandonné, n'ont pas surpris les Britanniques.

Le seul élément nouveau que l'on puisse tirer de son exposé est que le gouvernement de Londres ne serait pas vraiment responsable de l'abandon du projet. Sans attaquer les deux compagnies privées française et britannique qui devaient entreprendre la construction du tunnel, le ministre a expliqué que celles-ci, usant de leur droit, auraient elles-mêmes décidé de mettre la clé sous la porte. Selon M. Crosland, lorsqu'au début de l'année la Chambre des communes n'a pas respecté le calendrier prévu pour la ratification de la seconde phase du projet, les compagnies auraient annoncé qu'elles mettraient fin aux travaux le 30 janvier à minuit. Elles auraient en outre mis en avant des propositions jugées inacceptables, car elles auraient contraint les deux gouvernements à garantir des dividendes aux actionnaires. En clair, les compagnies auraient refusé d'admettre la suspension du projet pendant douze mois, solution qui aurait permis au cabinet britannique de revoir l'ensemble du problème et de prendre une décision mûrement réfléchie.

Les dirigeants de Whitehall paraissent, d'autre part, assez convaincus que sur les bords de la Seine l'enthousiasme pour le tunnel avait aussi considérablement diminué, mais que les Français feraient tout pour laisser aux Britanniques la responsabilité d'une décision peu glorieuse.

La décision n'en a pas moins soulevé aux Communes une petite tempête qui n'a, il faut le dire, que très peu de rapport avec une analyse objective de l'opportunité du projet. La gauche travailliste et les anti-Européens de tous bords se sont réjouis de voir que la Grande-Bretagne restera une île. Leurs adversaires ont déploré l'abandon du tunnel et ont été soutenus en cela par ceux des parlementaires qui ont des liens directs ou indirects avec les syndicats de cheminots.

JEAN WETZ.

L'approbation du plan d'occupation des sols de Lille

UNE BATAILLE GAGNÉE

Le conseil de la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing a approuvé à l'unanimité moins deux voix (celle des communistes) le plan d'occupation des sols (POS) de l'agglomération.

« Si l'on veut apporter quelques retouches, d'accord, mais on ne changera pas de costume ! » *Alors que les critiques fusaient de toute part contre le plan d'occupation des sols (POS) en gestation, M. Arthur Notebart, président de la communauté urbaine de Lille, faisait front en ces termes. Aujourd'hui, le* « costume » *est terminé. Il recouvre quatre-vingt-sept communes et un million d'habitants. Et M. Notebart pouvait déclarer pendant la séance du conseil de la Communauté :* « Ce soir, c'est la fin du calvaire... »

La bataille des sols, comme on l'a appelée, fut, en effet, rude (le Monde du 13 novembre 1973). *Après l'approbation, en mars 1971, du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SADU), établi pour* « prévoir et organiser le développement de l'agglomération à long terme », *il fallut mettre en chantier le POS beaucoup plus précis et opposable aux tiers. Deux années durant, en 1973 et 1974, le POS eut la vedette et souleva un énorme tollé. La moindre rocade tracée sur le papier suscitait les protestations des dizaines de familles. Il y eut des réunions passionnées où des maires se firent conspuer. Il y eut des défilés en ville et des manifestants. Quand M. Olivier Guichard, alors ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement, vint à Lille, les comités de défense, très nombreux et agissants, publièrent un Livre noir. Les critiques redoublèrent quand eurent lieu les enquêtes publiques.*

En définitive, la concertation a réellement eu lieu. Plus ou moins bien selon les secteurs ou selon la personnalité des maires. La communauté urbaine diffusa de nombreux documents et même un petit livre en couleurs, simple et agréable à lire. Dans certaines communes, à Lille notamment, des expositions itinérantes furent organisées, et la population fut conviée à la mairie pour une large discussion. Mais il est toujours difficile d'admettre que telle maison sera condamnée, que telle rue sera coupée, que tel quartier paisible sera frôlé par une autoroute... Certains maires, qui avaient approuvé le projet de POS, furent pris entre l'enclume et le marteau, contraints de suivre leurs administrés ou de se déjuger.

On avait dit que les enquêtes publiques étaient une formalité administrative, sans aucun effet. Il faut bien constater le contraire. Toutes les remarques formulées ont été étudiées pendant des mois, et 25 % d'entre elles ont été prises en considération. Une vingtaine de modifications retenues vont être soumises à l'enquête publique. Elles ont été présentées à l'aide de diapositives à la séance de la communauté urbaine. A n'en pas douter, la discussion du POS a bien montré l'avantage d'ouvrir largement et aussi vite que possible les grands dossiers publics à l'ensemble de la population. Les autres grandes villes qui mettent au point des POS suivront-elles cet exemple ?

GEORGES SUEUR.



District parisien

Le Crédit municipal en difficulté

D'ici à quelques jours, l'inspection des finances va commencer une enquête sur la situation du Crédit municipal. Elle répond ainsi à la demande du directeur de cet établissement, M. Jean-Paul Martin, préfet, du Conseil de Paris et du Conseil économique et social. Celui-ci, au début de l'année 1974, demandait que « le statut et le rôle du Crédit municipal fassent l'objet d'un examen attentif de la part des autorités monétaires ».

Le Crédit municipal, c'est le mont-de-piété, c'est « ma tante ». Une institution parisienne traditionnelle, victime de l'évolution des mœurs, de la concurrence des banques et que sa situation financière de plus en plus précaire risque de condamner.

Créé en 1777 par Louis XVI, qui souhaitait décourager les usuriers de l'époque, le mont-de-piété a, en 1918, changé de nom et est devenu le Crédit municipal, un établissement public placé sous la tutelle du Conseil de Paris, du préfet de Paris et du ministère de l'économie et des finances. Il accorde essentiellement deux sortes de prêts : aux particuliers sur gages mobiliers ou sur titres et aux fonctionnaires avec nantissement sur leurs traitements. Le Crédit municipal peut faire des emprunts auprès des caisses d'épargne et reçoit une subvention de la Ville.

En 1974, quatre-vingt-deux mille prêts sur gages — les gages dans 70 % des cas sont des bijoux ou de l'argenterie — ont été accordés, représentant 80 millions de francs au total. Les deux tiers de ces prêts sont inférieurs à 500 F et 90 % des personnes qui y ont recours sont des « petits » salariés, des retraités et des « sans profession ».

Différents facteurs expliquent aujourd'hui les difficultés du Crédit municipal : un marché financier plus exigeant, le déficit de la branche des prêts sur gages ; la diminution des prêts aux fonctionnaires.

M. Jean-Jacques Garnier, conseiller de Paris (U.D.R.), expliquait, au cours de la dernière session du Conseil de Paris : « *La majorité des prêts sur gages, soit environ 90 %, est déficitaire. L'élévation générale des frais généraux a eu pour résultat de porter à 1 200 francs pour 1973 au lieu de 934 francs pour l'année précédente, leur « seuil de rentabilité », c'est-à-dire le minimum au-dessous duquel un prêt est déficitaire.* » Or, si l'on élève le montant minimum des prêts consentis, qui est fixé à 20 francs, on risque d'interdire le Crédit municipal aux plus modestes.

Autre source de difficulté : le Crédit municipal doit se procurer à des conditions de plus en plus onéreuses le numéraire dont il a besoin. Depuis quelques années, il n'a plus accès aux prêts privilégiés que lui consentaient naguère les caisses d'épargne. Le montant minimum des prêts consentis correspondait en 1972 à trois mois de traitement ; il a été ramené en 1973 à deux mois et à un mois et demi en septembre 1974.

Enfin, la subvention de la Ville, fixée en 1972 à un million et demi de francs, n'a pas été augmentée depuis et ne le sera pas en 1975.

« *L'équilibre entre les recettes et les dépenses devra donc être assuré*, indique M. Garnier, *par un prélèvement sur les liquidités de la dotation.* » Mais ce procédé diminuera les moyens d'action du Crédit municipal en le privant de fonds qu'il n'a pas à rémunérer, à la différence de ceux qu'il se procure auprès du public.

Dans ces conditions, il semble qu'il sera nécessaire de revoir de fond en comble le fonctionnement du Crédit municipal. Dans quel sens ? M. Christian de la Malène, rapporteur général du budget de la Ville (U.D.R.), a proposé de supprimer les prêts aux fonctionnaires et de relever la valeur minimum des prêts sur gages. La commission du budget du Conseil de Paris a déjà donné son accord à cette formule. Mais cela suffira-t-il ? On devrait le savoir dans quelques mois lorsque les inspecteurs des finances auront remisé leurs règles à calcul.

JEAN PERRIN.

Faits et projets

A ras de terre

INCIDENT TECHNIQUE

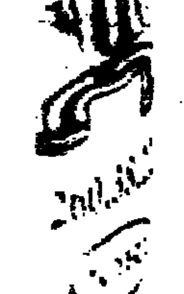
La marche des trains est fréquemment perturbée, notamment sur les lignes de la banlieue parisienne. Dans le meilleur des cas, on prévient les usagers d'un invariable « incident technique » qu'on leur demande d'excuser...

N'ont-ils pas le droit d'en savoir davantage (nature de l'incident, durée de la perturbation, etc.) ? Les haut-parleurs, qui servent à annoncer le départ ou l'arrivée des trains et parfois à diffuser de la musique douce, ne pourraient-ils pas servir à les informer ?

Transports

• LES PARCMETRES « FLEURISSENT » A TOULOUSE. — La municipalité de Toulouse vient de créer au centre de la ville une « zone rouge » où il est expressément interdit de stationner en dehors des parcmètres. Cette zone s'étend sur trente-six rues et places.

• AIR FRANCE : PARIS-TOKYO VIA PEKIN. Air France assurera, à partir du 7 février, une liaison Paris-Tokyo avec escale à Pékin. Cette desserte sera assurée deux fois par semaine dans les deux sens. Cette ligne est une prolongation de celle reliant Paris à Pékin. Air France reliait déjà Paris à Tokyo par trois autres routes : celles des Indes, du pôle Nord et de la Sibérie.



SCIENCES

Vingt groupes d'experts vont préparer le VIIe Plan de la recherche

La délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), organisme interministériel chargé de préparer la politique de la recherche en France, et rattaché au ministère de l'industrie et de la recherche, a commencé la préparation du VIIe Plan. Une vingtaine de groupes d'experts ont été mis en place et doivent définir, d'ici à la fin du mois de février, un premier schéma directeur fixant les grandes options et les grandes lignes des recherches à poursuivre ou à entreprendre au cours des cinq années à venir.

TELLE qu'elle est prévue par la D.G.R.S.T., la préparation du prochain Plan doit se dérouler en trois phases principales. La première phase de débroussaillage sera achevée au printemps. La seconde durera jusqu'à l'automne et devra déterminer le contenu de plusieurs stratégies possibles en matière de recherche. Le gouvernement, en effet, ne souhaite pas être prisonnier d'un cadre trop rigide comme ce fut le cas pendant le VIe Plan. Celui-ci avait défini deux enveloppes budgétaires pour la recherche, une hypothèse haute (22,45 milliards) et une hypothèse basse (21,8 milliards). En fait, les deux hypothèses ont été ramenées à 21,4 et 19,5 milliards dès le début du Plan.

La différence entre ces deux enveloppes résidait dans l'abandon d'un certain nombre d'actions et de travaux dans le cas de l'hypothèse basse. Le contenu du VIIe Plan sera moins précis et moins contraignant. On définira seulement les opérations jugées indispensables, quelle que soit l'évolution de la conjoncture. Puis on déterminera deux ou trois stratégies possibles en fonction des dépenses à engager. Dans le cas d'une enveloppe financière modeste, il n'est pas certain que la meilleure méthode soit d'abandonner simplement des actions prévues dans une enveloppe plus généreuse. Il peut être plus judicieux d'envisager des actions un peu différentes.

Mais aujourd'hui on aperçoit mal les garde-fous contre la tendance à réduire l'enveloppe aux seules opérations jugées indispensables. Le pouvoir politique, et surtout le ministère des finances, n'aura guère de charte qui lui rappellerait certaines contraintes.

Une définition assez floue

La définition du Plan reste assez floue pour que les mois qui viennent permettent de parer à ce risque. On ne sait pas encore ce qui se passera à l'automne, à l'issue de la seconde phase. La troisième phase devra être une réflexion d'ensemble mais on ignore pour l'instant au sein de quel organe. Créera-t-on, comme lors de la préparation du VIe Plan, une commission de la recherche qui irait prendre place à côté des autres commissions du Plan ? Ou bien cette commission sera-t-elle simplement installée à la D.G.R.S.T. ?

Peut-être ce problème sera-t-il évoqué au cours du conseil restreint qui doit se réunir à l'Elysée au mois de février et qui sera consacré, selon les termes mêmes du gouvernement, *« au redéploiement de la recherche »*. Cette expression dissimule un flou certain. Il semble qu'au ministère de la recherche, on souhaite commencer à réfléchir au pourcentage du produit national brut qui sera consacré à la recherche dans les cinq années qui viennent, et à la politique de développement industriel à mener.

Cette date paraît un peu trop rapprochée pour que les vingt groupes de réflexion de la D.G.R.S.T. aient achevé leur travail. Plus encore que lors de la préparation du VIe Plan, ces groupes ont été définis moins en fonction des secteurs de la recherche, physique, chimie, biologie, géophysique..., qu'en fonction de finalités. Des spécialistes de recherche fondamentale et de recherche appliquée se côtoient ainsi au sein du même groupe, qui compte en moyenne dix à douze personnes. On a eu soin aussi d'assurer au sein de chaque groupe une représentation régionale équitable.

Groupes thématiques et intergroupes

A côté d'une quinzaine de groupes sectoriels — physique nucléaire, physique des particules, connaissance et exploitation du milieu marin, traitement de l'information et télécommunications, aménagement du cadre de vie, énergie, structures économiques et sociales... — ont été créés quatre groupes thématiques — politique de la localisation de la recherche, coopération internationale, coopération avec les pays en voie de développement, politique de la recherche industrielle — et deux intergroupes (santé-société-environnement et sciences de l'homme-organisation économique et sociale). Cette interpénétration des sujets de préoccupation des groupes sectoriels et thématiques devrait assurer une bonne coordination entre les divers secteurs de la recherche et permettre d'avoir plus aisément, au cours des deux phases suivantes, une vision horizontale et générale des grandes orientations souhaitées. — D. V.

NEUF JOURS DE TRAVAIL A BORD DE SALIOUT-4

Partis de Baïkonour le vendredi 10 janvier, et venus s'amarrer à la station orbitale Saliout-4 deux jours plus tard, les cosmonautes soviétiques Alexis Goubariev et Georgui Gretchko viennent de passer neuf jours dans leur atelier spatial. Selon les communiqués quotidiens de l'agence Tass, le vol se déroule comme prévu, et les cosmonautes ont accompli une série d'observations astronomiques, terrestres et médicales.

Les deux hommes ont, pendant les trois premiers jours de leur séjour à bord de Saliout-4, mis la station en état de marche et vérifié les systèmes de bord. Saliout-4 est passée en vol automatique, exécutant seule les manœuvres de navigation spatiale. Elle détermine les paramètres de son orbite sans l'aide des stations de contrôle au sol.

Jusqu'à présent, les observations scientifiques ont porté sur le Soleil, sur la haute atmosphère, qui a été examinée en lumière ultraviolette, et sur des sources de rayons X. Mais il semble que les trois hommes aient moins travaillé que prévu à cause des malaises dont ils ont été victimes. Tous les cosmonautes soviétiques ayant travaillé à bord de Saliout, et les astronautes américains de Skylab, ont éprouvé des nausées pendant les premiers jours de leur séjour à bord de ces grandes cabines où ils doivent se déplacer constamment, mais peu à peu les malaises disparaissent. G. Gretchko a fait allusion à ce problème dans une interview télévisée, car les malaises se sont prolongés plus longtemps qu'à l'ordinaire.

Les deux hommes semblent avoir consacré la majeure partie de leur temps à des expériences biologiques et médicales. Ils ont fait des manipulations d'insectes, de micro-organismes, de tissus et de plantes, surveillant attentivement l'état de leur système cardio-vasculaire, leur rythme cardiaque, leur débit sanguin. La station est équipée de plusieurs appareils permettant aux deux hommes de faire de la gymnastique, et aussi des mesures physiologiques pendant ces exercices physiques : une bicyclette, un tapis roulant, un fauteuil tournant qui permet l'étude des réactions vestibulaires, des combinaisons spéciales permettant de mettre la partie inférieure du corps en dépression pour faire affluer le sang dans les membres inférieurs. Tout porte à croire que cette nouvelle mission spatiale sera en partie consacrée à des expériences médicales et sera de longue durée.

LA FRANCE NÉGOCIE AVEC L'IRAK LA VENTE D'UN RÉACTEUR A URANIUM NATUREL DE 500 MÉGAWATTS

La France, et plus particulièrement le Commissariat à l'énergie atomique, discute avec l'Irak depuis plusieurs mois de la vente d'un réacteur à uranium naturel d'une puissance d'environ 500 mégawatts électriques. Ce réacteur serait analogue à celui que la France vendit à l'Espagne en 1966 et qui est installé à Vandellos en Catalogne. La centrale de Vandellos est elle-même identique aux centrales de Saint-Laurent-des-Eaux le long de la vallée de la Loire, et elle donne toute satisfaction depuis qu'elle a été couplée au réseau espagnol, en mai 1972.

Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) développa pendant des années les centrales graphite gaz à uranium naturel. L'Electricité de France leur préféra cependant, en 1970, des centrales américaines à eau légère et à uranium faiblement enrichi, et contraignit le C.E.A. à abandonner ses travaux sur les centrales graphite gaz. Le C.E.A. ne s'est jamais vraiment consolé de cet abandon, comme en témoignent les discussions en cours avec l'Irak.

Le secret soigneusement gardé autour de ces discussions ne permet guère de se faire une idée précise de leur avancement. Il semble cependant qu'elles se déroulent à la satisfaction du C.E.A. On peut s'interroger sur l'opportunité qu'il y aurait pour la France à vendre une centrale d'un modèle aujourd'hui abandonné par tous les pays du monde. Une commande irakienne coûterait d'ailleurs très cher à la France puisqu'il faudrait refaire des plans et remettre en œuvre une capacité de production et des ateliers industriels aujourd'hui disparus. Une telle dépense ne se justifierait que si le C.E.A. obtenait une série de commandes étrangères, ce qui paraît fort improbable.

La C.E.E. dégage 234 millions de francs pour les recherches sur les forages pétroliers à grande profondeur

Le conseil des ministres de la Communauté économique européenne (C.E.E.) a récemment décidé d'aider financièrement vingt et un programmes de recherches technologiques sur les forages pétroliers à grande profondeur (le Monde *du 19 décembre*). *La somme totale affectée à ces programmes est de 42,5 millions d'unités de compte, soit 234 millions de francs pour trois ans : 1974, 1975 et 1976.*

Trois dossiers avaient été présentés par le Comité d'études pétrolières marines français (C.E.P.M.) (1).

1) Forages sous 1 000 mètres d'eau.

Le forage d'un puits à travers un millier de mètres d'eau pose des problèmes techniques qui ne sont pas encore résolus, notamment pour le prolongateur *(riser)* et pour les obturateurs *(blow out preventer)*, dont dépend la sécurité du forage. Le prolongateur est un tube reliant la table de rotation en surface à la tête de puits posée sur le fond de la mer. Le train de tiges actionnant l'outil de forage passe à l'intérieur de ce tube, qui est soumis sur toute sa longueur aux sollicitations souvent contraires de la houle et des courants ainsi qu'aux pressions des boues de forage remontant vers la surface par le prolongateur. Quant aux obturateurs, ce sont des vannes de sécurité qui permettent d'obturer le puits en forage dès qu'il y a risque d'éruption.

Le programme présenté par le C.E.P.M. concerne les prolongateurs et les obturateurs, mais aussi d'autres aspects techniques du forage par 1 000 mètres d'eau. La C.E.E. a accepté de payer 29 millions de francs sur un budget total de 72,6 millions de francs.

2) Production à grande profondeur.

Le C.E.P.M. veut disposer d'un *système de production fiable* à grande profondeur. Parmi les problèmes les plus difficiles à résoudre figure notamment la sécurité absolue des puits de production et des réseaux de pipe-lines sous-marins. Il faut prévoir l'installation de plates-formes fixes de production et de réservoirs sous-marins, l'évacuation du pétrole brut vers les régions de consommation (arrivera-t-on à transporter dans des pipe-lines du brut non dégazé ?), l'utilisation sur place du gaz « fatal » présent dans presque tous les pétroles bruts pour faire de l'électricité et l'acheminement de celle-ci depuis les gisements « off shore » jusqu'aux régions consommatrices.

Sur les 100,9 millions de francs que le C.E.P.M. consacrera à ces recherches, la dotation de la C.E.E. s'élèvera à 40,4 millions de francs.

3) Pose, entretien et réparation de pipe-lines d'acier sous 300 mètres d'eau.

L'installation de pipe-lines sous-marins est possible actuellement par des profondeurs d'eau ne dépassant guère 150 ou 160 mètres, alors que l'on explore déjà les fonds marins sous plus de 600 mètres d'eau. Il faut, en particulier, maîtriser deux techniques essentielles, la soudure et la connexion automatique des pipe-lines sous-marins de gros diamètre.

Le coût de ce programme a été estimé par le C.E.P.M. à 70 millions de francs, sur lesquels la C.E.E. apportera 21 millions de francs.

Le conseil des ministres de la C.E.E. a également accepté deux autres dossiers français : l'un, émanant de la Compagnie générale de géophysique, destiné à améliorer l'acquisition des données sismiques (2,4 millions de francs), l'autre, présenté par Géostock, sur le stockage souterrain des gaz naturels à l'état liquide, donc maintenus à très basse température (4,2 millions de francs).

Trois autres dossiers n'étaient pas présentés par la France mais concernaient des programmes multinationaux auxquels participent diverses sociétés françaises. La C.E.E. a accordé 22,5 millions de francs pour le navire de forage *Petrel* que fait actuellement construire Foramer ; 5,3 millions de francs pour les plates-formes de production étudiées par Laing - E T P M - Atkins Off Shore Management Limited et 35,2 millions de francs pour l'automatisation des têtes de puits et la connexion des conduites sur lesquelles travaille l'association franco-anglo-américaine Seal.

Enfin les quinze derniers dossiers acceptés ont été présentés par l'Italie (60,4 millions de francs essentiellement attribués au groupe ENI), *l'Irlande* (2,11 millions de francs) et l'Allemagne fédérale (8,3 millions de francs).

YVONNE REBEYROL.

(1) Le Comité d'études pétrolières marines réunit les trois groupes pétroliers français : Compagnie française des pétroles, ELF-ERAP et la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, un organisme de recherche, l'Institut français du pétrole, et des sociétés privées spécialisées dans les différentes techniques nécessaires à l'exploitation pétrolière « off shore ». Il permet de coordonner les efforts de recherche de façon à éviter toute duplication et a notamment constitué un fonds commun de données pétrolières.

A l'ESRO M. BERNARD DELOFFRE DIRIGERA LE PROGRAMME EUROPÉEN SPACELAB

A l'organisation européenne de recherches spatiales (ESRO), qui groupe dix pays européens :

● *M. Bernard Deloffre (France)* a été nommé directeur du programme Spacelab, laboratoire européen qui sera placé à bord de la navette spatiale américaine. Depuis 1973, M. Deloffre est le secrétaire du programme franco-allemand Symphonie, après avoir dirigé, pendant six ans, le centre spatial du CNES de Kourou, en Guyane ;

● *M. Walter Luksch (République fédérale d'Allemagne)* a été nommé directeur du programme de satellites de télécommunications. Il était chef de la section « projets spatiaux » de la D.F.V.L.R. et directeur de la G.E.W. (deux sociétés aérospatiales allemandes). De 1946 à 1964, il a travaillé à la SNECMA en France.

● *Le professeur Massimo Trella (Italie)* a été nommé au poste d'inspecteur technique, et membre du directeur de l'ESRO. De 1971 à 1973, il a dirigé le service « activités spatiales » du Conseil national de la recherche italien. En 1973, il avait été élu à l'une des vice-présidences de l'ESRO, ainsi qu'à la présidence du conseil directeur du programme Spacelab ;

● *M. John Hawkes (Grande-Bretagne)* a été nommé chef du département « développement et technologie de l'ESTEC » (Centre de recherche et de technologie spatiales de l'ESRO à Noordwijk, aux Pays-Bas). Depuis 1970, M. Hawkes est chef de la section « recherche et développement » du bureau des télécommunications du gouvernement britannique.

Le Monde DE LA MÉDECINE

DIX ANS DE RECHERCHE BIOMÉDICALE

Des lumières et des ombres

Après les cérémonies officielles, les discours et les inaugurations, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a choisi de marquer son dixième anniversaire en soumettant son action au crible du jugement, des critiques et des questions. Durant toute la semaine, les médecins et les chercheurs qui œuvrent dans ses laboratoires ont présente le bilan de dix années d'efforts, de succès souvent, d'échecs provisoires parfois, dans des disciplines très diverses, allant de la néphrologie à la neurologie en passant par la gastro-entérologie, la carcinologie, la biologie du développement ou l'endocrinologie. Bilan sans nul doute éloquent et qui justifie largement les sommes trop modestes encore investies par la Communauté dans la recherche biomédicale. Mais bilan aussi préoccupant par les lacunes qu'il trahit, les champs d'ombre qu'il révèle derrière certains éclairages, à juste titre triomphants.

Si la France a largement contribué à l'essor remarquable de certaines disciplines, elle n'a pas encore, semble-t-il, faute d'hommes ou de moyens, fait son apparition dans d'autres.

A part des travaux individuels, souvent remarquables, on ne trouve, à l'échelon de l'INSERM, rien, ou presque rien, en obstétrique, en dermatologie, en ophtalmologie, en oto-rhino-laryngologie. Rien, ou presque, dans le domaine de l'économie de la santé ou dans celui de la nutrition. Et très peu en cardiologie, en pneumologie ou en rhumatologie. Le caractère hautement invalidant des maladies relevant de ce dernier groupe, le nombre considérable de ceux qu'elles atteignent, les mystères qui persistent encore quant à leur origine rendent cette lacune plus inacceptable encore.

De même le nombre des maladies de l'esprit ne cesse d'augmenter et elles motivent à elles seules le tiers de toutes les mises en invalidité. Que la neurobiologie et la psychopharmacologie n'occupent que cinquante-cinq chercheurs et ne bénéficient que de 9 % du budget de l'INSERM ne saurait dans ces conditions être justifié. D'autant moins que le traitement des maladies mentales est l'objet de tous les errements, faute d'en connaître les causes et les mécanismes.

Le VIIe Plan devrait permettre à l'INSERM de remédier à ces carences, et ses responsables en ont la ferme volonté, si toutefois les options et les finances publiques le leur permettent.

Les choix de 1964 reposaient essentiellement sur les orientations de quelques hommes ou de quelques équipes particulièrement brillantes. Ceux de la décennie à venir devront tenir compte largement des champs d'ombre actuels de la connaissance et des besoins sociaux. Les succès remportés depuis dix ans sont les meilleurs garants de leur rentabilité. Une rentabilité qui ne concerne que l'homme, son bien-être, la qualité de son existence, et qui devrait donc correspondre mieux que tout autre choix, aux aspirations de la collectivité.

LE CERVEAU : un objectif prioritaire

L'ECOLE neurologique française a été l'une des gloires du dix-neuvième et du vingtième siècle et la neuropharmacologie a débuté en France il y a vingt ans. Les dix dernières années de recherche neurologique n'ont cependant rien à envier à ce passé prestigieux. Le développement de la neuro-anatomie, et de la neurobiologie moléculaire notamment, a permis des progrès sans précédent dans un domaine extrêmement complexe (le cerveau compte environ treize milliards de cellules nerveuses, ou neurones, interconnectées), où l'on commence à élucider certains mécanismes fondamentaux responsables de la diversité des fonctions du système nerveux ; où l'on commence aussi à comprendre les anomalies qui apparaissent dans certaines situations pathologiques ou sous l'influence de médicaments.

La découverte de médiateurs chimiques, leur identification, l'isolement de leurs récepteurs, permettent aujourd'hui d'étudier précisément l'excitation de certaines populations de cellules nerveuses, bien que 50 % d'entre elles transmettent leurs messages par l'intermédiaire de médiateurs dont on ne connaît pas encore l'identité. Ce sont ces messages, connus ou inconnus, qui, une fois libérés au cours du passage de l'influx nerveux, assurent le transfert de l'information d'un neurone à un autre dans le cerveau, et des nerfs aux muscles et aux différents organes périphériques.

Parkinsonisme et schizophrénie

Outre leur intérêt fondamental, deux exemples montrent ce que le développement de la neurochimie et l'étude des médiateurs peuvent apporter à la neurologie et à la psychiatrie, comme l'a souligné Jacques Glowinski lors des réunions de l'INSERM.

On sait que la maladie de Parkinson résulte de la dégénérescence de neurones d'une partie du système nerveux (la voie Nigrostriatale) dont le médiateur chimique est la dopamine. Depuis quelques années, certains symptômes de la maladie peuvent être améliorés par l'administration d'une substance, la L. Dopa, qui peut restituer le médiateur absent au niveau des sites récepteurs. Mais d'autres drogues peut-être plus efficaces pourront être synthétisées lorsqu'on aura analysé les diverses perturbations induites dans d'autres systèmes de neurones contrôlés normalement par cette voie nerveuse sous la dépendance de la dopamine. La collaboration de plusieurs chercheurs a permis d'accomplir des progrès substantiels dans cette direction, et l'on peut attendre dans un avenir proche une nouvelle génération de médicaments anti-parkinsoniens.

Autre exemple : celui de la schizophrénie, sans doute l'une des maladies mentales les plus dramatiques. Les neuroleptiques sont les seules armes efficaces pour améliorer la condition des malades. Or, là encore, des recherches biochimiques et neuropharmacologiques ont permis d'établir que ces drogues bloquaient les récepteurs de la dopamine. Cette maladie pourrait, de ce fait, résulter en partie d'une anomalie de la transmission de la dopamine au niveau de certaines structures du cerveau. La découverte récente de neurones dopaminergiques se projetant dans plusieurs aires du cortex cérébral vient d'ouvrir des perspectives nouvelles pour les chercheurs.

● L'objectif « Cerveau » représente globalement 21,3 millions, soit 9 % environ du budget, comprenant les salaires, le fonctionnement, les contrats libres (1 400 000), les contrats thématisés (2 000 000) et l'équipement.

Il compte 55 chercheurs des unités et groupes INSERM et 35 isolés. L'objectif « Cerveau » est l'un de ceux reconnus comme prioritaires et pour lequel le professeur Jean Bernard avait, lors de la célébration du dixième anniversaire de l'INSERM (« le Monde » du 15 janvier), souhaité un accroissement en hommes et en moyens.

Consacrant l'essentiel de ses recherches à l'étude des mécanismes du sommeil et du rêve, l'équipe du professeur Michel Jouvet, à Lyon, est parvenue, pour sa part, à suivre de bout en bout le cycle d'une nuit de sommeil (et de rêves) et à définir les critères normaux qui président à son apparition et à son déroulement.

Insomnies : le procès des barbituriques

Des approches pluridisciplinaires ont pu montrer que le sommeil était un processus actif et non plus, comme on l'a cru longtemps, la relaxation passive du système d'éveil. Cette fois, ce sont des populations de neurones dont l'excitation est due à un autre médiateur chimique, la sérotonine, qui interviennent dans l'endormissement. Il est aujourd'hui devenu possible d'obtenir expérimentalement des insomnies soit par inhibition de la synthèse de ce médiateur, soit par lésion des neurones auxquels il s'adresse ou de leurs voies de projection.

Le professeur Jouvet a montré sans peine les retombées pratiques que l'on pouvait attendre de ces recherches et découvertes fondamentales à propos des insomnies et des hypersomnies. Le chercheur lyonnais estime que 85 % des insomnies actuelles ont des causes bénignes, qui ne nécessitent en aucune façon le recours aux barbituriques, mais seulement un traitement durant l'éveil, car ce sont bien plus souvent les conditions de vie éveillée qui sont responsables de l'insomnie. Il paraît que la consommation de barbituriques dans les pays occidentaux est inversement proportionnelle à la qualité de la vie ! Or, « *la plupart des hypnotiques détruisent la bonne organisation du sommeil et perturbent la vie diurne* ». Pour le professeur Jouvet, l'administration d'un tranquillisant le matin, surtout l'amélioration des conditions de vie, et éventuellement, pour ceux qui le supportent, l'ingestion de lait chaud au coucher, sont largement aussi efficaces, et moins toxiques, que les hypnotiques, que l'on peut réserver aux 15 % d'insomniaques dont l'éveil prolongé la nuit relève véritablement d'un trouble du système de sommeil.

Ce sont aussi les hypersomnies, fléau en augmentation et cause d'accidents du travail et de la route, qui préoccupent le professeur Jouvet. Là encore, il a montré la prépondérance, chez les sujets atteints, de ce trouble, des conditions de vie, puisque 80 % de ceux qui en souffrent ont travaillé selon des horaires anormaux. Le professeur Jouvet met en cause notamment le système des « 3 × 8 », qui semble responsable de bien des désordres dans ce domaine.

LE TUBE DIGESTIF : hormones, virus et médication des calculs

S'IL est une discipline médicale où l'extension des méthodes modernes de recherche devrait bouleverser profondément et les notions et les méthodes thérapeutiques dans les années à venir, c'est bien la gastro-entérologie. Les maladies du tube digestif ont été considérées très longtemps sous un angle essentiellement morphologique ou empirique.

Elles faisaient le bonheur des Diafoirus de jadis, qui, à coups de clystères, de régimes bizarres, de tisanes et de décoctions, croyaient apaiser des lésions ou des syndromes dont ils ignoraient tout. Elles furent ensuite le champ privilégié, tantôt des chirurgiens et tantôt des psychiatres.

Les uns enlevaient un estomac ulcéré ou une vésicule calculeuse. Les autres attribuaient à quelque obscure névrose la constipation, les troubles de la motilité intestinale ou l'hyper-acidité gastrique dont souffraient leurs patients.

Bien que les thérapeutiques médicales spécifiques, voire les vaccinations pour l'hépatite virale, n'en soient encore qu'à l'aube de leurs développements, les concepts établis depuis dix ans grâce à l'application des méthodes scientifiques éclairent la pathologie du tube digestif d'un jour entièrement nouveau.

Et il est vraisemblable, comme l'ont montré, lors d'une conférence-débat sous la présidence du professeur Bonfils, les chercheurs engagés dans ces disciplines, que les progrès enregistrés entraîneront des attitudes préventives ou thérapeutiques entièrement nouvelles.

● L'objectif « Tube digestif et glandes annexes » représente globalement 22 millions (soit environ 9 % du budget INSERM, comprenant les salaires, le fonctionnement, les contrats libres (1 300 000), les contrats thématisés (1 400 000) et l'équipement.

Il compte 75 chercheurs INSERM, 60 sont répartis dans les unités et groupes, 15 sont isolés.

Il en est ainsi pour l'hépatite virale, qui touche chaque année deux cent mille Français et dont la prévention devient envisageable, alors qu'il y a dix ans aucun des virus responsables n'était connu, le traitement inexistant et la prévention impossible.

L'identification des deux virus A et B responsables des deux formes de la maladie a déjà conduit, pour l'hépatite dite d'inoculation (due notamment aux transfusions), à une surveillance et à des moyens de prévention remarquablement efficaces, et cela grâce à l'isolement de l'antigène dit « Australie », partie du virus B.

L'identification du virus A et la poursuite des travaux conduisant à la préparation d'un vaccin permettent d'envisager la possibilité d'une immunisation contre cette maladie invalidante et dont la fréquence ne cesse d'augmenter.

Toujours dans le domaine hépatique, les études expérimentales, et notamment la création artificielle de cirrhoses chez les singes, ont permis de mieux comprendre le mécanisme des lésions du foie chez les alcooliques. Elles ont permis aussi de voir que les interventions chirurgicales acrobatiques et follement coûteuses visant à raccorder chez ces malades les veines caves et portes n'augmentent nullement leur survie.

La prévention prime ici ; elle s'adresse aux deux millions d'alcooliques qui prennent en France le risque d'une mort aussi absurde...

La vésicule biliaire : prévenir et soigner

La nutrition joue-t-elle un rôle dans la genèse de la constipation, d'une part, des calculs biliaires, de l'autre ? Cela paraît vraisemblable, et les travaux remarquables conduisant à la compréhension du mécanisme de formation des calculs de cholestérol permettent d'ores et déjà des applications thérapeutiques.

L'administration d'un sel biliaire — l'acide chénodéoxycholique — en permet la dissolution dans certains cas précis, et ce médicament est en cours de commercialisation (*le Monde* du 2 octobre 1974). Il ouvre la voie à un traitement médical d'une affection dont l'incidence semble augmenter de façon importante, en particulier aux Etats-Unis.

Un Français adulte sur dix souffre d'un ulcère gastrique ou duodénal. C'est dire l'importance des recherches qui se poursuivent sur la genèse de cette affection, où semblent s'imbriquer des facteurs multiples tantôt médicamenteux (aspirine, cortisone, phénylbutazone), tantôt psychologiques (l'agression, le stress, l'émotion) et tantôt hormonaux.

La découverte de la gastrine, hormone sécrétée par l'estomac et que l'on a pu isoler et purifier, a ouvert la voie depuis dix ans à une multitude de travaux sur les innombrables hormones que sécrète le tube digestif.

Loin d'être un « *tube inerte* », chargé simplement de la digestion ou du transfert des aliments, cet organe apparaît aujourd'hui comme doté d'une fonction régulatrice, métabolique et protectrice majeure. Si la mise au point d'endoscopes souples en fibre de verre en permet non seulement l'étude précise, visuelle, en des points hier encore inaccessibles, les études fondamentales concernant la physiologie et l'immunologie de l'intestin ouvrent des perspectives considérables sur la genèse des troubles qu'il présente et sur son rôle exact pour l'équilibre organique.

Le tiers des cancers, 15 % des arrêts de travail, 10 % des dépenses de santé, le tiers des hospitalisations sont dus à des maladies digestives. C'est dire ce que l'on attend des recherches en cours qui se poursuivent en France et ne bénéficient encore que de crédits insuffisants.

LE CANCER : cinétique cellulaire, virus cyclotrons et ordinateurs

L'IMPORTANCE de la cible explique la variété des moyens de recherche mis en œuvre pour l'atteindre. Ce sont des disciplines aussi diverses que la chimie, la virologie, l'immunologie, la cytologie, les mathématiques, voire la géographie, qui sont utilisées pour tenter d'élucider le phénomène cancer. Les chercheurs en carcinologie viennent de rappeler les grands axes qui dominent actuellement la recherche fondamentale et clinique :

● *Virologie.* — On a commencé à localiser pour certains virus les gènes directement responsables de la transformation d'une cellule normale en cellule cancéreuse. La découverte d'une enzyme, la transcriptase inverse, a d'autre part permis de comprendre comment des virus ARN peuvent s'inclure dans l'ADN des cellules, et ouvre un immense champ d'étude. Enfin, la recherche de virus cancérigènes responsables des cancers humains est activement poursuivie et semble sur le point d'aboutir aux Etats-Unis pour l'un d'entre eux impliqué dans la leucémie.

● *Radio-biologie.* — La précision des dosages de radiation délivrés au malade cancéreux s'est considérablement accrue ces dernières années, de façon à adapter les schémas thérapeutiques aux particularités anatomiques. Dans le domaine de la curiethérapie (implantation d'aiguilles de radium dans l'organisme), le remplacement du radium par les isotopes radioactifs a constitué un grand progrès. Enfin, le recours aux particules lourdes (neutrons, ions accélérés dans les gros synchrotrons), déjà commencé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, est attendu en France très prochainement (un synchrotron est en cours d'installation à Orléans). Il doit permettre une efficacité plus grande des traitements par les radiations et de surmonter certains échecs dus à la radiorésistance des cellules tumorales mal oxygénées.

● *Chimiothérapie.* — De nouveaux agents actifs sur certains cancers ont permis des progrès sans qu'aucun puisse cependant être tenu pour une panacée, et l'un des succès de ces dernières années réside dans l'avènement et, surtout, dans l'association judicieuse de plusieurs armes chimiques, tenant compte, notamment, du cycle des cellules cancéreuses et de la période de leur division où elles sont particulièrement vulnérables. L'un des plus grands progrès a sans doute été de ne plus administrer indistinctement des drogues présumées efficaces, mais de recourir à une stratégie qui limite la toxicité pour un effet accru sur la cible, en déterminant le moment précis où les cellules cancéreuses éprouvent le plus de sensibilité à l'agent considéré.

● L'objectif cancérologie représente globalement 15 millions de francs (soit 6,5 % environ du budget de l'INSERM) comprenant les salaires, le fonctionnement, les contrats libres (1 400 000), les contrats thématisés (1 100 000), l'équipement. Il compte 81 chercheurs INSERM, 46 sont répartis dans les unités et groupes, 35 sont isolés.

● *Immunologie.* — C'est sans doute l'un des secteurs dont on attend le plus dans les années qui viennent. Plusieurs équipes de chercheurs étudient les particularités antigéniques des cellules cancéreuses. D'autres s'intéressent à la réponse immunitaire de l'hôte au cancer, cherchant à comprendre les motifs des défaillances temporaires puisqu'il est aujourd'hui certain que tout homme porte en permanence des cellules cancéreuses que normalement il est capable d'éliminer. Enfin, les bases de l'immunothérapie cancéreuse ont été posées. Elles tendent à renforcer à l'aide de substances spécifiques et non spécifiques les réactions de défense naturelle contre la tumeur. L'immunisation des sujets par des antigènes tumoraux et l'administration d'adjuvants de l'immunité, en particulier le B.C.G., qui amplifient les réactions de défense immunitaire, ont donné d'excellents résultats expérimentaux et quelques succès cliniques contre certains cancers.

● *Ordinateurs et statistiques.* — C'est en partie grâce à l'ordinateur que ces différentes stratégies anticancéreuses ont pu être mises au point. Actuellement l'ordinateur est en mesure de personnaliser le traitement des malades, comme il est à même de définir la valeur des essais thérapeutiques de nouveaux médicaments. Mais il joue un rôle tout aussi important dans la recherche des causes du cancer. On admet aujourd'hui que 80 % des cancers sont liés à l'environnement. Par exemple, le rôle du tabac et de l'alcool dans l'apparition des tumeurs des voies aéro-digestives a été mis en évidence avant tout par des enquêtes statistiques. Seules des enquêtes épidémiologiques à grande échelle permettent de déterminer ou de suspecter le rôle de certains facteurs de l'environnement, en particulier des agents chimiques, dont on sait que plus de dix mille apparaissent chaque année dans les pays industrialisés. Il laisse entrevoir immédiatement des possibilités de prévention. Les exemples récents du chlorure de vinyle et de la réserpine sont là pour le rappeler.

LE MONDE

RÉFLEXIONS POUR UN SYSTÈME

La progression vertigineuse des budgets de santé préoccupe toutes les nations concernées. Le secteur hospitalier est un véritable gouffre financier. Les actes médicaux sont de plus en plus nombreux et de plus en plus sophistiqués; ils répondent à une demande accrue, souvent incontrôlée, des usagers.

Quant à la pharmacie, elle représente à elle seule plus du cinquième de ce budget en France, et l'augmentation continue de la consommation des médicaments (et de leur prix) a justifié, outre un important rapport de l'inspection des affaires sociales (« le Monde » du 10 novembre 1974), une série de débats, d'études et d'ouvrages concluant tous à la nécessité d'une prise de conscience collective et à l'urgence de certaines réformes (« le Monde » des 30 octobre et 20 novembre 1974); parallèlement, un procès retentissant engagé entre les Editions du Seuil, le docteur Pradal, auteur du guide (critique) des médicaments les plus courants, et l'industrie pharma-

Si le sucre était un médicament

par GISÈLE JAMES-SAFAR (*)

LE gaspillage des médicaments n'est plus à démontrer, qu'il soit dû à une surconsommation, à une prescription excessive, à une délivrance ou à des achats exagérés et inutilisés. Nous savons tous ce que ce gaspillage coûte à la Sécurité sociale, qui rembourse à 100 % le tiers des médicaments achetés — indépendamment des médicaments consommés dans les hôpitaux, qui sont pris en charge dans le prix de journée, — et les deux tiers à 70 %, 80 % ou 90 %, ce qui représenterait, d'après les comptes de la nation pour 1973, une couverture de toute la pharmacie consommée en France à 70,5 %, soit près de 1,3 milliard de francs.

Il faut, aujourd'hui, mettre l'accent sur la part qui revient au conditionnement du médicament dans ces dépenses, selon les diverses formes galéniques qu'il peut prendre et selon les « exigences de la mode », *et les* « besoins des utilisateurs vers une demande accrue de confort matériel et moral », *comme cela a été souligné lors de la Semaine internationale de l'emballage et du conditionnement.*

Nous allons à l'aide d'un exemple démonter le mécanisme du prix des médicaments : actuellement le sucre coûte 2,40 francs le kilo (200 morceaux de 5 g.), soit 0,012 franc le morceau. Que coûterait-il s'il était un médicament ?

Si le sucre était un médicament :

— Il aurait obtenu du ministère de la santé publique une autorisation de mise sur le marché, étant, « *non nuisible et de bonne qualité au stade de la fabrication en série* » (article L. 601 du code de la santé publique).

— Il serait exclusivement vendu en pharmacie, sous différents conditionnements et peut-être différents noms de fantaisie.

— Il serait préparé par les laboratoires pharmaceutiques conditionné selon les présentations « design » particulièrement recommandées pour les médicaments actuels.

— Nous saurions, d'après la formule chimique, que c'est un glucide formé d'une molécule de saccharose et d'une molécule de fructuose.

— Nous trouverions sur les prospectus des diverses présentations :

a) Indications thérapeutiques : énergétique, anti-asthénique, décontracturant, psychotrope sans effets secondaires indésirables sur le comportement ; tolérance généralement bonne chez l'enfant et souvent inversement proportionnelle à l'âge.

b) Contre-indications : à éviter en cas de diabète ou de certaines maladies cardio-vasculaires, déconseillé lors d'obésité d'origine pléthorique.

c) Posologie : Traitement d'entretien de 10 à 15 grammes par jour pour l'adulte. En cas d'un traitement prolongé, à doses élevées, il sera nécessaire de pratiquer périodiquement des examens sanguins.

S'en tenir aux prescriptions médicales.

La saccharo-fructosine : de 34 à 180 F le kilo

Nous allons étudier le prix (1) d'une spécialité fictive créée pour la démonstration, la Saccharo-fructosine, fabriquée par un laboratoire qui présenterait les caractéristiques suivantes :

— Frais généraux :

- administratifs et commerciaux .... 14 %
- visite médicale, échantillon, publicité, publication 16 %

30 %

— Recherche .... 8 %

— Redevance (sur la marque ou le mode de fabrication) .... 5 %

— Bénéfice et rémunération des fonds propres .... 7 %

Ces chiffres sont ceux des laboratoires pharmaceutiques les mieux gérés et bénéficiant d'un chiffre d'affaires confortable. Ils représentent donc une marge brute de 50 % et il faut savoir que, dans ce cas, le prix de revient industriel ou PRI (ensemble de la matière première, du conditionnement, de la fabrication et du contrôle) est égal aussi à 50 % du prix de vente hors taxes, sortant de l'usine. Ce prix de vente hors taxes est alors multiplié par le coefficient 2,02 pour obtenir le prix de vente dans les officines.

● **SACCHARO-FRUCTOSINE : vingt tablettes de 5 grammes**

100 grammes de sucre .... Articles de conditionnement... Fabrication et contrôle	0.24 0.40 0.20	PRI = 0.84	= 50 %
Prix de vente hors taxe sorti usine		1,68	100 %
Prix de vente en pharmacie		1.68 × 2.02	3.40

Ainsi conditionné par boîtes de vingt morceaux de 5 grammes (soit 100 grammes) et vendu en pharmacie, le sucre reviendrait à *34 F le kilo*, soit quatorze fois plus cher que le sucre d'épicerie.

● **SACCHARO-FRUCTOSINE : vingt tablettes dragéifiées de 5 grammes**

100 grammes de sucre .... Excipient .... Articles de conditionnement... Fabrication et contrôle	0,24 0.06 0.40 1	PRI = 1,70	= 50 %
Prix de vente hors taxe		3,40	100 %
Prix de vente en pharmacie		3.40 × 2.02	6.85

Soit *68,50 F le kilo*, c'est-à-dire vingt-huit fois plus cher.

● **SACCHARO-FRUCTOSINE : granules effervescents vingt paquets de 5 grammes**

100 grammes de sucre .... Excipient .... Articles de conditionnement... Fabrication et contrôle	0.24 0,10 0,80 1	PRI = 2.14	= 50 %
Prix de vente hors taxe		4,18	100 %
Prix de vente en pharmacie		4.18 × 2.02	8,45

Soit *84,50 F le kilo*, c'est-à-dire trente-cinq fois plus cher.

● **SACCHARO-FRUCTOSINE : ampoules buvables *coffret de vingt ampoules de 10 millilitres***

100 grammes de sucre .... Vingt ampoules de 10 millilitres Articles de conditionnement... Fabrication et contrôle	0.24 0.50 0,76 1	PRI = 2,50	= 50 %
Prix de vente hors taxe		5	100 %
Prix de vente en pharmacie		5 × 2,02	10,10

Soit *101 F le kilo*, c'est-à-dire quarante-deux fois plus cher.

Nous pourrions continuer et raffiner la présentation de notre sucre et nous trouverions alors les prix suivants :

— 20 gélules de 5 g. : 5.80 F.

— 20 gélules retard de 5 g. : 10,66 F.

— 20 gélules retard sous blister (2) : 11,90 F ;

— 20 comprimés effervescents de 5 g. : 9.45 F ;

— 20 comprimés effervescents sous blister : 10,65 F ;

— coffret de 20 ampoules de 2,5 jumelées à 20 comprimés effervescents : 18,50 F.

Quant au grand modèle, il devrait osciller de 100 à 186 F au lieu des 2.40 F qu'il coûte actuellement.

Nous pourrions aussi présenter le sucre en poudre microfinée, en chronules, en spansules, en comprimés à double ou triple noyau... Il n'y a que la forme sirop qui, étant désuète et peu rentable, restera exclue de nos calculs, aucun laboratoire ne pouvant se résoudre à fabriquer du... sirop de sucre !

Ampoules buvables et gélules-retard

A moins, bien sûr, que l'on présente ce sirop de sucre en « sachet-dose-poudre » accompagné d'une ampoule d'eau distillée, à préparer extemporanément ou que l'on fasse passer dans le conditionnement des médicaments, la forme de berlingot de plastique pour présenter des berlingots de sirop par unité de prise.

Voilà des idées à exploiter... dans le budget « *recherche* »...

Quant à la forme gélule-retard, coûteuse mais très en vogue sous la pression des firmes américaines qui l'ont lancée, notre sucre pourrait s'y glisser.

Il enroberait alors, en tant que principe actif, des microgranules de saccharose, en plusieurs couches, formant des microcapsules se débitant au fur et à mesure des besoins de notre organisme, ce qui nous permettrait de ne consommer que trois gélules-retard de 5 grammes au lieu des trois morceaux de sucre habituels.

Comme les assurés sociaux continueront à consommer leur 20,6 kg de sucre par an et par personne, la Sécurité sociale prendra à sa charge 70 % des 2 060 francs que cela représentera par ayant droit, soit 56 milliards pour toute la population, soit quatre fois le budget pharmacie actuel pris en charge. Rappelons que la population protégée par les organismes de Sécurité sociale était estimée, en 1973, à près de 39 millions, soit 74 % environ de la population totale française (Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés).

Les médecins, sur le conseil éclairé et désintéressé des visiteurs médicaux, prescriront Saccharo-fructosine, Saccharozine, dissacharum, saccharor... et le sucre-gadget s'accumulera dans l'armoire à pharmacie sous ces différentes formes au lieu d'être rangé sur l'étagère de la cuisine comme actuellement.

Mais même si le sucre n'est pas, et risque de ne jamais être un médicament, tout en restant un excellent excipient, le mécanisme de fixation du prix des médicaments que nous avons exposé montre que leur conditionnement est une des principales raisons de leur augmentation. Il est bien évident que, en présence d'un médicament majeur de toute première nécessité, l'intérêt thérapeutique passant avant les considérations économiques, une étude sérieuse de biodisponibilité pourrait décider de la forme galénique, aussi coûteuse qu'elle pourrait l'être, ce qui n'est pas le cas de notre sucre et des médicaments qui s'en rapprochent.

Nous aimerions que cette démonstration pratique fasse prendre conscience aux médecins, au moment de leur prescription, que, à principe égal, c'est la forme qui décide du prix et de la charge qu'elle entraîne pour la collectivité. Quant aux assurés sociaux, ils devraient apprendre que leur appétit pour les formes insolites des médicaments représente une part non négligeable de leurs cotisations...

(*) Pharmacien - conseil de la Caisse nationale d'assurance-maladie, docteur en sociologie. En 1970, Mme James-Safar avait consacré au gaspillage des médicaments une thèse de doctorat retentissante, dont *le Monde* avait rendu compte en son temps et que la revue française des affaires sociales a publiée dans son numéro d'octobre-décembre 1970.

(1) Calculé sur les bases de l'arrêté n° 25.502 du 5 avril 1968.

(2) Le blister est la bande alvéolée de plastique et alumine qui isole les comprimés.

Carcan hospitalier

par le DOCTEUR

NOTRE médecine est en faillite : mal répartie, elle nous coûte de plus en plus cher (8 % du P.N.B. en 1969, 18 % en 1974). Une solution urgente s'impose. Doit-on centraliser ou faire éclater notre système sanitaire ?

En ce domaine qui détient le pouvoir ? Le personnel soignant puisqu'il rétablit la santé et ordonne les dépenses : le malade ne peut juger si ce *pouvoir* est correctement exercé. Malheureusement cette unité de soins est toujours confondue avec des éléments qui s'octroient le droit d'intervenir ; *les gestionnaires du* budget, de multiples formes de la médecine, usurpent le titre d'ordon*nateur* ; *des groupes politiques*, syndicaux, socio-professionnels usurpent celui de bénéficiaire. Les uns et les autres confondent leur autorité momentanée, issue d'une situation politique *toujours provisoire*, avec le pouvoir. Ils s'adressent à l'unité de soins *pour l'obliger*, et non pour l'écouter et la suivre. La confusion soigneusement entretenue contribue à créer de nouvelles maladies, justifie des dépenses nouvelles.

Quel est notre système sanitaire ?

L'hôpital public prend une part croissante des dépenses (1/3 environ) pour réaliser des unités de soins profondément contestables. Les 3/4 des hospitalisés n'ont déjà aucune raison *médicale* d'y séjourner. L'interne, peu au fait de la médecine pratique, est partout largement responsable de la durée du séjour, de la multiplicité des actes onéreux. Les observations rares, les séries homogènes, justifient, pour les plus « gradés », des investigations paracliniques médicalement et économiquement *très* discutables. L'hôpital paie ainsi, trois fois sur quatre pour rien, plus de soignants qu'il n'a de lits, sans compter les administrateurs et les services centraux. Et ces dépenses dépassent 80 % du budget d'exploitation, budget au chiffre énorme pour les quelques véritables urgences hospitalières, même si les soins en ces situations extrêmes sont souvent remarquables.

Se greffe ensuite une gestion centralisée, planifiant dans le vide des actes paracliniques sans agir sur le prescripteur, unifiant les commandes d'un matériel peu utilisé ou peu utile, créant des secteurs luxueux qui n'auront jamais en eux-mêmes les recettes pour leur exploitation. On peut *planifier* les services techniques des P.T.T et de la S.N.C.F., mais non une unité de soins qui s'occupe d'individus... même s'ils sont *nombreux*.

Fait-on mieux dans le privé ?

Les cliniques offrent un service rapide, personnifié : les usagers qui défendent l' « intérêt public » y vont comme les autres, quand ils le peuvent. Seulement voilà : on n'y trouve que *les secteurs rentables* et non la médecine générale, la gériatrie..

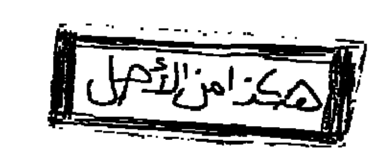
Le généraliste correspond à une demande profonde : tous le souhaitent disponible, jugeant et conseillant avec tact, protecteur contre l'emprise appauvrissante du travail. Mais rares sont les praticiens qui examinent entièrement leurs malades : exceptionnels ceux qui les écoutent. L'avis du spécialiste, l'examen complémentaire ne leur permettent presque jamais de véritables discussions. Peut-on accepter plus de quatre consultants ou trois visites par heure, soigner plus de trente malades par jour, exercer seul en restant disponible jour et nuit, en confiant de temps à autre, à la sauvette, sa clientèle au praticien voisin ?

Des tares en extension

Evoquons surtout l'avenir de notre système de santé.

L'extension des tares actuelles ne saurait se maintenir. Les dépenses augmentent plus vite que le P.N.B : le calcul suggère que la santé occuperait 100 % de ce produit dans *quinze ans ! Signalons que* l'enseignement souffre de la même anomalie. L'un et l'autre éclateront des contradictions qui les minent. Il n'y a alors que deux solutions :

— Une planification de plus en *plus autoritaire, centralisée, étatique.* La médecine libérale y sera étroitement contrôlée. Souligner *le coût* des thérapeutiques inutiles, des actes trop répétés, les difficultés de la surveillance, c'est aller vers la fonc*tionnarisation. Les* cliniques verront leurs charges s'*alourdir* des servitudes apparemment nécessaires au service public. Il ne sera jamais possible d'offrir à tous le *rein artificiel*, la clinique psychiatrique, les six mois de diététique, le centre de post-cure pour drogué... On confiera à des généralistes médiocrement rémunérés à la vacation un fort débit de patients pour « soins courants ». Obligation sera faite d'inscrire sur fiches *préétablies* les données de l'examen. Le déroulement de l'acte médical uniformisé n'aura plus de vie. Les externes goûtent déjà dans certains services à ce nouvel exercice ; ailleurs, ils le réclament... Des équipes différentes, selon un code fixe, sans voir le patient, ventileront *le « cas » difficile* sur la « technique » spécialisée. *En fonction des* fonds, on augmentera ou diminuera l'appel au spécialiste : ce système *fonctionne déjà* dans *les* centres de prévention de la Sécurité sociale. On confiera aux machines tout ce qui semble suffisamment *commun* aux différentes maladies pour organiser un programme. L'idée centrale n'est pas de chercher ce qui fait chaque être différent du voisin, ce qui l'individualise, pour l'enrichir en valorisant son intégrité, seule forme véritable de la santé. Non, la logique de l'Etat est d'unifier pour simplifier



DE SANTÉ PLUS RATIONNEL

ceutique (« le Monde » du 7 décembre) montre l'âpreté de la lutte engagée et les intérêts en jeu.

Du système sanitaire français fondé sur l'hôpital à la formation du généraliste; de l'information du malade et du bien-portant à la consommation des médicaments, bien des lacunes et des aberrations apparaissent, en même temps qu'un nombre de plus en plus grand de responsables, voire de consommateurs de la santé, commencent à envisager celle-ci en termes économiques.

Deux points de vue, l'un du professeur Raymond, médecin des hôpitaux, l'autre de Mme James-Safar, pharmacien-conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie, apportent dans des domaines très différents des éléments de réflexion tandis que plusieurs enquêtes publiées récemment viennent en corollaire montrer combien demeure grande l'inégalité sociale devant la morbidité, la mortalité, la distribution et la consommation des soins.

et courage politique

RAYMOND (*)

Les soins coûteux sont réservés aux patients qui les méritent, en fonction des critères moraux et/ou financiers de la société de cet avenir proche. La nécessité apparaît exclure d'un tel système les pays en voie de développement, car il ne peut être question de laisser son coût dépasser 30 à 40 % du P.N.B. Sinistre grisaille de cet uniforme futur, qu'il soit luxe ou pauvreté : la drame est qu'il sera longtemps endossé avec soumission par une majorité silencieuse ayant oublié de penser...

Changer les groupes de pression

La deuxième solution suppose un changement fondamental des groupes de pression. Le pouvoir de maintenir la santé doit recouvrer son autorité profonde directe. Notre chance est grande : les cabinets de groupe répondent déjà à la demande pour un prix de revient *réel* modique.

Les multiples nuisances, maladies cardio-vasculaires, infectieuses, dégénératives peuvent être comprises par tous, grâce aux moyens actuels de communication. Certaines pages de journaux expliquent déjà sans dramatiser, mais de manière trop technique, et leur diffusion reste faible par rapport aux articles ou émissions à sensation. Pour quatre mille à cinq mille habitants, un cabinet avec cinq ou six médecins, des infirmières, une unité de pharmacie, une gestion sans autre exigence qu'un équilibre interne. La Sécurité sociale donne les fonds, sans autre contrôle que celui des bénéficiaires locaux correctement éduqués. Sont profondément revalorisés les actes de soins (consultation, visite), complètement dévalorisés les actes techniques (laboratoire, radiologie...) et la plupart des médicaments.

Le cabinet peut tout faire: les discussions diagnostiques, thérapeutiques, la surveillance à domicile, les protocoles d'examens de laboratoires après avis d'un spécialiste ou d'une bonne revue récente. Ce cabinet peut obtenir un secrétariat important, contribuer à la recherche sur des séries socialement représentatives. Tous doivent partager leur savoir au cours de réunions avec l'équipe soignante : les auxiliaires médicaux ont une profonde connaissance des détails les plus humbles concernant leur patient. Par leur attitude, leur niveau, ils contribuent déjà depuis longtemps à l'essentiel : la thérapeutique. Les rémunérations dépasseront les 22 à 25 F du C, mais resteront toujours bien inférieures aux 300 à 800 F du « prix de journée », prix qui ne compte pas les honoraires médicaux, les crédits d'enseignement détournés... Quant au caractère direct ou indirect des honoraires versés par le bénéficiaire, c'est un problème qui disparaîtra avec l'évolution des faits.

Des petites unités sanitaires

Où seront les trois patients sur quatre hospitalisés inutilement ? Chez eux, grâce au cabinet de soins : l'hospitalisation à domicile ne saurait, comme maintenant, être rattachée à un hôpital où les médecins sont prisonniers par le jeu du temps plein. Pour les gens âgés, les constructions au centre des cités sont toujours une réussite. Les dépenses d'investissement représentent actuellement une part si faible que la suppression d'une fraction énorme du budget d'exploitation rendrait aisée pareille entreprise. Ces petites unités seront ensuite d'un coût d'exploitation d'autant plus léger que les bénéficiaires y resteront longtemps en bonne santé. Chaque administration locale sait parfaitement quelle serait la meilleure implantation de ces foyers. Une proposition voisine peut être appliquée à la psychiatrie. Toutes ces structures doivent être sous la dépendance des unités de soins.

Un hôpital rendu à sa véritable compéteuce

A tout âge, chaque élément du cabinet médical doit apprendre En ce lieu doivent être les débutants, et non sur les bancs d'un amphithéâtre ou dans un hôpital aux trois quarts vides. Si la connaissance permet des discussions diagnostiques les soins élémentaires, les détails administratifs, le traitement des nuisances issues de l'acte médical appartiennent à *tous*, praticiens compris.

Que reste-t-il aux locaux hospitaliers ? Une vaste unité d'urgence, médecine et chirurgie confondues, où l'équipe soignante prendrait en charge le patient en situation grave, avec la visite fréquente d'un membre du cabinet médical : des hospitalisations brèves, où les prix de journée seraient remplacés par le calcul approximativement exact des dépenses réelles : des lits vides à démonter ; un nombreux personnel soignant et administratif totalement inutile à reclasser en partie au sein des unités de soins ; quelques débutants à enseigner... un petit hôpital rendu à sa véritable compétence.

***

Ces quelques réflexions ne proposent pas un système figé : elles voudraient libérer la santé, détruire le carcan hospitalier, arrêter de fonctionnariser le corps de santé, laisser à la Sécurité sociale un rôle technique, multiplier les petites unités exerçant le pouvoir et l'autorité avec des responsabilités partagées, supprimer l'appât du gain absurde par le simple contrôle des bénéficiaires éduqués. Pareille orientation suppose un courage politique s'exerçant au grand jour, grâce à la prise de conscience de toute la population.

Nous aimerions susciter des critiques : pertinentes, elles modifieront nos approximations ; véhémentes, elles accumuleront une force de conviction suffisante pour déterminer, enfin, une véritable politique de la santé.

(*) Médecin des hôpitaux, professeur agrégé d'endocrinologie à Paris-VII.

L'inégalité devant la mort

A trente-cinq ans, les manœuvres meurent quatre fois plus que les instituteurs. A soixante-cinq ans, leur mortalité est encore deux fois plus élevée. Ces chiffres extrêmes, issus d'une enquête récente de l'INSEE (1), montrent que l'inégalité devant la maladie et la mort reste très importante entre les catégories sociales en dépit de la protection croissante apportée par l'extension de l'assurance-maladie. Ils montrent aussi que cette inégalité n'est plus seulement fonction du revenu mais du niveau d'information.

Les douze groupes socio-professionnels retenus par les chercheurs du service de démographie de l'INSEE constituent un éventail représentatif de la population masculine française âgée de trente à soixante-neuf ans et dont l'évolution a été suivie de 1955 à 1965.

Ce sont les instituteurs qui ont l'espérance de vie la plus élevée, suivis de près par les cadres supérieurs, les membres des professions libérales et du clergé catholique, et les techniciens.

De l'instituteur au manœuvre : une perte de vie de sept ans.

Les plus en retard sont les ouvriers spécialisés et qualifiés du secteur privé, les salariés agricoles et les manœuvres. Sur mille instituteurs de trente-cinq ans, cinq cent soixante-douze atteignent ou dépassent soixante-quinze ans, alors que sur mille manœuvres trois cent trente et un seulement bénéficient d'une telle longévité. Un instituteur de trente-cinq ans peut espérer vivre encore en moyenne 40.8 années (40,3 pour les cadres supérieurs et les professions libérales) Cette espérance n'est que de 33.5 années pour les manœuvres (34,9 pour les ouvriers spécialisés et les salariés agricoles), qui doivent ainsi aux difficultés de leur condition sociale une « perte de vie » de plus de sept années.

L'instruction plus que l'argent.

De tels ecarts ont été trouvés dans d'autres pays, et notamment aux Etats-Unis, où l'on a pu montrer que les différences enregistrées dépendent plus encore de la durée des études que du niveau socio-professionnel. La présence des instituteurs et des prêtres dans le groupe français le plus favorisé confirme cette observation, dont la portée, considérable, dépasse, et de très loin, le champ de la réflexion médicale. Elle indique, en effet, que la hiérarchie qui s'établit entre les hommes devient fonction de la connaissance et non plus seulement, comme ce fut le cas depuis des millénaires, de la naissance et de l'argent.

L'étude des motifs ayant entraîné le décès prématuré des plus défavorisés confirme ce fait. Il apparaît, en effet, que la mortalité due aux affections largement indépendantes de l'action volontaire des individus (cancer, maladies cardio-vasculaires) n'est pas sensiblement différente (de 1 à 1,7) d'un groupe socio-professionnel à un autre. L'écart devient en revanche considérable (de 1 à 6) pour les maladies dépendant plus ou moins du comportement, tel l'alcoolisme, qui joue lui-même un grand rôle dans l'incidence des accidents et de la tuberculose. L'alcool est souvent, comme le soulignent les chercheurs de l'INSEE, « *une échappatoire à une vie sans horizon et sans espoir* » ; les tranquillisants absorbés par millions d'unités en sont une autre, qui requiert cependant une demande formulée et l'intervention médicale.

Les facteurs économiques, culturels et médicaux s'imbriquent ainsi étroitement pour expliquer la persistance d'inégalités intolérables devant la maladie et la mort.

Et il est vraisemblable que le remède peut en être trouvé au niveau d'une action vigoureuse menée sur le double plan de l'éducation et de la prévention, action de type socio-médical, dont les politiques de santé des pays développés font encore si largement défaut.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *L'Inégalité devant la mort*, par P. Longone, « Population et société », décembre 1973. Bilan de l'enquête dresse par Guy Desplanques dans *Economie et Statistiques*, octobre 1973. Pierre Viansson-Ponté a consacré sa chronique du 15-16 septembre 1974 à une réflexion sur cette enquête.

Secteur public et secteur privé

A niveau professionnel égal (cadres moyens, employés de bureau, ouvriers qualifiés ou spécialisés), les employés du secteur public et du secteur privé ont été étudiés séparément. Ce qui permet de constater que les premiers ont une mortalité plus faible que les seconds, fait attribué par M. Desplanques à des conditions de recrutement plus sévères, à un travail moins dur et à une prévention plus efficace dans le secteur public que dans le secteur privé.

Le petit enfant : un retard de vingt ans pour les défavorisés sociaux

L'INÉGALITÉ sociale devant la mort est perceptible aussi chez les nourrissons comme le montre l'étude entreprise par Marie-Claude Gérard et Solange Hémery et qui a fait l'objet d'une communication au congrès international pour l'étude scientifique de la population de Liège.

La mortalité moyenne des enfants de moins d'un an est de 60 % plus élevée chez les Algériens vivant en France que chez les Français Pour ces derniers l'écart est encore de un à cinq entre les enfants de manœuvres et ceux des cadres supérieurs.

Le taux moyen de mortalité infantile s'est dans l'ensemble beaucoup abaissé en France de 1950 (cinquante-deux décès pour mille enfants nés vivants) à 1970 (18,2 pour mille). De nouveaux progrès peuvent être attendus, puisque cette mortalité infantile est en Suède et aux Pays-Bas inférieure à treize pour mille. Mais le retard acquis en France par les catégories défavorisées est tel qu'il atteint vingt-deux ans entre le groupe des manœuvres et celui des professions libérales et cadres supérieurs, et douze ans entre les ouvriers qualifiés et ces mêmes catégories privilégiées.

En d'autres termes, les progrès accomplis pour la surveillance de la grossesse, le dépistage et les soins du petit enfant (les deux tiers des décès observés étaient survenus au cours de la première semaine de la vie) ont profité essentiellement à ceux qui avaient accès à la fois à l'information et à la protection médicale. Les autres en sont restés au stade atteint par les privilégiés en 1958, et si la progression a été continue depuis vingt ans, les écarts entre groupes sociaux n'ont pas diminué.

Les nouvelles dispositions législatives concernant la protection de la femme enceinte et de celle qui accouche devraient permettre en théorie de remédier à cette situation. Encore faudrait-il qu'une large information soit diffusée à ce sujet dès le stade scolaire, et qu'une vigoureuse impulsion soit donnée au réseau actuellement misérable que constituent les centres de P.M.I. (protection maternelle et infantile). Il est, paradoxalement, plus que vraisemblable que les dispositions législatives adoptées tant à propos de la contraception que de l'avortement favoriseront ce nécessaire essor. Les centres de P.M.I. se trouvent, en effet, au centre de ces dispositifs.

Une enquête sur la disparité des soins

Ce sont les catégories les plus favorisées qui ont recours aux spécialistes

EN dépit de l'aide financière importante qu'apporte la Sécurité sociale aux personnes qui doivent se soigner, la consommation médicale demeure encore relativement inégale, non pas tant selon les revenus que selon le degré d'instruction et la dimension des familles. Les inégalités les plus importantes sont cependant constatées dans le recours aux soins les plus spécialisés les catégories les plus favorisées en étant les principaux consommateurs.

Telles sont les principales observations que dégage la revue *Consommation* (n° 3, 1974), qui vient de publier les résultats d'une enquête sur les soins médicaux. Celle-ci a été menée par l'INSEE et le CREDOC en 1970 auprès de huit mille ménages représentatifs de la population résidant en France L'enquête est cependant incomplète, et par conséquent limitée, dans la mesure où elle ne porte que sur la consommation médicale et pharmaceutique dite « de ville », c'est-à-dire à l'exclusion des frais hospitaliers qui atteignaient à l'époque 42,2 % de l'ensemble de la consommation

Les revenus des ménages ont toujours une influence non négligeable sur le niveau de la consommation médicale, mais les différences entre un ménage disposant de faibles ressources et une famille aisée sont moins grandes qu'on ne le croit généralement Alors qu'en France la hiérarchie des revenus est très étendue, l'écart des consommations médicale ne s'étend que de 1 à 2,5 et même de 1 à 1,8, si l'on intègre les différences de consommation par âge Comme le note le CREDOC, les institutions d'assurances obligatoires pour une grande partie de la population (98 %) « *ont rendu solvable une clientèle qui, sur un marché totalement libre, ne le serait pas.* »

LA CONSOMMATION MÉDICALE DU FRANÇAIS VARIE DU SIMPLE AU TRIPLE

Consommation médicale annuelle selon les revenus l'instruction, le domicile et la catégorie socio-professionnelle, en 1970. (en francs)
Source : CREDOC

500 francs – 400 – 300 – 200 – 100 – 0

462 F *BACHELIERS*
412 F *CADRES SUPÉRIEURS*
406 F *PARISIEN*
284 F *OUVRIERS*
237 F *HABITANT D'UNE COMMUNE RURALE*
214 F *SALARIÉS AGRICOLES*
199 F *Personne ayant un revenu inférieur à 3000 F par an*
149 F *Personne sans protection sociale*
147 F *Membre d'une famille nombreuse de plus de 9 personnes*

Les différences demeurent aussi relativement faibles si l'on compare la consommation medicale selon les catégories socio-professionnelles, un cadre supérieur dépense pour sa santé deux fois plus qu'un salarié agricole D'autres facteurs ont une influence plus grande L'instruction joue un rôle, du moins jusqu'à un certain degré d'enseignement le Français qui dépense le plus en frais médicaux et pharmaceutiques est en effet celui qui est bachelier, mais n'a pas poursuivi au-delà ses études (dépense annuelle de 462,29 F) L'existence ou non d'un système de protection sociale est évidemment déterminante, puisque la personne non couverte par une assurance ne dépense que 149,65 F par an, alors que celle qui est à la fois affiliée à la Sécurité sociale et à une mutuelle (c'est le cas pour 72 % des cadres supérieurs et seulement 28 % pour les salariés agricoles) a un budget santé égal à 372 F par an. Mais la taille des familles pèse plus lourdement encore, puisque là où vivent ensemble plus de neuf Français la consommation médicale par personne tombe à 147,33 F Finalement, celui qui a le plus recours aux professions de santé, c'est-à-dire le bachelier, dépense trois fois plus que le membre d'une famille très nombreuse.

Mais des disparités plus graves encore sont à noter : le niveau du revenu et l'appartenance à telle ou telle catégorie socio-professionnelle sont à l'origine des inégalités les plus fortes : celles que l'on observe dans le recours aux différents types de soins. Lorsqu'un cadre supérieur voit un médecin, une fois sur deux il s'agit d'un spécialiste. Un ouvrier, une fois sur quatre, et un salarié agricole seulement une fois sur six Il en va de même pour les prothèses dont ne bénéficient que les couches aisées de la population ainsi que pour les traitements électro-radiologiques et les soins de masseurs-kinésithérapeutes

Dans la mesure où les personnes non protégées et les ménages avec de nombreux enfants et ceux disposant de bas revenus sont les plus faibles consommateurs de tous les types de soins, les auteurs de l'enquête estiment en conclusion qu'il est permis de penser que l'extension de la Sécurité sociale et la suppression du ticket modérateur pour les plus démunis pourraient leur faciliter l'accès aux soins. Cette proposition semble d'autant plus valable que ce sont sans doute ces catégories de Français qui, faute de soins continus doivent en dernier recours se rendre à l'hôpital, cause des dépenses les plus importantes pour la collectivité.

JEAN-PIERRE DUMONT.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les après-midi du «pays réel»

Dix millions, c'est énorme. On estime à dix millions le nombre de personnes susceptibles de regarder la télévision l'après-midi. Quelles sont-elles ? Cela varie. Personnes actives, semi-actives ou inactives. Jeunes personnes et personnes âgées. Malades, convalescents, handicapés. Mères de famille dont les enfants sont encore petits, mères de famille dont les enfants sont déjà partis. Femmes d'intérieur, femmes — et hommes — travaillant à l'extérieur, mais de nuit. Chômeurs ou retraités. Couche-tard et couche-tôt. Jeunes aussi. Jeunes enfin revenant vers 17 heures de la maternelle, de la communale ou du lycée grossir les rangs de ce public, de ces publics en puissance.

C'est à eux que s'adressent désormais les après-midi d'Antenne 2 ; ces après-midi destinés à prolonger cinq jours par semaine le succès, mérité, d'Aujourd'hui, madame, ces après-midi confiés à Armand Jammot, bricolés en direct avec les moyens du bord, des moyens extrêmement réduits : des après-midi ouverts et mouvants qui seront ce qu'en feront les gens. Comment savoir, en effet, devant ce nombre et cette diversité, quels sujets ils voudraient voir traités, quelles personnalités ils voudraient rencontrer. C'est très simple. En le leur demandant. D'où l'intérêt de ce genre d'émissions carrefour et fourre-tout. Bonne occasion, quasi unique, de sortir de son coin et d'apercevoir à l'écran le reflet, un peu simplifié bien sûr, un peu grossi, des Françaises et des Français.

Lundi, Armand Jammot et son équipe ont foncé, bien obligés, dans le brouillard. Il leur fallait une vedette capable de mettre dans le mille de cette grosse cible aux contours mal définis. Il leur fallait une femme, une artiste d'origine modeste, méritante, travailleuse, populaire, menant une vie exemplaire, ni trop jeune ni trop âgée, capable d'éveiller des souvenirs sans avoir l'air d'une pièce de musée. Ils ont cherché et ils ont trouvé. Celle qui répond le mieux à ce portrait-robot, vous l'aurez deviné, c'est Line Renaud.

Triste, mais vrai. Et devant l'enthousiaste perplexité de cette dame à lunettes et à cheveux blancs venue remplir sous nos yeux et sous les yeux de l'intéressée une grille de mots croisés géante dédiée à la « demoiselle d'Armentières » : « L'homme de votre vie, en six lettres, voyons, c'est Loulou ou c'est Gaston ? » Et, un peu plus loin, à l'horizontale : « Voyons, Madame Lacrique, pas de panique, il vous reste cinq minutes : l'instrument préféré de Line, c'est... » Max Favalelli ou Robert Beauvais, je ne sais plus, se faisait pressant, encourageannt : « C'est... le banjo ! Oui, bravo ! » Devant ce culte à la fois dérisoire et dépassé, on ne pouvait retenir un mouvement d'impatience et de regret. « Car, enfin, dans ces moments-là, la vitre du récepteur devient un verre à double foyer, et il convient de veiller à la qualité de l'image qu'elle renvoie.

Ces mots croisés suivait la rediffusion d'une série américaine de tradition l'après-midi et était suivi d'un entretien avec Claude Chabrol, entrecoupé d'extraits de ses films. Thème retenu, le couple. Banal. Normal. Après quoi « table ronde » de journalistes, discussion sur l'origine et la nature des petites annonces, et à propos de la présence du président de la République aux obsèques de Pierre Fresnay, sur les rapports du théâtre, de l'Eglise et de l'Etat. Bien. Très bien. Rien à redire non plus à l'évocation par Max-Pol Fouchet lui-même de sa série sur les impressionnistes. Les publics de jour et de nuit ne sont pas forcément les mêmes.

Au sommaire du magazine des jeunes de dix à seize ans, la visite d'un jeune chanteur à la Croix de bois à Sa Sainteté le pape, style Daudet ; l'analyse par un professeur à la Sorbonne d'un voyage de Gulliver, satire politique ; et l'interview, remarquable parce que lui l'était, d'un dresseur de fauves. La machine à détecter a l'air de les mettre au lit, les enfants sages ; elle eut sur ceux qui m'entouraient un effet soporifique immédiat. Merci Armand Jammot.

Et merci Line Renaud. Elle allait servir involontairement de repoussoir et de tremplin aux représentantes de la Ligue des femmes qui ont pris ensuite la parole sur FR 3. A la lumière de ce que nous venions de constater, cette tribune libre en faveur de l'égalité des droits et des devoirs relevait encore de la sociologie-fiction. Entre le pays réel et le pays rêvé, l'écart est incommensurable. Il ne faut pas le sous-estimer.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

MARDI 21 JANVIER

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

● CHAINE I : TF 1

18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : Les animaux en péril (troisième partie : l'Asie).
21 h. Jeu : Le blanc et le noir, de P. Sabbagh.
21 h. 45 Emission littéraire : Best Seller, de J. Ferniot et C. Collange.
Les succès de Jean d'Ormesson et d'Hergé, le père de Tintin. Pagnol et le folklore marseillais, avec un témoignage de M. Gaston Defferre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « les Amitiés particulières », de Jean Delannoy (1964), avec M. Bouquet, D. Haudepin, F. Lacombrade, L. Seigner.
L'amitié passionnée — et angélique — de deux collégiens — l'un adolescent, l'autre encore enfant — contrariée et abîmée par des prêtres éducateurs.
Débat : Des amitiés particulières aux amours interdites.
Avec la participation de R. Peyrefitte, auteur des « Amitiés particulières » ; d'Y. Navarre, auteur des « Loukhoums », du docteur Lieberman, neuro-psychiatre ; du professeur H.-P. Klotz, chef du service d'endocrinologie à l'hôpital Beaujon, du Père Marie-Jean Mossand, de M. Baudry, fondateur de la revue « Arcadie ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec Jean-Marie Le Pen.
20 h. Documentaire : La vie sauvage (le guépard).
20 h. 30 Feuilleton : L'Enéide, d'après Virgile. Réalisation Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karlajos.
Enée voit son rêve disparaître. Il n'atteindra jamais l'Italie, terre accueillante et hostile. Il va mourir quelque temps avant.
21 h. 30 Prix Nobel : Alfred Kastler.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, de R. Pillaudin : La recherche historique aujourd'hui, avec G. Duby et E. Le Roy Ladurie. — 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : La musique arabe et les immigrés en France. — 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de la fête languedocienne : Hommage à Fauré, par l'Orchestre de chambre de Nice et la chorale A cœur joie de Colmar, dir. Mule : « Pelléas et Mélisande », « Cantique de Racine », « Requiem », « Prométhée ». — 22 h. (S.), Hors gravure : « Crépuscules » (Schmitt), « Naïades au soir » (Samazeuilh), en monophonie ; « Antoine et Cléopâtre » (Schmitt). — 23 h. (S.), Double audition. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques.

MERCREDI 22 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

13 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Chr. Izard.
Dessins animés (13 h. 40 et 17 h.) ; troisième épisode de « l'Ile mystérieuse » (14 h.) ; Sports (14 h. 45 et 15 h. 45) ; Série : « Déclic » (15 h. 15), Séquence sur les animaux (16 h. 25), « De livre en livre » (17 h. 35).
18 h. 20 Magazine : Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Dramatique policière : « les Malfaisants », d'après F. Noro. Réal. J. Kerchbron, avec P. Michael, M. Tolo, A. Medina, P. Muler, Ch. Roux.
L'homme à abattre : Dino, comblé, aimé et riche. Le limier : Tob, condamné au Brésil pour un crime qu'il n'avait pas commis, à la suite d'un faux témoignage de Dino.
21 h. 55 Emission médicale : Indications, P. Desgraupes, I. Barrère, E. Lalou.
Une mongolienne âgée de vingt-huit ans ; La pollution domestique ; La réadaptation des mutilés ; Le système médical en Angleterre, etc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot : Hier, Aujourd'hui, Demain.
18 h. Magazine du théâtre et du cinéma.
18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série : Kojak : Au diable Kojak !
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.
Le plan ministériel de développement du sport.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti socialiste.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Les classiques français : « Mam'zelle Nitouche », de M. Allegret (1931), avec J. Marese, Raimu, Alerme, E. Mera.
L'opérette-vaudeville d'Hervé, adaptée aux débuts du parlant, dans un style qui paraîtra, aujourd'hui, délicieusement vieillot. A voir pour Raimu et Janie Marèse.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Pour le centième anniversaire de sa naissance. Autour des quatuors de Schoenberg : « Suite pour orchestre à cordes », extrait, par l'Orchestre de chambre de la radiodiffusion. Dir. P. Mestral : « Six pièces pour chœurs d'hommes, a capella, opus 35 », « Quatrième quatuor à cordes », par le Quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven (1), de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musique de notre temps ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Programme de la R.T.B. Jeunes auteurs : Marcel Moreau, par J. Bourlet.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « l'Enlèvement au Sérail » (Mozart), avec O. Meilles, A. Auger, R. Grist, P. Schreier, H. Neukirch, K. Moll, Orchestre national de Dresde, dir. K. Boehm ; 23 h., Musique française méconnue. Disciples de Tony Aubin : « Musique en couleurs » (I. Gotkowsky), « Concerto pour violon » (A. Roizemblat), « le Fil d'Ariane » (J. Castarède) ; 24 h., Musique et poésie : C. Ballastre, Rachmaninov, Bartok, Liszt, Takemitsu ; 1 h. 30, Nocturnales.

« Coincées » entre deux prestataires de service

LES TROIS SOCIÉTÉS DE TÉLÉVISION SONT HANDICAPÉES PAR UN BUDGET INSUFFISANT

Les présidents des nouvelles sociétés de programmes de radio et de télévision n'ont pas obtenu, on le sait, les « enveloppes budgétaires » qu'ils souhaitaient pour 1975. Il s'en fallait même de beaucoup : 160 millions de francs d'écart entre la demande de M. Jean Cazeneuve pour TF 1 et le budget qui lui a été accordé, 90 millions de francs en moins pour Antenne 2, 120 millions de francs refusés à FR 3, 90 millions de francs pour Radio-France.

Les nouvelles chaînes de télévision, les deux premières essentiellement, pensaient pouvoir « s'en sortir » soit en faisant largement appel à leurs moyens de production « légère », soit en s'adressant à des sociétés privées, qui pratiquent généralement des tarifs moins élevés que les studios des Buttes-Chaumont ou de Joinville (ex-O.R.T.F.), réunis aujourd'hui dans la Société nationale de production « lourde ».

Mais M. Jean-Charles Edeline, président de cette société — en gestionnaire avisé, — a exigé une solide garantie pour aborder la première année d'exploitation : une « couverture » à plus de 90 % par les chaînes de télévision du carnet de commandes de la société de production télévisée. MM. Jean Cazeneuve, Marcel Jullian et Claude Contamine ont discuté pied à pied pendant des semaines. En vain.

D'un autre côté, l'absence d'obligations rigoureuses consignées dans les cahiers des charges des sociétés de programmes risquait d'entraîner une brutale récession de l'appareil de production de l'ex-O.R.T.F., provoquant ainsi le licenciement de mille ou mille cinq cents personnes et la mise au rebut de matériels de qualité.

L'établissement public de diffusion imposant de son côté des tarifs forfaitaires assez élevés pour l'usage du réseau, les sociétés de programme se trouvent « coincées » entre ces deux prestataires de services auxquels ils ne peuvent se dérober, comme en témoigne le tableau ci-dessous (en millions de francs) :

	Enveloppe budgétaire	Frais de diffusion	Engag. envers soc. production
TF 1..	648,2	151,5	242
A 2..	652,5	210,5	209
FR 3..	754	134	19*

(*) Dont 5 millions en coproduction.

Avec ce qui reste de leur budget, les chaînes doivent réaliser des centaines d'heures de production « légère » et payer leurs agents : neuf cents personnes à TF 1, sept cents à Antenne 2, trois mille deux cents à FR 3.

Ces émissions « légères » sont précisément celles sur lesquelles comptent les nouveaux présidents pour modifier rapidement « l'image de marque » de leurs sociétés de programme. C'est ainsi que M. Jullian se lance avec A. Jammot dans la « bataille des après-midi » télévisés, ce qui conduira inévitablement TF 1 à relever le défi. La note à payer risque d'être lourde à la fin de l'année. Trop lourde pour les possibilités financières de chacun des deux partenaires. A moins qu'on ne les laisse augmenter par anticipation sur 1976 leurs ressources publicitaires — ce qui serait contraire à la lettre de la loi.

CLAUDE DURIEUX.

LA « GUERRE » DES ÉCRANS

Le Syndicat français des artistes demande que soit garanti « un volume de production nationale audiovisuelle »

Le Syndicat français des artistes interprètes (S.F.A.) a tenu, le lundi 20 janvier, une conférence de presse à laquelle participaient de nombreux comédiens, dont Jean-Paul Belmondo, Marie Dubois et Michel Piccoli, à propos du « prétendu » conflit cinéma-télévision.

Après avoir dénoncé la situation catastrophique créée par la réforme de l'O.R.T.F. en ce qui concerne le cinéma et la télévision (réforme à laquelle les acteurs ont déploré de ne pas avoir été associés), le S.F.A. a rappelé qu'il avait toujours demandé que le nombre maximal de films pouvant être diffusés à l'antenne soit limité à deux cent quarante (au lieu des plus de cinq cents films décidés actuellement) et *« avec un quota de 50 % réservé à des films français »*.

Mais il a rappelé aussi que cette demande était insuffisante pour résoudre la double crise du cinéma (baisse des devis, perte de qualité des films, un tiers de la production étant constitué par des films *« ouvertement et bassement pornographiques »*) et de la télévision (déficit prévu de 60 millions pour Antenne 2 et de 100 à 120 millions pour TF 1). *« Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'une crise essentiellement financière »*, conclut le S.F.A.

En conséquence, et pour s'opposer *« à la tentative de globalisation et de nivellement de l'ensemble du secteur audio-visuel »*, le S.F.A. réclame une série de propositions, qu'il a envoyées — et résumées par ailleurs — dans une lettre ouverte, le 16 janvier, au président de la République. Sur le plan corporatif, il demande que *« soit soumis au Parlement un projet de loi qui garantisse les droits des artistes, interprètes et exécutants, et que la France adhère enfin à la Convention internationale de Rome, à l'instar de nombreux pays, et notamment de la plupart des membres de la Communauté économique européenne »*.

Sur un plan plus général — et en accord avec les autres syndicats d'artistes interprètes, les syndicats des réalisateurs de cinéma et de télévision, des auteurs, etc., — le S.F.A. réclame que soient prises de toute urgence des mesures *« en vue de garantir un volume de production nationale audio-visuelle »* grâce à un financement public du cinéma (contribution au fonds de soutien à l'industrie cinématographique, création de studios d'Etat, abaissement de la T.V.A.) et de la télévision (remboursement par l'Etat du prix des services demandés à la radio et à la télévision, suppression des impôts sur le produit de la redevance...), grâce aussi à une *« convention de production nationale de radiotélévision incluant une limitation de la diffusion des films et des disques du commerce, des feuilletons étrangers et des retransmissions théâtrales »*.

TRIBUNES ET DÉBATS

● MARDI 21 JANVIER :

— *M. Michel Durafour*, ministre du travail, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, expose son point de vue en « tribune libre » sur FR 3 à 19 h. 40.

● MERCREDI 22 JANVIER :

— *Mme Annie Lesur*, secrétaire d'Etat à l'enseignement préscolaire, est l'invitée de TF 1 à 13 h. 15.

— *MM. François Mitterrand*, premier secrétaire, et *Claude Estier*, secrétaire national du parti socialiste, répondent aux questions de Maurice Séveno en « tribune libre » sur FR 3 à 19 h. 40.

— Le plan ministériel de développement du sport, avec M. *Pierre Mazeaud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, est le sujet du magazine sportif sur A 2 à 22 h. 30.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Élection de M. Ferdinand Alquié

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, lundi, M. Ferdinand Alquié comme académicien titulaire dans la section philosophie, en remplacement de Gabriel Marcel, décédé. Ce résultat a été obtenu au premier tour de scrutin par 22 voix contre 12 à M. Olivier Lacombe, et 4 bulletins blancs.

***

Avec M. Ferdinand Alquié, c'est un philosophe de grande classe qui entre à l'Institut. Né le 18 décembre 1906 à Carcassonne, il est agrégé de philosophie et docteur ès lettres. Il a été successivement, en 1928, maître d'internat au collège Chaptal ; de 1929 à 1931, professeur aux collèges de Saintes, puis de Chalons-sur-Marne ; de 1931 à 1938, professeur aux lycées de Mont-de-Marsan, Carcassonne puis à Paris (lycées Saint-Louis, Rollin) ; de 1939 à 1945, professeur de première supérieure au lycée de Caen, puis à Paris (Condorcet, Henri-IV, Louis-le-Grand) ; en 1945, chargé de cours à la Sorbonne ; en 1947, maître de conférences, puis professeur à la faculté des lettres à Montpellier. Depuis 1952, maître de conférences, puis professeur à la Sorbonne.

Il est connu à la fois pour son œuvre didactique, avec les deux volumes de ses Leçons de philosophie ; *pour ses travaux sur le dix-septième siècle* (Notes sur les principes de la philosophie de Descartes *(1933)* ; la Découverte métaphysique de l'homme chez Descartes, *qui fut sa thèse de doctorat* ; Descartes, l'homme et l'œuvre ; le Cartésianisme de Malebranche, *et les éditions des œuvres philosophiques de Descartes et des textes choisis de Spinoza) et pour ses exégèses de la poésie* (Philosophie du surréalisme, *qui eut un grand retentissement). Il est également l'auteur d'essais d'une philosophie personnelle, indépendante de toute école actuelle :* le Désir d'éternité, les Nostalgies de l'être, l'Espérance *et* Solitude de la raison.

***

L'élection du successeur de Victor L. Tapié, de la section d'histoire et géographie, aura lieu le 10 février. Seul candidat : M. Jean-Baptiste Duroselle, professeur à la Sorbonne.

LETTRES

Poésie mystique

(Suite de la première page.)

Il a fait paraître depuis lors deux écrits qui le classent lui-même parmi les poètes mystiques français. Il en prépare un troisième, dont le titre admirable ne laisse pas d'impressionner : « Sainte Lumière ». L'ensemble de poèmes intitulé « Clairière » nous parle déjà de cette lumière que toute conscience éveillée pressent au cœur des ténèbres.

Jean Mambrino s'est emparé d'un symbole et, par mille approches convergentes, tente d'en expliciter toutes les dimensions : la forêt désigne l'épaisseur ténébreuse, l'asphyxiante multiplicité, le touffu à perte d'âme ; au milieu d'elle la clairière est un espace ouvert sur le ciel, un espace immobile, qui « fait cercle » et qui semble attendre ou recevoir quelque chose qui lui viendrait d'ailleurs ; elle est vide, elle est silencieuse, un peu sauvage ; par elle la forêt respire et la lumière y pénètre :

« Les érables, les vieux chênes
enveloppés d'ombre et d'humus
écoutent dans l'épaisseur
ce lointain bruissement
de soleil et de pollen
le rien de la lumière. »

Tout comme Guillevic a dévoilé la paroi intérieure qui nous divise, ou Saint-John Perse la mer que nous portons en nous, Jean Mambrino révèle les puissances de nos secrètes clairières : ainsi se poursuit ce qu'il faudra bien appeler un jour la découverte poétique de l'homme par l'homme.

Dans la ravissante collection de « la Petite Sirène », que dirige Aragon et qui a déjà publié tant de grands textes, Jean Mambrino vient de faire paraître un nouveau recueil où se condensent vingt ans de vie ardente. Poèmes tumultueux d'angoisse et d'espérance qui alternent avec des impressions (voyages, paysages, événements) ; mais toute cette épaisse inquiétude d'homme converge vers la transparence et l'ultime apaisement. A la férocité du monde (le « chemin d'en bas ») s'opposent sans cesse les images de l'essor et de la lumière. D'un côté

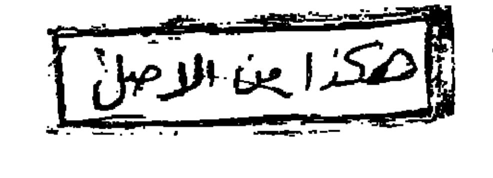
« ... le froissement universel
Des mandibules qui broient et fouillent
Salivant dans la moelle du crâne... »

De l'autre « une lumière si pure qu'elle consume même les larmes ». Le poète se laisse prendre aux frontières d'une « présence-absence » où la mort elle-même est transcendée et devient « porte du jour » ; au silence universel répond alors un autre silence — un silence de feu.

Avec ses images prestigieuses mais justes, cette haute poésie — que menace parfois, par crainte de fadeur, une certaine préciosité — est plus proche de l'inspiration anglaise (Eliot, Hopkins...) que du style français : c'est peut-être ce qui lui donne pour nous cette saveur : le chant de Jean Mambrino ne ressemble à nul autre.

JEAN ONIMUS.

★ *La Poésie mystique française*, Seghers, 1973, 16,50 F ; *Clairière*, poème, Desclée de Brouwer, 1974, 25 F ; *la Ligne de feu*, les Editeurs français réunis, 1974, 15 F.



ARTS ET SPECTACLES

Musique

« LA FLUTE ENCHANTÉE »

par l'Opéra du Rhin

Que le théâtre lyrique se porte bien, nul doute possible : à Toulouse, à Lyon, à Genève, à Strasbourg, on joue à bureaux fermés Faust, Cosi, l'Or du Rhin, la Flûte enchantée, *au cours de séries de représentations bien plus longues que par le passé : onze pour la seule* Flûte enchantée *à Strasbourg, Colmar et Mulhouse ; l'effort de « régionalisation » mené par l'Etat et les grandes villes ces dernières années est récompensé par une demande pressante du public qui est sa meilleure justification.*

La représentation strasbourgeoise bénéficie d'une scénographie de Jean-Pierre Ponnelle qui résout très heureusement, de façon classique, le problème des incessants changements de décor et d'atmosphère imposés par le livret de Schikaneder. Sur la scène, un petit théâtre légèrement surélevé à trois pans avec quatre revêtements différents selon les scènes, dans le goût baroque le plus fin : une profonde nuit étoilée, parsemée des signes du zodiaque, idéal décor de la Reine de la Nuit ; les portes d'or du domaine des prêtres qui alternent avec de belles tapisseries où l'œil maçonnique rayonne entre les branches (d'ailleurs desséchées) d'un arbre de la sagesse ; enfin le mur des épreuves.

On joue devant le théâtre, dans le théâtre et derrière, où apparaissent d'autres décors : rochers du désert où le dragon poursuit Tamino en ombres chinoises, grilles où Monostatos tient Pamina prisonnière, temple maçonnique, grotte des épreuves dans le style de la création, tandis que descendent du ciel la flûte enchantée ou le carrosse d'or des trois enfants.

Dans ce cadre, la représentation suit un cours normal, avec une mise en scène de Peter Rasky qui transcrit honorablement, mais sans génie, la conception de Ponnelle. Aucune surprise à attendre. La Reine de la Nuit et ses trois suivantes sont de grandes dames du dix-huitième siècle (somptueuses robes à panier noires, étincelantes de bijoux), attendries par Tamino, comme les princesses pouvaient l'être par l'enfant Mozart, puis furieuses de voir ce « prince » revendiquer de devenir un homme. Papageno est un sauvageon exquis, voué à rester enfant. Les franc-maçons s'identifient aux prêtres d'Osiris, possesseurs de la sagesse, qu'ils délivrent avec quelque condescendance.

A voir cette bonne représentation classique, on mesure combien celles de l'Opéra-Studio, malgré les violentes campagnes des « connaisseurs », ont renouvelé notre regard, développé notre exigence d'un style dramatique plus serré, plus intériorisé, où la signification de l'action, les rapports entre les êtres, soient portés au niveau d'humanité où les place la musique de Mozart. La féerie doit renvoyer à la sagesse, comme le royaume de la nuit s'efface devant la lumière de la connaissance. Sinon, à côté de la pure « délectation » musicale (l'opéra culinaire de Brecht !), subsistent la faiblesse, l'inconsistance, voisinant parfois avec l'ennui, de ce livret mal ficelé, aux épisodes hétérogènes.

Pourtant, la distribution de l'Opéra du Rhin ne manque pas de qualités, avec surtout une Pamina (Benita Valente) à la voix laiteuse, d'une exquise justesse d'expression, et un Papageno léger comme une bulle de savon, vrai comique volubile de Singspiel et au timbre agréablement corsé (William Workmann). La Reine de la Nuit (Rita Shane), au dur éclat de diamant comme sa coiffure d'où jaillissent en étoile des épées de glace, exécute sans faute son parcours d'obstacles, malgré quelques libertés prises avec le phrasé; Maurice Besançon incarne Monostatos avec un amusant abattage, comme Linn Maxwell une Papagena aimable et robuste. Les autres voix paraissent plus communes, avec un Tamino de style un peu dur (Leo Goeke), des dames au timbre fêlé, sauf Nadine Denize, et un Sarastro peu convaincant et onctueux (Georg Pappas). Les chœurs et l'orchestre, de bon niveau, sont dirigés énergiquement, mais souvent sans grâce particulière, par Ignace Strasfogel.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 21, 23, 25 janvier, 1er et 3 février à Strasbourg ; 28 et 30 janvier à Colmar ; 8, 10 et 12 février à Mulhouse.

ERRATUM. — Quelques omissions et erreurs de transmission se sont produites dans les articles sur *Cosi fan tutte* et *l'Or du Rhin* (*le Monde* du 21 janvier). Signalons seulement, à la fin de ce dernier, qu'il était question d'abstraction *géométrique* (et non *géographique*), comme l'allusion à Bachelard le laissait entendre.



LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS DU SPECTACLE

Les représentants du Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle (SNETAS) ont fait part lundi, au cours d'une conférence de presse, de leurs inquiétudes. Ils ont entamé des négociations avec le secrétariat d'Etat à la culture sur la garantie de l'emploi, les salaires, le treizième mois et les primes. Dans le cas où aucune proposition constructive ne serait avancée lors de la prochaine rencontre entre le SNETAS et le secrétariat d'Etat à la culture (ce 21 janvier), diverses actions seront menées, dont une grève nationale prévue pour le 31 janvier.

Petites nouvelles

■ Le chef d'orchestre belge Franz André, qui avait dirigé le grand orchestre de la R.T.B. jusqu'en 1957 et qui avait créé à ce pupitre de nombreuses œuvres de compositeurs belges et étrangers, vient de mourir à Bruxelles. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

■ Le Forum-Theater de Berlin donne une représentation de « Rudimentär » d'August Stramm (en allemand) le 23 janvier à 20 h. 30 au Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e.

■ Le Théâtre de l'Unité à Issy-les-Moulineaux présente jusqu'au 23 janvier une pièce pour enfants d'Hervée de Lafond « Vert d'eau », montée par la troupe des Athévains.

■ Le Théâtre Oblique annonce qu'il reporte la création de « Tous les Don Juan », opéra de chambre de Michel Butor, musique de Jean-Yves Bosseur, du 22 au 23 janvier à 21 heures.

■ Le centenaire de la naissance de Reynaldo Hahn est célébré au casino de Cannes par un concert d'œuvres instrumentales et vocales, par une conférence de Bernard Gavoty (le 20 février) et par l'exécution de « Ciboulette » (le 8 mars).

Culture

Aux Rencontres du parti socialiste

M. Mitterrand : Il faut dénoncer les idées reçues

Deux jours de discussions, neuf « tables rondes », des réunions de synthèse : une fois encore, la culture a été passée au crible. A l'invitation du Secrétariat national à l'action culturelle (SNAC) du parti socialiste, quelques centaines de militants, d'animateurs, d'universitaires et de responsables d'horizons divers se sont rencontrés à la Cité internationale de Paris. Ordre du jour : la culture sous toutes ses formes, télévision, concentration financière et création, rôle et statut des animateurs, éducation, action culturelle en banlieue...

M. François Mitterrand, qui présidait dimanche 19 janvier la séance de clôture, a mis en garde les participants contre *« les délectations des discussions purement théoriques »* et contre l'intellectualisme. *« Il faut,* a-t-il dit, *traduire en langage ordinaire un certain nombre de perspectives. Il y a un travail que le parti socialiste doit prendre en charge, celui de recenser les idées reçues, jusqu'au vocabulaire, d'une part pour dénoncer les formules attrape-nigauds de la culture dite bourgeoise, d'autre part pour se prévenir des nouvelles idéologies dont nous sommes nous-mêmes les porteurs. »*

A l'appui de ses propos, M. François Mitterrand dressa une liste de mots suspects tels que liberté, fraternité, service militaire.

« C'est un langage de droite que de jeter toujours à la figure des autres, et spécialement de la gauche, la liberté, alors que chacun sait que la liberté telle que nous la comprenons est le sens même du combat de la gauche. Et cependant, le mot liberté fleurit tout naturellement sur les lèvres de ceux qui oppriment, avec une grande force de contagion, car ils ont le formidable avantage de disposer derrière eux de tout l'appareil culturel. »

Analysant avec ironie le contenu des mots service militaire, le premier secrétaire du P.S. dit encore : *« Quand je faisais mon service, j'étais contre, et comme depuis cette époque je ne suis pas tellement devenu pour, et, en tant qu'homme politique, comme je suis paraît-il pour (si je ne l'étais pas, je serais contre l'égalité des Français devant la conscription et favorable à l'armée de métier), donc je suis devenu pour le service militaire sans savoir pourquoi. La situation est embrouillée. Les partis de gauche disent aux jeunes deux choses contradictoires : il doit y avoir un service militaire ; si vous êtes insoumis, on vous défendra. C'est que la notion de service militaire, nécessaire, a un contenu parfaitement détestable. »*

Puis M. Mitterrand s'en est pris aux *« nouvelles divinités »* dont son parti se fait l'écho : la réforme des structures, le modèle de croissance, le modèle de consommation, l'aliénation, l'autogestion. *« Le travail des artisans du monde culturel associés au parti socialiste consiste précisément à fonder les termes de la culture. »* Il conclut en appelant les militants du P.S. à adopter des modes d'expression culturelle qui refusent le mensonge.

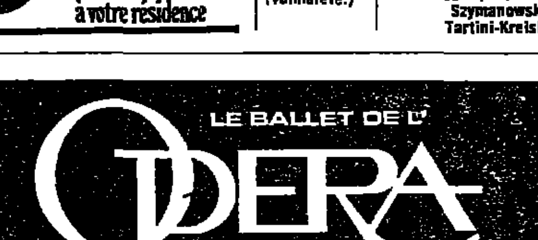
L'intervention de M. François Mitterrand semble avoir déçu les participants des Rencontres qui, pendant deux jours, venaient de tenter de poser les problèmes de la culture en termes concrets, en termes de lieux, d'environnement, d'économie... De même qu'a pu décevoir la conclusion proposée par M. Dominique Taddei, responsable du SNAC, qui a pris parti en faveur de l'abandon des équipements du type des maisons de la culture, et de la mobilité des animateurs d'entreprises culturelles. Premier pas, ces Rencontres seront prolongées dans les régions. Les syndicats et les comités d'entreprises qui ont boudé celles de Paris accepteront peut-être d'y jouer le rôle qu'on attendait d'eux.

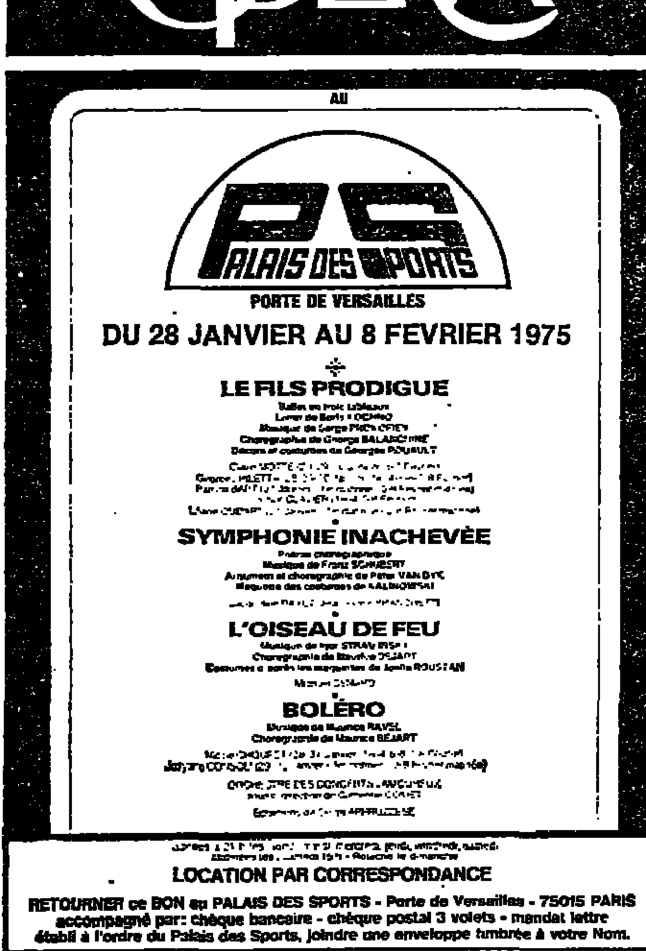












SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Odéon, 20 h. 30 : En r'venant de l'expo.
Chaillot (Théâtre de la Renaissance), 14 h. 30 et 20 h. 30 : les Caprices de Marianne
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Victoria de Los Angeles ; 20 h. 30 : Turcaret.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous. — Petit TEP, 20 h. 30 : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Macbeth, marionnettes ; 21 h. 30 : les Chaises
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Soldats ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent
Deux-Portes, 20 h. 30 : Lo Teatre de la Carriera.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : Dr Hero.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : le Pique-Nique de Claretta.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma, clowns ; 22 h. : Soirée Sarabah.
Nouvelle Comédie, 21 h. : le Prince travesti.
Œuvre, 21 h. : la Bande à Glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ; 22 h. : l'Apologue.
Récamier, 20 h. 30 : Sudd.
Renaissance : voir Chaillot (salles subventionnées)
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio-Théâtre, 21 h. : les Ventres brûlés ou la Mère terrine
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche ; 22 h. 30 : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Oreste — Le Jardin, 21 h. : Mary Faith Ronds.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres (Jean Bois).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 20 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre Oblique, petite salle, 20 h. : Grimm, contes
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Ile de la raison.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Variétés, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : la Guérite.
Cergy-Pontoise, 20 h. 45 : Concert
Charenton, Théâtre, 21 h. : Concert.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Précepteur
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : les Justes
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Hamlet.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Chorus débile ; 22 h. 15 : les Bancs ; 23 h. 45 : Pierre Péchin
Café de la Gare, 20 h. : Just a sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Femmes parallèles ; 23 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 21 h. : Mr Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux
Le Jour-de-Fête, 21 h. 30 : Ch. Monsset, Laville ; 23 h. : J. Mauzac ; 24 h. : J.-C. Abadie.

Mardi 21 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Teca et Ricardo
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h. : Match à la une ; 22 h. 30 : Sélénite nid d'espions
Splendid, 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway
Bobino, 20 h. 30 : Serge et Stéphane Reggiani.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q ou.
Olympia, 21 h. 15 : Michel Sardou.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.

La danse

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-théâtre Joseph Russillo.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : R. Fontanarosa, violon ; Ch. Larde, flûte ; J.-P. Manzone, violon ; P. Degenne, violoncelle ; J. Casterede, piano ; Cl. Bernard, violon (Bach, Ravel, Mozart).
Faculté de droit : Orchestre de Paris, dir. Y. Temirkanov, avec L. Kogan, violon (Chostakovitch, Beethoven).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : The Mother and the Law, de D. W. Griffith ; la Chute de Babylone, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : Dialogues des Carmélites, de R.L. Bruckberger et P. Agostini ; 20 h. 30 : Alphaville, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Chacal, de F. Zinnemann.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40)
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES AVENTURES DE TITI ET SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Templiers, 3e (272-94-57) ; Sèvres, 7e (734-63-83) ; Montréal-Club, 20e (607-16-81).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67)
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A., It.-Fr., v.f. en relief) : Mery, 17e (522-59-54)
LES DIEUX ET LES MORTS (brés., v.o.) : Ciné-Halles Positif, 1er (236-71-72)
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; U G C-Marbeuf, 8e (225-47-19)
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à partir de 15 h. 30
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40)
LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : Liberté-Studio, 12e (343-01-59).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., **, v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Publicis-Défense (La Défense) (778-29-34)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Chps-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) (jusqu'au 16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois Babord, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (580-78-86)
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Scala, 10e (770-40-00)
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U G C-Marbeuf (8e) (225-47-19)
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Plaza, 8e (073-74-55) (jusqu'au 16) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Publicis-Hôpital, 15e (842-04-65)
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Dominique, 7e (551-04-55)
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86)
PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées SP, 8e (225-67-29)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet (11e) (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53) ; La Royale, 8e (265-82-66)
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
LE SPECTRE D'EDGAR ALLAN POE (A.) (**) v.o. : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87)
SWEET LOVE (A.) (**) v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82)
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Napoléon, 17e (380-41-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32)
TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82)
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont, 14e (331-51-16)
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ZIG-ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD, film américain de Jack Haley Jr, rétrospective des films musicaux d'Hollywood — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89)
UNE PARTIE DE PLAISIR, film français de Claude Chabrol avec Paul et Danièle Gégauff — Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59)
SERIEUX COMME LE PLAISIR, film français de Robert Benayoun, avec Jane Birkin — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59)
L'HOMME DU CLAN, film américain de Terence Young, avec Lee Marvin, Richard Burton — V.o. : Ermitage, 8e (225-15-99) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO, film français de Catherine Sota, avec Rufus, Romain Bouteille, et le Café de la Gare — La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U G C-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98)
L'HOMME DU FLEUVE, film français de Jean-Pierre Prévost, avec Jean-Luc Bideau — Le Seine, 5e (325-92-46) ; Grand-Pavois-Tribord, 15e (531-44-58)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR, film russe d'Otar Iosseliani — V.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Pagode, 7e (551-12-15)
LA TARTE VOLANTE, film italien de Lino del Fra — Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LES MONGOLS, film iranien de Parviz Kimiavi — V.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
HARRY AND TONTO, film américain de Paul Mazursky, avec Art Carney — V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Plaza, 8e (073-74-55)

Les festivals

JERRY LEWIS. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Zinzin d'Hollywood.
DE GODARD A GARREL, QUINZE ANS DE VRAI CINEMA. — Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42) : les Deux Anglaises et le Continent.
POP AND ROCK STORY. — V.o., Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), Performance.
MARCEL PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-39) : Regain.
SERIE NOIRE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Sherlock Holmes ; 16 h. et 20 h. : le Privé ; 18 h. : Klute ; 22 h. : Détective Privé.
FANTASTIQUE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-50-50), 14 h. : l'Etrange Histoire du juge Cordier ; 16 h. et 20 h. : Au rendez-vous de la mort joyeuse ; 18 h. et 22 h. : Théâtre de sang.
ACTION MUSIC FESTIVAL. — V.o., Action-République, 11e (805-51-33), sam. : Woodstock.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.
BILLY WILDER. — V.o., Action La Fayette I, 9e (878-80-50) : Témoin à charge.
BEATLES-POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Pink-Floyd à Pompéi ; 14 h. : Quatre garçons dans le vent ; 15 h. 30 : Help ! ; 17 h. 15 : le Sous-Marin jaune ; 19 h. : Let It Be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. 10 : Wattstax.
MARLON BRANDO. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Sur les quais.

Les séances spéciales

ADALEN 31 (Suède) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES CARABINIERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA CHINE (Fr., It., All.) : Seine-Studio, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Rus.) : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46) à 12 h. 15.
IF (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM A DEUX VOIES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MASH (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60).
PIERROT-LE-FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 18 h., 20 h., 22 h.

Les grandes reprises

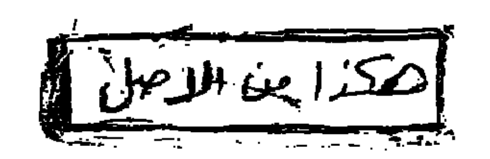
BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (337-74-39).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-06)
LE KID (A.) : Templiers, 3e (272-94-56)
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LA MAISON DES SEPT PECHES (Aus., v.o.) : Mac-Mahon, 7e (380-24-81)
PICKPOCKET (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15)

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 22 au 28 janvier

A. C. T.-Alliance française (346-03-18) (S., D.), 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin. A partir du 27, à 10 h. : le Roman de Renart.
Centre américain (033-99-92), Me., 16 h. : Hootnany
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), mer. et sam. à 15 h. : les Lettres de mon moulin (marionnettes)
Jardin d'acclimatation (624-10-80), théâtre Me. et Sa. à 15 h. : la Goutte de miel
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; sam., à 15 h. 30 : le Vieux Château ; Guignol et le Père Noël.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Place des Fêtes.
Nouveau Carré (277-88-40), Me., Sa. et Di. à 14 h. 30 : Cirque Gruss ; mer., à 14 h. 30 (salle Papin) : Mercredis verts (les dauphins).
Théâtre de la Cité internationale (329-38-69), mer., 15 h. : Chantefleurs et chantefables.
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mer., 15 h. : Le petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons ; dim., 15 h. : les Malheurs de Sophie.
Théâtre 13 (273-34-37), Me. 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).
Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., à 16 h. 30 ; sam., à 21 h. ; dim., à 14 h. et 17 h.





MERCREDI

U.G.C. BIARRITZ v.o. (359.42.33) • **VENDOME** v.o. (073.97.52) • **CLEF-CENSIER** v.o. (337.90.90) • **U.G.C. ODEON** v.o. (325.71.08)
U.G.C. MARBEUF v.f. (225.47.19) • **GAUMONT MADELEINE** v.f. (073.56.03) • **CLICHY-PATHE** v.f. (522.37.41)
MAGIC-CONVENTION v.f. (828.20.32) • **LES "NATION"** v.f. (343.04.67) • **BIENVENUE-MONTPARNASSE** v.f. (544.25.02)

FILMEDIS présente

le nouveau film de

INGMAR BERGMAN

Scènes de la Vie Conjugale

interprété par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON
avec BIBI ANDERSSON
écrit produit et réalisé par INGMAR BERGMAN images de SVEN NYKVIST
EASTMANCOLOR
distribué par UGC / NEF / CFDC

CYRANO VERSAILLES v.f. • **C 2 L ST. GERMAIN** v.f. • **CARREFOUR PANTIN** v.f. • **ARTEL PORT NOGENT** v.f. • **HOLLYWOOD ENGHIEN** v.f.
ATTENTION : Horaires spéciaux, veuillez consulter les salles

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ARCT

Premier Constructeur Mondial dans sa branche, recherche dans le cadre du développement de son Département des Etudes

ingénieurs d'études

Ces jeunes ingénieurs se verront confier des recherches, des études ou des essais pour des éléments de machines ou d'installations.

- Ils doivent avoir une formation d'Ingénieur mécanicien.
- Ils pourront évoluer vers des postes de responsabilité dans l'entreprise après 2 ou 3 années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo à Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier 42300 Roanne.



ROWNTREE MACKINTOSH

Groupe International de produits CHOCOLATERIE, CONFISERIE (Smarties, After Eight, Nuts, Chocorêve, Menier)

recherche pour assurer l'animation du contrôle budgétaire dans son ETABLISSEMENT DE CAMBRAI (NORD)

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

Il aura des relations fonctionnelles à tous les niveaux et sera particulièrement chargé :
- de l'analyse des frais directs de production ;
- du contrôle des charges fixes ;
- de la mise en place de procédures ;
- de l'élaboration de tableaux-de-bord.

Le candidat retenu devra :
- posséder une formation supérieure (E.S.C., SC. ECO., ECOLE D'INGENIEUR...) ;
- justifier d'une expérience (2 ans minimum) soit dans la fonction demandée, soit dans la fonction comptable ou financière ;
- être un homme de contact ;
- avoir le sens des initiatives, l'esprit d'analyse et de synthèse.

Adresser curric. vitae détaillé, photo et prétentions sous référence CB 3 A - Direction du Personnel, ROWNTREE-MACKINTOSH - B.P. 12. 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.



Premier constructeur mondial dans sa branche recherche

chef du service informatique

- il sera responsable de l'analyse, de la programmation ainsi que de l'exploitation qu'il devra conduire avec beaucoup de rigueur.
- il devra pouvoir développer la fonction informatique dans l'entreprise en élargissant le champ des problèmes traités.
- cette fonction exige d'avoir la pratique d'un langage évolué et, si possible, une expérience du temps réel,
- la rémunération sera en rapport avec le haut niveau de compétence demandé.

Adresser lettre manuscrite avec photo et c.v. détaillé à Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier 42300 Roanne.



emplois internationaux

LEVI STRAUSS & Co EUROPE

Is looking for a man who is capable to manage the apparel production and distribution functions in the central europeen area.

As the

DIRECTOR OF OPERATIONS

he will directly report to the area general manager.

He will be responsible for all aspects of production and distribution in **AUSTRIA, BELGIUM, GERMANY** and the **NETHERLANDS.**
To fill the position adequately, we are looking for candidates with a higher technical education and at least 5 years of experience in distribution management or apparel production at a level higher than single facility management, preferably in a multi-national company.
The remuneration will be in accordance with the importance of the job.

The man who will fill this position, speaks and writes English fluently, and should have practical knowledge of French and if possible Dutch or German
The location will be in Brussels.
If you are interested in this function, please apply in handwriting and send your curriculum vitae to

DEPUIS 1935 KSA
KURT SALMON ASSOCIATES-FRANCE
10-12, passage Trubert-Belier
75013 PARIS - FRANCE.

Pierre Lichau S.A.

GROUPE FRANÇAIS

leader national dans son domaine recherche dans le cadre de son expansion internationale

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour sa filiale

Franco-Iranienne

nouvellement créée, avec mission d'implantation autonome progressive après une période initiale d'exportation.

- Formation technique en mécanique ;
- Langue anglaise indispensable ;
- Environ 10 ans d'expérience industrielle et commerciale ;
- Age minimum 30 ans ;
- *Résidence à TEHERAN pour une durée minimum de 3 ans.*

Envoyer C.V. manuscr. et prétentions à nº 88 597 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Association internationale de formation de cadres cherche pour travail en Afrique

FORMATEURS ET CHERCHEURS

si possible africains, ayant tenu responsabilités dans le développement rural en Afrique. Ecrire nº 7.786, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale recherche

ASSISTANT GEOTECHNICIEN

ayant plusieurs années d'expérience et l'habitude du travail en brousse en Afrique. Les personnes intéressées peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (C. V. + photo + salaire) ss réf. 406/710, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE recherche pour

AFRIQUE NOIRE

J.H. COMPTABLES

CELIBATAIRES D.E.C.S. OU EQUIVALENT pour gestion administrative et comptables de succursales importantes. *Conn. anglais souh.*

Avantages habituels d'expatriement.

Adresser C.V. et prétentions à nº 88.555. CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société Africaine de Béton Manufacturé

(reliée au groupe allemand Dykerhoff et Widman) dans le cadre de son développement outre-mer offre à

un jeune ingénieur

(Arts et Métiers, Supelec, Travaux Publics, CESTI...) en option mécanique-électricité.

Une belle évolution de carrière.

Il doit : souhaiter résider quelques années, successivement en Afrique francophone (Abidjan...) puis en Allemagne, avant de prendre des responsabilités importantes au sein du groupe ; et si possible connaître la langue allemande.

Pour inf. compl. écrire sous référence 2115 A

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

représent. offre

MAISON ITALIENNE *recherche* **DES GENS** disposé à visiter dans les heures libres TISSAGES, TRICOTERIES, MAIS. DE CONFECTION, etc. Commission intéressante. Ecrire : ITALTEX B.P. 30, 13051 BIELLA (Italie).

Groupe d'Assurances Lyonnais SIAM-PRESERVATRICE

recherche

UN JEUNE CADRE COMPTABLE

Il sera chargé de la comptabilité générale, analytique et divisionnaire, ainsi que des relations avec les organismes extérieurs de contrôle.
En outre, il devra réglé tous les problèmes fiscaux spécifiques à un G.I.E.
Responsable du service comptabilité (5 personnes), il devra assurer également la gestion administrative de 2 services techniques (production et sinistres).
Il est nécessaire de posséder le DECS Comptable ou une formation équivalente, ainsi qu'une pratique de deux ans minimum dans le domaine de la comptabilité générale.
La connaissance de l'Assurance est appreciée, mais non indispensable.

- Poste basé à LYON -

Envoyer C.V. man. photo et rémunération souhaitée au Service du Personnel de la PRESERVATRICE, 18, rue de Londres 75439 PARIS Cédex 09.

CLARK EQUIPMENT FRANCE S.A. STRASBOURG

Production Control Task Force Leader

We are in process of installing an intergrated computer oriented material control system and require a « Task Force Leader » who will be responsible for coordination, planning, and implementation of this system.
The sucessful candidate will have bad years experience in production control purchasing or *material system design.*
Starting salary : 100.000 F.
If you meet the above qualifications and are interested, please send your curriculum vitae to Personal Department CLARK EQUIPMENT FRANCE S.A. 105, rue de la Plaine-des-Bouchers, 67023 STRASBOURG-MEINAU.

COFRADEL,

5e groupe succursaliste français, CA annuel de 2 milliards de F en développement rapide, cherche pour son siège à LYON

un jeune cadre financier

qui a pour mission de :
- préparer les plans de financement ;
- centraliser et contrôler les données correspondantes en liaison avec les services opérationnels et informatique ;
- participer au montage des opérations financières ;
- réaliser des travaux d'études financières et participer à différentes actions ponctuelles.

La création de ce poste nécessite un cadre ayant 2 ans minimum d'expérience, une bonne dimension intellectuelle, une formation Sup de Co, ESSEC, HEC ou équivalent. Ecrire à Mme G. DILL sous référence 264 M.



ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON *membre de l'ANCERP*

DIRECTION COMMERCIALE

Notre Société a une vocation d'avant-garde dans un secteur en pleine expansion. Notre jeune Président vous confiera des responsabilités importantes avec notamment :
- le recrutement, la formation et l'animation du réseau de vente (60 % de terrain) ;
- l'élaboration et le lancement de nouveaux produits ;

Ce poste d'avenir conviendrait à un jeune diplômé (ESC) ayant du mordant pour la vente et le sens de l'organisation.

Le salaire évoluera en fonction des résultats.

Poste basé à STRASBOURG.

Faire offre avec C.V. et photo sous réf. 1.966 à MANAGING, 20, av. de la Paix, 67000 Strasbourg

PARIS STRASBOURG **managing**

Ardoisières d'Angers S.A.

2000 personnes
C.A. du Groupe 250 000 000 F
recherche

directeur

Le poste :
- *Le candidat prendra tout d'abord en charge la Direction du Personnel. A ce titre, il en redéfinira les missions et mettra en place les nouvelles structures et méthodes de travail.*
- *Dans un deuxième temps, il se verra confier des responsabilités plus étendues et participera au Comité de Direction de l'Entreprise.*

Le candidat :
- *Diplômé Grandes Ecoles (Mines, Centrale,... ou équivalent) 30 ans minimum*
- *Il a acquis - dans le cadre d'une importante unité de production - une expérience de la gestion des hommes, des systèmes de rémunération, des négocia-syndicales.*
- *Il s'est orienté vers les problèmes de gestion de l'entreprise et a acquis une expérience dans ce domaine.*
- *Il désire élargir ses responsabilités et son champ d'activités.*

Rémunération en rapport avec l'importance du poste.
Lieu de résidence : ANGERS

Envoyer lettre manus., CV et photo à **ASSOR CONSEIL** *85, rue Lafayette 75009 PARIS*

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche

UNE COLLABORATRICE

pour la Direction Commerciale
Expérience nécessaire

Adresser curriculum vitae à VYGON, B.P. 7 - 95440 ECOUEN

Groupement d'Entreprises T.P. recherche pour GENIE CIVIL CENTRALE NUCLEAIRE DAMPIERRE-EN-BURLY (LOIRET)

GEOMETRES hautement qualifiés **METREURS TECHNICIENS** PRIX DE REVIENT **AGENTS QUALIFIES** SERVICE ACHAT

Ecr. Entrepr. BALLOT B.P. 7 45570 - OUZOUER-SUR-LOIRE ou se présenter au chantier à DAMPIERRE-EN-BURLY

Impt cabinet fiscal et juridique cherche pour province

COLLABORATEURS

de très haut niveau ayt plusieurs années d'expér. ds un cabinet ou ds l'administration fiscale. Rémunér. en fonction des compétences. Ecr. av. C.V. Nº 10.778 à JRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transm.

Entreprise à Nice recherche à temps complet jeune

ARCHITECTE D'OPERATION

capable de réaliser des plans d'exécution pour stands, magasins d'exposition, etc., de surveiller et coordonner des travaux de construction et d'agencement, ouverture d'esprit, dynamisme et sens des responsabilités indispensables. Ecr. avec C.V., références professionnelles et prétentions à M. TRIQUET, 202 bis, rue Ordener, 75018-PARIS, qui tr.

Sté réalisant installations de manutention (effectif 200 pers., C.A. 20 M.) recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

form. HEC-ESSEC, ou équivalent 35 ans minimum

Il devra :
- Animer équipe de technico-commerçants et représentants.
- Développer les ventes ;
- Etablir des contacts au plus haut niveau, avec les grosses sociétés françaises (verrerie, sidérurgie, automobile, etc.).

Adress. C.V. détaillé et prétent. à Havas Angoulême nº 911.167.

Société d'ETUDES recherche pour région SUD-EST

INGENIEUR SYSTEME

pour définition et conception d'équipements électriques et électroniques associés à des calculateurs digitaux. Expérience industrielle nécessaire. Poste réclamant de larges initiatives personnelles avec de nombreux contacts.

Envoyer C.V. et prétentions à Nº 88.583 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

LABOLANGUES CETRADEL recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

plein temps pour BORDEAUX, ayant expérience pédagogique, nationalité du marché commun, disponible immédiatement, et possédant voiture si possible.

Deposer curric. vitae, 26, rue Vignon, 75009 - PARIS.

Groupe NOBEL-BOZEL

ISOREL premier producteur européen de panneaux.

crée au sein de ses usines d'ARPAJON (91), RAMBERVILLIERS (88), SAINT-DIZIER (52) et CASTELJALOUX (47) le poste de

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Dépendant des directeurs d'établissement, les titulaires prendront en charge la gestion du personnel, la comptabilité et le contrôle de gestion.
Les candidats âgés de 32 ans au moins devront justifier d'une expérience confirmée dans les domaines considérés, acquise en milieu industriel.
Larges perspectives de carrière pour candidats de valeur.



Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et rémunération envisagée ss réf. M 144/A à NOBEL BOZEL, Département Encadrement, Tour Roussel Nobel, Cedex 03. 92080 PARIS LA DEFENSE.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

finances banques - RENNES

Groupe Financier, spécialiste du service bancaire aux entreprises recherche

LE RESPONSABLE DE SA REPRESENTATION REGIONALE A RENNES.

Ce poste, en création, à vocation essentiellement commerciale, nécessite sens du contact, dynamisme et volonté de créer un fonds de commerce durable ; il requiert un certain esprit d'analyse et la faculté de juger rapidement les hommes et les situations.

Notre délégué disposera de l'appui actif de l'ensemble du service technique de notre groupe; de bonnes connaissances financières et une expérience bancaire lui seront toutefois nécessaires.

- Age : au moins 35 ans.
- Origine Rennaise appréciée (à défaut, bonne connaissance de la région).

Envoyer C.V., prétentions et photo sous référence RRr/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

LES LABORATOIRES SEARLE
recherchent

DÉLÉGUÉS (ÉES) A L'INFORMATION MÉDICALE

- Niveau d'études : baccalauréat ou diplôme Universitaire Scientifique adapté ;
- Aptitudes aux relations humaines.

NOUS ASSURONS :
- Une formation complète par stages rémunérés et perfectionnement continu des connaissances.
- SALAIRE : fixe + primes en rapport avec les réalisations.

VOITURE PERSONNELLE INDISPENSABLE.
NECESSITE D'HABITER LE SECTEUR.
LIBRES DE SUITE.
Secteur à pourvoir : MOSELLE.

Envoyer candidature avec C.V. manuscrit et photo récente :

LABORATOIRES SEARLE
Secrétariat à la Visite Médicale
2, rue Lhomond, 75005 PARIS.

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)
1300 pers. 120 MF
EXPANSION : 20 % L'AN

N° 1 FRANCE — N° 2 EUROPE
EN CHAINES MECANIQUES TOUS TYPES
CETTE ENTREPRISE PERFORMANTE
(25 % à l'EXPORTATION) recrute
pour son usine de TROYES (10)

JEUNE INGENIEUR
T.N. — METHODES
OUTILLAGE — ENTRETIEN

POSTE DE RESPONSABILITE JUSTIFIE PAR L'EXTENSION DES MOYENS DE PRODUCTION DE CETTE USINE.

- INGENIEUR diplômé, dominante MECANIQUE (A.M., ENSI, Bréguet, Violet, CNAM,...) ou équivalent, ANGLAIS souhaité.
- 1re EXPERIENCE (2-4 ans) en USINE ou chantiers : METHODES, T.N., EQUIPEMENTS particulièrement apprécié.

Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et phot. ss réf. 3105 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

MDS Saisie et traitement périphérique de l'information

recherche pour son Agence de MARSEILLE

DIRECTEUR D'AGENCE

ce poste conviendrait à un
INGENIEUR COMMERCIAL
ayant au moins deux ans d'expérience chez un constructeur d'ordinateurs ou de périphériques.

Adresser C.V. et photo à MDS FRANCE S.A.
Direction Commerciale
197, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12
ou Tél. pour Rendez-vous
345-40-45, poste 3712.

---

olivetti

Vous avez une solide expérience de la vente dans le domaine des Systèmes Informatique.
Vous êtes actuellement à la recherche d'un nouveau cadre d'activité où vos qualités d'homme et de professionnel seront reconnues.

OLIVETTI FRANCE, Constructeur Informatique d'importance internationale vous offre le poste d'

ingénieur commercial
pour LILLE et sa région

chargé de diffuser :
- nos terminaux bancaires,
- saisie et transmission des données,
- mini ordinateurs de gestion, etc...

Les candidats intéressés adresseront C.V., photo et prétentions à Mr BASSAN, Direction du Personnel et des Relations Humaines, 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.
Discrétion et réponse assurées.

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT COMMERCIAL
DES CHAMBRES de COMMERCE et d'INDUSTRIE
de VALENCIENNES, AVESNES et CAMBRAI
recherche

ANIMATEUR DE FORMATION
POUR COMMERÇANTS : GESTION-VENTE

ACTIVITES :
- Organisation des sessions.
- Animation de groupes.
- Suivi en entreprise.

Niveau de formation supérieure, pratique de la gestion de commerce indispensable, attrait pour la formation et le travail en équipe.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. dét. et prét., à :
CEFAGI RECRUTEMENT (référence 753),
89, av. Kléber. — 75784 Paris Cédex 16.

LE CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES de L'ÉQUIPEMENT de Rouen, recherche

ARCHITECTE
(référence T.C.30)

Intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire, chargée d'études et conseil au niveau inter-régional, il animera des études portant sur l'aspect extérieur des projets d'aménagement, entre autres :
- *Conception de ZAC en fonction du site environnant.*
- *Recherche et mise au point de techniques de visualisation.*

Ce poste dont la rémunération ne sera pas inférieure à 60.000 F s'adresse à un candidat ayant une expérience confirmée des problèmes d'aménagement et d'urbanisme.

Adress. CV manuscrit très détail. + photo en mentionnant la référence du poste au C.E.T.E. de ROUEN - Serv. Recrutement B.P. 245 bis et 247 76120 GRAND QUEVILLY

Pierre Lichau s.a.

BERTIN et CIE

recherche pour son centre automatique et informatique industrielle AIX-LES-MILLES (13)

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DE HAUT NIVEAU

(minim. 5 ans expér.) pour la conception et la réalisation de systèmes comprenant des circuits électroniques, analogiques et digitaux.
(Connaissances en micro-électronique appréciées.)
Ex. : télé-mesures industrielles, têtes de lecture...
Formation : Supelec, INP Grenoble...

Env. C.V., rémunérat. souhaitée à C. LEMAIGNAN, BERTIN et Cie - B.P. n° 3 - 78370 PLAISIR.

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

recherché par Société commerciale région LISIEUX

Le poste conviendrait à un homme de 30 ans minimum possédant solide formation COMPTABLE (BTS, DECS ou niv. B.P.) et expérience de gestion.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 2322

C&C

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 - PARIS

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour une de ses usines dans le SUD-OUEST (400 personnes)

CHEF DU PERSONNEL

MISSION :
- Recrutement, gestion et formation du personnel ;
- Relations humaines.

PROFIL :
- Age minimum 35 ans ;
- Expérience 5 ans dans la fonction ;
- Connaissance conventions collectives des industries chimiques appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 88.507, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

---

USINE INDUSTRIE ALIMENTAIRE
près de NOYON (Oise), 350 personnes
recherche pour quelques jours par semaine

MÉDECIN DU TRAVAIL
AVEC CAP

Adresser curriculum vitae sous n° 89.181.
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société en expansion - Secteur Chimie
recherche :

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Dynamique, disposant d'une expérience dans secteurs fluides de coupe et produits à usage mécanique et métallurgique.

Mission :
- Prospection et vente d'une gamme de produits spéciaux dans ces secteurs ;
- Recrutement et animation des agents locaux.

Déplacements fréquents.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à HAVAS Grenoble, n° 11114.

---

offres d'emploi

etap membre de l'ANCERP

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DANS BRANCHE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES EN EXPANSION
offre un poste intéressant et évolutif à

DIRECTEUR DES VENTES

POUR PARIS ET MOITIÉ NORD DE LA FRANCE
DIRECTEMENT RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL (SIÈGE LYON)

CE CADRE SERA BASÉ EN BANLIEUE NORD-EST DE PARIS ET IL AURA POUR LA MOITIÉ NORD DE LA FRANCE LA RESPONSABILITÉ
- de la commercialisation de tous les produits de la société (clientèle agricole et grand public).
- des objectifs à l'élaboration desquels il aura à participer.
- l'organisation et l'animation du réseau de vente.
- des contacts personnels avec les clients importants.

CE POSTE CONVIENDRAIT A CANDIDAT FORMATION SUPÉRIEURE COMMERCIALE OU AGRONOMIQUE AYANT UNE EXPÉRIENCE CONFIRMÉE DE LA VENTE DANS UNE SOCIÉTÉ DISTRIBUANT DES PRODUITS AGRICOLES OU ALIMENTAIRES.
REMUNERATION
110.000 F

Ecrire sous référence MF 358 AM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS (C.A. SUPÉRIEUR A 4 MILLIARDS DE FRANCS) RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES - VILLE BOURGOGNE

INGÉNIEUR CONFIRMÉ CHEF DE PRODUCTION

IL ORGANISERA ET DIRIGERA LA FABRICATION DE MATÉRIELS MÉCANO-SOUDÉS DE HAUTE QUALITÉ.
Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant très solide connaissance méthodes ou fabrication acquise dans domaine mécano-soudure lourde. Une compétence dans l'animation et la conduite du personnel est indispensable.
SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS GROUPE DISPOSANT TRÈS PUISSANTS MOYENS.

Ecrire sous référence WD 341 CM

FIRME FRANÇAISE - UN DES LEADERS DANS SA SPÉCIALITÉ MATÉRIAUX POUR LE BATIMENT - ISOLATION - LIAISON - ÉTANCHÉITÉ - PARIS RECHERCHE

INGÉNIEUR
RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

NOUVEAUX PRODUITS ET MISE AU POINT MÉTHODES D'APPLICATION
Ce poste peut convenir à ingénieur (mécanicien avec bonnes notions chimie ou chimiste avec bonnes notions de mécanique), disposant quelques années d'expérience industrielle (notamment dans service développement) imaginatif et réalisateur, attiré par recherche appliquée.
SITUATION INTÉRESSANTE ET AUTONOME DANS FIRME EN PLEIN ESSOR.
ANGLAIS ET ALLEMAND LUS SI POSSIBLE.

Ecrire sous référence JC 347 CM

ENTREPRISE FRANÇAISE RÉALISANT DES ENSEMBLES SPORTIFS (STADES, TENNIS, GYMNASE, GOLF...) ET METTANT EN ŒUVRE DES TECHNIQUES ÉLABORÉES (EN PARTICULIER DES REVÊTEMENTS SYNTHÉTIQUES) RECHERCHE POUR LA RÉGION PARIS-NORMANDIE, UN

DIRECTEUR DE FILIALE

VÉRITABLE CHEF D'ENTREPRISE AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ PRATIQUANT UNE RÉELLE DÉCENTRALISATION DES RESPONSABILITÉS,
il aura au départ une équipe qu'il animera et un chiffre d'affaires (5 millions de francs) qu'il développera. Ce poste peut convenir à un ingénieur (T.P., agronome ou équiv.) ayant l'expérience de la conduite de chantiers et témoignant de qualités d'initiative, de contact, de gestionnaire. Le goût et la pratique des sports seraient des atouts supplémentaires. Lieu de travail : EVREUX.

REMUNERATION DE DEPART
80.000 F

Ecrire sous référence YF 343 CM

IMPORTANTE FIRME CHIMIQUE FILIALE PUISSANT GROUPE FRANÇAIS - VILLE CENTRE FRANCE - ÉTOFFE SES SERVICES TECHNIQUES DANS LE CADRE DE SON EXPANSION ET RECRUTE

INGÉNIEUR RESPONSABLE CONTROLE ET RÉGULATION

Ce poste peut convenir à ingénieur électronicien, ayant quelques années d'expérience en contrôle et régulation (de préférence dans domaine fabrication produits chimiques)
INTÉRESSÉ PAR LES ÉTUDES ET LES RÉALISATIONS, CAPABLE D'ANIMER UNE ÉQUIPE.

Ecrire sous référence ZG 344 AM

INGÉNIEUR RESPONSABLE ÉNERGIE ET FLUIDES

Ce poste peut convenir à un ingénieur électro-mécanicien, ayant bonnes connaissances en chaudières haute pression et traitement des eaux (et si possible en turbines à vapeur et générateurs électriques)
ALLIANT INTÉRÊTS TECHNIQUES ET QUALITÉS DE GESTIONNAIRE.

Ecrire sous référence HA 345 AM

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant quelques années d'expérience (BE et si possible chantiers) lui permettant de collaborer à des études et réalisations d'installations nouvelles et à des extensions et améliorations d'unités existantes
CAPABLE ANIMER UNE ÉQUIPE AVEC DYNAMISME ET EFFICACITÉ.

Ecrire sous référence IB 346 AM

TOUS CES POSTES PERMETTENT UN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE AU SEIN D'UNE FIRME TRÈS DYNAMIQUE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DISTRIBUTION EAU POTABLE RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

INGÉNIEURS CONFIRMÉS RESPONSABLES D'UN SERVICE D'EXPLOITATION

Ces fonctions conviendraient à des ingénieurs ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle leur ayant permis d'acquérir l'habitude du commandement et des contacts. Une formation sera assurée. Ces postes se situent en province. (Un de ces postes impliquera pour le candidat une grande mobilité durant quelques années avant une affectation fixe.)
SITUATIONS INTÉRESSANTES POUR CANDIDATS DÉSIREUX D'ASSUMER AVEC AUTONOMIE DES RESPONSABILITÉS POLYVALENTES.

Ecrire sous référence KD 348 AM

MOTOBÉCANE
RECHERCHE POUR SA FILIALE CENTRAFRICAINE DE BANGUI

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Capable seconder le Directeur de la Société (100 personnes) en assumant comptabilité générale et comptabilité prix de revient, trésorerie, gestion du personnel, déclarations fiscales, etc.
CE POSTE PEUT CONVENIR A JEUNE CANDIDAT BONNE FORMATION COMPTABLE DE BASE 25 ANS MIN. AYANT 1 OU 2 ANS EXPÉRIENCE PRATIQUE.
Situation stable et intéressante. Avantages Outre-Mer.

Ecrire sous référence LE 349 AM

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

SEMAC
Importante société d'Éditions européennes réalisant l'annuaire téléphonique du Marché Commun, recherche un(e)

analyste

- Bonne formation générale (M.I.A.G.E., Licence ou I.U.T.).
- Pouvant justifier de plusieurs années d'expérience en programmation et analyse organique.
- Pratique du COBOL ANS et d'un ASSEMBLEUR.
- Capable de décisions, d'initiatives et possédant de bonnes qualités de contacts, ce poste devant déboucher à moyen terme sur des responsabilités de concepteur et de Chef de Projets.
- Une connaissance des gros fichiers, du téléprocessing et de la composition de textes programmés serait très appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions, ou Tél à :
ORGAMATIC
126, bd Auguste Blanqui,
75013 PARIS.
336.41.22

Pierre Lichau s.a.

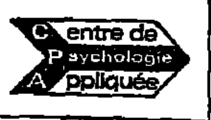
Banque Populaire

Organisme central recherche pour étoffer sa division « Aide à la décision »

Responsable de PROMOTION ET APPLICATION de MÉTHODES de GESTION

- Formation Ecole de Commerce ou Ingénieur.
- Ayant PRATIQUE la gestion pendant 3 à 4 ans (de préférence dans un poste opérationnel) dans l'industrie ou la banque.
- Poste d'animation nécessitant un goût marqué pour les contacts.
- Déplacements fréquents de courte durée à prévoir.
- Lieu de travail : PARIS.

Adress. C.V., photo (ret.) et lettre man. mentionn. salaire annuel souhaité, sous REF. 121.449,
30, rue de Mogador, Paris-9e.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,09	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
Proche PORTE DE VERSAILLES, recherche
Pour ses Services Techniques et ses Services Production

1) AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
1er et 2e ECHELONS A
BAC TECHNIQUE et niveau B.T.S. demandés

2) DESSINATEURS BUREAU D'ÉTUDES
BAC F1 - BTS - DUT Génie Mécanique

3) PRÉPARATEURS MÉTHODES
Montage, câblage - Expérience similaire demandée

4) AGENTS TECHNIQUES DE CONTROLE
Pour montage câblage connaissances technologiques en matériel électronique et composants exigées

STATUT MENSUEL DES L'EMBAUCHE
13e mois base 40 h. — Participation aux résultats
Restaurant entreprise. — Retraite complémentaire
Ecrire ou se présenter SERVICE DU PERSONNEL, 48, rue Guynemer. — 92 - ISSY-LES-MOULINEAUX ou téléphoner : 645-21-55 (poste 655).

Poursuivant son expansion sur le marché mondial des biens d'équipement
IMPORTANTE ENTREPRISE MECANIQUE *DE PRECISION BANLIEUE SUD*
renforce la gestion de son potentiel de production et recherche

ingénieur gestion de la production
(CORRESPONDANT INFORMATIQUE)

DIRECTEMENT RATTACHE AU CHEF DU DEPARTEMENT GESTION DE LA PRODUCTION

Il sera chargé d'assurer avec le Département Informatique les liaisons relatives à la conception, au suivi et à l'amélioration des procédures automatisées de gestion de la production.

LE CANDIDAT RETENU :
- sera diplômé d'une école d'ingénieurs,
- aura un minimum de trois années d'expérience en production, (gestion ou atelier ou méthodes),
- maîtrisera les techniques de gestion par l'informatique,
- présentera des qualités de contact et devra *pouvoir collaborer étroitement avec le* Département Informatique.

Ce poste ouvre sur des perspectives de carrière motivantes et une rémunération attractive pour un candidat de valeur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous No 88352 CONTESSE Publicité - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui tr.



FRANCE S.A.
recherche
UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
Spécialisé peintures, vernis et encres d'imprimerie.
- 30 ans minimum.
- Formation de chimiste ou expérience de quelques années dans l'industrie de peintures et vernis.
- Bonne pratique de l'anglais souhaitée.

Adressez C.V. à I.C.I. FRANCE S.A., Service du Personnel, s/réf. MB PR 5, avenue Réaumur, 92140 CLAMART.

Nous recherchons pour 75014 dans la branche articles de dessins et de bureaux :
un chef de publicité
Libre rapidement — Age minimum 30 ans

DONT LES FONCTIONS SERONT :
- la préparation et la gestion du budget de publicité
- en collaboration avec la Direction Commerciale, la préparation de toutes actions publicitaires et de promotion
- responsable de l'aménagement des différents salons.

DONT LES QUALITES SERONT :
- en outre, un esprit polyvalent et un caractère *permettant le travail en équipe.*

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : No 88.432 - CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche pour son département QUALITE

ingénieurs électroniciens et électromécaniciens
Grandes Ecoles, Arts et Métiers, ESE, INSA

ILS SERONT CHARGES :
- de l'élaboration des plans qualité en relation avec le Service Etudes,
- et de leur application en production.
- *connaissance de l'anglais nécessaire.*

Les candidatures des débutants seront examinées.
Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 13.306 à
s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

Assistant du directeur financier Assistant controller
F. 80.000 - PARIS

Une société américaine multinationale, dont la filiale française est spécialisée dans la commercialisation et distribution de matériel de reproduction, structure son département comptable et financier et recherche un « Assistant Controller ». Travaillant en étroite collaboration avec le Controller et dépendant directement de lui, le candidat se verra confier la supervision des services comptables et la responsabilité du contrôle budgétaire. Il s'assurera de l'efficacité du contrôle interne par l'examen des procédures comptables existantes et sera, le cas échéant, amené à mettre en place de nouveaux systèmes. Il agira comme « trouble-shooter » pour des missions particulières. Agé de 28 ans minimum, de formation supérieure, le candidat aura une bonne connaissance de la langue anglaise. Il aura en outre acquis l'expérience de la comptabilité anglo-saxonne et du contrôle budgétaire, soit dans une société internationale, soit dans un cabinet d'audit, et sera attiré par un poste donnant de réelles possibilités de développement et de promotion.
Réf. F 1 101.
Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Discrétion absolue.
HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
Implantée à AULNAY-SOUS-BOIS (93)
recherche
DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

— **Formation :**
Candidat jeune de tout premier plan, titulaire DECS ou diplôme équivalent, possédant l'expérience des problèmes comptables, financiers, fiscaux et informatiques.

— **Mission :**
Assurer avec la direction générale la bonne marche du service comptable.
Exécuter toutes opérations de gestion internes (comptes d'exploitation, bilans, états de trésorerie, tableaux de financement, etc.).

Prière adresser lettre manuscrite, C.V. complet avec prétentions et photo sous n° 13 985 B à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
AYANT TRÈS BONNE IMAGE DE MARQUE DANS SA SPÉCIALITÉ, 110 PERSONNES
QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche
CADRE ADMINISTRATIF ATTACHÉ (E) AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Qui prendra progressivement en charge des problèmes juridiques, administratifs, comptables, etc...
IL S'AGIT D'UN POSTE EVOLUTIF ET LA PREFERENCE SERA DONNEE A UN (E) JEUNE CANDIDAT (E) DE FORMATION JURIDIQUE + I.A.E. ou D.E.C.S. (ou similaire, E.S.C., etc...) AYANT QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE DE LA VIE DES AFFAIRES.

Adresser C.V. et prétentions REF. 121.448.
30, r. de Mogador, Paris-9e.



CENTRE DE RECHERCHES Sud de Paris
recrute
Un INGENIEUR
ayant 2 à 5 ans d'expérience. Des connaissances sérieuses en chimie, mécanique, électronique sont très souhaitables.
La polyvalence sera appréciée.
L'intéressé sera chargé de la conception de systèmes pyrotechniques utilisant nos produits. Les qualités de dynamisme, créativité, conception sont nécessaires pour un tel poste.
Écrire avec CV et prétentions sous réf.6840 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 q.tr.

SOCIÉTÉ MARITIME
QUARTIER SAINT-LAZARE OPERA
recherche
COMPTABLE H. 2e ÉCHELON
- pour assister chef comptable ;
- minimum 30 ans ;
- formation BTS ou D.E.C.S. ;
- 5 ans minimum d'expérience en comptabilité générale et analytique ;
- bonne connaissance en fiscalité.

Références exigées.
Adres. C.V. détaillé sous réf. 1791 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui transm. Il sera répondu à toutes les candidatures.



ENTREPOSE-GTM
POUR LES TRAVAUX PETROLIERS MARITIMES, leader Européen de l'Offshore Pétrolier *recherche*

ADJOINT CHEF COMPTABLE

LE POSTE : Prendre progressivement en charge sous la direction du Chef Comptable, la responsabilité des différentes sections du service Comptabilité (25 personnes).

IL FAUT :
- *Le B.P. ou le D.E.C.S.*
- *Etre âgé de 32 ans minimum,*
- *Une expérience de plusieurs années, de préférence dans une Société de T.P. dans les domaines suivants :*
  - Comptabilité générale et analytique,
  - contrôle et centralisation comptabilité établissements et filiales,
  - établissement bilans et situations...
  - être familiarisé avec la gestion par ordinateur,
  - la connaissance de l'anglais et la pratique de la comptabilité anglo-saxone seraient appréciées

IL EST OFFERT :
- *une rémunération intéressante,*
- *une position cadre,*
- *des perspectives d'avenir dans une entreprise en expansion constante pour un candidat de valeur.*

Ecrire en envoyant C.V., prétentions et photo sous réf. 13.302
s.n.p.m PETITES ANNONCES — 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE



marine
DIVISION DE FRANLAB S.A.
Bureau d'Etudes Marines en rapide expansion travaillant :
— avec les principaux constructeurs de structures et compagnies pétrolières impliquées dans l'exploitation du pétrole en mer ;
— avec des sociétés de travaux ou d'ingénierie maritimes et portuaires
recherche
INGÉNIEURS et UNIVERSITAIRES
de haut niveau
débutants
ou quelques années d'expérience
possédant une excellente formation en HYDRODYNAMIQUE
Le candidat idéal aura en plus de bonnes connaissances en
ANALYSE NUMÉRIQUE PROGRAMMATION FORTRAN
Postes à pourvoir immédiatement.
Lieu de travail : RUEIL-MALMAISON.
Envoyer un curriculum vitae très détaillé mettant l'accent sur les travaux personnels à :
- M. ALLOUARD - FRANLAB MARINE, 4, av. du Bois-Préau, 92502 RUEIL-MALMAISON.

UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE
RECHERCHE POUR PARIS
responsable exploitation des ordinateurs
2 systèmes IBM 370/145 sous OS—VS 1, télétraitement (CICS—VS) et bases de données.
Le candidat devra posséder :
- une très bonne connaissance technique et pratique des grands systèmes informatiques,
- de solides aptitudes en organisation.

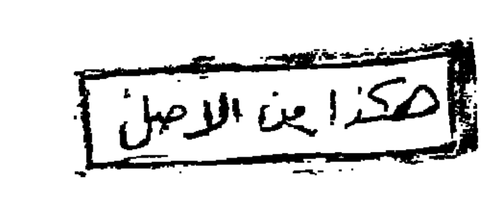
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions au Département du Personnel, 8-10 rue D'Astorg 75008 Paris
plein emploi

Pour son UNITE DE PRODUCTION MODERNE, située dans une région au cadre de vie agréable,
LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
cherche son :
CHEF DU SERVICE CONTROLE
Cet homme est PHARMACIEN.
— Il possède une solide connaissance des Techniques Analytiques Modernes, autant Chimiques que Physiques et Microbiologiques.
— Pratique de l'Anglais nécessaire.
Chez ce candidat, une bonne expérience des problèmes industriels aura dégagé et confirmé ses qualités d'animateur et de gestionnaire.
Adr. C.V., photo et prétent., sous numéro 89.210, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

BATIMENT T.P. **PARIS**
Une importante Entreprise (C.A. 400 M) disposant de l'appui d'un groupe industriel de premier plan.
recherche
INGENIEUR METHODES-PRIX
DE HAUT NIVEAU
Responsabilités :
établissement des prix pour la remise des offres, conception des modes opératoires, études relatives à l'adaptation du matériel et aux aménagements des chantiers en vue de l'exécution, contrôle des prévisions sur chantier et enquêtes ou interventions nécessaires à leur bonne conduite.
Ces missions lui seront confiées dans le cadre d'une large délégation afin de lui permettre de mettre en place *un service technique efficace et performant* dont il sera le patron.
Profil :
homme d'entreprise, soucieux d'innovation technique, âgé au minimum de 35 ans, ingénieur (diplômé ou non) disposant d'une solide expérience du chantier suivie d'une période d'au moins 3 années dans un poste similaire.
Réponse et discrétion assurées à toute lettre manuscrite - CV - photo et rémunération actuelle s/ref.176.



CABINET J.C. MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	8,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

chargé d'études senior

Centralien, ingénieur civil des ponts, des mines,... vous avez complété, le cas échéant, votre formation par des études de sciences économiques ou politiques et avez démarré votre carrière dans un service marketing ou d'études de marché.

Cette expérience (2 à 3 ans) vous a permis de faire un certain nombre de découvertes : la nécessité d'intégrer le qualitatif, de synthétiser des données éparses, d'avoir de véritables talents de négociateur pour en faire passer les résultats...

Organisme public de la région parisienne, nous vous proposons de continuer chez nous votre carrière. Dans un premier temps, vous aurez à concevoir, réaliser et coordonner en liaison avec les directions opérationnelles, des études permettant de définir les services ou matériels à proposer au grand public dans le domaine des transports. Ensuite, ce sera à vous de jouer...

Votre candidature sera étudiée avec le plus grand soin par les conseils en recrutement d'EUREQUIP. Écrivez-leur sous réf. 10/121 M en précisant un numéro de téléphone où un message peut être laissé.



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. n° 30
92420 Vaucresson

JEUMONT-SCHNEIDER

Secteur Machines Tournantes Electriques de grande puissance
recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX confirmés

pour les marchés d'exportation.

Ils seront chargés de :
- suivre, analyser les appels d'offres,
- élaborer les devis, rédiger les propositions,
- assurer les relations avec les clients,
- négocier et conclure les commandes.

Anglais courant indispensable.
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : PUTEAUX.

Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo sous référence 88.674 à :
C. DEUDON - JEUMONT SCHNEIDER
31, Quai National - 92 PUTEAUX -

C&C

---

franlab informatique

SOCIÉTÉ DE SERVICE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE
recherche
pour la vente d'études, traitement et télétraitement par lots

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

âgés de 27 ans minimum

- FORMATION SCIENTIFIQUE
- VENDEURS CONFIRMÉS DE SERVICE OU D'ÉQUIPEMENT.

Brillante perspective de carrière dans une Société jeune et en pleine expansion.
Vous vous intégrerez dans un service dont l'accroissement de C.A. pour 1974 a été de 120 %.

Adr. curriculum vitae détaillé et prétentions à : FRANLAB INFORMATIQUE, Direction du Personnel, 4, av. de Bois-Préau. — 92502 Rueil-Malmaison.

CADRE (H ou F) ADMINISTRATIF et FINANCIER

PARIS

Société de services, proche des Champs-Elysées recherche un cadre de formation supérieure et ayant l'expérience des fonctions personnel et comptable pour lui confier :

—L'administration générale : établissement de contrats, relations avec les sociétés clientes, préparation et organisation des Assemblées Générales, assurances, contentieux, direction d'un secrétariat de 4 personnes ...

—La gestion du personnel du siège et de cadres détachés : dossiers, salaires, liaisons avec les caisses et les organismes officiels...

—La comptabilité : préparation des bilans et comptes d'exploitation, trésorerie, déclaration fiscales, prévisions d'exploitation, négociation avec les banques ...

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 55.000 F.

Adresser C.V. et photo à FRANCE - CADRES
26, Rue Marbeuf -75008 Paris- sous Ref 599M

ADJOINT AU DIRECTEUR DU MARKETING

100/120.000 F

Notre Société française est la filiale d'un très important groupe international aux activités multiples et diversifiées.

En France, nous assurons la distribution de différents matériels ou gammes de matériels de biens d'équipements industriels notamment.

Notre Directeur du Marketing, appelé à exercer des fonctions plus vastes, recherche un collaborateur capable de le seconder très rapidement.

De formation Ingénieur Centrale, A. et M., E.N.C., ou de niveau universitaire équivalent, vous serez chargé de mettre en place les prévisions de vente (participation au plan à 5 ans, fixer les objectifs, procéder à toutes les études de marché nécessaires, définir les stratégies de Marketing en fonction des budgets, assister la force de vente).

Une expérience de 3 à 5 ans dans la fonction Marketing d'une société de biens industriels ou du bâtiment est nécessaire.

L'Anglais est indispensable, l'Allemand souhaitable.

Le poste est évolutif.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence n° 1936 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

---

responsables de marché

65 000 F

PRODUITS INDUSTRIELS

La Division "INDUSTRIE" d'un groupe français important du secteur CHIMIE recherche des responsables commerciaux pour ses marchés :

1) PRODUITS D'ENTRETIEN
2) MANUTENTION

Directement rattachés au dirigeant commercial de chaque marché, ils seront responsables :

- des contacts avec une clientèle composée essentiellement de très grosses sociétés,
- de la définition des besoins de leur marché,
- des résultats en chiffres et marge pour ce marché.

Ils participeront à l'élaboration des objectifs et en contrôleront le suivi.

Ces postes conviennent à des hommes ayant déjà l'expérience de la vente de produits industriels, qu'ils aient une formation de base "Ecole de Commerce" ou qu'ils aient évolué dans ce sens à partir d'une formation technique. Résidence à Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2133/M.
Le secret des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

Pour faire face au développement de son activité PROCESS. CONTROL

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche

INGÉNIEUR PROJETS

Expérimenté en régulation électronique. Excellente connaissance des applications Métallurgie - Sidérurgie - Fours.
Il sera chargé au sein d'une équipe d'ingénieurs « Produits » et technico-commerciaux, de l'étude, de l'établissement des devis et du suivi des réalisations.
Anglais indispensable - Allemand souhaité.

Tél. pour rendez-vous à M. BOUVIER : 830-11-11 ou adresser curriculum vitae, n° 88.908, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Dans un domaine en plein essor

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

région parisienne, recherche pour

l'étude et le développement de ses matériels de vision nocturne et de guidage

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(E.S.E. - E.N.S.T.-TÉLÉCOMM.)

UN INGÉNIEUR « SYSTÈME »

Ayant le goût des responsabilités techniques.

Envoyer C.V., photo et prétentions, n° 89.087, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Groupe entreprises secteur financier recherche pour son

SERVICE RÉCUPÉRATION DE CRÉANCES

HOMMES JEUNES et ACTIFS

pouvant se déplacer sur toute la France.
Expérience ou formation juridique appréciée.
Situation stable et d'avenir.

Envoyer C.V. et prétentions n° 89.153, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Paris Nord :
ENTREPRISE D'IMPRESSION ET DE FAÇONNAGE DE DOCUMENTS EN CONTINU.
Nous créons dans notre structure un poste de

CONSEILLER TECHNIQUE

A TEMPS PLEIN.
AGÉ AU MINIM. DE 50 ANS.

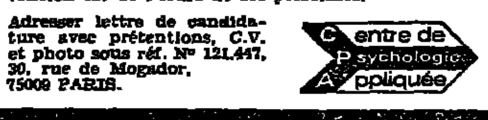
Ce conseiller sera de formation théorique et pratique (A.M. ou équivalent).

Si le candidat n'a pas une expérience confirmée dans ce domaine de l'imprimerie, il devra faire état de réalisations analogues et sera apte à s'initier de façon spécifique AUX PROBLEMES POSES PAR LA BRANCHE ET PAR LE PRODUIT.

Homme d'expérience et de jugement, il aura l'autorité nécessaire pour, le cas échéant, mettre en œuvre lui-même les actions ponctuelles ou globales qu'il aura proposées.

L'effectif concerné par le domaine d'intervention est de l'ordre de 250 personnes.

Adresser lettre de candidature avec prétentions, C.V. et photo sous réf. N° 121.447, 30, rue de Mogador, 75009 PARIS.



SOCIETE FRANÇAISE ETUDES ET REALISATION DE TRES IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLEAIRE recherche POUR SON SIEGE A PARIS

Agent technique 2e ou 3e échelon

(Position « COLLABORATEUR » de la convention collective de la métallurgie)

L'intéressé sera chargé d'études et de calculs concernant la circulation des fluides dans des réseaux d'usine.
Il devra avoir des connaissances en mécanique des fluides, pertes de charges, etc...
Aura également à faire calculs simples de thermodynamique, thermique, en général à traiter sur des calculateurs H.P. à partir de programmes établis.

Niveau des connaissances :

A) Soit titulaire du BAC et ayant en plus :
- ou quelques années d'expérience en mécanique des fluides ;
- ou études supplémentaires universitaires dans ce domaine.

B) Soit titulaire B.T.S. et ayant en plus expérience en mécanique des fluides.

Ecr. s/réf. 2581 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Important Groupe Pharmaceutique filiale d'une Société Internationale recherche pour son siège social situé à

PARIS-OUEST

DIRECTEUR Des Relations Humaines

Afin de lui confier la responsabilité de l'ensemble des fonctions sociales et humaines de l'Entreprise, dans une large délégation et en étroite collaboration avec la Direction Générale de la Société.

Ce poste de haut niveau sera confié à un homme de 40 ans au minimum, de formation supérieure, ayant acquis en Entreprise l'expérience et les connaissances de la FONCTION PERSONNEL

Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Env. C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 177 MI a
Cabinet Jean-Claude MAURICE,
Conseil en Gestion du Personnel,
42, rue Legendre. — 75017 PARIS.

ELECMA

Division Electronique de la SNECMA
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ou AGENT TECHNIQUE EN ORGANISATION

possédant au moins deux ans d'expérience de la fonction.
Le travail à effectuer concerne des études de postes ou de procédures, d'abord dans le domaine administratif.
La fonction devra ensuite être étendue au domaine de la production.
Restaurant d'entreprise.
Ecrire ou téléphoner au
Service du Personnel, 22, quai Galliéni, 92150 SURESNES. Tél 506-60-30, poste 536.

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipement Automobile
— Appareils Ménagers
— Autoradio BLAUPUNKT
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Confirmé (2 à 3 ans minimum)
FORMATION IUT ou EQUIVALENT
Expérience COBOL ANS - ASSEMBLEUR DOS SIEMENS ou IBM
TELETRAITEMENT

Capable de prendre rapidement en charge la maintenance et l'évolution de chaînes commerciales.

Restaurant entreprise - Avantages sociaux

Adresser C.V. manuscrit très détaillé, photo et prétentions au Département du Personnel, 32, avenue Michelet, 93404 SAINT-OUEN.

---

responsable de la formation

L'un des Groupes Français les plus importants dans les secteurs du Bâtiment, Génie Civil et des Travaux Publics, recherche le Responsable de la Formation de l'ensemble du personnel.

Sous le contrôle du Directeur du Personnel et dans le cadre de la politique de Relations Humaines du Groupe, il sera chargé de mettre en place une structure capable de gérer le plan de formation en cours, d'organiser et de contrôler les stages et les cours, de concevoir de nouveaux programmes après recensement des nouveaux besoins en Formation et enfin de diriger l'ensemble dans son aspect Humain, Administratif et Financier en relation étroite avec les autres services de la Direction du Personnel (Recrutement, Développement des Ressources Humaines, Information etc.).

Il aura 30 ans minimum, une formation supérieure, une expérience réussie dans une grande entreprise industrielle et un sens développé des relations humaines.

Le poste est localisé en proche banlieue Ouest.

La rémunération supérieure à 100 000 F/an sera fonction de l'expérience.

Merci d'écrire avec lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. M 436 à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue du Renard - 75004 Paris

Pour poursuivre le *développement* de ses activités d'études et de *réalisations informatiques*



recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS TRÈS HAUT NIVEAU

Pour participation à des projets avancés. Connaissances télétraitement et bases de données appréciées

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à S.T.I. « LE COURCELLOR », 2, rue Curnonsky - 75017 PARIS.

Burroughs

cherche pour son Centre d'Etude à PANTIN

UN ASSISTANT DES RELATIONS INDUSTRIELLES

bilingue français-anglais

Il doit avoir 35 ans min., être licencié en droit, avoir un D.E.S. de droit social ou équivalent, il doit pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans la fonction.

Il prendra la responsabilité de la gestion du personnel et des relations humaines.

Envoyer C.V. + photo sous référence 256 à :

OAP 29, bd Saint-Martin 75003 PARIS chargé de la sélection

SOCIETE SPECIALISEE DANS UNE FORMULE ORGINALE DE LOCATION AUX ENTREPRISES recherche

JEUNES

ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour PARIS - Région Parisienne

Ces postes conviendraient à des candidats de niveau Ecole de Commerce :
— ayant 2 à 3 ans d'expérience commerciale en position de conseil (financements, assurances...) ;
— capables de prendre des contacts et de négocier à niveaux élevés (Directions Générales ou Financières).
Une formation complémentaire spécif. est assurée.



Adresser C.V. et rémunération annuelle actuelle sous référence 446 à :

JOUBLIN Conseil en Recrutement, 34, rue de Penthièvre. 75008 PARIS.

IMPTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE GÉNÉRALE NORD-OUEST DE PARIS

recherche
pour son Département TURBINES

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé A.M. ou équivalent
- Ayant 40 ans minimum.
- Une grande expérience en bureau d'études.

— Il sera chargé, sous l'autorité du directeur technique, de diriger 30 à 40 dessinateurs.
— De coordonner leurs travaux avec ceux des ingénieurs du Service Technique.

Adresser C.V. manuscrit très complet et indiquer prétentions à CAMPBELL, N° 904, B.P. N° 57, 75824 PARIS cedex 17, qui transmettra.
A1 370388

PHARMACIA FRANCE S.A.

recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX de formation BIOCHIMISTE

pour sa gamme diagnostic (radio-isotopes) et Fine-Chemicals (Sephadex, etc.)
Résidence Région Parisienne avec déplacements en Province

Envoyer C.V. + photo à PHARMACIA-FRANCE S.A. Rue de Marly, PARLY-2, 78150 LE CHESNAY

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Un grand Service Public en mutation désire intégrer

un jeune ingénieur

grande école (X. ECP. ENST. MINES. PONTS)

à ses équipes informatiques de conception.

Elles travaillent à l'horizon 80 et bâtissent pierre par pierre, en liaison avec les utilisateurs, le nouveau système informatisé de gestion.

C'est une mission passionnante qui ouvre une „pluralité d'évolutions à qui" en veut" vraiment.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à: PUBLIPRESS (sous Réf Nº 2810M) 31, Bd Bonne Nouvelle -75002 Paris-

---

UN PUISSANT GROUPE — BANLIEUE NORD (3.000 PERSONNES. — C.A. : 850 millions de francs) recherche pour son

INFORMATIQUE

370/145 - 512 K. 370/155 - 1024 K. 100 Terminaux

ANALYSTES

GRANDE ECOLE ou UNIVERSITE

— ayant collaboré au développement de projets sophistiqués Batch/T.P./Temps Réel ;
— préparés à ou intéressés par la gestion automatisée d'un important stock de P.R. 80.000 réf. - 70 T/jr - 150.000 mouvts/mois - 280 M. de F/an.

Ils participeront à l'évolution d'un important réseau temps réel.

La connaissance de la gestion de

STOCK PIECES RECHANGE

et des systèmes de gestion prévisionnelle, en particulier **IMPACT**, serait un atout déterminant d'évolution rapide vers des responsabilités croissantes et étendues.

La rémunération tiendra largement compte du niveau de compétence.

Adresser C.V. manuscrit (photo ret.) et prétentions annuelles à nº 8.983 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire - 75011 PARIS. qui transmettra.

La Société Parisienne de Soissons Gazeuses Concessionnaire exclusif de **Coca-Cola** et des produits associés cherche pour sa direction régionale de PARIS

DIRECTEUR DES VENTES

H.E.C. - ESSEC - Sup de Co. 38 ans minimum ayant une très large expérience de la vente de produits de grande consommation de marque et la pratique de l'animation d'équipes importantes.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion *au téléphone par* Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 471

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

POUR LE COMPTE D'UN GRAND ORGANISME DE CREDIT

T D recrute

UN JEUNE CADRE INFORMATICIEN

pour exploitation de gestion

Deux ans d'expérience IBM 370 sous DOS.

Ecrire avec C V et photo à

TD TRANSDATA 101, boulevard Murat 75016 PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

PROCHE BANLIEUE NORD

La Société - effectif 765 réparti entre 3 usines - C.A. HTVA 55 millions - est l'un des principaux carrossiers français. Son activité s'exerce simultanément dans la fabrication d'éléments pour les grands constructeurs d'automobiles et l'aménagement de véhicules spéciaux.

Elle recherche un Contrôleur de Gestion ayant 3 à 5 ans d'expérience qui sera chargé de mettre en place et de faire fonctionner les outils de gestion propres à améliorer la rentabilité de l'entreprise.

France Cadres — 26 Rue Marbeuf -75008 Paris- vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 453M

STÉ D'ENGINEERING - ARCHITECTURE
FILIALE DE GROUPE BANCAIRE, recherche

INGENIEUR

Diplômé E.T.P., C.N.A.M.

— FONCTION :
Collaborer aux études de construction depuis les avant-projets jusqu'à la livraison d'ouvrages.

— *EXPERIENCE* :
Au moins 5 ans T.C.E. en B.E. d'entreprise générale, ou maître d'œuvres dans l'habitation et/ou l'hôtellerie.

Le poste qui est à pourvoir à **PARIS** *comporte* des déplacements.

Envoyer C.V., photo et prét., nº 89.317, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société fabriquant du matériel de CONDITIONNEMENT D'AIR

filiale d'un important groupe industriel français *recherche SON*

DIRECTEUR COMMERCIAL

IL SERA CHARGE :
- De promouvoir les ventes ;
- D'étendre le réseau commercial existant ;
- De mettre en place de nouveaux moyens de vente.

NOUS DEMANDONS :
- Une formation supérieure, de préférence commerciale ;
- La connaissance du matériel de conditionnement d'air et des circuits de distribution.

ANGLAIS INDISPENSABLE
ALLEMAND SOUHAITE.

Adresser curriculum vitae et prétentions à nº 88.939 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GROUPE DE CONSTRUCTION recherche POUR SA FILIALE PROMOTION

RESPONSABLE DES PROGRAMMES IMMOBILIERS

PARIS et R.P.
H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent
30 ans minimum

Il sera chargé de :
— la coordination et la gestion des opérations immobilières ;
— la direction des opérations secteurs habitations et bureaux.

Il doit posséder :
— une expérience dans la promotion immobilière,
— *une connaissance* bancaire et juridique.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions sous réf. 5010 à J. MANZIONE, 10, rue de l'Evangile, 75018 PARIS, qui transmettra.

Importante Société d'Économie Mixte (Est Parisien)
appartenant à groupe spécialisé dans l'aménagement urbain, recherche

UN CADRE CHARGÉ (E) D'OPÉRATIONS

— Etudes supérieures techniques ou juridiques ;
— Age minimum : 28 ans ;
— Expérience requise : montage et suivi d'opérations d'aménagement et de rénovation ;
— Aura la responsabilité de plusieurs opérations importantes ;
— Bonnes connaissances des procédures, des mécanismes et des financements des opérations requises ;
— Perspectives de carrière.

Adr. C.V. et prétent. à nº 7.796 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE BEAUTÉ ET PARFUMERIE
SITUÉE A LEVALLOIS recherche

CHEF COMPTABLE

EXPÉRIENCE COMPTABILITÉ ANGLO-SAXONNE

LIBRE RAPIDEMENT

Adresser C.V. détaillé et prétentions à DD BP 46, 92302 LEVALLOIS. Réponse assurée.

T.R.T.
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Ayant quelques années d'expérience dans le domaine télécommunications ou hyperfréquences.

Envoyer curriculum vitae 5, avenue Réaumur - 92 LE PLESSIS-ROBINSON.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

SON DIRECTEUR EN INFORMATIQUE

TRES EXPERIMENTE
connaissant GAP II. IBM 370-DOS-VS

Connaissances approfondies en gestion commerciale, technique, dynamisme et psychologie humaine recommandés.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions, nº 6.837, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE

RECHERCHE POUR PARIS...

analystes

Les candidats devront :
- être titulaires du diplôme IUT Informatique, ou équivalent,
- avoir une bonne pratique de la programmation,
- avoir déjà une expérience en matière d'analyse.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions au Département du Personnel, 8-10 rue d'Astorg Paris 8

plein emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE DIMENSION EUROPÉENNE

recherche LIBRE RAPIDEMENT pour son SIÈGE PARISIEN

UN JURISTE CONFIRMÉ

LA FONCTION comporte deux grands aspects :
— Des études juridiques générales notamment sur le montage juridique et financier d'opérations de contruction.
— La résolution de problèmes variés concernant aussi bien le droit commercial que le statut de la copropriété ou le droit de la construction.

LE CANDIDAT :
obligatoirement très expérimenté (5 à 7 ans de pratique), justifiera d'une formation au moins sanctionnée par la licence en droit (débutant s'abstenir), si possible titulaire de diplômes de spécialités complémentaires (droit ou fiscalité immobilière).

Envoyer C.V. et prétentions à nº 88.948, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE COMMERCIALE banlieue sud de Paris

recherche

JEUNE COLLABORATEUR COMMERCIAL

Le candidat retenu sera directement rattaché à la Direction Commerciale.

Il se verra confier plus particulièrement les études de marché et participera à l'élaboration de la politique commerciale du groupe.

Le poste est susceptible d'évoluer vers un poste à responsabilités importantes.

Il peut convenir à jeune diplômé E.S.C. ou équivalent ayant une expérience de 2 ans minimum.

Connaiss. de la langue allemande indispensable.

Adresser candidature, nº 18601, P.A. S.V.P. 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

CIBA - GEIGY

recherche pour son service
ÉTUDES DE SYSTÈMES D'INFORMATION

UN ORGANISATEUR

Ayant une expérience d'au moins 2 ans en cabinet conseil ou en entreprise, de formation de base IESTO, EOST ou similaire, ayant participé à la conception et à la réalisation de « Chantiers » d'organisation administrative.

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Confirmés sur matériel IMB 370-145, de niveau I.U.T. ou équivalent, ayant une bonne connaissance COBOL ANS.

SELON LES SYSTEMES FONCTIONNELS D'INFORMATIQUES A REALISER,
NOUS PROPOSONS :
— un travail de groupe (Chef de projets - organisateurs - analystes-programmeurs) ;
— une formation continue ;
— une expérience diversifiée étant donnée l'importance des projets envisagés.

Pour un premier contact envoyez votre demande de candidature détaillée à Jacques-Michel FAURE, 2-4, rue Lionel-Terray. — 92505 Rueil-Malmaison.

OLYMPIA FRANCE

recherche

ASSISTANT DE GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

De *formation* ESC *(option comptabilité)* DECS - B.P. ou équivalent

L'analyse efficace des données comptables ainsi que le goût du concret, le sens des contacts et le désir de convaincre sont exigés.

SA MISSION :
- RECOUVREMENT

Cadre position 2

Envoyer C.V. ou téléphoner à M. ARMAING, 10, avenue Béaumur, 92140 CLAMART. Téléphone : 630-21-42.

A.G.D.E.
(Assistance à la Gestion et à la Direction des Entreprises)

- Pour participer activement, en France, à des opérations de redressement d'Entreprises industrielles, nous recherchons :

INGÉNIEURS DE PRODUCTION

(MECANIQUE PREFERENCE)

27 à 28 ans minim., connaissant les problèmes de :
— Méthodes, analyse et mesure de travail ;
— Comptabilité et Gestion., ordonnancement ;
— Rémunération et intéressement,
et ayant déjà contribué personnellement à des opérations réussies de réorganisation d'ateliers.

- Le caractère, le bon sens, la pratique et la disponibilité *importent plus que le diplôme et les* connaissances théoriques.

Ecrire avec curriculum vitae et photo, à : AGDE, 3, rue du Faubourg-St-Honoré, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ ENGINEERING
BANLIEUE SUD-OUEST
recherche

INGÉNIEUR
d'INSTALLATION

— FLUIDES : chauffage, plomberie, sanitaire ;
— INSTALLATIONS MECANIQUES.

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur et posséder quelques années d'expérience de projets analogues.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 7.115 à SEDIM, Service du Personnel, 4, av. *Paul-Langevin*, 92350 Le Plessis-Robinson.

BACHELIÈRE, BACHELIER

Vous pourrez devenir

VISITEUR MEDICAL

Renseignez-vous immédiatement auprès de

L'ECNAVM

Ecole Nationale de la Visite Médicale
« Ets d'Enseignement Technique Privé »
101, avenue Victor-Hugo, 92100 BOULOGNE.
Tél. : 825-54-56

EXAMEN DES CANDIDATURES
2e quinzaine de février 1975
Début de la session : 3 mars 1975

SOCIETE FRANÇAISE ETUDES ET REALISATIONS DE TRES IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLEAIRE, recherche POUR SON SIEGE A PARIS

AGENT TECHNIQUE 1er ÉCHELON

(position COLLABORATEUR de la convention collective de la métallurgie).

L'intéressé sera chargé de travaux graphiques (courbes, schémas simplifiés, etc.) au tire-ligne et à l'encre de Chine, soit à partir de modèles, soit à élaborer.

Il sera également chargé de calculs numériques simples à traiter sur calculateurs HP, à partir de programmes établis ou à faire manuellement. Niveau des connaissances : BAC C ou similaire.

Ecr. s/réf. 2.580 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

STE DE CONSEIL ET SERVICES INFORMATIQUES recherche POUR GRAND PROJET INTERNATIONAL

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Expérience 2 à 5 ans dans les domaines suivants :
- Conception de systèmes ;
- *Logiciel* temps réel ;
- Gestion de fichiers - Bases de données ;
- Applications scientifiques ;
- Logiciel de visualisation ;
- Responsabilité de projet.

Anglais parlé indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions, nº 681.466, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

CONSEIL JURIDIQUE *recherche l'urgence* : 1º) Collaborateur expér., fiscalité et sociét., de préfér. commissaire aux comptes *inscr. — avenir assuré ;* 2º) conseil fiscal ayant première expérience. Ecrire nº T 064.022, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Société Française d'Audit et d'Expertise comptable recrute : assistant principal ou premier assistant (niveau 3), possédant minimum D.E.C.S. complet et ayant au moins 3 ans de pratique en cabinet. Envoyer C.V. et prétentions à : Française d'Audit et d'Expertise, 68, bd de Courcelles. — 75017 PARIS.

ORGANISME PUBLIC *de secteur aérospatial* recherche pour sa Direction des Programmes et de la Politique Industrielle

UN INGENIEUR ECONOMISTE

Ayant bonne connaissance et expér. de 2 ou 3 années des problèmes liés à l'économie de la recherche, du développement et à la prévision technologique.

Il sera chargé d'études économiques sur systèmes spatiaux et différents travaux de prospective.

Lieu de travail : PARIS.

Env. C.V. dét. et photo à Nº 89.252, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cabinet expert. comptable ch.

CHEF DE SERVICE

cadre fr. qual. av. certif. supérieur pour Direction administ. et comp. Ecr. av. C.V. et prét. LABOISSIERE *27, r. de l'Armistice 94-130* NOGENT-SUR-MARNE

Importante Société de vente en gros de fournitures auto-industrie cherche à Paris :
ADJ. A DIRECTION GENER. *chargé de la direction des succursales* et de leur animation commerciale.
Age minimum 35 ans, formation Sup. de Co. ou équivalent, rémunération de base (fixe + intéressement) de l'ordre de 120.000 F. Adresser C.V. manuscrit à : nº 7.793, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ROHM FRANCE
cherche pour son siège (BANLIEUE SUD-OUEST)

UN CHARGÉ D'ÉTUDES (BATIMENT)

pour ses produits PLEXIGLAS ET MAKROLON.

Il a pour mission d'étudier les moyens de *substituer ces produits* aux produits traditionnels ; il travaille avec des architectes, des entrepreneurs, des promoteurs... Il suit les réalisations et se constitue un capital de référ.

C'est un homme du bâtiment, ayt 28 a. min. Il a une formation techn. (Ecole de Conducteurs TP, par examp.) et 3 à 5 a. d'expér. profession. en BE et en chantier.

Déplacements de courte durée.

Ec. *Mme F. Maxence s/réf. 2814,*
ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS.

Importateur hollandais cherche contact avec usiniers-exportat. pour importat. de cosmétiques, prod. de droguer., friandises, etc. Ecr. 6.639, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Société importants stockages souterrains LA DEFENSE recherche

CONTROLEUR DE TRAVAUX

Niveau Agent de Maîtrise ou Cadre. Bonne expérience en creusement de galeries ou d'excavations souterraines à l'explosif ou par machine. Connaissant bien les chantiers mécanisés (souterrains et carrière). Pour participer dans le cadre d'une équipe de projet au suivi des réalisations d'importants ouvrages souterrains.
Ecr. avec C.V. et prétentions à N° 89.296 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE BANCAIRE (quartier St-Lazare) recherche pour SERVICE ETRANGER

GRADE ou CADRE

Connaissant parfaitement :
— Réglementation des changes ;
— Pratique courante toutes opérations principalement financières ;
— Libre rapidement.

Ecr. av. C.V., photo, prétentions N° 88.645 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

AFNOR

Association Française de Normalisation

recherche pour emploi temporaire — 6 mois

DOCUMENTALISTE

diplôme ou expérience Formation technique : B.T.S. ou équivalent.
Travaux d'indexation des normes. Mise au point Thésaurus dans les domaines d'applications de la mécanique.

Ecrire au Service du Personnel Tour Europe — Cédex n° 7 92080 - PARIS LA DEFENSE

IMPORTANT GROUPE Investisseur Immobilier recherche

JURISTE

Attaché à Direction administrative. Expérience dans secteur immobilier souhaitable, pour : MONTAGE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS (contrats préliminaires, actes authentiques, baux commerciaux) TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX
Adresser C.V. manuscrit avec prétentions. — CEDEXIM, 50, av. Champs-Elysées, 75008 PARIS.

C. N. E. T.

recherche

PROGRAMMEUR DEBUTANT

— Niveau baccalauréat ;
— Connaissance Cobol exigée.

ANGLAIS SOUHAITE

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions au C.N.E.T., Département I.T.D./C.E.S. 3, avenue de la République, 92131 - ISSY-LES-MOULINEAUX

Prévoir tests sur convocation le 13 février.

IMPORTANTE SOCIETE INGENIERIE CHIMIE, PETROCHIMIE et NUCLEAIRE Banl. OUEST ST-LAZARE recherche

DES INGENIEURS CONFIRMES D'AFFAIRES ET D'ETUDES

ayant bonne expérience dans spécialités demandées

Appointements et avant. sociaux intéressants Restaurant d'entreprise Hor. hebdomadaire 40 h.

Adresser curriculum vitae à : n° 88.262 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

STE EXPERTISE COMPTABLE recherche pour travaux de révision et d'expertise : CHEF DE MISSION formation supérieure finaliste, 2 à 3 ans expérience cabinet, pour diriger cabinet de contrôle. CONTROLEUR D.E.C.S. et 2 ans pratique exigée, libre O.M. Envoyer C.V., COUTON, B.P. 12, PARIS-XVe.

Organisme de bâtim. 14e arrondt

recherche

pour service central :
— de gestions de centres
— de formation professionn.

ADJOINT ADMINISTRATIF

expérimenté, 35 ans minimum

COMPTABLE ayant connaissances juridiques, Mini. Bac - Bon rédacteur.

Adresser C.V. détaillé et prétent. C.C.C.A. Service du personnel, 7, rue du Douanier-Rousseau, 75014 Paris.

Entreprise métallurgique Quartier OPERA recherche

COMPTABLE

2e ECHELON
35 ans minimum
Libre rapidement
EXPERIMENTE (E)
Bonnes connaissances prix de revient appréciées

Ecr. av. C.V. et prét. n° 88.513 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Centre audio-visuel cherche : moniteurs et enseignants, langue maternelle anglais, allemand, espagnol, italien, russe et spécialistes enseignement du français aux étrangers. Adresser C.V. et prétentions à : M. REGNIER, I.F.P.C., 26, rue C.-Bayard, 92 Levallois.

Importante Sté en construction thermique et nucléaire, recherche

UN INGENIEUR QUALITE

pour son siège social Vélizy-Villacoublay

UN INGENIEUR

pour contrôle non destructif pour son usine à LANNOY (Nord)
Pour ces 2 postes :
— Formation ESAM ou équival.
— Diplôme Ingénieur Soudeur, ESSA si possible.
— Connaissance en métallurgie appréciée.
— 5 ans d'expérience environ pour
● Conseils au bureau d'études.
● Etude et mise au point de spécification de matériaux et mise en œuvre.
● Suivi d'essais technologiques.
● agréments de fournisseurs.
Anglais indispensable
Allemand souhaité.
Ecrire avec C.V. et prétentions ss/réf. N° 1331 à SWEERTS BP-269. 75424 PARIS CEDEX 09.

Pr Le Bourget (93), importante société internationale recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE EN ASSEMBLEUR

Quelques années d'expérience. Possib. d'avenir intéressante. Ecr. avec référ. et prétentions M. Dechert, 5, rue Rigaud, 93350 LE BOURGET.

SEERI recherche d'urgence

EXCELL. ELECTRONICIEN A.T. 3

Bonnes connaissances techniques générales. Indispensable parfait bilingue anglais technique pour maintenance et technico-ccial Spectrophotomètres. - Adr. C.V. manuscrit et prétentions à : SEERI, 154, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 PARIS. Tél. : 343-07-18

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES

Entreprise générale d'ensembles industriels, recherche

CHEF DE GROUPE

POOL DACTYLOG., 4 à 6 pers. Pour service comptabilité. Expérience parfaite de la dactylographie et plus spécialement des chiffres. Sens de l'encadrement et de l'organisation du travail. Bonne connaiss. de l'anglais souhaitée. Expérience dans poste similaire indispensable.
Sérieuses références exigées. Env. C.V. avec photo SERVICE DU PERSONNEL, 5, rue Monttessuy, Paris-7e, s/réf. 400.

ORGANISME DE TOURISME recherche

RESPONSABLE

des inventaires de l'équipement pour ses centres de vacances chargé :
— de la mise en place et du contrôle des inventaires ;
— des liaisons comptables.
Profil : méthode, observation, psychologie, expérience gestion de stock exigée (5 ans). Déplacements fréquents en province.
Adress. C.V. et photo (retourn.) à n° 8.708 PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

SOCIETE APPAREILS DE MESURE PARIS-XVIIIe recherche

JEUNE INGENIEUR

ayant quelques années d'expérience dans techniques NUMERIQUES ET ANALOGIQUES POUR PROJETS ET REALISATIONS Bonnes connaissances ELECTROTECHNIQUES exigées. - Adresser références et prétentions à : CHAUVIN ARNOUX, 190, r. Championnet, 75018 Paris.

SOCIETE FILIALE D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

recherche pour son service après-vente dans le domaine des Réactifs de Laboratoire

TECHNICIEN EN BIOLOGIE

D.O.M. Libre sous peu, déplacement de courte durée à envisager.

Env. C.V., photo, référ. et prét. s/réf. 5.050 à SIPEP, 3, rue de Choiseul, PARIS-2e.

Rev. écon. Paris spéc. Afrique, rech. J. H., min. 26 ans, dég. oblig. milit., excell. instruction secondaire, cultivé, pour poste administratif et commercial, publicité et abonnements. Préf. lisant cour. angl. Bonne situat. pr J. H. énergiq. et travailleur. Env. lettre man. avec C.V. et réf. à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris, qui tr.

ASSOCIATION NATIONALE DE FORMATION CONTINUE recherche pour Paris :

CADRE JURIDIQUE

27 ANS MINIMUM.
Il doit posséder :
— Une expér. des problèmes de formation continue;
— Le sens des relat. humaines;
— La pratique des interviews.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 7.020. J. Manzione, 10, rue de l'Evangile, 75018 Paris, qui transmet.

GROUPE DE CONSTRUCTION recherche

INGENIEUR ETP

débutant, 25 ans minimum, ayant une expérience de B.E. et de conduite de chantier pour études commerciales.

TOUS AVANTAGES SOCIAUX. Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 5.040, J. Manzione, 10, rue de l'Evangile, 75018 Paris, qui transmet.

Cartonnages imprimés rech. :

ANIMATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour suivre une équipe de 28 représentants sur toute la France. poste mixte usine et déplacem. Responsabil. import. 4.600 X 12 + prime et ts frais payés. Tél. pr R.-V. 357-32-31.

Recherche

JEUNE HOMME

ayant maîtrise ou équivalent, gestion économique et financière, comptabilité informatique, pour prendre en main à terme les problèmes fiscaux, comptables et juridiques.
Ecrire avec C.V. à : CHLEQ - FROTE — 65, rue de l'Industrie, - 92 COURBEVOIE.

IMPORTANT

CENTRE CULTUREL

Organisant séjours linguistiques pour jeunes à l'étranger ANGLETERRE - ALLEMAGNE ESPAGNE RECHERCHE :

DELEGUES (EES)

parmi personnes en contact avec établissements scolaires ou à vocation pédagogique, pour diffuser son programme.
— Rémunération intéressante. (possibilité fixe).
Ecrire ou téléphoner à OFACIL, 9, avenue Robert-Schuman, 75007 PARIS. TEL. : 705-50-43 OU 44.

S. F. I. M.

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE recherche un

INGÉNIEUR ANALYSTE PROGRAMMEUR

activité temps réel et analyse numérique expérience minimum 1 à 2 ans souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL, B.P. n° 22, — 91301 MASSY.

IMPTE SOCIETE quartier OPERA recherche

CHEF COMPTABLE ADJOINT

DECS ou niveau équivalent 10 ans expérience si possible dans l'immobilier

Envoyer C.V., lettre manuscrite avec indic. et prétentions à : n° 88.190 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE D'IMPRESSION P.L.V., présentoirs, etc. recherche

HOMME OU FEMME

bonne présentation, s'exprimant parfaitement, facilité d'adaptation, dynamique, pour contacts clientèle, agences publicité, annonceurs. Ecrire avec CV, photo sous n° 3.076, Parfrance P.A., 4, rue Robert-Etienne, 75008 PARIS - qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION ALIMENTATION REGION PARISIENNE (500 succursales) recherche

HOMME DYNAMIQUE

ayant le sens :
— DE LA PSYCHOLOGIE;
— DES RELATIONS HUM.;

ayant l'expérience :
— CONDUITE ENTRETIENS DE LA SELECTION.
Qui souhaite s'intégrer au sein d'un service du personnel et être plus particulièrement chargé de la fonction recrutement.

Adresser C.V., photo et prétentions, n° 77.506, à PUBLIALE, B. P. 153 - 02, 75062 PARIS. CEDEX 02, qui transmettra.

Organisme bâtiment 14e arrondt

recherche

EMPLOYE SERVICE ACHATS

connaissant outillage tous corps d'état bâtim. (gros œuvres, métaux, bois, peint., électricité) pr établissem. et vérificat. de listes de matér. et contrôle des prix.

Adresser C.V. détaillé et prétent. C.C.C.A. Service du personnel, 7, rue du Douanier-Rousseau, 75014 Paris.



DIRECTION FINANCIERE

GROUPE INDUST. DE POINTE — Biens d'équipement — 2 milliards C.A. 40 % à l'export — PARIS —
Offres possibilités intéressantes de carrière au sein d'une équipe dynamique à

CADRE COMPTABLE

PROFIL : formation supérieure (ESC, Sc. Po., HEC), DECS ou équiv. Expér. 3 ans, notamment de comptabilité analytique ; connaissances fiscalité et informatique appréciées.
QUALITES : esprit d'équipe, dynamisme, organisation.
MISSION : élaborer et diffuser les règles comptables pour tous les établissem. et sociétés du groupe. Entreprendre des missions particulières sous l'autorité du Chef de la comptabilité.

Adresser C.V. et photo, sous pli confident., à C. Dulcy, EAM RECRUTEMENT, 14, r. G.-Péri, 92120 Montrouge, en rapp. la réf. 4.381. Rép. et discrét. assur.



emplois féminins

Pour son SERVICE JURIDIQUE

Entreprise Industrielle du Bâtiment leader de sa branche, recherche

SECRÉTAIRE - STÉNO - DACTYLO

● niveau B.E.P.C. - B.E.P. ;
● expérience souhaitée : 2 à 3 ans dans service similaire ou profession judiciaire :
● poste à pourvoir dès que possible.

Avantages sociaux. Horaire à la carte. Restaurant d'entreprise. Transport gratuit assuré de Porte d'Auteuil ou gare Val-d'Or (10 minutes Saint-Lazare).

Envoyer C.V. dét., photo et prét., sous réf. B O 6,



DEPARTEMENT RELATIONS SOCIALES. B.P. 133. — 92505 RUEIL-MALMAISON.

Le Directeur Général d'une Importante Société de réassurance aux activités internationales recherche sa

Collaboratrice

Trait d'union entre la Direction et les services internes de la Société, elle assure des liaisons avec les différents départements et en particulier les départements commerciaux.
En relation avec l'extérieur, elle participe à haut niveau à des contacts avec des clients étrangers de passage à Paris.

La candidate recherchée a une excellente présentation. De formation Sciences Po ou HECjf elle rédige bien, elle est bilingue anglais et connaît si possible l'espagnol.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. adressée ss réf. No 3668 à Mme Butterlin.

bernard Julhiet psycom

93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

Voir la suite des emplois féminins en page 30

représentation offres

Société leader dans sa branche recherche pour Paris et Région Parisienne

REPRÉSENTANT

NOUS OFFRONS :
— FIXE,
— COMMISSION,
— PRIMES,
— FRAIS SUR JUSTIFICATIFS.

NOUS DEMANDONS :
— HOMME ayant le réel désir de se créer une situation stable à revenu élevé.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo, B.P. 370 - 74000 ANNECY.

Les candidats seront convoqués ultérieurement et individuellement à PARIS.

Editeur recherche sur Paris représentant ayant clientèle. Ecr. n° 7.808 « le Monde » Pub 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e

transports

DEMENAGEMENTS. Combinés aller-retour toute la France. Nice et région. RONDEAU, 1 bis, rue Friant. 828-86-41.

occasions

Achat vente ts bijoux brillants, argenterie PERRONO 4, Chaussée-d'Antin, OPERA 37, av Victor-Hugo, ETOILE.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 26-73

demandes d'emploi

A Entreprise DYNAMIQUE désireuse améliorer ses résultats financiers

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

42 ans - Formation Supérieure

Offre pratique de :
— Contrôle de gestion ;
— Organisation ;
— Informatique ;
— Budget et planification de développement ;
— Réduction des frais généraux ;
— Choix et rentabilité des investissements :
— Clôture comptable sociétés américaines (Reporting) :
— Anglais.
— Gestion des stocks.

Ecrire n° 2.220, « LE MONDE » Pulicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Chefs d'entreprise...

UNE CONCEPTRICE PUBLICITAIRE

free-lance, première force (10 ans d'expérience grandes agences) réalise toutes vos opérations publicitaires : annonces presse, affiches, textes brochures, radio, audio-visuel, etc.

Ecrire N° 7.798, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, ou tél. : 567-29-50.

MOYEN-ORIENT EXPORTATION

30 ans - Etudes supérieures - Aptitudes techniques Français-Arabe-Anglais

5 ans d'expérience commerciale France et étranger. étudierai proposition d'une société ou d'un groupe d'exportateurs désirant créer ou renforcer activité sur cet important marché. Tous déplac. acceptés

Ecrire N° 2.185, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

CADRE QUARANTAINE

Références morales

GRANDE EXPERIENCE JURIDIQUE NOTARIALE foncière. Célibataire. Prêt à voyager, cherche situation RESPONSABILITÉS FRANCE OU ÉTRANGER.

Ecrire N° 2.229, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

J.F. - 33 ANS

cherche place

SECRETAIRE

(notions sténo et comptabilité), 2.400 X 13 - INTERIM S'ABST. Ecr. à 6.643, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL-FINANCIER

Etudes supér. + droit + angl., 40 ans, 14 ans expér. d'animat. réseau, ventes et financements. rech. POSTE DE DIRECTION. Ecr. à 2.231, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ECOLOGISTE

28 a., lib. O.M., maîtrise biologie + doctorat 3e cycle écologie. Etud. toute prop. empl. Ec. HAVAS MARSEILLE 30.856.

H.E.C. - 32 ANS

Expérience conseil en organis. (gestion, market., formation) et création Stés (vente, market., secrétariat général), cherche POSTE DE DIRECTION entrepr. moyen. ou filiale groupe européen (négociat., market., gestion).
Ecrire MEKAR, 3, rue Pierre-Demours, 75017 PARIS, qui tr.

Jne fille 26 a., licence et D.E.S. de droit privé spécial dans propriété littéraire artistique et indust. 2 ans expérience service juridique d'une Sté d'auteurs, ch. situat. équival. étud. toutes propositions. Ecrire n° T 064.025. Régie Presse 85 bis rue Réaumur, Paris-2e

CADRE

Fonction PERSONNEL
32 ans, diplômé CNAM + INOP, bonne expérience, recrutement, formation, Relations humaines, ch. poste comportant responsab. Ecr. à 2.257, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ARTS ET METIERS + formation économique Français, 32 ans, marié Anglais courant. Espagnol écrit et parlé.
Expérience acquise :
1) en AMERIQUE LATINE dans le cadre des exploitations minières nord américaines (4 a. - techn. gest. du matériel, politique d'approvisionnement)
2) en ALGERIE, dans le cadre d'une Société nationale (2a. études techn. économiques, gestion)
cherche poste INGENIEUR D'AFFAIRES A L'EXPORTATION ou responsabilité équivalente
Ecr. N° 88.897 CONTESSE Publ. 20, av Opéra, Paris-1er, qui tr.

Analyste Programmeur

3 ans expér. Bac maths élém. COBOL - ANS NOTIONS GAP-2 ayant travaillé sur CII. HONEYWELL, IBM ch. emploi fixe Paris-Province. Ecr. à 6.646 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 25 a. BAC + DUT-ACPE 2 ans expér. + stages divers, Ch. travail mi-temps, stable et intéressant, Paris ou proche banl. écr. n° 90521 Régie Presse 85 bis, r. Réaumur Paris-2e, q. tr.

INGENIEUR AGRO ENSA 26 a., lib. O.M., 16 mois dans inst. technique, spéc. prod. animales, étudiera toutes propositions France. Ecr. CAUGAN, 7, rue de Rimont, Bat. E. 31300 TOULOUSE

Ing. ENIS. Chauffage. Climat. 5 ans d'expér. dans Ent. ch. emploi avec responsabilités. Etudiera toutes propositions Ecr. n° 2.262 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

33 a. Attaché de direction ds Sté T.P. au Moyen-Orient, connaiss. marché et suivi trvx contentx recrut. personn. gestion entr. ch. poste resp. ds Sté moy. import. Ecr. n° 2.223 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

— J. HME 25 a. Célib. dég. O.M.
— Je parle et écris couramment le français et l'anglais ;
— Je possède une culture générale d'un niveau élevé et de bnes connaiss. en droit (et diverses autres langues étrang.)
— Mon expérience (3 ans) concrétise mon goût de la création, l'organisation, la gestion et un sens des relations humaines ;
— JE RECHERCHE Une société qui me permette de faire mes preuves dans un service
— ADMINISTRATIF PERSONNEL ou AUTRE Accepte formation complémentaire si nécessaire.
Ecr. : N° 89.176 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H. 27 a., lic. Sc. Eco et I.A.E. de Paris, expér. prof. val. mobilières et études éco. ch. emploi même sect. d'activité ds banq., SICAV, assur., etc. (non commercial). Ecr. n° 18.896 P.A. - SVP, 37, rue Général-Foy — Paris-8e

Hme 24 a. lib. O.M. dipl. E.S.C. opt. finances — comptab., espagnol., angl., stage 3 mois serv. Personnel, ch. Poste serv. financier ou administrat. Paris ou Banl. lib. immed. Tél. 657-30-03

DIRECTEUR RELATIONS SOCIALES

43 ans, formation supérieure (Lic. Droit + Sciences Pol.)
— Spécialiste formation.
— Négociations syndicales.
— Mise en place polit. soc.
— Gde connaiss. métallurgie.
Prét. de l'ordre de 110.000 F an. Ecrire : Agence HAVAS, 49000 ANGERS N° 821.

CONCEPTEUR MAQUETTISTE

PUBLICITE
25 ans. Expérience 4 ans studio et agence. Bon sens graphisme et création (P.L.V. - Affiches - Stand - Packaging...). Cherche emploi agence. Temps complet ou free lance. — Tél. 278-62-29.

Ingénieur de travaux (autodidacte) ELECTRICIEN, nombr. années expér., ch. poste à resp., accept. évent. déplacem. étrang. Ecr. n° 64.012. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Jne Fme 26 ans, COMPTABLE 1er éch., expér. contrôle comptabilité génér. ch. situat. quartier Montparnasse ou Invalides ou rég. Versailles. 46.000/ an min. Ecr. n° 87.716. Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Traductrice-interprète, diplômée de l'enseign. supér (all., franç., angl., not. italien), sténographie, dactylographie, expérience. ch. situation en rapport dans l'Est de la France. Etud. tte proposit. Ecr. n° 2.260 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMMERCIAL IMMOBILIER

31 ans, niveau d'études supérieures, trilingue français, anglais, italien, 7 ans d'expérience chez un important constructeur-promoteur parisien, chargé de la commercialisation des programmes à PARIS, Côte d'Azur et montagne.

Souhaite prendre la responsabilité de la commercialisation d'opérations importantes ou de la recherche d'une clientèle à haut pouvoir d'achat et d'investisseurs. France, étranger, outre-mer. Disponible pour tous déplacements.

Ecrire n° 2.252 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

DIRECTEUR du CONTENTIEUX

rompu aux méthodes de recouvrement autonome, introduit et connu dans le milieu professionnel, actif et efficace, je recherche

LA DIRECTION D'UN SERVICE A CRÉER, DÉVELOPPER OU PARFAIRE

Ecrire première lettre à N° 89.555, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DOCTEUR EN DROIT - SCIENCES PO

FRANÇAIS

bien introduit monde arabe

où il a exercé activité Directeur Banque rech. situation : NEGOCIATEUR ITINERANT HAUT NIVEAU OU REPRESENTATION IMPORTANTS INTERETS MOYEN-ORIENT

Ecrire n° 89.182, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

J'ai 25 ans et 4 années d'expérience. Je suis bilingue anglais et diplômée de l'E.D.C. Je cherche un poste

ASSISTANTE DE DIRECTION

en en assumant toutes responsabilités

HAUT NIVEAU, INITIATIVE.

Ecrire Willar, 80, bd de Reuilly, 75012 PARIS.

J.H. 27 a., lic. Sc. Eco + dipl. Sc. Po Paris, expér. bancaire trésorerie-change, 3 ans, allem. courant. Toutes propos. examin. Ecr. n° 2.264, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 28 ans, 3 ans expérience métallurgie CONSEILLERE DU TRAVAIL ch. poste au sein direction de personnel Paris ou proche banl. Sud. Etudiera toute proposition. Ecr. n° 2.261, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MAROCAIN format. lang. française, fiscalité, juridique, spécialiste promot. commerciale, pratique vente, bonne comptabilité, allemand courant, expér. toutes mains grands magasins, esprit initiat., sérieux sans se prendre au sérieux, dynamique dans la sagesse, honnête et travailleur, bonne présentation, ch. travail stable. Toute offre quelconque serait considérée, éventuellem. petite affaire. 30 a., célibataire. Libre pour toutes régions. M. BADAOUI, 403, avenue de la République, 92 NANTERRE.

H. 29 a., célib., connaiss. angl. FORMATION NOTARIALE 2 années, lic. droit, divers dipl. prof., 7 ann. exp., dont 4 Paris avec resp. import., esprit init., contacts hum., goût des arts, ch. pl. collaborat. à caract. juridiq. Ecrire n° 196, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRET. STENODACT. 45 ans, expér. probl. secrét. admin. et technico-ccial, très bne référ. et présentation. Libre 1er février. ch. poste à responsabil. région Saint-Maur, Créteil ou proximité Nation. — Téléphoner 883-79-09.

Hme 31 ans, D.E.C.S., 7 années expér. dont 3 ann. Afrique noire, ch. poste de chef comptable ds pays d'Afrique noire francophone ou Nouvelle-Calédonie. — Ecr. n° 2.233, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR - INGENIEUR 34 a., expér. phys. solide hyper. bureau d'étud., cherche poste responsabilités France étranger.

Ecrire n° E 6.235, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

39 ans, dipl. enseignem. supér., 10 ans direction établissem. enseignement secondaire privé laïque. Expérience enseignement, pédagogie, animation, gestion de collectivités. Références. Etudierait tte proposit. dans secteurs : formation, socio-culturel, loisirs. Ecr. n° 2.239, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 29 a., lib. O.M., D.E.S. droit privé, 3 a. exp. prof. assurance, ch. emploi autre branche d'activ. Ecr. n° 2.170, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 27 a., lic. fac. des lettres, 4 a. exp. prof. assistante d'étud.: documentat., rédaction, gest. de dossiers, récept. public., angl., not. dact., ch. sit. Mlle Coppens, 65, r. Marx-Dormoy, 75018 Paris.

Jne hme 28 ans, diplômé I.E.P. Paris, licencié droit privé. angl. courant, bonnes connaiss. allem. et suédois, expérience enseignement, ch. situation. Examine toutes proposit. Libre rapidem. Ecr. n° 2.219, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.S.E.C., 48 ans, parl. anglais, 18 ans expér. vente marketing, 3 ans animation et conseil en FORMATION CONTINUE rompu contacts humains et négoc., cherche poste responsable
● Dévelop. organisme format. ;
● Gestion/animat. en entreprise Paris ou banlieue ouest.
Ecrire EUDICO, 4.739, 1, rue Bourdaloue, 75009 Paris, qui tr.

SI COLOMBIE vous intéresse pour impl. ou dévelop. entr.

JEUNE CADRE

Form. univ. sup. 33 ans résid. Colombie depuis 7 ans bilingue marié Colombienne. Rotarien, relat. et introduct. plus haut niv., dynam. et cap. respons. init. dom. tech social étudierait toutes propos sér. PEMENT D'IZARN, Apartado Aereo 009 ZIPAQUIRA (COLOMBIA)

JEUNE INGENIEUR 28 ans, célibataire, Ecole nationale supérieure de mécaniq. de Nantes, après séjour deux ans au BRESIL, cherche emploi de préférence technico-commercial dans industrie biens d'équipements, travaux publics, pétrole, société d'engineering. France ou étranger. Angl. esp., portug. courant.

Ecr. Havas Paul D 122.913, q. t.

TOULOUSE, ch. empl. secrétaire direction (31 a.), 8 a. expér. ds imp. sté Paris, aimant respons., initiativ., étud. ttes propositions.

SEGALA, 26, route Saint-Simon, 31300 TOULOUSE.

J.H. 25 a., cél., dég. O.M., doct. 3e C biol. ap., écol., maît. biol. an., ch. empl. rég. Ind. Ec. Ochando, 8, al. Coquelicots, 92000 Nanterre.

Dr 3e cycle, chimie org., 2 a. lic. sc. éco., lib. O.M., ch. pl. labo (rech., contrôle...) ou gest. Ecr. M. KABALO S., La Ferme du Temple, b. F3, 91130 Ris-Orangis.

Homme 32 ans, cadre formation technique et scientifique, 8 ans d'expérience vente produits et biens d'équipements industriels, ch. poste responsabil. direction technico-commerciale. — Ecrire n° 89.205, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

M.B.A. FINANCE 27 ans, analyste fin., p. bil. angl. franç. cour., espagn., ital., not. arabe, nbr. stag. U.S. exp. intern. ch. poste ds éq. banq. Etud. ttes prop. LYON, 26, r. Vouillé (15e).

Homme 44 ans, niveau début universit., bonne connaiss. représentation et gestion de commerce, ch. emploi dans service ccial et administrat., disponible de suite. — Ecrire M. TOPSY, 23 bis, rue Edgar-Quinet, 93130 LA COURNEUVE. Téléph. 834-38-43 ou 833-20-87.

J. F. 30 ans, SECRETAIRE-ASSISTANTE, bil. sténo franç./angl., planning, rédaction, habit. contacts hauts niveaux, exp. U.S.A., référ., libre de suite, cherche situation en rapport. Tél. ETO. 36-92.

Pharmacien F 28 a., ex interne cherche emploi dans LAM PARIS, BANL. Ecr. HIDIER, 5, rue Commines, 75003-PARIS.

J. H. 21 ans, lib. O.M. CH. EMPLOI MI-TEMPS matin Etudierait toutes propositions Ecr. M. BENATTI Raynald, 29, squ. du Nord, 95500-Gonesse ou tél. 985-15-32 Mme Benatti.

H. Franç., 39 a., Lic. Sc. Eco Vf. Exp. Admin. Docum. Enseig. ch. pl. J.-M. Roy, 18, pass. Princes-2e

cours et leçons

A domicile : M.A.T.S.-HS-Physique chimie : élèves ingénieurs ESPCI. Tél. : 337-91-48.

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

sports loisirs

SEJOURS NEIGE
Les Diablerets, grand hôtel remontées illimitées pension complète 7 jours inter saison 950 F, studio sans pension 7 jours inter saison à partir de 500 F. Les Menuires, hôtel PLM 7 jours, nuits et petits déjeuners 390 F, 7 jours pension complète 705 F. Tél. : 285-38-32. Lic. A 620.

autos-vente



L'immobilier

locations non meublées

Offre

Société FEAU GESTION
132, BOULEVARD HAUSSMANN — 75008 PARIS
LAB. 13-89 et 69-34

En exclusivité :

STUDIOS

◆ 16e « Le Saint-Dizier » (1re occupation), cuisine aménagée, téléphone, parking. 1.150 francs + ch.

◆ Neuilly, bd Bineau, téléphone, 1.350 F + charg.

2 PIÈCES

◆ 6e rue de Tournon, peint. neuves, 1.500 ch. compr.

◆ 6e, rue N.-D.-des-Champs, tél., box, 1.250 F + ch.

◆ 14e, rue René-Coty (1re occupation), 1.100 F + charges.

◆ 16e, rue La Fontaine, tél., park., 1.350 F + charg.

◆ 17e, rue Boursault, peint. neuves, poutres apparentes, téléphone, 1.200 F + charges.

◆ Neuilly, Jean-Mermoz, sur jardin, téléphone, 1.500 F + charges.

3 PIÈCES

◆ 13e, Port-Royal, téléphone, 2.000 F + charges.
◆ 16e, Muette, tél., 2.200 F + charges.
◆ Pont-Neuilly « Le France », 22e ét., vue panoramique, tél., park., 2.500 F + ch.

4 PIÈCES

◆ 10e, Strasbourg-Magenta, peint. nves, 1.600 + ch.
◆ 16e, Pompe, peint. nves, tél., 2.600 F + charges.
◆ Neuilly, vue sur Seine, 7e ét. (1re occup.), tél., park., 2.500 F + charges.

5 PIÈCES

◆ 6e, r. d'Assas (face Luxembourg), tél., ch. service, box, 5.500 F + charges.
◆ 16e, bd Lannes, vue sur Bois, 7e ét., ch. service, tél., 3.800 F + charges.
◆ 17e, Plaine Monceau, 6e ét., tél., 4.200 F + ch.
◆ Le Vésinet (2' RER), dans jdin, villa plain-pied, tél., garage, chbre serv., 3.000 francs, charges comprises.

FR.-ROOSEVELT, gd standing 370 m², 9 pièces, à rénover, tél. 5.834 F ◆ Tél. : BAL. 30-56.

WAGram, place du Brésil, appts 200 m² et 40 m²
SAINT-AUGustin, appt de 240 m² Tél. : 522-10-92.

ST-GEORGES bel. imm. p. de t. 105 m² belle réception, 2 ch., état neuf, 2.250 + ch. 797-93-21.

LATOUR-MAUBOURG 5 p. 140 m² ref. nf. 3.000 + ch. T. 797-93-21.

Mo INVALIDES, très bel imm. 6 p., 240 m², belle récept., 3 ch. + serv. 4.000 + ch. T. 366-45-29.

17e ds imm. mod. GD. STUD. Cft., balc., park. 1.100 F + ch. Tél. mat. SEGECO. 522-69-92.

8e Splendide 160 m2, double récept., 2 ch. + serv., 2 bns, tél. 3.500 F + ch. 720-77-77 mat.

NEUILLY-SAINT-JAMES Dble liv. 50 m², cuis., bains, tél. 1.250 F+ch. 924-92-45.

Demande

CHERCHE A LOUER 2 PIECES
cuis., w.-c., bain ds imm. neuf ou ancien PARIS-11e, 12e OU SAINT-MANDÉ.
Mens. 850 F.
Ecr. no 6.645, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Couple universitaires ch. pr mai 3/4 pièces, 3e, 4e, 5e, 6e. Geistdoerfer, 140, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

CHERCHE APPART. 3 PIECES, max. 700 F, dans Paris. Ag. s'abstenir. Écrire Mlle Barreau, 16, rue Rodier, 75009 Paris.

locations meublées

Offre

GAMBETTA, lux. 4 p., 105 m² 2.500 F + ch. Tél. : 366-45-29.

ILE SAINT-LOUIS Garçonnière, ref. à neuf, 800 F. ESNAULT 266-39-40.

propriétés

55 km PARIS AUTOR. OUEST. FORET DE RAMBOUILLET FERME AMENAGEE 400 m² séjour 120 m², salle à manger, cuisine équipée, 4 ch., 3 bains. JARDIN 4.500 m², Prix 680.000 A. DUSSAUSSOY « NADEL » Tél. 073-97-27 073-36-93.

Limite Poissy, belle villa neuve 6 pièces + gd entrepôt, atelier et bureau sur 1.600 m² terrain. Prix 500.000 F. Cab. SPIRITO. POISSY. Tél. : 965-02-59.

fonds de commerce

Poissy. Plein centre emplacem. 1er ordre, belle bout. 100 m² s/2 nivx, belle façade. 400.000 F poss. crédit. Cabinet SPIRITO, Poissy. Tél. : 965-02-59.

A vendre plage du Roussillon petit hôtel bureau, cause cessat. d'activité. S'adr. INTER IMMOBILIER « Les Ondines », 66200 SAINT-CYPRIEN-PLAGE.

locaux commerciaux

PARIS-12e, cède bail commercial pour commerces toutes branches, matériels électriques et électroniques. Tél. : 346-51-91, 26, rue Taine, PARIS-12e.

31, RUE de L'ECHIQUIER à vendre 2 boutiques + locaux commerciaux. Le propriétaire. DID. 98-54.

Placement sûr boutique + 1er étage. Rapport et exceptionnel. Méd. 33-67.

TROCADERO - EYLAU
dans imm. ancien exception. BURX Prestige 325 m², 3 tél. Bail commerc. toutes activités. 200.000 F annuel. WAG. 89-39.

8, bd Bonne-Nouvelle. Prop. vd appt 115 m2, tt cft, ch. cent. Moq. Balc. Tél. Facil. 10 à 19 h.

REZ-DE-CH. 230 M² imm. neuf
28, rue Rennequin (17e) NERET BAL. 62-20

villégiatures

Loue authent. ROULOTTES GITANES attelées rand. Provence J. Moyne, 84320 ENTRAIGUES. Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

terrains

30 km NORD-OUEST de PARIS LOTS de 10 à 20 ha à bâtir. 30 F le m². Tél. : 637-25-28.

93 STAINS vds beau terrain à bâtir, 71, bd Maxime-Gorki 95.000 F. CORDELLE, 1, rue Pierre-Huet, 93240 STAINS.

Entre Dourdan et Rambouillet, à Saint-Arnoult-en-Yvelines, sud-ouest de Paris. Pptaire vend terrain à bâtir prox. autor. PARIS-CHARTRES Pour tous rens. 250-37-63.

LIMOURS, près d'Orsay sect. résident. magnif. terr. à bât. tts superficies. T. 250-77-93.

Pptaire vend terrain boisé à Boissy-Saint-Léger, 1.800 m², 30 m façade, 310.000 F, cr. pos. Tél. : 533-31-77.

Propriétaire vend terrain à bâtir site privilégié, rég. MONTFORT-L'AMAURY. — Tél. : 533-78-99.

Terrains industriels et terrains pour centres commerciaux. Pour tous rens. : 533-31-77.

pavillons

LA VILLE-DU-BOIS (91) pav. nf vide, style campagne, 2 appts jumelés de 110 m² + sous-sol, 55 m² chacun, gar. 2 voit., sol et sanitaire au goût acquéreur, garantie isol. électr. et therm., tr. belle aff. except. 250.000 F chacun, urgent. 266-16-65, p. 8.

PARC DE SCEAUX
magnif. villa réc., beau jdin, hall, liv. dble, + 5 chb., 2 bns, cuis. équip., s/sol, chb. service, s./eau, garage, 700.000. 660-44-66.

Feucherolles, Saint-James mais. ancienne pierre, à rénov. en partie, conft, 90 m² au sol, 1 ét. + r.-de-chaus., cour intér. 150 m², except. 430.000, urgent. Tél. : 266-16-65, poste 8.

bureaux bureaux

A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
Bureaux modernes équipés
A SERVICES COMPLETS
- Standardistes et hôtesses d'accueil trilingues.
- Télex.
- Salle de conférences.
- Parking visiteurs sous-sol.
- Location à partir d'un mois.

HERSA - Tél. : 553-50-11

GEORGE-V. Bureaux Prestige. Libre à vendre ou à louer. Tél. : BAL. 10-97.

NEUILLY
Ptaire loue 1 ou plus. bureaux. Immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

Emplacement 1er ordre, rez-de-chaussée, 19 m. de vitrine, 160 m² sur 2 niveaux, tél. A LOUER (avec ou sans pas-de-porte), aménagé à neuf. Visite et renseignem. sur place. 124, bd de Magenta, Paris-10e, tél. 878-65-66, M. HENRY.

TROCADERO
A LOUER PTIT IMMEUBLE NF 6 étages. Bureaux 500 m² + appart. 150 m² ent., équipés + 10 lignes tél. Bail 3 - 6 - 9. Sans pas-de-porte. Libre immédi. PROPRIET. DIRECT. 755-99-82.

EXCEPTIONNEL
Bureaux de la Colline de Saint-Cloud, à louer 3 lots de 105, 150 et 170 m², tél. 602-88-71.

BUREAUX SS PAS-DE-PORTE. TTES SURF. TOUS QUART. MAILLOT - 293-45-55, 522-19-10. Spécialistes bureaux dep. 1961.

RUEIL - FACE POSTE
6 bureaux aménagés, tt confort. 140 m2. 2 lignes tél. 2 parkings. Tél. : 204-10-59

GEORGE-V - ALMA
ENSEMBLE BUREAUX DE PRESTIGE ENTIÈREMENT MEUBLES ET DÉCORES DANS IMMEUBLE ANCIEN
DEJA OPERATIONNEL
Réception et standard trilingue (Français, Anglais, Allemand), salle de réunion 15/20 personnes, télex, téléphone 8 lignes, interphone, entretien, parking.
Tél. ou écr. ECE, 12, avenue George-V, 75008 PARIS. 225-64-67.

locaux indust.

GENNEVILLIERS-COLOMBES à louer loc. industr. et entrep. reliés. FER. G.I.M. 260-31-03.

BAGNOLET. A louer 800 M2. Local industriel tranfo 150 KWA. G.I.M. 260-31-03.

hôtels-partic.

MADELEINE
Hôtel murs et fonds. 67 No Poss. 75, 3 étoiles. 256-21-79.

appartements vente

Paris

JACOB. Ds H.P. 18e S. Duplex 5e étg. 110 m2, Liv. 50 m2, 2 chb. cft Poutres. Cheminée. 742-02-44

MARAIS Dans bel imm. ravalé GD STUD., kitch., sal. de bns, wc, moqu. Décoration luxueuse. Av. 23.000 F. Vr 96 bd BEAUMARCHAIS, Mer., jeudi 14 h. 30 à 19 h.

59 CARDINAL LEMOINE Prop. vd direct. ds imm. P. de T. beaux stud. et 2 p. tr. cft moq., ascens., cuis. équip., v.o. Sur place ou téléph. : 325-00-77

AUTEUIL Immeuble récent
4 P. LUX. SOLEIL. — 704-64-59.

VICTOR-HUGO
Magnif. 7 p. 300 m2 + 3 ch. serv. 5e étage, balcon, soleil. ESNAULT 266-39-40.

8e AVENUE HOCHE Immeuble gd standing 438 m2 9 P.P. grande réception, office, lingerie, chambres soc profess. libérale possible, calme 7.600.000 F. 227-67-06

15e Me Charles-Michels bel imm. P. de T., 2 P. entrée cuisine équipée, Bains, moquette Tél. : 325-32-71

7e Me Duroc, rue Sèvres gd stud., cuis. coin repas, ent. bel. s. bns, chf moq. 325-36-82

VIe-Vaugirard, ds allée privée tr. bel ATELIER ARTISTE, av. 2 p. en loggia, cft, calme, charme. 475.000 F. LAB. 53-13

PONT MIRABEAU 110 m2. 4 p. tt cft, chb. serv. prix exceptionnel. 567-22-88.

BD DU CHATEAU
80 m2. Elég. liv. + chambre, bains, cuisine équip. Box. Tél.

JARDIN PRIVE 150 m2
FRANK ARTHUR - 924-07-69.

MICHEL ANGE Imm. P. d. T. standing grand 3 P. tt confort MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

EUROPE — Vue imprenable étage élevé, 7 p. tout confort MARTIN Dr. Droit 742.99-09

Ve Proche Seine liv. + chbre gd cft, 55 m² caractère, 280-11-63.

16e Près Trocadéro, bel immeub. en cours rénovat. ascens. occupé 2 p. dépend. Tél. 924-56-91 p. 26

PORTE DOREE (12e) 7 ter, rue du Colonel-Oudot 2 PIECES BAINS, 12e étage Tt cft. Tél. Vue très dégagée Prix 140.000 F — 265-90-05 S/pl. mercredi 14 h. 30 à 17 h. 30

ILE SAINT-LOUIS VUE SUR SEINE
146 m2. Immeuble classé. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

CHAMP DE MARS Directement sur jardins Appt de gde classe, 7 P., 360 m2. Jardin particulier 450 m2 Boiseries d'époque Louis XV et XVI. Grand luxe. Prix élevé justifié — MICHEL et REYL S.A. 265-90-05

Montmartre 2 P. caract. 30 m2 tél. ref. nf. 204-25-26 ap. 19 h. + mercredi tte la journée

ALESIA studio équipé. Rapport 7.200 an. 69.000 F. 337-69-59.

4, RUE DE LA CONVENTION Grand 3 P. Tt cft. Mercredi 12 h. 30 à 16 h. 30 — SOL. 24-10

Champ-Mars, stud. 40 m2 env. 270.000 F. — 288-47-79 matin.

AV. HOCHE, bel imm. stand. 5e ét. balc., 7 P.+serv., poss. park Px él. justif. Exclus. 775-01-77

BUT. MONTMARTRE, 3/4 P. tt cft., dépend. Sol. Profess. commerc. Idéal sculpteur. Prix. 220.000 F. 580-01-20.

TERNES A SAIS. CSE DEP. Imm. P. de Taille, appt. 125 m², part. état, 2 ch., 6e ét., 2 caves. 551-68-39, le matin.

Près PARC MONTSOURIS 6 p. p. 160 m², imm. mod. 9e ét. I.M.O. 23. Tél. 033-38-39.

Mo MONTPARNASSE
IMM. NEUF TOUT CONFORT 2 pièces, ent., cuis., s. de bns. 134 bis, rue de Vaugirard. Mardi, mercredi, 15 à 18 h.

Mo WAGRAM Imm. P. de T. Tout confort
GD LIVING DBLE + 5 CHBR. 240 m2, tt conft + chbre serv. 53, RUE DE PRONY Téléphoner matin : 525-36-26.

Près du Pont Mirabeau
RESIDENCE DE L'AIGOUAL
65-69, rue des Cévennes (15e) Pet. immeuble grand standing, chauffage électrique intégré.
STUDIOS, 3-4 PIECES
Téléphone - Parkings
A PARTIR DE 5.380 F LE M2. PRIX FERME ET DEFINITIF. LIVRAISON 1er TRIMESTRE 75. Bureau de vente et appartements témoins sur place, lundi, jeudi, vendr., sam., dim., 10 h. 30-12 h. 30 - 13 h. 30-19 h.
LOGIMA 114, bd Magenta (10e) TRU. 95-86

BROCHANT
Immeuble pierre de taille
2 P. 30 m2 environ, loué avec bail 800 F par mois. Entièrement refait à neuf. Entr., cuisine équipée, s. de bns, w.-c., placards, moquette. - Excellent placement. 105.000 F. 755-85-30.

PR. PLACE WAGRAM
DANS IMMEUBLE RENOVE SUR COUR-JARDIN EN DUPLEX
3 P. 60 m2 env., salle de bns et cuis. équipées, chff. et eau chaude p. immeuble. CAR. 91-45.

Mo BONNE-NOUVELLE
35 STUDIOS Grand confort Ascenseur
IDEAL POUR PLACEMENT Le propriétaire. — DID. 97-15.

RESIDENCE DES ARTS
(métro Saint-Michel)
Restauration de grand stand.
Bel APPART. de 50 m2 + balcon 15 m2
Tout confort, vue imprenable. Téléphone.
6.000 F le m2
Dans même immeuble. Reste
Quelques STUDIOS
A PARTIR DE 145.000 F.
Sur place, 28, rue St-André-des-Arts, 6e, tous les jours sauf mercredi et dimanche, 10 à 19 h.
IMOBEL 137, bd Magenta 526-99-74

INVALIDES
Imm. P. de T. ravalé. Prop. vd 4 p., cuis., bns, ch. cent. 3e ét. sur rue. Sol. Possib. chamb. serv. Tél. : 256-20-32.

7e BAC
VUE EXCEPTIONNELLE
8 pièces, 300 m2. MED. 97-40

160, AV. VERSAILLES
Ds bel imm. réc. Grand living + 3 chamb., 100 m2, pos. park. Visit. mercredi 14 h. à 17 h. SEGONDI 874-08-45.

PARIS (15e)
Magnifique 5 pièces, balcon, tél., rue calme, près Front de Seine et Champ-de-Mars. Habitable fin juin 75.
Tél. 766-51-08, poste 328

SEVRES - BABYLONE Gd 3 pièces
+ Service, 200 m² environ. Profession libérale possible. Etat neuf, décoré, raffiné. RENDEZ-VOUS - MED. 84-50.

ALESIA - Ds bel imm. Ravisé. 2 pièces, cuisine, pass, bains, chauff. central. 129.000 F. Mercredi, jeudi, de 14 à 18 h 15, RUE DUCOUEDIC

ST-CHARLES STUDIO de CARACTERE
cuis., salle d'eau. Prix 100.000 F, avec gdes facilités. SUF. 66-35.

MARAIS BEL IMMEUBLE P. DE T.
Raviss. living + chbr. en loggia, cuis. équip., bns, wc. chf. impec. 151.000 F. VERNEL, LAM. 01-50.

PLM ST-JACQUES 29, rue DAREAU
Imm. p. de t., stand. Bel appt 3 pièces, ent., cuis., s. de bains, ch. ct imm., balc., tél. 210.000 F. S/pl. merc. 14-16 h - jeudi 11-13 h.

XVIIe
METRO MALESHERBES
36, RUE DE SAUSSURE
2 PIECES parfaitement équipées
Très bel immeuble
Appart. modèle sur place : lundi 14 h 30-19 h, mercredi et samedi 10 h-12 h 30 - 14 h-19 h, ou ANJOU 69-99

14e AV. RENE-COTY - Très original atelier d'artiste DUPLEX 110 m2, 2 CH. TEL. Cab. Dauchez, 720-94-95, p. 277.

16e VUE SUR BOIS
Imm. récent, ét. élevé, balcon
90 m² Liv. dble + chbre, s. de bs. Park. + serv. Exclus. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

100 M² de TERRASSE
VUE IMPREN. SUR BOIS
LUXUEUX APPT 250 M²
FRANK ARTHUR - 924-07-69

AV. BRETEUIL SOL. 39-10
Petit 2 p., s/av., cft, à modern. EXCELL. PLACEM. 130.000 F.

Région parisienne

VITRY. Près métro Mairie d'Ivry, partic. vd. appartement parfait état, double exposition. Vue dégagée, séjour double, 3 chbres, loggia, cuis., bs, w.c., séchoir, belle cave, park., dans immeuble bas, récent, calme, ttes commodités. Tél. le soir : 726-77-86.

NEUILLY quartier ST-JAMES Immeuble 73, gde classe Luxueux, 152 m². Aménagem. exceptionnels, 2 garages. Chbre de service. 772-19-91. Agences s'abstenir.

NEUILLY SAUSSAYE Résidentiel
190 m², réception somptueuse, 2 ch., 3e ét. + service. Garage. Tél. 747-77-58.

Province

COTE D'AZUR Cros-de-Cagnes ROSE GARDEN, immeuble de luxe à 100 m de la mer, à 500 m de l'Hippodrome, espaces verts, vue mer du Studio au 5 pièces, Duplex, appartement villa avec roof aménagé. Livraison Eté 1975. Prix fermes et définitifs. Sur place : 4, Chemin des Serres, Cros-de-Cagnes. Tél. (93) 20-79-00 et FRANCE PROMOTION, 29, rue Pastorelli, Nice. Tél. (93) 80-31-17.

COTE D'AZUR
Beaulieu-sur-Mer, à 500 mètres de la plage : Studio 2e étage : 99.000 ; 2 pièces rez-de-jardin : 172.000 ; 3 pièces 1er étage, vue mer : 251.000 ; 4 pièces à partir de 255.000. Prix fermes et définitifs. Livraison fin 1975. Sur place tous les jours « LE RAMBOUILLET » Montée Fleurie, 16, bd Maréchal-Joffre (93) 01-02-76. Beaulieu-sur-Mer (FNPC).

Etranger

PARADIS DE YACHTING AU LAC DE NEUCHATEL SUISSE à vendre : Appartement meublé à 2 lits dans hôtel directement au lac avec piscine, port de yachting, restaur., bar, école de yachting et charter de barques à voile. Occasion unique pour sportifs nautiques. Vente possible aux étrangers. Rendement d'env. 7 % en cas de louage par organisation hôtelière. Prix Frs 70.000
Demandes sous chiffre 03-99660 Publicitas, CH-4001 BALE.

appartem. achat

INDUSTRIEL, RECH. GRAND APPARTEM., 12e ou limitrophe. NOLLINGER, 68720 ILLFURTH.

Achète, urgt., rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e 1 à 2 PCES, paiement compt. chez notaire. Tél. : 873-23-55.

ACHETE, URGT., COMPTANT chambre bonne Paris. 873-20-67.

Ch. 5/7 P. bon stand. Ecr. 8460 Press, 31, bd Bne-Nouvelle, q. t.

Achète studio ou 2 pces tout confort Paris. OPE. 40-06.

J'achète libres 3/4 pces Paris quartier indifférent. Ecr. 8461 Press, 31, bd Bne-Nouvelle, q. t.

appartements occupés

NATION. Bel imm. P. de T. Tapis escalier, concierge, BEAU 3 P. cuis., w.-c. Poss. bns., occupé par couple âgé, 78 m², Px 112.000 F. Vr. prop. Mercredi 14 h. 30-16 h. 30. 70, r. Montreuil.

INVALIDES
Dans imm. P. de T. ravalé. prop. vend appartem. occupés 3 et 4 Pièces. 256-20-32.

viagers

RARE, DORDOGNE LIBRE Moulin restauré 240 m² habit. + gren. Bief + étang 5.000 m² ruisseaux 6/16.500 m² + maison gard. séj., 2 chbr., cpt + rente 1 t. 74 a. VERNEL, 4, pl. d'Est.-d'Orves, Paris-9e. LAM. 01-50.

exclusivités

constructions neuves

Au Montsouris St Gothard.
23, avenue René Coty - Paris 14e.
Studios aux 6 pièces en duplex.
Prix fermes et définitifs non révisables.
CERIZ
Siège social : 538.14.41.
Bureau de vente : 587.12.95.

NOUVEL ORLEANS 2
SCI
93-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
METRO ALESIA — LANCEMENT DE LA 1re TRANCHE
DU STUDIO AU 5 PIECES ET + — 4450 A 5250 F AU M2 REV.
PRIX DE LANCEMENT — BUREAU DE VENTE SUR PLACE OUVERT TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE DE 10A12H ET DE 14A18H
TEL 588 87 11 OU 331 46 82

TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme 6-8, RUE CHARDIN
RESTE :
— Deux beaux 3 Pièces, 70 m² ;
— Un 3 Pièces et jardin.
PRIX FERMES DE 1974 Livraison 1er trimestre 75
Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h (sauf dimanche). Tél. : 527-33-20 et 622-16-08.

appartem. achat

Recherche Paris 15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). - Tél. 579-39-22.

Société rech. à acheter appart. près NATION - Tél. : 343-62-14.

ACH. cpt très bel appt 7-8 P., 300 m² env. 2 M. de F. 522-87-84.

bureaux bureaux

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975
Renseignements :
Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93+
Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

PERIPH. SUD. 845 m², 1.690/ 2.530/3.375. Impeccable. Entièr. équip. tous services. Bail sans reprise - 225-66-10.

A louer SURESNES. 10 min. St-Lazare et Défense. Burx nfs 85 m² + arch., parkg. 400 F le m²/ an. - TEL. 772-40-04.

locaux commerciaux

BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINISTRATIF ou Ccial 3.200 m² en 1 ou 2 lots, entièr. rénové, climatisé, équipement intérieur au gré du preneur. Bail 3-6-9. LOYER EXCEPT BAL. 66-10.

PLACE ST-AUGUSTIN
RESTE A LOUER
2 p. communicantes av. entrée indépend. ds imm. de bureaux gd standing, climatisat., téléph., serv. télex, salle de conférence, parking. - Tél. 522-32-20.

pavillons

FERTE-SS-JOUARRE. Centre. Libre et habitable de suite. Prop. vend maison, parfait état, 5 p., cuis., s. bs, wc, jardin. Px tot. 290.000 F. T. 022-08-44.

hôtels-partic.

XVe LUX. H.P. de CARACTERE 8 P. + Service + Garage + Jardin. Refl neuf. Prix intéress. 508-43-17 ou apr. 18 h. 532-85-13.

appartem. vente

Paris

RUE DU PONT-NEUF - 3 P., s. de bs, refait à neuf. 5e, asc., soleil - TUR. 97-81.

PRES HENRI-MARTIN Liv. R. + 3 ch., 120 m², sal. bs, cab. toil., cuis. équipée, moquette, chbre service, calme, soleil - 522-57-30.

LUXEMBOURG (près) 2 appts de 4 pièces. Ensemble ou séparém. Conft ou possib. Balcons, soleil - 331-80-28.

DENFERT/MONTSOURIS Imm. stdg neuf. Sél., 3 chbres, 95 m². Vue dégagée, parking. 475.000. DEGOVE. SEG. 55-31.

PRES AV. RAPP-BOSQUET Bel imm. STUDIOS, tt cft, ref. NEUF. 110-140.000 F. AMP. 11-34.

VIIe - Elisée-Reclus. Appartement gd standing 170 m², Somptueuses réceptions. ODE. 95-10.

Près PANTHEON. ODE. 95-10. Studio, bains, tout confort, refait neuf - Calme, soleil.

18e. Orsano. Imm. bourgeois. Gd 3 pièces, confort - 256-13-29.

DAUMESNIL. 2 p., cuis., bains, wc, ch. cent., 2e sur/rue. Prix 140.000, avec 28.000 - 700-46-21.

Mairie 17e. Imm. P. de T. 2 p., cuis., bains, 160.000 - 292.07-77.

BD MALESHERBES
Imm. gd stand. Duplex 250 m², 2 ch. serv., confort, park. poss. Crédit 40 % par pptaire. 522-20-74

14e Près PARC MONTSOURIS Imm. 69. Gd liv. + 3 ch., 154 m² + terrasse av. chb. 90 m² + Studio serv. + 2 boxes. Prix except. 700.000 F. - 522-13-09.

4 P. EXELMANS. 135 m2, étage élevé. Imm. réc. Gd liv. + 2 ch., ch. serv., park. 522-57-30.

8e R. PENTHIEVRE. Beau 4 P. 85 m², gd cft. Prix 510.000 F à débattre. - 522-57-30.

9e Beau 2 p., ent., cuis., bains, wc, 42 m². Px 125.000, Créd. KIJOXSON - LAB. 13-09.

ODEON Beau 6 pièces, 220 m², 3 belles RECEPT. + 3 ch., tél., ch. serv. - 387-96-50.

17e 70 m2, 3 pièces, cuis., bns, tél., chauff. central. Prix 206.000 F. - 387-65-24.

Région parisienne

ASNIERES, imm. neuf, 3 PCES, tt conft + park. 187.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09.

LE CHESNAY près PARLY-2. Part. de préf. à part. vd appt 200 m², gd stdg, 3 s. bains, 2 parks, tél. 580.000 F. S'adr. à M. Musica, 72, av. H.-Martin, PARIS-16e - 504-29-15.

SURESNES. - BEL APPART. 4 p., 85 m², PARFAIT ETAT EST-OUEST. TELEPHONE. 240.000 F - 704-88-18.

78-Celle-Saint-Cloud. Elysée. P. à P. de préf. Calme, sur bois, 2e étg., pignon, 4-5 p., 2 s. bs, cave, garage, 230.000 F. Téléph. [illegible] 18 heures : 969-95-30

locations non meublées

Offre

15e. Convention. 3 P., nf, cuis. équipée, parking, 1.400 + chges. 16e. ORTF. Lux. stud. tt cft, tél. 1.000 + charges. - 256-13-29.

FRANKL.-ROOSEVELT. B. 2 p. c., bs, wc, tél. 1.500. LAF. 15-66.

ST-AMBROISE. 3 p., c., s. bs. Imm. réc., 1.250 F. TUR. 97-81.

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE)
3 pièces, 76 m² Loyer 851 F.
4 pièces, 90 m², loyer 984 F.
5 pièces, 105 m², loyer 1.143 F.
CHARGES EN SUS.
S'adresser au gérant, de 9 h. à 12 h., 7, allée de Suède, à MASSY. Téléphone : 920-48-91 ou 920-48-90.

ST-MANDE. EXCEPT. S/BOIS ET ETANG, 4 P., cuis., bs, wc, ch. centr. + chambre service. 2.200 T.C. - LAF. 15-66.

Mo VANEAU. B. stud., c., s. bs, imm. récent, 950 F. TUR. 97-81.

Demande

Particulier rech. ancien 3 P. avec travaux. Tél. 522-57-40.

immeubles

18e - RESIDENTIEL
Charm. immeuble entièr. rénové 15 STUDIOS, 2 PCES, DUPLEX. Plaisants - Calme - Verdure Gd cft - Equipement de choix. PLACEMENT EXCEPTIONNEL. Location et gestion assurées. - Propriétaire : GIRPA : 325-56-78 - 99-99.

TROUVILLE-SUR-MER - Dans petit immeuble normand, luxueux studios, 2, 3 et 4 pièces VUE PANORAMIQ. SUR MER Crédit. Livraison été 1975 Rens. SOGEFRANCE, 13, bd de Courcelles, 75008 Paris. 522-37-60.

RARE Imm. bureaux 2.800 m² loué 12 a. Rev. 1.500.000. Prix 16.500.000 F. - 387-96-50.

villégiatures

VACANCES ESPAGNE
Demandez prospectus couleurs et prix. Location villas et appartements IDEAL COSTA BRAVA 58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e). Tél. 744-65-97. C'est un service des Constructions E. RAMOS MARCA

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club House, tennis.
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 villas de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,22 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

viagers

LIBRE. BUTTES-CHAUMONT Pavill. 1957, r.-de-ch., atelier, 100 m² + gar., 1er, 3 p., cuis., bains. Cpt 90.000+2.000 F mens. DECOBERT - 742-20-06.

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S. A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

terrains

GROUPE FINANCIER rech. IMMEUBLES à PARIS et TERRAINS A BATIR, devant figurer au bilan 1974. Discrétion assurée. H. LE CLAIR, ELY. 69-36 pour rendez-vous. 44, rue La Boétie, PARIS-8e.

emplois féminins

VIIIe - SUR PARC MONCEAU Demandons Nurse ou Gouvernante expérimentée, de préférence parlant français pour s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de 3 ans, temps plein, logée et nourrie, références exigées, très bon salaire. Se présenter ou téléphoner de 9-12 h., à Mme MICHEL, CCT, 2, bd Magenta, Paris-10e. - 203-71-48.

URGENT
GROUPE ALIMENTAIRE rech.
SECRETAIRE DE DIRECTION
Bilingue anglais. 30 ans min., pour remplacement de 4 mois. Poss. poste fixe si compétences. Lieu de travail : PARIS et BANLIEUE OUEST. Rémunération intéressante. (Agence Intérim s'abstenir.) Env. C.V. à CACAO BARRY, 15, rue de Berri, 75008 Paris. Référence : INTERIM.

SOCIETE TRADUCTIONS recherche
ASSISTANTE HECJF
ou équivalent, exp. pref., pr poste responsab. Situat. avenir. Env. C.V. dét. av. prét. Ecr. No 7.799 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Centre René-Huguenin 5, r. G.-Latouche. St-Cloud-92 recherche
INFIRMIERES D.E.
40 h. par semaine
SAL. DEBUT 2.670 F
si ancienneté 2 ans. 2.850 F + prime 7,50 %, 5 sem. congé, poss. logt. célibat. Ecr. ou Tél. : 602-38-58, poste 315.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANCAISE SAINT-OUEN-L'AUMONE près PONTOISE (95) recherche pour SERVICE EXPORT
SECRETAIRE-STENODACTYLO
BILINGUE (Français-Anglais) ayant si possible bonnes connaissances en Allemand.
Niveau B.T.S. apprécié. 1 à 2 ans d'expérience. Qualités d'ordre, de méthode, sens contacts humains.
Adr. C.V. manuscr. et prét. à Direction du Personnel de la S.A.F., B.P. 24, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

Groupe industriel en pleine expansion recherche pour assurer le secrétariat de son directeur du Département Etranger
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
parfaitement **BILINGUE**
ANGLAIS - FRANÇAIS
et ayant déjà une expérience professionnelle de plusieurs années
Poste à pourvoir au siège social proche banlieue SUD
Adresser C.V. et photo sous référence 9.514 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris, q.tr

Sté multinationale de Produits Aromatiques, no 1 mondial dans sa branche, recherche
UNE SECRETAIRE COLLABORATRICE
BILINGUE ANGLAIS
En plus d'un secrétariat classique, elle devra faire preuve d'autonomie, d'attention, d'un certain sens commercial et de diplomatie.
Elle travaillera au sein d'une Société internationale de direction jeune. Rémunération motivante. Localisation proche banlieue (9e Saint-Lazare)
Ecrire C.V. détaillé + photo + lettre manuscr., s/réf. 440/M. à PROSSEL 25, rue du Renard - 75004 Paris

Ch. personne pr garder enfants 5 après-midi par semaine. Rev. 1, rond-point Bugeaud, Paris-16e. Téléphone : 553-51-76.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**

L'ÉVÉNEMENT

LA BOURSE DE COMMERCE EN QUESTION

LE mrché à terme des sucres blancs à la Bourse de commerce de Paris, paralyse depuis sept semaines et presque agonisant; des procès en chaine, dont les comptes rendus sont éloquents (« le Monde » des 14 et 15 janvier) : une forte odeur de scandale, la réprobation du négoce international et, pour finir, le triste bilan d'une période de folle spéculation qui, l'automne dernier, donnait à la Bourse de commerce de Paris des allures de casino et lui a porté un préjudice si grave que certains le jugent fatal, tout au moins en ce qui concerne les sucres...

L'institution mérite-t-elle cette infortune ? Non, dans la mesure où elle remplit un rôle utile dans le commerce international. Oui, car elle n'a pas su s'imposer les contrôles indispensables face à la surchauffe et à la spéculation.

Comme l'indiquait un spécialiste dans ces colonnes (« le Monde » du 10 décembre 1974), la vocation initiale d'un marché à terme de matières premières est, contrairement à une opinion largement répandue, anti-spéculative. En dehors des circuits commerciaux traditionnels — relations directes entre producteurs et consommateurs, — un tel marché est conçu pour mettre ses utilisateurs — producteurs, négociants, industriels, consommateurs, et même gouvernements — à l'abri des fluctuations des cours lorsque leurs opérations s'étendent sur une certaine durée et que les livraisons ne sont pas immédiates. Même si les marchés à terme ne traitent qu'une part relativement réduite des productions, comme c'est le cas pour les métaux non ferreux, les céréales, le sucre, le cacao, ils constituent un baromètre de la tendance et permettent de déterminer les prix auxquels seront effectuees les operations dans leur ensemble.

A Paris, les marchés du sucre et du cacao, par exemple, ont, pendant plusieurs années, fonctionné normalement et sur des bases saines, prenant un essor régulier, exerçant auprès du commerce leur rôle de régulateur et rapportant à la France une quantité de devises non négligeable du fait de leur caractère international. Celui des sucres blancs était le seul au monde dans son domaine, et constituait un pôle d'attraction très important.

La folle envolée des cours, du cacao d'abord, du sucre ensuite, a provoqué l'irruption massive de la spéculation. Certes, cette dernière est jugée indispensable au bon fonctionnement d'un marché à terme, puisque son rôle consiste à accepter, par simple appât du gain, un risque dont le professionnel, négociant ou industriel, veut à bon droit se décharger. Mais ce rôle doit être rempli avec prudence et moderation. Cela n'a pas été le cas à Paris, où des intermédiaires trop ambitieux ont pris des engagements démesurés, drainant les ressources d'une clientèle privee mal informée et peu au fait des aleas auxquels peuvent être soumises les opérations sur le marché à terme. Leurs agents recruteurs, dépourvus de tout statut et parfois d'honnêteté, portent une large part de responsabilité dans le sinistre qui a éclaté sur la place de Paris, lorsque, à une montée vertigineuse du cours du sucre en 1974, génératrice d'énormes profits légalement exonérés d'impôts, succéda en fin d'année une baisse non moins vertigineuse qui fit pratiquement sauter tout le système.

Bien sûr, la reglementation a été respectée, mais elle était notoirement insuffisante dans la situation exceptionnelle où l'on se trouvait. Les autorités de tutelle n'ont pas pu, ou pas voulu, prendre les precautions indispensables, notamment la Caisse de liquidation en marchandises, banque des marchés à terme, qui avait le droit, à tout moment, de majorer fortement les cautions déposées par les spéculateurs afin de freiner les emballements, comme le demandait par lettre le ministre du commerce et de l'artisanat. Responsabilité, donc, des intermédiaires, de la Chambre de commerce, qui a vu les choses de trop loin, et des pouvoirs publics, qui, saisis depuis longtemps du problème de l'information et des contrôles par les autorites consulaires, ont eux aussi trop temporisé. Maintenant, il faut réparer les dégâts, sauver ce qui peut l'être et réformer, s'il est temps encore. C'est la mission qui a été confiée par le ministre du commerce et de l'artisanat à M. de Montrémy, inspecteur des finances. Il doit faire connaître ses conclusions fin janvier.

Splendeur fanée

A l'extrémité ouest de ce qui était les Halles de Baltard, 2, rue de Viarmes. Une grosse bâtisse ronde, grise, comme recouverte d'une pellicule de poussière et d'ennui : la Bourse de commerce. Aux heures de cotation, nulle fièvre. L'ancienne corbeille — une barrière ronde au centre du grand hall, — sous la verrière rococo, a été désertée. Les affaires se traitent ailleurs... dans les pièces du fond. Excepté un petit monde affairé, l'affluence est médiocre. Les appareils les plus modernes semblent être ici le téléphone et les distributeurs de boissons chaudes

Après le sommeil forcé de la dernière guerre mondiale, la Bourse de commerce de Paris est encore comme engourdie. Pourtant, la place a connu des heures meilleures.

Ses origines remontent aux foires du Moyen Age. Les premières réglementations ont été édictées par Louis VII au douzième siècle et Philippe le Bel au quatorzième siècle. Son existence juridique « moderne » remonte au code de commerce (art. 71 à 90) promulgué en 1807. La Bourse est alors « une réunion sous l'autorité du gouvernement ». La loi du 9 avril 1898 en confie l'administration aux chambres de commerce et la loi du 25 mars 1885 a reconnu la légalité des marchés à terme, dont l'usage s'était maintenu en dépit des interdictions. Devant le développement des affaires, deux lois de finances, en 1911 et 1912, ont rendu obligatoire la tenue d'un répertoire des opérations conclues par l'entremise des courtiers et des commissionnaires. Après l'interruption de la Grande Guerre, la chambre de commerce de Paris a procédé à une réforme de la réglementation qui a donné à la Bourse ses caractéristiques actuelles : la direction des marchés est confiée à des comités techniques réalisant, à la place des syndicats spécialisés, la liaison des commissionnaires, des producteurs, des industriels et des négociants. La Compagnie des commissionnaires, organe corporatif similaire à la Compagnie des agents de change, est chargée de la défense et de la discipline professionnelles ; un service de contrôle est chargé de surveiller l'exécution des prescriptions réglementaires par les commissionnaires.

Entre les deux guerres mondiales, il existait, outre le marché libre, sept marchés réglementés à terme sur la place de Paris. On y traitait blé, seigle, avoine, orge, riz, maïs, sucre blanc, alcool, huile, caoutchouc brut. Le chiffre d'affaires était supérieur à 12 milliards de francs de l'époque. Le déclin a commencé avec le Front populaire : les marchés des céréales et des alcools ont été fermés lors de la création de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) et avec l'institution d'un monopole d'Etat sur les alcools. La déclaration de guerre en 1939 a entrainé la suspension de tous les marchés. Ils n'ont pas repris à la libération, car la nouvelle législation des prix bloquait les cours des principales matières premières.

La reprise s'est effectuée peu à peu, avec le rétablissement des marchés libres, puis, à partir de 1950, avec la loi relative à l'organisation de la Compagnie des commissionnaires agréés. La réouverture des marchés réglementés n'a été effective qu'en 1961, avec la mise en place du marché des tourteaux, de lin et d'arachide (marché en cours de réorganisation depuis l'ouverture d'un marché international des tourteaux de soja cuit en 1967). Le marché des cacaos en fèves a repris en 1963 ; celui des sucres blancs en 1964 ; enfin, celui des cafés « Robusta » en 1972.

« La Bourse de Paris n'a pas encore retrouvé son importance d'avant-guerre », écrit M. P. Furet, chef du service de la Bourse de commerce de Paris à la chambre de commerce, dans le dernier annuaire de cette compagnie. Et d'expliquer : « La réouverture des marchés réglementés, après une interruption de vingt-deux ans, s'est effectuée dans des conditions relativement difficiles, en raison de la disparition d'intermédiaires hautement qualifiés, disposant d'une importante clientèle professionnelle. »

La cotation envisagée de l'orge, des contrats d'assurances, de l'argent et de certaines pierres précieuses lui rendra-t-elle sa splendeur passée ?

Marchés libres et réglementés

LES opérations traitées à la Bourse de commerce de Paris — sous la tutelle de la chambre de commerce et d'un commissaire du gouvernement — relèvent de deux types de marchés : l'un libre, l'autre réglementé.

● LES MARCHES LIBRES — Il s'agit de la mise en présence, un ou plusieurs jours de la semaine, de vendeurs et d'acheteurs qui effectuent des transactions selon les « codes d'usage » pour le commerce intérieur et des « contrats types » pour le commerce international Codes et contrats prévoient les normes de qualité auxquelles doivent répondre les produits vendus ainsi que les modalités de livraison, de paiement, les réclamations éventuelles et le règlement des litiges.

Les affaires sont conclues « librement ». Les conventions passées entre opérateurs font, selon l'expression consacrée, la loi des parties. C'est-à-dire que les dispositions de la transaction ne concernent que les contractants. Les opérations peuvent être traitées, soit au comptant — les marchandises sont livrables immédiatement, soit à terme — l'exécution du contrat est différée à une ou plusieurs dates fixées d'avance. Les clauses des contrats peuvent être ignorés des tiers, notamment en ce qui concerne les cours. Par exemple, une opération traitée sur le carton entre deux opérateurs, à un prix donné n'implique pas que ce prix soit appliqué à toutes les transactions sur le carton, contrairement à ce qui se passe pour le cours des valeurs mobilières.

Les marchandises traitées sur ces marchés sont, d'une part, des produits agricoles — grains, graines fourragères, paille, fourrage, son, issus de meunerie, pommes de terre, légumes et fruits secs, tourteaux et aliments du bétail, produits végétaux deshydratés — et, d'autre part, des produits industriels — papiers, cartons, cuirs, peaux, suif, ferrailles, divers produits de récupération.

● LES MARCHES REGLEMENTES. — Ils sont la véritable raison d'être des Bourses de commerce Excepté le samedi et le dimanche, des négociations sont effectuées sur trois catégories de denrées : cacao en fèves, sucre blanc, café vert « robusta » — le marché des tourteaux est en cours de réorganisation.

Pour opérer, il faut obligatoirement passer par des intermédiaires spécialement habilités : les commissionnaires agréés. Ces derniers interviennent dans le cadre de règlements stricts, homologués par les pouvoirs publics, dont l'application est confiée à des comités techniques spécialisés. Les règlements précisent notamment les types et les qualités des marchandises auxquels les contrats peuvent se conformer, ainsi que les date et lieu de livraison des denrées.

Outre les opérations sur les marchandises livrables rapidement, ces marchés ont pour principal intérêt de fixer le « *juste prix* », c'est-à-dire le cours, des marchandises livrables durant les seize mois suivants. Un système de garantie complexe assure la sécurité des transactions, qui mettent en jeu des capitaux considérables. Ce rôle est essentiellement assumé par une banque, la Caisse de liquidation des affaires en marchandises.

Pour mieux suivre le déroulement des opérations sur les marchés réglementés, examinons un cas de figure : le marché international des sucres blancs.

Deux contrats pour le sucre

Un commerçant, un industriel, un gouvernement ou même un spéculateur peuvent avoir l'intention d'opérer, c'est-à-dire d'acheter ou de vendre, du sucre blanc, livrable au cours des seize prochains mois, qu'ils ne trouvent pas dans les circuits commerciaux courants Paris est la seule place mondiale où une telle affaire pourra se traiter. A certaines conditions toutefois : l'ordre devra porter au minimum sur un « lot homogène » de 50 tonnes de sucre blanc, de canne ou de betterave, « sec, en cristaux, coulant librement » L'affaire sera réalisée en franchise de tous droits et taxes (FOB). Le règlement du marché prévoit également que l'emballage du sucre sera neuf, perdu, en sacs de jute ou de coton doublés ou non, en bon état de contenir 50 à 100 kilos La livraison des marchandises pourra se faire dans l'un des trente-quatre ports disséminés sur les cinq continents énumérés par le règlement

Cela admis, l'opérateur doit s'adresser à un commissionnaire agréé, point de passage obligé des trois marchés réglementés Ces intermédiaires sont, en effet, les seuls habilités à effectuer les négociations Autrement dit, ils ont le monopole de produire les ordres et d'en rechercher la contrepartie à la « corbeille » Actuellement trente-quatre commissionnaires sont agréés par la Bourse de commerce, qui sont fédérés au sein d'une compagnie professionnelle La loi fait obligation à chacun d'eux d'être garants et responsables de la bonne exécution des ordres de leur clientèle Pour se couvrir d'éventuels risques, ils cotisent à une mutuelle et à un fonds de garantie En fait, un acheteur ou un vendeur n'est pas tenu de s'adresser directement à un commissionnaire agréé. Il peut faire « transiter » ses ordres par un courtier ou par un remisier qui prendra une commission.

Une fois l'ordre donné à un commissionnaire, celui-ci doit en trouver la contrepartie dans le cadre des règlements appliqués par le comité technique qui est composé de six commissionnaires et de six professionnels du sucre, et qui assure la direction du marché des sucres.

C'est à cette occasion que s'effectue la cotation des sucres livrables au cours des seize prochains mois. Les cours résultent de la confrontation « publique » des offres de ventes et d'achat. Toutefois, pour éviter des « coups d'accordéon » trop brutaux, il est prévu que les fluctuations de cours sont bornées à un minimum (limit down), *et un maximum* (limit up), *égal en moyenne à 10 % du cours de la veille. Pour les professionnels (industriels et négociants) qui traitent des ordres livrables rapidement, quelques membres du comité technique* « choisis en raison de leur compétence professionnelle » *établissent un cours quotidien appelé* « spot ».

Lorsque achat et vente à terme sont conclus, le commissionnaire doit, avant la séance de Bourse suivante, les faire enregistrer par la caisse de liquidation des affaires en marchandises. Il s'agit d'une banque qui garantit l'exécution des contrats Pour ce faire, elle demande des garanties : le « deposit », *somme qui représente un pourcentage calculé en fonction de l'affaire traitée et qui varie suivant les circonstances. Il est de 10 % dans le cas du sucre. Avant le terme de l'affaire, la cause de liquidation demande, en outre, à l'issue de chaque séance, que les contractants lui versent la différence entre le cours figurant au contrat et le cours du jour, lorsque l'opérateur est en perte. Cette différence s'appelle la « marge » Elle doit être couverte dans les quarante-huit heures A l'inverse, le compte de l'opérateur en gains est quotidiennement crédité.*

A noter toutefois que deposit et marge ne sont pas obligatoires pour certaines professions relevant directement de l'industrie ou du négoce sucrier.

Comme sur les autres marchés, les opérations sur le sucre offrent des possibilités de dédit « prime » *ou de livraison d'une quantité plus importante que celle figurant au contrat* « faculté ».

Sur le marché des sucres blancs, les opérateurs ont enfin le choix entre deux types de marchandises : celles du contrat numéro un, qui sont en entrepôt et expertisées ; celles du contrat numéro deux, qui permettent d'éviter le passage préalable en entrepôt Le règlement du marché prévoit, de façon extrêmement précise, les conditions dans lesquelles ces opérations se déroulent au plan de l'assurance, de la livraison et des garanties d'exécution.

Brun, vert et blanc : les trois couleurs de la place

AU cours des quatorze dernières années, le volume des affaires traitées sur la place de Paris était allé croissant pour atteindre maintenant un régime de croisière.

● Cacaos en fèves. — *Le marché de Paris, qui est le deuxième en Europe après Londres, traite essentiellement des fèves en provenance de l'Afrique francophone De 1963 à 1973 le volume des échanges a triplé, passant de 400 000 à 1,2 million de tonnes. L'année 1974 a été moins bonne que la précédente : le volume traité est tombé à 870 000 tonnes. Toutefois, les prix, qui oscillaient de 540 à 600 F le quintal fin 1973, ont progressé en moyenne de 20 à 25 % en 1974.*

● Cafés. — *Le marché « Robusta » de Paris est couplé avec celui du Havre Il fonctionne depuis deux ans au cours desquels le volume traité a pratiquement été multiplié par 9, passant de 17 270 t en 1973 à 152 240 t en 1974. D'une année à l'autre, les cours sont restés relativement stables.*

● Sucres blancs. — *Ouvert en 1964, ce marché a pris son essor véritable en 1971, grâce, d'une part, aux possibilités d'arbitrage avec les places étrangères, et d'autre part à l'écoulement des excédents sucriers de la C.E.E. Le volume des affaires atteignant alors 656 100 t, il a plus que décuplé en 1973 pour atteindre 7 074 550 tonnes. En dépit de la suspension des cotations, le 3 décembre dernier, et d'un quasi-arrêt des transactions depuis la reprise, le tonnage traité en 1974 a été de 11 527 950 tonnes, théoriquement 8 % de la production mondiale (1). Sur ce marché, les cours ont suivi, sous la pression d'une vive demande mondiale et de la spéculation, la folle envolée des cours mondiaux : 1 640 F la tonne fin décembre 1973, 3 100 F fin février, 8 000 F au mois de septembre suivant. Puis c'était le reflux brutal : la tonne était cotée en fin d'année à 5 000 francs.*

(1) Ce qui ne signifie pas que 8 % de la production mondiale ait été traitée à Paris, les transactions à terme ne débouchant pas toujours sur des livraisons physiques.

Déposit et marge

Concrétement, compte tenu des maxima de fluctuation autorisés chaque jour, le système du « deposit » et de la marge peut se ramener au calcul suivant :

● *Pour un acheteur* : le contrat est passé sur la base de 6 000 francs la tonne. Le « deposit » pour un lot de cinquante tonnes est alors de 600 francs × 50 = 30 000 francs. Si le cours est en baisse limite (— 550 francs), le nouveau cours sera de 5 450 francs la tonne. La marge appelée sera alors de 550 × 50 = 27 500 francs. Si le client liquide sa position, il lui restera 30 000 francs — 27 500 francs = 2 500 francs, soit une perte par rapport à sa mise initiale égale à la marge. Si le client ne liquide pas, il devra verser en sus à la caisse de liquidation 27 500 francs, ce qui portera sa mise à 57 500 francs, mais cela suppose des liquidités.

● *Pour un vendeur*, lorsque le contrat est passé dans les mêmes conditions, la situation sera analogue pour un cours en hausse.

Plusieurs séances en fluctuation maximum peuvent donc mettre en difficulté financière les opérateurs qui se sont engagés sans disponibilités suffisantes. Les professionnels ont l'habitude de se couvrir contre ces fluctuations en s'arbitrant sur plusieurs places, c'est-à-dire en étant acheteur et vendeur en même temps sur deux marchés différents.

247 professionnels

LES trente-quatre commissaires agréés et la Caisse de liquidation des affaires en marchandises ne sont pas les seuls acteurs de la Bourse de commerce.

On y trouve également :

— *Les remisiers* : comme leurs homologues de la Bourse des valeurs, ils recueillent les ordres de la clientèle pour les transmettre aux intermédiaires agréés. La Compagnie des commissionnaires a délivré jusqu'ici cent cinquante « *cartes spéciales* » autorisant à pratiquer cette profession.

— *Les courtiers* : les courtiers ordinaires interviennent essentiellement sur le marché libre. Ils effectuent les opérations courantes de commerce en dehors de toute réglementation. Les courtiers assermentés ont pour leur part le monopole d'une série d'opérations considérées d'intérêt public, notamment : les ventes aux enchères de marchandises en gros, les rachats ou reventes des marchandises faisant l'objet d'un contrat non exécuté, la constatation des cours, la délivrance de certificats et d'attestations de prix, l'estimation des marchandises en magasin, les expertises judiciaires et amiables, les arbitrages.

Sont également présentes à la Bourse du commerce certaines organisations professionnelles. Entre autres : l'Association française du commerce des cacaos ; la Confédération nationale des produits du sol, engrais et produits connexes ; la Fédération nationale du commerce des grains ; la Fédération nationale du légume sec ; la Fédération nationale du négoce et de l'industrie des pailles et fourrages ; la Fédération nationale des syndicats de négociants en pommes de terre et légumes en gros ; le Syndicat national du commerce extérieur des céréales, légumes secs, produits oléagineux et dérivés ; le Syndicat des ventes publiques de cuir de France.

Au total, la chambre de commerce a recensé deux cent quarante-sept usagers professionnels.

COMPTANT ET TERME

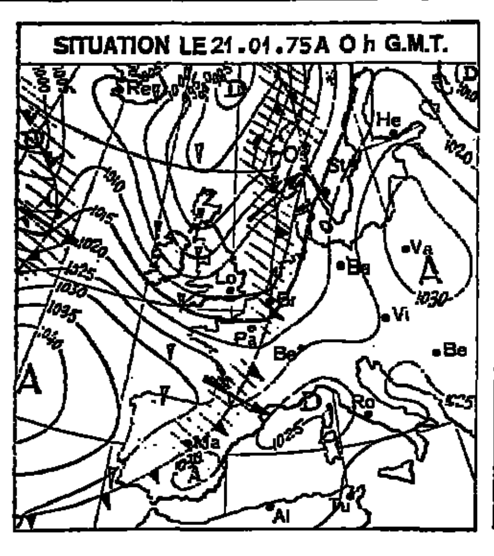
Sur les deux types de marchés, les opérateurs peuvent conclure des transactions au comptant et à terme. Sur les marchés libres, l'acheteur s'engage à prendre livraison de la marchandise très rapidement (comptant) ou à une date plus éloignée — plusieurs mois quelquefois (terme) — fixée par le contrat. Le vendeur pour sa part s'engage à livrer.

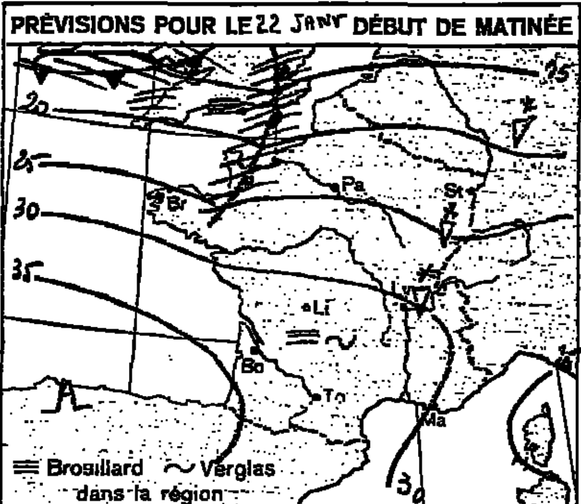
Sur les marchés réglementés, les opérations au comptant — SPOT — se déroulent suivant les mêmes règles que sur les marchés libres. En revanche, il en va différemment pour les opérations à terme. La marchandise traitée à des échéances qui peuvent atteindre seize mois n'est pas forcément livrée. Avant le dénouement de l'opération, le même lot peut en effet être acheté ou revendu suivant les fluctuations de cours.

Cette page a été établie par ALAIN GIRAUDO et FRANÇOIS RENARD.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 janvier à 0 heure et le mercredi 22 janvier à *24 heures :*

Mercredi 22 janvier, la partie méridionale d'un front chaud traversera approximativement la moitié nord de notre pays, tandis qu'un front froid s'approchera de la Bretagne. Un temps plus doux, mais très nuageux et faiblement pluvieux, débutera ainsi le matin sur nos régions du Nord-Ouest, puis il gagnera le Bassin parisien, l'Alsace et la Franche-Comté. Au sud, les éclaircies prédomineront après la disparition de quelques brouillards matinaux. On notera, toutefois, quelques averses de neige sur les Alpes. Le temps sera frais, avec des gelées nombreuses dans l'intérieur au lever du jour, mais les températures maximales s'élèveront un peu.

Mardi 21 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,5 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Biarritz, 14 et 8 degrés ; Bordeaux, 12 et 4 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 8 et 3 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et 4 ; Dijon, 5 et 1 ; Grenoble, 11 et 4 ; Lille, 6 et 2 ; Lyon, 11 et 5 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 3 et 1 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice, 12 et 8 ; Paris-Le Bourget, 6 et 3 ; Pau, 14 et 4 ; Perpignan, 12 et 3 ; Rennes, 9 et 2 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Tours, 6 et 3 ; Toulouse, 11 et 5 ; Ajaccio, 16 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 4 degrés ; Athènes, 14 et 6 ; Bonn, 5 et 3 ; Bruxelles, 6 et 3 ; Le Caire, 23 et 10 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 3 et 2 ; Genève, 8 et 0 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 8 et 5 ; Moscou, —1 et —1 ; New-York, 6 et —1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 20 et 21 janvier 1975 :

DES DECRETS

● Fixant la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air pour l'année 1975 ;

● Portant promotion, nomination, réintégration, affectation, mise en congé et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

Éducation

● *L'aménagement des grands paysages.* — Le Centre national d'étude et de recherche du paysage propose aux diplômés d'architecture ou d'arts plastiques, de géographie, d'agronomie ou d'écologie, et, éventuellement, de sciences humaines, une formation complémentaire dans le domaine de l'aménagement des grands paysages. Les études durent un an, à temps plein, et des bourses peuvent être accordées. Le nombre de places est limité. Les dossiers de candidatures doivent être déposés avant le 30 janvier prochain au C.N.E.R.P., rue Gaston-Monmousseau (78190) Trappes. Tél. 050-45-34.

Service national

RECENSEMENT DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE JANVIER ET MARS 1957

Le ministère de la défense communique :

« *Il est rappelé que les jeunes qui sont nés en janvier, février, mars 1957, sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 31 janvier 1975.*

» *Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal. Une documentation succincte, relative aux conditions d'accomplissement du service national, est donnée par les mairies au moment du recensement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux de recrutement. Les jeunes doivent, dans leur propre intérêt, accomplir cette formalité en temps voulu sous peine de perdre le bénéfice des possibilités de dispense ou de choix de la date d'appel qui leur sont offertes. Ceux qui, nés avant le 1er janvier 1957, auraient omis ou négligé de se faire recenser doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régularisation de leur situation.* »

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

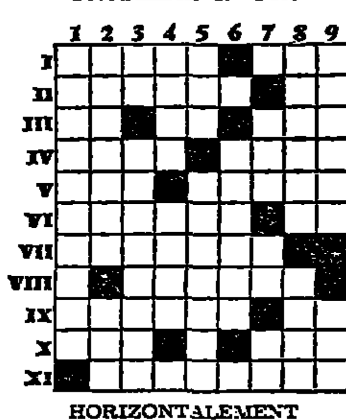
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 056



HORIZONTALEMENT

I. Donne d'excellentes vues d'intérieur ou amplifie le moindre bruit ; Dissipa. — II. Moitié parfois entière ; Baie (épele). — III. *Grecque ; Le long de la Volga* ; Un sens qui n'est pas toujours exact. — IV. Couleur tendre ; Très approchable. — V. Vient de rire ; Eventuel point d'observation pour informateurs indélicats. — VI. Foulard ; D'un auxiliaire. — VII. Etoile que l'on peut apercevoir en plein jour. — VIII. Donnaient, aux anciens, l'occasion de se réjouir. — IX. Pas encore lavées ; A la partie supérieure d'un registre. — X. Ne fit pas un travail *facile* ; Traduit *une sensation* désagréable. — XI. Cuvette remplie d'eau.

VERTICALEMENT

1. Nécessitent le déplacement d'un personnel qualifié. — 2. Avait ses grandes et ses petites entrées ; Illustre enfant de Vilna. — 3. Note ; Demeureras. — 4. Son père voyagea beaucoup ; A une certaine contenance. — 5. Conseil dépourvu de prudence ; Faussera. — *6. Qui se suivent et se ressemblent.* — 7. Porte les favoris ; Fin de participe ; Article étranger. — 8. Le bleu lui va bien ; Garniture de cheminée. — 9. Percent bien souvent la peau ; Ne manquent pas de branches.

Solution du problème n° 1 055

Horizontalement

I. Mélodie. — II. Alinéa ; Fi ! — III. To ; Os. — IV. Ignorance. — V. Nie ; Ile. — VI. Etreinte. — VII. Luter ; NER. — VIII. Sévérité. — IX. Lèse. — X. Is ; Navire. — XI. Attiras.

Verticalement

1. Matin ; Lis. — 2. Elogieuses. — 3. Li ; Nettes. — 4. On ; Rêvent. — 5. Derrière ; AT. — 6. Ia ; All ; Ravi. — 7. Nenni ! ; Ir. — 8. Foc ; Têtera. — 9. Miserere ; Es.

GUY BROUTY.



PRESSE

Le bénéfice du groupe Hachette a fortement diminué en 1974

L'application des mesures de licenciement dans le groupe F.E.P. sera rediscutée le 24 janvier

Plusieurs centaines de travailleurs du groupe France Editions et Publications (FEP), filiale du groupe Hachette — qui édite France-Soir, Elle, le Journal du Dimanche, *— ont manifesté, lundi 20 janvier, dans les rues avoisinant* France-Soir, *à l'appel du comité de coordination des organisations syndicales du groupe, qui entendait protester* « contre la décision de la direction de licencier quatre cents salariés, soit un sixième du personnel ». *Le défilé s'est terminé à 15 heures, devant la salle où se réunissait le comité d'entreprise.*

A la suite de cette réunion, la direction du groupe s'est donné un nouveau délai avant l'application des mesures de licenciement prévues. Le comité d'entreprise se réunira à nouveau le vendredi 24 janvier.

Rappelons qu'une filiale à 90 % de FEP, la SEPE, qui édite Entreprise, Réalités *et* Connaissance des arts, *prévoit également un licenciement collectif avant la fin de cette année. En 1973, plus de cent trente salariés de cette entreprise avaient aussi été licenciés (le* Monde *du 27 décembre 1974).*

Licenciements à France-Editions et Publications, réduction des investissements, mouvements boursiers, départs de plusieurs responsables, dont le moindre n'est pas celui du directeur général M. Simon Nora, rumeurs de toutes sortes... Que se passe-t-il au sein du groupe Hachette ?

Rompant avec une tradition de discrétion, ses dirigeants, MM. de Roquemaurel, Gérard Worms (directeur général adjoint) et Dominique Ferry ont choisi le journal d'entreprise du groupe : *Hachette-Actualités-Information* », pour faire le point de la situation et tenter de répondre aux multiples questions que se posent les vingt mille salariés.

Les grèves des P.T.T. et de la Néogravure ont entraîné pour le groupe Hachette une perte d'environ 15 millions de francs après impôts. Les résultats consolidés, qui, selon M. Gérard Worms, « *auraient été de l'ordre de ceux de 1973* (16,3 millions de francs), *seront donc réduits dans de très fortes proportions* ». Il a été décidé de contrôler de manière draconienne les nouvelles opérations d'avances aux filiales, comme aussi de freiner au maximum les investissements. Si la situation du livre est plutôt « *bonne puisque en 1974 le chiffre d'affaires du secteur est en progression de 20 %* », M. Gérard Worms reconnaît que le lancement en 1973 du Club des livres (ventes directes par correspondance) a entraîné un déficit pour la société Le Livre de Paris. Son développement « *au rythme optimal* » ne pourra se faire « *qu'avec le concours d'un partenaire actuellement recherché* ».

Les propos de M. Worms sur les nouveaux secteurs d'activité du groupe — audiovisuel, disques, formation continue — ressemblent fort à une autocritique. « *Nous avons chanté victoire trop vite* », pour Sonopresse. Hachette Formation Conseil « *vivait sur un trop grand pied* ». L'investissement dans Vidéogramme de France a été « *réduit* ». Bref, Hachette est parti trop vite dans la diversification. Aujourd'hui l'heure est à la prudence. Ce qui ne veut pas dire que le groupe entend abandonner ces secteurs.

Hachette a-t-il l'intention de se désengager de la presse ? « *Se désengager, sûrement pas,* répond M. Ithier de Roquemaurel. *Faire ce qu'il faut pour remettre d'aplomb ce qui en a besoin, sûrement oui. Cette nécessité revêt deux aspects. Il faut, d'une part, rééquilibrer l'investissement général du groupe pour mieux l'ajuster au marché et faire en sorte que le poids relatif des secteurs de presse généraliste, où nous sommes très engagés, soit moins lourd par rapport à celui des secteurs spécialisés. Il faut, d'autre part, bien évidemment, rééquilibrer chacune des entreprises.* »

Pour sa part, M. Dominique Ferry, directeur général du groupe FEP, explique dans un article que, « *parmi les sociétés de presse du groupe Hachette, trois d'entre elles posent des problèmes importants* ». Il s'agit de *France-Soir*, de la SEPE (*Entreprise, Réalités*) et de *Femmes d'aujourd'hui*.

Par rapport à l'année 1973, le lignage des petites annonces de *France-Soir* a baissé en novembre dernier de 50 % (habituellement, les P.A. représentent à elles seules 36 % des recettes publicitaires, lesquelles entrent pour 55 % dans le chiffre d'affaires du journal).

« *Les mesures de redressement comportent notamment la refonte des premières éditions de* France-Soir, *la réorganisation du réseau d'inspection et de vente, une réforme du traitement des abonnements, la modernisation du système de gestion et de comptabilité.*

» *Ces mesures s'accompagnent d'un allègement général des structures qui, ajouté aux modifications d'équipes entraînées par les réformes ci-dessus mentionnées, se traduit par diverses suppressions de postes à tous les niveaux et dans tous les domaines — imprimerie, vente, administration et rédaction — représentant, en dehors des services ouvriers, un total d'environ deux cent quatre-vingts suppressions de postes, dont près du tiers concernent des personnes âgées de plus de soixante ans.*

» *Appliqué en année pleine, et sans tenir compte des charges de sa mise en œuvre, le plan de redressement doit permettre de ramener la société à une situation presque équilibrée.* »

En outre, *France-Soir* et *le Figaro* sont tombés d'accord pour repousser au 15 juin 1975 la décision concernant l'imprimerie (qu'ils) doivent ensemble construire à Saint-Denis.

Dans le groupe « Réalités »

A la SEPE (Société d'études et de publications économiques, qui publie notamment *Entreprise* et *Réalités*), malgré « *le plan énergique et courageux qui avait été mis au point par la nouvelle direction et accepté par le personnel* », le redressement n'est pas suffisant.

« *Il s'agit maintenant pour la SEPE de mener à bien, dans le cadre des données budgétaires qui sont les siennes, une réflexion sur ses problèmes spécifiques, afin d'aboutir au développement de ses secteurs forts et à la rentabilisation de ceux qui le sont moins.* »

Femmes d'aujourd'hui, publication d'origine belge, connaît non seulement les difficultés inhérentes à la presse écrite en général (baisse de la publicité, hausse du prix du papier), mais « *la diminution de la pagination, consécutive à la récession publicitaire, entraîne des répercussions au niveau de la fabrication* ».

« *Une réflexion, qui doit aboutir dans les mois qui viennent, est menée pour arriver à un rééquilibrage* », conclut M. Dominique Ferry.

Silence sur « le Point »

On notera que M. Ferry ne fait état d'aucun problème avec *le Point*, ce concurrent de *l'Express*, fondé avec l'appui financier du groupe Hachette. Il est vrai que le magazine que dirige M. Olivier Chevrillon, suivant son tableau de marche, doit normalement atteindre son point d'équilibre en 1975.

Mentionnons simplement l'information selon laquelle la Banque intercontinentale arabe — constituée par la Banque extérieure d'Algérie et la Libyan Arab Foreign Bank — vient de racheter les locaux de l'hebdomadaire *la Vie Française*, 67, avenue Franklin-Roosevelt, afin de s'y installer.

Lorsque le groupe Hachette, en septembre 1973, avait cédé ce journal au groupe Cicquel, on laissait prévoir que les bureaux de *la Vie Française* — qui étaient la propriété d'une société distincte de celle du titre — *bénéficieraient* par la suite à la rédaction et à l'administration du *Point*. Mais le projet a dû être révisé.

Répondant à une question sur les liens qui unissent Hachette aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne et sur une éventuelle modification de ces rapports, M. Ithier de Roquemaurel déclare :

« *Le système en vigueur n'a pas été et n'est pas remis en cause. Dans ce système, Hachette, minoritaire, assume les fonctions de direction générale des N.M.P.P. sous l'autorité et sous le contrôle d'un conseil de gérance où la presse est majoritaire, et dont la composition a été largement renouvelée il y a deux ans... Or, ce nouveau conseil a approuvé les status des N.M.P.P. ainsi que la définition du rôle de la direction générale. Les nouveaux barèmes ont été approuvés aussi. Le montant des redevances pour 1974 a également fait l'objet d'un accord. Des négociations sont en cours pour 1975 et les années suivantes. Toute autre insinuation est contraire à la vérité et dénuée de tout fondement.* »

● *Les deux conflits sociaux qui perturbaient la quasi-totalité de la presse britannique* depuis plusieurs jours ont connu lundi un début de solution. Au *Daily Mirror* (travailliste), un accord est intervenu entre la direction et la NATSOPA (Fédération nationale du personnel d'imprimerie) pour permettre la parution (interrompue depuis trois jours) dans les plus brefs délais du *Daily Mirror* et de *Sporting Life*. Selon la direction du *Mirror*, plus de 22 millions d'exemplaires représentant une valeur de 1 150 000 livres (environ 11,5 millions de francs) ont été perdus pendant les trois jours de grève.

Dans les huit autres groupes de presse, membres de la N.P.A. (Newspapers Publishers Association), les négociations devraient également reprendre rapidement avec la N.G.A. (National Graphical Association) dont les sept mille membres observaient un mouvement de grève tournante depuis près d'une semaine. Celle-ci a arrêté le mouvement, et la N.P.A. a renoncé au lock-out des grévistes. — *(A.F.P.)*

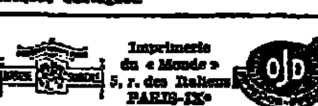
● *L'Association des journalistes scientifiques* de la presse d'information a élu un nouveau bureau pour l'année 1975 : président : Dominique Verguèse (*le Monde*), vice-président : Michel Chodkiewicz (*la Recherche*), secrétaire général : Alain Raymond (Agence France-Presse), responsable chargé du club : Georges Leclere (O.R.T.F.), responsable des affaires européennes : Nicolas Skrotzky (*France-Soir*), trésorier : Edmond Milliet Keller (*le Nouveau Journal*).

● *Le Journal du dimanche*, édité par le groupe FEP (*France-Soir*), a porté son prix de vente à 2 F (au lieu de 1,70 F) le 19 janvier.

● *M. Stephen Somerville* vient d'être nommé directeur pour la France de l'agence Reuter. Il succède à M. Maxime Bouckalter, qui a quitté l'agence.

[Diplômé de l'université de Cambridge, M. Somerville, âgé de trente-six ans, est entré à l'agence Reuter en 1960 et a été successivement correspondant à Genève, à Conakry, à Lusaka et à Paris. Il est devenu chef du bureau de Saigon en 1965 puis, de la fin 1966 à la fin 1968, il a été rédacteur en chef à Paris.]

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



A l'issue de leur congrès national

LES JOURNALISTES C.G.C. REGRETTENT LE « REFUS D'ADMETTRE LA CONCERTATATION COMME UN ÉLÉMENT DE BONNE GESTION ».

Le Syndicat national des journalistes C.G.C. a tenu son congrès national les 17 et 18 janvier, à Paris. Dans la motion finale, les délégués estiment que « *l'accroissement des prix de revient ne justifie pas entièrement les présentes difficultés* » de la presse. « *Le refus d'admettre la concertation comme un élément de bonne gestion empêche la mise en œuvre d'une véritable politique du personnel faisant l'économie de licenciements* », ajoute la motion.

Après avoir constaté que « *nombre d'employeurs, ignorant les propositions constructives, semblent ne vouloir prendre en considération que le rapport de forces* », les délégués C.G.C. estiment que leur organisation, « *eu égard à son implantation désormais nationale* », doit appeler ses adhérents à une action portant sur diverses revendications jugées « *prioritaires* ».

EMPLOI. — « *Avant tout licenciement pour cause économique, la preuve devra être apportée qu'aucune dépense superflue n'est maintenue. L'assistance d'experts permettra de juger de l'opportunité et de la valeur des plans de redressement.* »

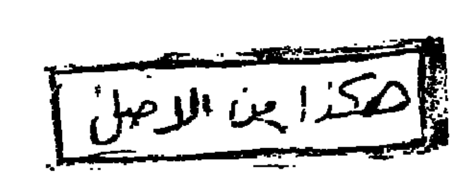
PROTECTION SOCIALE. — « *Les allocations de chômage et de préretraite doivent être calculées sur le montant réel des salaires, sans l'abattement supplémentaire appliqué abusivement aux journalistes.* » Adoption rapide des modalités d'application de la loi Cressard sur les pigistes.

« *L'évolution des salaires des journalistes doit impérativement tenir compte à la fois de l'élévation du coût de la vie et du relèvement du plafond de la sécurité sociale.* »

FRAIS PROFESSIONNELS. — Le syndicat C.G.C. « *confirme son opposition aux intentions du ministre de l'économie et des finances en matière de régime fiscal propre à la profession. Il fera connaître à ses adhérents tous moyens juridiques et recours dont ils pourraient user en cas de contestation. Il demande instamment aux confrères d'exiger des directions que soient déclarés séparément le montant des salaires et la somme des remboursements des frais professionnels engagés pour le compte de l'entreprise.* »

LE BUREAU :

Président : M. Paul-Marc Wolf (*France-Soir*).
Secrétaires généraux : MM. Yann Clerc (*le Figaro*) et Raoul Reynier (Aigles).
Délégués généraux : MM. Paul Dupont (*l'Equipe*) et Jacques Doolaeghe (*la Voix du Nord*).
Trésorier : M. Jacques Rebòche (*le Creusot*).



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Le chômage continue de s'aggraver en France

(Suite de la première page.)

Mais en outre le chômage secouru a augmenté de 17,32 % en données brutes (195 700 allocataires dans les ASSEDIC, au lieu de 166 800 en novembre) et de 11,40 % après correction (197 500 au lieu de 161 100).

D'autres indicateurs sociaux relatifs à novembre, montrent que le phénomène touche désormais toutes les catégories socio-professionnelles et que le chômage partiel a atteint un seuil critique. Selon les statistiques officielles, le nombre de journées indemnisables au titre du chômage partiel a grimpé de 312 600 en octobre à 753 800 en novembre (+ 141 %) ; les effectifs touchés à ce titre sont désormais aussi importants que ceux des chômeurs complets secourus par les ASSEDIC : 194 800 en novembre, au lieu de 74 600 en octobre (+ 161,12 %). Cette profonde dégradation, qui devrait être confirmée par les résultats de décembre, inquiète les pouvoirs publics autant sinon plus que le maintien à un niveau élevé du chômage total.

Le gouvernement doit lutter sur les deux fronts. L'évolution du chômage par sexe et par âge montre que les femmes ne sont plus les seules victimes de la récession et que le secteur tertiaire n'est plus le seul touché.

● Selon les statistiques détaillées qui viennent d'être publiées pour novembre, on constate tout d'abord que si les femmes constituent le groupe le plus important des demandeurs, elles n'en représentent plus que 52 % au lieu de 54 % en novembre 1973.

● Les jeunes sont les plus visés : les moins de vingt-cinq ans représentent 46,6 % des demandes au lieu de 41,5 % il y a un an. Jusqu'en septembre dernier, les jeunes filles étaient les premières victimes; mais, depuis, les jeunes hommes ne sont plus épargnés : en novembre 1974, on comptait 323 300 jeunes demandeurs d'emploi au lieu de 188 400 en novembre 1973 (+ 71,1 %). Parmi eux, l'augmentation était de 90,7 % pour les hommes (129 500 au lieu de 67 900) et de 60,1 % pour les jeunes femmes (193 800 au lieu de 121 000).

● La dégradation de la situation dans le secteur industriel explique en partie cette évolution. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites demeure certes très élevé dans le tertiaire (384 300 au lieu de 264 300 en novembre 1973), mais l'accroissement de ces demandes (+ 45,4 %) est plus faible que celui qui est observé dans les branches industrielles : + 62,87 % (300 500 en novembre contre 184 500 un an plus tôt).

Parler en conséquence de « pause », même si l'on ajoute « dans la détérioration », comme le fait M. Durafour, pourrait paraître léger si l'on ne tenait pas compte de la volonté réelle du ministre du travail de lutter contre le chômage. Encore faut-il ne négliger aucune des données de celui-ci. La décélération que chacun peut observer présentement, et qui pourrait se poursuivre jusqu'en juin s'agissant des demandes d'emploi, ne doit pas masquer la détérioration de la situation, telle que l'illustre l'évolution du chômage secouru, total ou partiel.

Une deuxième erreur consisterait aussi à négliger le cas de tous ceux qui, lassés de ne pas trouver du travail, n'osent plus s'inscrire comme demandeurs d'emploi. Considérer, comme le ministre, qu'en période de crise de telles demandes, avouées ou non, doivent céder le pas *« à d'autres plus immédiatement prioritaires »* ne signifie pas que ces demandes disparaissent (2).

Une troisième erreur serait enfin de ne pas prévoir l'arrivée massive d'une nouvelle vague de jeunes en septembre prochain. A défaut de reprise économique importante, ce n'est plus de 700 000 à 1 million de « chômeurs » qu'il faudrait parler (selon la définition donnée à ce terme), mais bien peut-être de 900 000 à 1 300 000.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(2) *Le Monde* du 21 janvier.

SALAIRES

Selon la direction des Charbonnages

La revalorisation de la profession minière s'est traduite par une progression de 13 % du pouvoir d'achat en 1974

Les salaires des mineurs ont été augmentés de près de 30 % en valeur nominale en 1974 par rapport à 1973, a déclaré devant la presse, le 20 janvier, M. Jean Matteoli, président des Charbonnages de France. Cette progression, compte tenu de la hausse des prix de décembre 1973 à décembre 1974 d'environ 15,2 %, selon les estimations de l'INSEE, laisse une amélioration du pouvoir d'achat de 13 à 14 %. Bien que ce pourcentage exprime sans doute la hausse de salaire la plus élevée enregistrée dans un secteur d'activité l'an dernier, il n'assure pas totalement la revalorisation de la profession minière réclamée par les syndicats. M. Matteoli estime qu'en 1975 l'effort devrait surtout porter sur les conditions de travail.

La progression des rémunérations des mineurs découle de trois sources :

● LA CONVENTION SALARIALE. — Depuis le 15 février 1972, les salaires des mineurs sont régis par une convention signée par la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. Selon les principes comparables à ceux retenus dans les accords de salaires de l'E.G.F., la masse salariale est augmentée, chaque année, en fonction de l'évolution de la production intérieure brute en valeur et des activités spécifiques de l'entreprise.

Cependant, à la différence de ce qui se passe à l'E.G.F., c'est sur les crédits ainsi dégagés que sont imputées les mesures catégorielles (0,34 % de la masse salariale en 1974) et d'autres dispositions, comme par exemple le resserrement des abattements de zone pratiqué pour les mineurs du Centre-Midi, les dispositions relatives à l'ancienneté des employés, techniciens et agents de maîtrise (soit 0,3 % de la masse salariale l'an passé). Durant l'exercice de 1974, le salaire de base a été relevé de 16,5 % en niveau, soit 10,01 % en masse salariale. D'autres mesures n'ont pas été hiérarchisées versement uniforme de 50 F le 1er janvier, augmentation de primes de postes, soit 0,87 % de la masse salariale.

Compte tenu du report des mesures prises l'année précédente (+ 4,41 %), la masse salariale, à effectifs constants, a augmenté de 15,62 % l'an dernier. Dans le même temps, par comparaison, la hausse « moyenne » des prix a été de 13,7 %. Si on y ajoute les 2 % de progression minimale inscrite dans le contrat, on constate donc un écart de 0,08 % qui sera apuré en mai prochain.

Ces différentes mesures représentent « en niveau » entre le 1er janvier et le 31 décembre 1974, une élévation de 17,76 % des salaires de base.

● LA NOUVELLE GRILLE DES SALAIRES. — Cependant, l'amélioration du pouvoir d'achat enregistrée par les « gueules noires » durant l'année écoulée résulte essentiellement de la réforme des coefficients hiérarchiques. En chantier depuis plusieurs années, cette remise en ordre a fait l'objet d'un accord approuvé par tous les syndicats, y compris la C.G.T et la C.F.D.T., le 2 avril 1974. Les Charbonnages de France, qui avaient prévu une application étalée sur deux ou trois ans, acceptèrent finalement que la mise en œuvre soit faite sans délai. En moyenne, les salaires ont ainsi été majorés de 7 à 8 % en niveau.

En outre, diverses mesures représentent 2,5 % (majoration de 50 % pour le travail effectué les jours de repos, relèvement de la prime annuelle de productivité, etc.).

● LES AVANTAGES EN NATURE. — La direction des Charbonnages évalue à 1,70 % environ divers avantages en nature, portant sur l'indemnité de transport, l'indemnité de logement, etc.

Quelles sont, dans ces conditions, les perspectives pour 1975 ? Contractuellement, les Charbonnages sont toujours tenus par la convention salariale, qui prévoit une augmentation de la masse salariale représentant une progression du pouvoir d'achat de 2 %. Le coût des mesures prises en 1974 sera lourd, soit 6,35 % de report. Comme l'an passé, on peut s'attendre à des relèvements des salaires échelonnés au fil des mois.

Pour les syndicalistes, les mesures qui ont été prises en 1974 n'ont fait que combler une partie du retard. Les salaires, déclarent-ils, restent trop bas. Un mineur de fond, selon la direction, gagne en moyenne 2 500 F par mois brut (sans déduction des cotisations sociales), toutes primes comprises. Il s'y ajoute 262 F d'avantages en nature (117 F de charbon et 145 F de logement).

La C.G.T. conteste formellement le premier chiffre. Selon elle, le salaire net (cotisations déduites), primes comprises, s'élève en moyenne à 2 150 F, soit 2 390 F avec les avantages en nature. Elle réclame un salaire net, hors prime de résultat (qui représente deux mois de salaire), de 3 000 F par mois. La C.F.T.C., pour sa part, met l'accent sur la défense du pouvoir d'achat et sa progression, telle qu'elle est assurée par la convention salariale, et sur le relèvement des petits salaires.

JOANINE ROY.

DES INDUSTRIELS REPRENNENT LA SOCIÉTÉ CHAPUZET D'ANGOULÊME

522 licenciements confirmés

(De notre correspondant.)

Angoulême. — Cinq cent vingt-deux personnes parmi les deux mille cinq cents salariés que compte la société Chapuzet sont officiellement licenciées depuis le lundi 20 janvier. Cette décision fait suite à la signature, samedi 18 janvier, de l'accord de reprise en gérance libre de cette entreprise de bâtiment par un groupe réunissant les firmes S.A.E., Montenay et Nessi.

La liste nominative des licenciements a été communiquée lundi après-midi au comité central d'entreprise, réuni à Angoulême. Les représentants du personnel se sont prononcés contre cette restructuration, qui doit être homologuée mercredi 22 janvier par le tribunal de commerce d'Angoulême. La grève avec occupation des locaux a été reconduite dans les principales succursales de la société disséminées à travers la France ; le personnel de l'agence de Paris devait marquer son opposition aux licenciements par une manifestation ce mardi dans les rues de la capitale.

Aux termes de l'accord de reprise, le groupe d'industriels prend pour une durée minimum de deux ans la direction de Chapuzet. C'est seulement à la fin de cette échéance que le groupe décidera s'il rachète ou non cette société, que des erreurs de gestion ont mise en état de cessation de paiements. — Ch. F.

FRUEHAUF REPRENDRA 500 DES 850 SALARIÉS DE L'EX-USINE TITAN-CODER DE MAUBEUGE

(De notre correspondant.)

Lille. — Fruehauf, le constructeur américain de semi-remorques, qui reprend l'usine Titan-Coder de Maubeuge, commencera sa fabrication en février. Elle embauchera cinq cents personnes dans un délai maximum de trois ans, alors que la cessation d'activités des usines Titan-Coder avait entraîné la mise en chômage de huit cent cinquante personnes. Fruehauf posait deux conditions à la reprise : trouver un terrain pour y construire une usine moderne. Cet emplacement lui a été proposé par la chambre de commerce et d'industrie d'Avesnes qui disposait d'un terrain dans la zone industrielle de Grévaux-les-Guides, près de Maubeuge. Ensuite Fruehauf ne voulait pas acheter les terrains et bâtiments de l'usine Titan-Coder, puisqu'ils ne l'occuperont que pendant la construction de l'autre établissement. C'est encore une fois la chambre de commerce qui s'en portera acquéreur.

FORMATION CONTINUE

M. Paul Granet voudrait relancer l'action départementale

M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, ont participé, lundi 20 janvier dans la matinée, à la réunion du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi de l'Aube.

Au cours de son intervention, M. Paul Granet a annoncé son intention d'accroître dans de brefs délais le rôle des départements en matière de formation continue.

Une manifestation a regroupé trois cents personnes environ, protestant notamment contre les menaces de licenciement d'une partie des six cents salariés d'une entreprise de la region, la Société nouvelle des machines Lebocey. Elle a retardé en fin d'après-midi l'inauguration, par Mme Françoise Giroud, des nouveaux bâtiments du centre expérimental de promotion sociale de Troyes.

De notre envoyé spécial

Troyes. — Rompant avec des habitudes qui l'avaient conduit jusqu'ici à participer aux travaux de comités régionaux, M. Paul Granet a poursuivi son « tour de France de la formation continue », en assistant à la réunion du comité de l'Aube, département dont il avait été réélu député en 1973. Arguant du fait que les initiatives prises au niveau régional ne trouvent pas toujours dans les départements les « relais » suffisants, il voudrait, sans porter atteinte à la compétence des comités régionaux, relancer, dès que possible, l'action des instances départementales.

M. Granet a indiqué qu'il avait l'intention de demander aux préfets de départements d'assister régulièrement aux comités régionaux de la formation professionnelle. Il recommandera également aux délégués régionaux de participer aux réunions des comités départementaux *« pour y jouer le rôle de rapporteurs de la politique gouvernementale en matière de formation »*. Il invitera ces délégués à organiser des stages pour certains fonctionnaires départementaux de manière à préparer ceux-ci aux tâches de la formation continue. M. Granet voudrait que les préfets de départements président effectivement le comité départemental et y fassent un rapport sur les orientations de la politique de formation. Ils seront régulièrement informés par un *« bulletin de liaison »*, dont le secrétaire d'Etat a annoncé le lancement. Selon M. Granet, *« il serait bon qu'un fonctionnaire soit plus particulièrement chargé de suivre les questions de formation professionnelle et que les bureaux d'accueil des préfectures soient dotés d'un service compétent. »*

M. Granet s'est dit particulièrement frappé *« par les insuffisances de l'information, à la fois du public et de certains responsables, sur les possibilités offertes par la formation permanente »*. Il attendra, pour proposer des remèdes, de prendre connaissance du rapport qu'il a demandé sur cette question. Le secrétaire d'Etat a enfin incité les responsables départementaux à proposer aux préfets de région des actions de formation qu'ils jugeront — en fonction de la conjoncture locale — les plus utiles. C'est à ce niveau, selon M. Granet, qu'il est possible d'apprécier au mieux *« la situation de l'emploi et son évolution de plus en plus rapide »*.

Application immédiate des recommandations du secrétaire d'Etat : les actions en faveur des jeunes, dont le gouvernement a annoncé récemment le lancement (*le Monde* du 11 décembre 1974). Les préfets de départements devront s'attacher particulièrement à la réussite de cette opération. Elle a pour but d'offrir, en neuf à douze mois, à des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, une formation rémunérée (320 francs mensuels) leur permettant d'espérer entrer plus rapidement dans la vie active. M. Granet a, d'autre part, indiqué qu'il n'était pas question pour l'Etat — comme ont pu le laisser croire récemment certaines initiatives (*le Monde* du 16 janvier) — de se « désengager ». Au terme de « désengagement », le secrétaire d'Etat préfère celui de « redéploiement ». Il s'agit, selon lui, de mettre davantage l'accent sur les actions en faveur des publics défavorisés : jeunes, migrants, chômeurs, femmes.

C'est en faveur des femmes au travail — particulièrement nombreuses dans l'Aube — que Mme Giroud a plaidé devant le comité départemental de la formation professionnelle.

« Il est choquant, a-t-elle souligné, *de voir resurgir la légende de la « voleuse d'emploi » dès que le chômage se développe »*. Pour le secrétaire d'Etat, les mutations industrielles *« ne doivent pas se faire sur le dos des femmes »*. Mme Giroud voit dans les difficultés actuelles une incitation à profiter davantage de la loi sur la formation permanente. Avant d'aller inaugurer les nouveaux bâtiments du centre de promotion sociale de Troyes, Mme Giroud avait fait une visite discrète dans une usine de bonneterie de la ville et s'y était entretenue avec quelques ouvrières.

BERTRAND LE GENDRE.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le deuxième « miracle » allemand

(Suite de la première page.)

Ce double mouvement (ajouté au fait important que l'Allemagne fédérale dépend moins que la France du pétrole moyen-oriental pour son approvisionnement énergétique) explique que le taux de couverture des achats à l'étranger par les ventes se situe dans les eaux des 120 % à 130 % depuis le début de l'année 1974, malgré le renchérissement des prix de l'énergie.

La manœuvre de relance sélective entreprise maintenant pour redonner un peu de tonus au marché intérieur commence à produire ses effets sans ranimer l'inflation, ce qui semble signifier que la purge a été longue et efficace.

Un meilleur doigté dans la politique de conjoncture ne suffirait évidemment pas à expliquer pourquoi les Allemands se sortent mieux que les autres de la crise. Le consensus social, cette manière pour tout un peuple de se sentir intégré, mobilisé pour une grande cause ou pour répondre à un défi, est sans nul doute un facteur déterminant de la santé économique allemande. Il n'est pas besoin d'un très grand danger, comme en France, pour faire naître ce sentiment. De simples menaces sur la capacité de faire face aux risques des temps de paix déclenchent des mécanismes de solidarité. Du même coup, il faut moins de courage au gouvernement pour agir.

Un exemple ? Selon un sondage récent, cité par l'AGEFI, 61 % des Allemands seraient prêts à renoncer à tout relèvement de salaires si c'était nécessaire pour assainir la situation économique. La montée du chômage les impressionne moins qu'on ne pourrait le croire : 54 % estiment que des mesures à long terme pour lutter contre la hausse des prix sont plus importantes, et 34 % seulement réclament du gouvernement des mesures rapides pour assurer l'emploi. Cette rigueur, tout naturellement acceptée, est demandée également à l'État, une majorité d'Allemands souhaitant qu'il réduise certains budgets (aide au développement, défense, traitements des fonctionnaires).

L'effet « multiplicateur »

Ces réactions face à la crise sont du même type que celles qui qui ont permis le déploiement sur des bases solides de l'économie allemande depuis la fin de la guerre, et qui ont conduit à l'effort considérable d'investissement. « *Tout s'explique comme si les ouvriers et les employés acceptaient de maintenir toujours une année de retard pour revendiquer une amélioration de leurs rémunérations, rendue possible par l'augmentation de la production* », écrivait M. Henri Aujac (1). L'effet « multiplicateur » peut jouer à plein : l'accord pour encaisser avec retard les fruits de la croissance permet un accroissement de la production et de la productivité bien plus élevé qu'il n'eût été possible sans cela, et, en fin de compte, une amélioration nettement plus rapide de salaire réel.

Les ouvriers allemands n'ont pas à se plaindre de cette « sagesse », car ils sont généralement mieux rétribués que les ouvriers français, comme le prouvent les études très poussées faites par le Centre d'études des revenus et des coûts (2).

Ces mêmes recherches permettent de comprendre également pourquoi il y a un meilleur consensus social en Allemagne qu'en France. Tout d'abord la hiérarchie des salaires est nettement moins ouverte outre-Rhin qu'ici. L'écart de salaires entre la catégorie la moins bien rémunérée et celle du haut de l'échelle est de 4 à 5 en France et de 2 à 3 en Allemagne. Les experts estiment que l'inégalité des salaires dans les entreprises françaises serait réduite d'environ 45 % en moyenne si celles-ci attribuaient à chaque catégorie d'emploi le même salaire que les entreprises allemandes.

Autre phénomène observé : le personnel de maîtrise (chefs d'équipe, contremaîtres) est nettement moins nombreux dans les entreprises allemandes et guère mieux payé qu'un ouvrier qualifié. Si l'on se rappelle à quel point le climat des usines françaises est détérioré par l'abus des « petits chefs », on tient là une autre clé du meilleur développement des rapports sociaux en Allemagne.

Tout se tient. La structure plus moderne des entreprises d'outre-Rhin, où la hiérarchie sous ses deux aspects (commandement et inégalité des salaires) est beaucoup moins pesante qu'en France, explique aussi leur succès sur les marchés mondiaux, leur facilité d'adaptation rapide aux situations nouvelles, et donc l'aisance de leur réponse à la crise.

On a tout dit, ou presque, sur cette merveilleuse machine à exporter des biens d'équipement qu'est devenue l'industrie allemande, cette faculté qu'elle a de trouver de bons « créneaux » disponibles, d'assurer efficacement les services après vente. Nul doute que dans la conjoncture nouvelle cette heureuse disposition ne lui serve particulièrement. Les pays du Proche-Orient ont acheté en 1974 8 % de la totalité des exportations allemandes contre 5 % en 1973 Selon la Commission européenne, on le sait (3), la France profitera moins que l'Allemagne fédérale des achats des pays pétroliers.

Un « bien rare »

La force de frappe allemande à l'exportation est sans doute moins émoussée que d'autres par le renversement des « termes de l'échange » en faveur des producteurs de matières premières. Quand l'image de marque d'une industrie est aussi bonne, le facteur prix joue beaucoup moins. On l'a bien vu déjà après les réévaluations du mark. Les experts de tous bords s'attendaient à voir fléchir les ventes allemandes à l'étranger. Comme ils n'ont rien vu de tel, ils ont parlé d' « effets pervers ». Maintenant on est bien obligé d'avancer d'autres explications. Celle du cercle « vertueux » dans lequel on entre à partir d'un certain seuil de bonne gestion n'est pas la moins plausible.

La pensée que tout peut être interprété comme un atout, même des évolutions régressives, a ainsi été fournie par les analystes de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans un bulletin économique d'avril-mai 1974. Le confort obtenu par l'Allemagne sur le chapitre des paiements extérieurs s'explique aussi pour eux par le phénomène suivant : la population vieillit, les démographes s'attendent à une diminution d'un million du nombre des habitants d'ici à 1980. Ce soutien de la demande qui fait et fera de plus en plus défaut à l'économie allemande pousse à la recherche forcenée des marchés extérieurs et en même temps réduit la pression des importations. Ne nous y fions pas trop. S'il n'y avait que la baisse de la natalité pour expliquer l'agressivité commerciale allemande, la France, qui suit elle aussi cette pente démographique, n'aurait plus qu'à se laisser aller...

En fait, il n'y a pas de miracle. La tradition industrielle allemande explique très simplement ses succès. Et elle n'a pas fini de faire parler d'elle. M. Aujac, que nous avons déjà cité, expliquait que les chances de l'Allemagne à l'époque présente tenaient à ce qu'elle était capable mieux que d'autres de fournir un « bien rare ». « *Le bien rare dans le monde d'aujourd'hui, celui qui assurera richesse et puissance au pays qui saura le fournir généreusement aux autres pays du monde, est la capacité d'organiser de grands ensembles industriels et commerciaux, ainsi que des systèmes complexes.* »

PIERRE DROUIN.

(1) « Industries en Europe ». Schéma général d'aménagement de la France. La Documentation française 1974.

(2) Documents du CERC. Structures des salaires et des emplois dans les entreprises françaises et allemandes. 3e trimestre 1974. Edit. la Documentation française (voir *le Monde* du 16 juillet 1974).

(3) *Le Monde* du 14 janvier 1975.

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

A BRUXELLES

Les Neuf n'ont encore qu'entrouvert le dossier des prix

Communautés européennes (Bruxelles). — Les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis à Bruxelles, continuent ce mardi 21 janvier leur discussion sur les prix à appliquer au cours de la prochaine campagne. Ils ont exclu la possibilité de parvenir à des conclusions dès cette session. Dans ces conditions, l'engagement pris par le Conseil de fixer les nouvelles grilles de prix avant le 31 janvier, de façon à ce que la campagne « produits laitiers » puisse débuter le 1er février, a-t-il des chances sérieuses d'être tenu ? Rien n'est moins sûr, car M. Ertl, le ministre allemand, prétextant de la nécessité d'être présent la semaine prochaine à Berlin pour accueillir les invités de la Semaine verte, a refusé jusqu'ici de reprendre la négociation les 28 et 29 janvier.

De notre correspondant

En fait le débat sur les prix en est encore à ses tout débuts. Lundi les ministres l'ont délaissé pour traiter des « *questions d'urgence* » : sucre et vin.

La France et l'Italie ont demandé au conseil d'autoriser la distillation des excédents de la vendange 1974 qui pèsent sur le marché. La France souhaiterait distiller environ 3 millions d'hectolitres de vin et l'Italie 2 millions d'hectolitres. Les autres délégations ainsi que la Commission ont accueilli, semble-t-il plutôt favorablement, la requête franco-italienne. La Commission doit soumettre des propositions aux ministres sur cette affaire dès ce mardi.

M. Bonnet, qui a longuement rencontré M. Lardinois, le commissaire européen responsable pour les affaires agricoles, avant que ne débute la session, lui a fait valoir qu'une opération de distillation ne pouvait en fait atteindre son objectif, à savoir le rétablissement d'un meilleur équilibre du marché, que si les conditions proposées étaient réellement intéressantes pour les viticulteurs. Le ministre français a donc demandé que le prix d'achat offert aux viticulteurs qui porteront leur surplus à la distillation soit aussi proche que possible du prix de marché.

Le conseil a autorisé la commission à se porter acquéreur sur le marché mondial d'une nouvelle tranche de 200 000 tonnes de sucre pour couvrir les besoins immédiats du Royaume-Uni, et cette fois surtout de l'Italie. Ce sucre, acheté au prix fort, est fourni aux pays déficitaires — le Royaume-Uni et l'Italie — aux intérieur de la C.E.E. La différence entre celui-ci et le prix d'achat sur le marché mondial est supportée par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA).

En octobre, la Commission avait autorisé l'achat d'une première tranche de 200 000 tonnes. Au total, ces opérations coûteront environ 200 millions d'unités de compte (1 u. c.=5,50 F). Toutefois, ces achats de sucre ne suffiront pas. Il est d'ores et déjà acquis que la Commission pourra acheter 100 000 tonnes supplémentaires.

Pour la suite, M. Bonnet, sans remettre en cause l'engagement politique pris par les Neuf en octobre dernier à l'égard du Royaume-Uni et de l'Italie, a demandé au conseil et à la Commission d'agir désormais avec davantage de prudence et, notamment, de parvenir à une évaluation plus rigoureuse des besoins des deux pays en cause. Les experts français considèrent en effet que les besoins supposés du Royaume-Uni et surtout de l'Italie sont quelque peu gonflés : des stocks privés importants de sucre seraient accumulés par les ménagères, voire par des spéculateurs.

Les ministres devaient reprendre mardi le débat sur les prix. Les partenaires de la France sont maintenant en possession du mémorandum rédigé à Paris sur la manière d'envisager le réajustement des revenus agricoles en 1975. Le gouvernement français propose trois types d'action :

- Un réajustement des prix communs de l'ordre d'une moyenne de 10 %.
- Des mesures complémentaires d'aide aux revenus qui seraient appliquées dans tous les pays de la Communauté, telles que l'octroi d'une aide conjoncturelle aux éleveurs de bovins. (L'opération coûterait 600 millions d'U.C. au FEOGA.)
- L'autorisation donnée par le conseil et la Commission d'accorder des aides nationales supplémentaires dans les pays où les agriculteurs ont le plus souffert de l'inflation. — Ph. L.

Un meunier sur trois refuse le plan de réorganisation de la profession

Sur les 2 820 meuniers qui se sont prononcés sur le projet de restructuration de la profession (« le Monde » du 26 novembre 1974), 856 ont dit « non », soit 30,56 %.

La commission consultative de la meunerie auprès de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) devait rendre public, ce mardi 21 janvier, les résultats du référendum professionnel engagé à ce propos par l'Association nationale de la meunerie française et les pouvoirs publics. L'assainissement de cette branche d'activité, qui s'étiole depuis plusieurs années, n'aura donc pas lieu, puisque le projet ne devait pas être refusé par plus de 25 % des votants pour être approuvé.

Ces résultats déçoivent les « grands » meuniers qui étaient à l'origine de cette tentative, laborieusement mise sur pied depuis 1969. Il s'agissait de racheter, pour les stériliser, environ 25 % des capacités de production actuelles c'est-à-dire de fermer un millier de moulins qui produisent 10 millions de quintaux de farine sur un total de 60 millions. Il en aurait coûté environ 200 millions de francs.

La lutte qui opposait « grands » et « petits » moulins s'est donc terminée à l'avantage de ces derniers. L'Association nationale de la meunerie, qui doit tenir une assemblée générale mercredi 22 janvier, constate notamment que les meuniers qui ont fait échouer le projet ne représentent guère plus de 20 % de la trituration totale. Bref, la meunerie va continuer — et pour combien de temps encore ? — à fonctionner avec des structures économiques périmées.

A. G.

● 75,5 MILLIONS D'HECTOLITRES DE VINS ont été produits en France au cours de la récolte 1974, soit 6,9 millions d'hectolitres de moins qu'en 1973, indique un communiqué du ministère de l'économie et des finances.

Cette récolte se répartit comme suit : 11,2 millions d'hectolitres de vins d'appellation d'origine contrôlée : 2,6 millions d'hectolitres de vins délimités de qualité supérieure : 7,7 millions de vins aptes à la production de cognac : 53,4 millions d'hectolitres de vins de table.

PATRONAT

M. PELLOUX SUCCÉDERA A M. DEBARGUE A LA TÊTE DU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Le conseil de direction du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.) vient de désigner son futur président. Il s'agit de M. Louis Pelloux. Il succédera, en juillet 1975, à M. Michel Debargue, qui terminera son mandat à cette époque.

L'élection de M. Pelloux ne devrait pas entraîner de modification dans l'orientation du C.J.D. Cette organisation, qui regroupe trois mille adhérents (chefs d'entreprise, cadres supérieurs) tient une place non négligeable dans ce qu'il est convenu d'appeler « *l'aile marchante du patronat* ». Le C.J.D. a notamment présenté en 1974 un projet d'entreprise assez révolutionnaire pour 1985. (*Le Monde* du 21 juin 1974.)

[M. Pelloux, qui est actuellement vice-président du C.J.D., est né le 1er juillet 1932 à Oran. Après une courte carrière dans la société Caltex et Algéronaphte, il fonde en 1960 la société Imo-France, et crée en 1968 l'Epargne foncière, une société civile de placement immobilier. Président de l'Aprogi (Association professionnelle des gérants de sociétés civiles de placements immobiliers et collectifs). Il est élu en 1972 président de la Civile foncière.]

LES VITICULTEURS ET LES MARAICHERS MANIFESTENT DANS LE MIDI

Les associations de viticulteurs de l'Hérault et du Gard ont décidé, à l'appel du comité d'action viticole, d'organiser, mercredi 29 janvier, des rassemblements dans les principaux ports de la Méditerranée pour protester contre les importations de vins étrangers.

Un millier de viticulteurs ont manifesté, lundi 20 janvier, pendant un peu moins d'une heure, à Pézenas (Hérault), dans le centre de la ville, bloquant la circulation. Des barrages de route ont ensuite été dressés sur la nationale 113, entre Montpellier et Béziers, puis à Montagnac. Les manifestants ont détruit une partie de la cargaison d'un camion transportant des tomates en provenance d'Espagne.

C'est encore pour s'élever contre les importations de fruits et légumes espagnols que les maraîchers des Pyrénées-Orientales ont manifesté à Perpignan. Les cultivateurs ont bloqué la circulation et ont distribué gratuitement aux ménagères catalanes les produits qu'ils n'avaient pu écouler le matin sur le marché de gros. — (*A.F.P.*)

INFORMATIQUE

Le plan de charge de l'usine C.I.I. de Toulouse est assuré pour 1975

déclare M. d'Ornano

De notre correspondant

Toulouse. — Le personnel de la C.I.I. (Compagnie internationale pour l'informatique) de Toulouse, qui avait occupé, le 15 janvier, la salle des délibérations du conseil municipal, a manifesté une nouvelle fois, dans l'après-midi du lundi 20 janvier, devant la préfecture de la Haute-Garonne où siégeait le conseil général.

Une délégation a été reçue par les membres de l'assemblée départementale auxquels elle a exposé ses inquiétudes. Le conseil général a voté, à l'unanimité, une résolution sollicitant du gouvernement la poursuite du plan-calcul, le regroupement sur le plan français des industries de l'informatique, et la fusion avec les deux partenaires de la C.I.I. au sein des accords UNIDATA pour créer une entreprise de dimension européenne.

Le conseil général insiste également afin que tout licenciement soit évité.

La réponse du gouvernement a été communiquée aux conseillers généraux, en fin d'après-midi, par M. Pierre Baudis, à qui M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, avait fait connaître, par télex, le résultat de l'entrevue qu'il venait d'avoir avec M. Fourcade. Si le ministre n'a pas donné d'assurance en ce qui concerne le maintien de l'emploi du personnel intérimaire, il a « *affirmé l'intention de la France de sauvegarder l'avenir de l'informatique* ».

« *Je tiens*, déclare-t-il, *à dissiper vos inquiétudes : le plan de charge de l'usine de Toulouse est assuré pour 1975. Si la très forte conjoncture de 1974 avait permis à la C.I.I. d'élever le nombre des emplois au-dessus de son potentiel, le caractère temporaire de ce surcroît d'activité avait été prévu et indiqué dès l'origine, et le personnel correspondant avait été embauché à titre intérimaire. Pour ma part, je ferai en sorte, dès les premières semaines, que les restrictions budgétaires imposées aux administrations et aux établissements publics pour 1975 ne se traduisent pas par un ralentissement des commandes du matériel de la C.I.I.*

» *En ce qui concerne l'avenir de l'informatique française, je réaffirme clairement la volonté de l'Etat de poursuivre l'effort entrepris pour doter la France d'une industrie informatique de premier plan.*

» *Le gouvernement n'en a pas pour autant l'intention de perdre le contrôle de cette activité, ni d'autoriser des accords contraires aux intérêts de l'industrie française ou susceptibles de diminuer son potentiel technique. Bien au contraire, le gouvernement est décidé à accorder à l'informatique française son soutien financier, important pour garantir son expansion dans un ensemble viable et compétitif.* »

(*Avis financiers des sociétés*)



LA VIE ÉCONOMIQUE

IMPOTS

Les déclarations des revenus de 1974 devront parvenir aux services fiscaux le 28 février

Pour la première fois, cette année, une épouse pourra, si elle le désire et sans que cela modifie en rien sa responsabilité dans le foyer, signer avec son mari la déclaration des revenus du ménage.

Sauf délai supplémentaire accordé au dernier moment par le ministre, la déclaration des revenus 1974 devra parvenir remplie aux services fiscaux le 28 février. Dès la fin de cette semaine, les contribuables de cinquante-deux départements vont la recevoir directement par la poste, à condition qu'ils aient acquitté leurs derniers impôts sur le revenu dans le même département que celui où ils les payeront cette année. Les autres, comme les contribuables des quarante-trois départements restant (1), trouveront les feuilles de déclaration dans les mairies et les services des impôts à partir du 15 février.

Quelques modifications interviennent sur la déclaration 1974 par rapport à celle de 1973 :

— Le cadre de la deuxième page a été légèrement changé à la fois pour être plus facile à lire et pour tenir compte des réformes concernant le quotient familial modifié avec la majorité à dix-huit ans.

— Le cadre « charges à déduire » prévoit une ligne « dépenses faites pour économiser le chauffage », dépenses déductibles jusqu'à 7 000 F plus 1 000 F par enfant à charge.

Comme celle de l'an dernier, la déclaration des revenus sera traitée par ordinateur. Le contribuable n'aura donc aucun calcul à faire lui-même.

(1) Il ne nous est pas possible de publier les noms de ces quarante-trois départements, mais on peut dire que ce sont ceux où les contribuables avaient déjà dû, l'année dernière, se procurer des feuilles de déclaration.

CONJONCTURE

En Grande-Bretagne, le taux d'inflation a dépassé 19 % en décembre

De notre correspondant

Londres. — L'inflation des prix en Grande-Bretagne a battu un nouveau record : en décembre, la hausse a été de 19,1 % par rapport au mois correspondant de 1973. A ce rythme, tous les prix devraient doubler en l'espace de quatre ans. La Banque d'Angleterre a décidé, vendredi 17 janvier, de réduire d'un quart pour cent le taux d'intérêt, qui est désormais fixé à 11,25 %. Cette initiative met en évidence le fait que les autorités de Whitehall et de la City n'ont pas encore trouvé le moyen de résoudre la contradiction entre les mesures indispensables pour ranimer l'industrie et celles qui visent à freiner l'inflation.

Les prix de détail en décembre ont été supérieurs de 1,5 % à ceux du mois précédent. Pour près d'un tiers cette hausse, toutefois, est due à des mesures gouvernementales, en particulier à l'accroissement du taux de la T.V.A. sur les produits pétroliers. Le paradoxe est que la crise très sérieuse dont souffre l'industrie automobile a également fait monter la valeur des voitures d'occasion qui figure à l'indice des prix.

Personne ne doute que l'inflation des prix dépassera bientôt — dès ce mois, peut-être — le rythme de 20 % l'an. Des augmentations substantielles en ce qui concerne le gaz, l'électricité, le sucre, l'acier et les chemins de fer vont, en effet, être enregistrées par l'indice des prix du mois de janvier. Seul le prix des produits alimentaires (1 % de plus en décembre) manifeste un peu de retard sur la hausse générale. Même ainsi, d'ailleurs, l'inflation des prix ne rejoint pas celle des salaires qui est, à l'heure actuelle, de 24,4 % par an. C'est évidemment là, pour les critiques du gouvernement travailliste, qui s'enorgueillit de son *contrat social* avec les syndicats, l'occasion de faire remarquer que, durant les trois derniers mois, le rythme de l'inflation a atteint 23 %, alors que durant la campagne électorale du mois d'octobre le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, se vantait d'avoir ramené ce taux à 8,5 %.

JEAN WETZ.

En France

LE P.D.G. D'UNE PETITE ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ SE COUPE L'OREILLE

M. Louis Sacre, soixante-deux ans, ingénieur, qui dirige la Compagnie de production électromécanique à Courçon - d'Aunis (Charente-Maritime), s'est coupé une partie de l'oreille gauche à l'aide d'une paire de ciseaux. Cette scène s'est déroulée lundi 20 janvier devant des journalistes que M. Sacre avait réunis dans son bureau.

Le P.-D. G. a déclaré vouloir anisi attirer l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés de son entreprise, qui emploie dix-neuf ouvriers et dont il a été contraint de déposer le bilan le 17 janvier. — *(Corresp.)*

90 PATRONS EN GRÈVE

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Quatre-vingt-dix patrons d'entreprises de travaux publics spécialisées dans la construction de réseaux d'adduction d'eau, d'assainissement et de terrassement, et employant près de trois mille ouvriers, ont fait grève, lundi 20 janvier, dans les huit départements du Midi-Pyrénées. Ils ont fermé leurs établissements pour appuyer un « plan de sauvetage », récemment soumis aux pouvoirs publics par le Syndicat des entreprises d'assainissement et de terrassement divers (S.E.A.T.D.), auquel ils appartiennent. Ils demandent la levée des mesures d'encadrement du crédit, l'accélération des procédures d'attribution des travaux, la mise en place de crédits exceptionnels pour les equipements publics de la part de l'Etat, des départements et des communes.

La grève des patrons a été critiquée par la C.G.T., la C.F.D.T. et Force ouvrière, qui estiment que les ouvriers n'ont pas à faire les frais des problèmes du patronat.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANCO DE LA NACION LIMA (Pérou)

Le Banco de la Nación, agent financier de la République du Pérou, vient d'obtenir un eurocrédit à moyen terme de 10 millions de dollars US d'un consortium de banques dirigé par le Crédit industriel et commercial et la Banque de l'Union européenne. Les autres banques du consortium sont : la Caisse nationale de crédit agricole, la Banque de Bruxelles, la Canadian Imperial Bank of Commerce, l'American Express International Banking Corporation et la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (Eurobank).

G.I.C.E.L.

Au cours de sa réunion du jeudi 16 janvier 1975, le conseil d'administration du Groupement des industries de la construction électrique (électromécanique, électrique et électronique) « GICEL », sur la proposition de son président, M. René Sergent, dont le mandat venait à expiration, a élu le gouverneur Gabriel Battier président du GICEL, et M. René Sergent président d'honneur.

M. Jacques Singer a été reconduit dans ses fonctions de directeur général.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 JANVIER
Ventes bénéficiaires

Des ventes bénéficiaires se sont produites ce lundi. Mais elles ont été moins bien absorbées qu'au début de la semaine précédente, et la tendance s'est passablement alourdie.

Les compartiments qui avaient profité au premier chef de la hausse récente ont été les plus affectés : la construction électrique, les travaux publics, les magasins, les banques, les pneumatiques et les grandes surfaces.

L'on a dénombré au total une bonne trentaine de valeurs en baisse de 2 %. A 13 h. 15, l'indice Cappelies s'inscrivait à 728,79, soit à 4,83 points au-dessous de son niveau précédent.

Le repli s'est toutefois effectué en bon ordre, en ce sens que le courant d'échanges a sensiblement diminué et que quelques ordres de vente ont suffi à renverser la vapeur.

« Les émirs sont absents », disaient en plaisantant certains professionnels. Emirs ou pas, bornons-nous à constater, d'une part, que les achats étrangers se sont momentanément taris, ce qui se produit souvent en début de semaine, de l'autre, que la liquidation générale est désormais proche. Elle débutera mercredi par la réponse des primes. Les valeurs françaises ayant monté de près de 17 % en l'espace d'un mois, l'on ne saurait donc s'étonner de cette réaction technique. L'avenir seul nous dira s'il s'agit ou non d'un intermède à la hausse.

L'or a continué de fléchir tant sur les avis de Londres qu'en raison de la baisse du dollar. Le lingot a encore perdu 300 F à 25 250 F, le kilo en barre 150 F à 25 350 F et le napoléon 2,50 F à 266,50 F (après 267,90 F). Le volume des transactions a augmenté : 23,77 millions de francs contre 21,07 millions.

La rente 4 1/2 % 1973 s'est repliée dans le sillage de la pièce française de 20 F. Notons qu'à la vingt-deuxième Bourse, sur les cent réglementaires, son prix de remboursement théorique s'élève à 784,58 F. Nouvelle avance, en revanche, du 7 % 1973.

LONDRES
Hausse des mines d'or

Le marché est peu animé mardi, à l'ouverture, et la tendance sans orientation bien définie. Vive reprise des mines d'or. Progrès des fonds d'Etat. Aux industrielles, fléchissement des vedettes (I.C.I., Glaxo, Beecham). Stabilité des pétroles.

OR (ouverture) dollars : 177 . contre 175 .

VALEURS	CLOTURE 20 1	COURS 21 1
War Loan 3 1/2 %	22 1/8	22
Beechamps	123 .	123 3/4
British Petroleum	244	244 1/2
Shell	149	150
Vickers	73	71 3/4
Imperial Chemical	138	140
Courtaulds	60 1/2	69 3/4
De Beers	181	181 1/2
* Western Holdings	28 .	28 3/8
Rio Tinto Zinc Corp	89 ..	89 ...
* West Briefontein	35 .	35 3/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	17 janv.	20 janv.
Valeurs françaises	111,8	110,2
Valeurs étrangères	106,2	104,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	65	65,2

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	...
Effets privés	....	11 3/4 %
Moyen terme	....	10 7/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

J. BOREL INTERNATIONAL. — Chiffre d'affaires pour 1974 : 706,9 millions de francs (+ 36,7 %). Pour 1975, le milliard de francs pourrait être dépassé.

CLUB MEDITERRANEE. — Bénéfice net pour l'exercice clos le 31 octobre 1974 : 27,30 millions de francs (+ 21,03 %) pour un chiffre d'affaires de 600,05 millions de francs (+ 19,41 %).

STEIN ET ROUBAIX. — Maintien du dividende à 7 F net par action.

STEPHANOISE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES. — Dividende global de 5,40 F contre 9 F.

SKIS ROSSIGNOL. — Signature d'un contrat avec la firme japonaise Mitsui, prévoyant l'exportation de quatre cent mille paires de skis au cours des quatre prochains exercices. La part du groupe sur le marché mondial serait passée de 15,6 à 17 % en 1974.

NEW YORK
Irrégulier

La tendance a été très irrégulière en début de semaine à Wall Street. D'abord en repli durant la première partie de la séance, les cours se sont ensuite redressés, et en clôture l'indice des industrielles s'établissait à 647,45 avec un gain de 2,82 points. Le nombre de baisses (703) a néanmoins excédé celui des hausses (616) et 442 valeurs, de plus, n'ont pas varié.

Le volume des transactions a encore diminué : 13,45 millions de titres ont changé de mains contre 14,26 millions vendredi.

L'indécision la plus totale a régné sur le marché, où les investisseurs continuent de se poser des questions au sujet du train de mesures annoncées par le président Ford : quel accueil le Congrès lui réservera-t-il ? Quelle incidence aura-t-il réellement sur l'économie ?

Seuls éléments un peu favorables qui expliquent la reprise finale : la baisse des taux de base bancaire s'est généralisée et, pour la première fois depuis trois ans, les fonds mutuels ont annoncé pour 1974 un chiffre de placements supérieur à celui des remboursements.

De nombreux compartiments ont progressé. Seuls les constructions mécaniques, les cuivres, les électroniques et les automobiles ont fléchi.

Indices Dow Jones : transports, 153,31 (— 1,31) ; services publics, 77,23 (— 0,32).

VALEURS	COURS 17 1	COURS 20 1
Alcoa	28 3/8	28 3/4
A.T.T.	46 3/8	46 1/4
Boeing	15 1/4	15 3/4
Chase Manhattan Bank	32 3/4	32 7/8
Du Pont de Nemours	92 1/4	92 3/8
Eastman Kodak	64 1/4	65 3/8
Exxon	67 1/8	67 7/8
Ford	35 7/8	35 3/4
General Electric	34 3/4	35 .
General Foods	20 3/8	20 .
General Motors	37 1/4	37 1/8
Goodyear	14 3/4	14 3/4
I.B.M.	158 1/8	160 ..
I.T.T.	16 1/2	15 5/8
Kennecott	37 1/8	37 1/4
Mobil Oil	35 1/8	35 ...
Pfizer	25 1/2	25 3/4
Schlumberger	97	92 5/8
Texaco	23 .	23 1/4
U.A.L. Inc.	13 3/4	14 ...
Union Carbide	40 1/4	41 3/4
U.S. Steel	41 .	40 7/8
Westinghouse	11 1/4	10 7/8
Xerox	55 1/8	56

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 1	21 1
1 dollar (en yens)	300 99	300 95

BOURSE DE PARIS — 20 JANVIER — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 386	4 380	4 365
Canada ($ can. 1)	4 423	4 430	4 365
Allemagne (100 DM)	184 450	184 360	183 50
Belgique (100 fr.)	12 312	12 312	12 07
Danemark (100 krd.)	77 520	77 770	76 750
Espagne (100 pes.)	7 822	7 820	7 50
Grande-Bretagne (£ 1)	10 332	10 312	10 35
Italie (100 lires)	0 677	0 677	0 647
Norvège (100 krs.)	85 490	85 720	86
Pays-Bas (100 fl.)	177 800	177 650	176 750
Portugal (100 esc.)	17 900	17 920	17 375
Suède (100 krs.)	108 120	108 000	107 25
Suisse (100 fr.)	171 375	171 900	171 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/1
Or fin (kilo en barre)	26500	25280
Or fin (kilo en lingot)	25550	25250 .
Pièce française (20 fr.)	269	266 50
Pièce française (10 fr.)	196 .	189 50
Pièce suisse (20 fr.)	263	257 70
Union latine (20 fr.)	244	239 50
Souverain	249	242
Pièce de 20 dollars	1210	1180
Pièce de 10 dollars	631	620 ..
Pièce de 5 dollars	476	475 ..
Pièce de 50 pesos	1020 50	1011
Pièce de 10 florins	248 ..	240 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 janvier 1975 a été tiré à 801 664 exemplaires.



Faute de conviction et d'accord entre eux

Les Neuf renoncent en fait à jouer un rôle particulier dans la préparation de la conférence trilatérale sur l'énergie

Bruxelles (Communautés européennes) — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, qui siégeaient lundi à Bruxelles, ont donné leur accord pour que le prochain « *conseil européen* » — tel est depuis la conférence « au sommet » de Paris, en décembre, le nom donné aux réunions des chefs de gouvernement — se tienne à Dublin le 10 mars. M. Van der Stoel, le ministre néerlandais, a cependant maintenu une réserve, car, à cette date, M. Trudeau, le premier ministre canadien, sera en visite officielle aux Pays-Bas.

Les ministres ont ensuite longuement feuilleté le dossier « énergie », pratiquement sans résultat. Le projet conçu par M. Giscard d'Estaing de tenir une conférence rassemblant les pays producteurs, les pays consommateurs riches et les pays consommateurs pauvres n'inspire aucun enthousiasme au Royaume-Uni, à l'Allemagne, aux Pays-Bas et au Danemark. « *Les chances de la conférence n'ont pas énormément avancé aujourd'hui...* », a commenté, quelque peu désabusé, M. Sauvagnargues.

Certains pays membres, en particulier le Royaume-Uni, sont allergiques à tout débat sérieux sur la coopération énergétique internationale se déroulant en l'absence de représentants des Etats-Unis.

La Commission européenne proposait que les huit membres du Marché commun qui participent à l'Agence internationale de l'énergie — la France a refusé d'y siéger — ne souscrivent à aucune décision susceptible d'intéresser la Communauté sans en avoir auparavant délibéré à neuf, c'est-

De notre correspondant

à-dire en présence des Français. Le conseil a adopté cette proposition, en en édulcorant les termes et surtout avec une absence évidente de conviction. Plusieurs Etats membres n'ont pas du tout l'intention de restreindre leur liberté d'action au sein du l'Agence au nom d'un « *intérêt communautaire* » auquel ils ne croient guère. M. Callaghan, le ministre britannique, n'a pas caché que telle était sa position.

Les Neuf ont ensuite porté leur attention sur le projet de conférence producteurs-consommateurs, conçu par M. Giscard d'Estaing et approuvé par le président Ford à la Martinique. Comment préparer la conférence préparatoire qui théoriquement devrait se tenir fin mars ? La Commission avait soumis des propositions à ce sujet qui, sur certains points, différaient du projet français mais révélaient la volonté de définir une conception commune de cette conférence avant que les contacts avec les autres pays intéressés ne se nouent plus avant.

L'intérêt d'une telle démarche n'a pas paru certain aux ministres anglais, allemand, néerlandais et danois qui, manifestement, répugnent à se prononcer sur l'organisation de la conférence préparatoire avant d'en avoir délibéré dans d'autres enceintes c'est-à-dire avec les Américains. M. Ortoli, le président de la Commission, a déploré cette réaction de dépendance : « *Je n'arrive pas à comprendre que la Communauté attende que viennent de l'extérieur les orientations qui relèvent de sa propre responsabilité.* »

M. Callaghan a fait preuve, pour sa part, d'un cynisme désarmant : la Commission, naïvement sans doute, suggérait que la Communauté soit représentée « *en tant que telle* » pendant la conférence préparatoire. Le secrétaire au Foreign Office s'est ému d'une telle prétention et a voulu s'assurer que le Royaume-Uni pourra... s'y exprimer en toute liberté, même si les Neuf parvenaient à désigner un porte-parole unique pour les représenter. Cette méfiance résolue à l'égard de toute démarche communautaire a été plutôt mal accueillie par les autres délégations.

Devant les hésitations de ses collègues, M. Sauvagnargues leur a rappelé que l'accord conclu entre MM. Ford et Giscard d'Estaing à la Martinique portait précisément sur la manière dont il convenait de préparer la conférence ; le conseil prenait-il à son compte cet accord ? Personne n'a protesté. La préparation de la conférence suivra donc son chemin, même si la Communauté se révèle incapable d'apporter une contribution propre à cette entreprise.

Les ministres des affaires étrangères ont également délibéré des relations entre la Communauté et l'Iran. Conformément aux engagements pris par M. Chirac, voici quelques semaines, à Téhéran, M. Sauvagnargues a proposé que la Commission examine dans quelles conditions pourrait être conclu un accord préférentiel avec l'Iran. Ce rapport sera fait. Cependant, M. Soames, président de la Commission, a d'ores et déjà indiqué au conseil qu'il serait, à son avis, difficile et peu opportun, vu les règles du GATT, d'accorder des préférences tarifaires à l'Iran.

Ph. L.

LE DOLLAR AU PLUS BAS DEPUIS UN AN : 4,345 F

La baisse du dollar s'est fortement accentuée mardi matin sur les marchés des changes. Le cours de la devise américaine est revenu à 2,356 DM à Francfort (contre 2,376 la veille), à 2,5075 francs suisses à Zurich (contre 2,53) et à 4,345 F à Paris, son niveau le plus bas depuis un an.

L'or, en revanche, était recherché tant à Zurich qu'à Londres, où le cours de l'once s'établissait à 177 dollars environ, contre 175 lundi après-midi et 172,75 lundi matin. Aux Etats-Unis, le cours de l'or avait déjà monté lundi.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'IRLANDE EN VISITE EN FRANCE DU 13 AU 15 MARS

Le président de la République d'Irlande et Mme O'Dalaigh viendront en visite officielle en France du 13 au 15 mars 1975, a annoncé lundi 20 janvier la présidence de la République.

Il est probable, d'autre part, que le premier « conseil européen » des Neuf se réunira les 10 et 11 mars à Dublin. Cette date n'est cependant pas définitive, une visite à La Haye du premier ministre canadien, M. Trudeau, étant déjà prévue pour la même époque. Comme seconde date possible, les 18 et 19 mars sont envisagés.

Enfin, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, se rendra le mercredi 22 janvier à Bonn afin d'y préparer le « sommet » institutionnel franco-allemand qui se tiendra les 3 et 4 février à Paris.

● *Le premier ministre néo-zélandais en visite en France le 20 février.* — Le premier ministre néo-zélandais, M. Wallace Rowling, a annoncé mardi 21 janvier, que, pour son premier déplacement officiel important à l'étranger depuis son investiture l'an dernier, il se rendra en Grande-Bretagne, en Suède, à la Commission des Communautés européennes à Bruxelles, puis en Allemagne fédérale, et en France, le 20 février. Sa tournée européenne se terminera par une visite en Roumanie, du 23 au 25 février, et en Yougoslavie, du 26 au 28 février. — *(A.P.)*

LA SANTÉ DE M. BREJNEV (suite)

L'Humanité écrit à propos de M. Brejnev que, citant la dépêche du correspondant à Moscou de l'agence Press Trust of India (*le Monde* daté 19-20 janvier), l'A.F.P. a confondu congé de maladie et mise en congé. Le journal ajoute que l'agence indienne « *a protesté auprès de l'A.F.P. contre l'utilisation erronée et abusive* » de sa correspondance.

L'agence France Presse nous indique qu'elle n'a reçu aucune protestation de Press Trust of India. La dépêche contestée était ainsi rédigée, précise l'A.F.P. : « *Brejnev has taken leave of his responsibilities on grounds of health* » (« Brejnev s'est mis en congé de ses fonctions pour raisons de santé »).

D'autre part, dans une dépêche datée de Varsovie, l'A.F.P. affirme tenir « *de source digne de foi* » que M. Brejnev a eu une crise cardiaque le 19 décembre.

Les indications données à Varsovie sont pour le moins sujettes à caution. En effet, M. Brejnev a assisté à la session du Soviet suprême les 18 et 19 décembre, et à la session du Soviet de la République russe, le 24 décembre.

M. GISCARD D'ESTAING A PRÉSIDÉ UN CONSEIL RESTREINT SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

Après avoir présidé, mardi matin 21 janvier, un conseil restreint sur les matières premières, M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir dans l'après-midi M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, puis le bureau de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Il devait ensuite s'entretenir avec M. Manuel Perez Guerrero, ministre d'Etat vénézuélien chargé des relations économiques internationales.

Les élections aux chambres de métiers

LE CID-UNATI ACCENTUERAIT SON AVANCE DANS LA RÉGION PARISIENNE

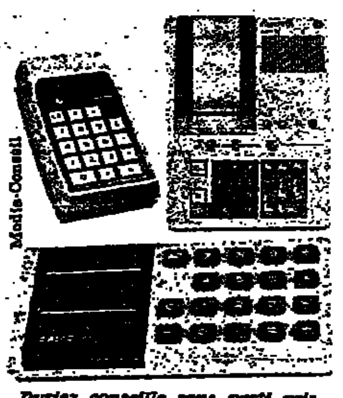
Les résultats officiels des élections aux chambres de métiers, qui se sont déroulées le 20 janvier dans toute la France, ne seront connus que dans une semaine. Mais, d'ores et déjà, on peut penser que la chambre des métiers interdépartementale de Paris (qui regroupe Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne) aura une majorité de représentants du CID-UNATI : environ quarante sièges sur les soixante-deux que comprend l'assemblée consulaire. Le mouvement d'artisans contestataires en occupait quinze auparavant et détenait la présidence de cette chambre.

Dans l'ensemble de la France, sur une trentaine de résultats recensés par le CID-UNATI, vingt-deux chambres des métiers seraient à majorité CID-UNATI, qui n'en contrôlait que onze avant ces élections.

● *Un jeune homme* a été tué, le lundi 20 janvier, par la garde civile, dans la banlieue de Bilbao, alors qu'il distribuait des tracts.

● *M. André Mas, fils de M. Georges Mas*, président-directeur général de la société Astre et Cie, inculpé d'escroquerie (*le Monde* du 17 octobre 1974), vient d'être condamné par le tribunal de commerce de Béziers à supporter 25 % du passif de la société, passif s'élevant à 53 300 000 F ; la part personnelle de M. André Mas est fixée à 13 325 000 F.

M. André Mas était, depuis le mois d'avril 1970, administrateur de fait de la société Astre ; le tribunal a estimé dans ses attendus qu'il avait commis de lourdes fautes dans l'exercice de ses fonctions.



A C D E F G H

